Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – Nº 13643 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine JEUDI 8 DÉCEMBRE 1988

Les subventions à l'agriculture

Crise commerciale entre les Etats-Unis et la CEE

Une crise a éclaté entre les Etats-Unis et la Communauté européenne à propos de l'agriculture. Mardi 6 décembre, au lendemain de l'ouverture de la session ministérielle du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), le ministre américain de l'agriculture a brutalement annoncé qu'il faudrait déclarer « illégales » les subventions accordées par la CEE à ses agriculteurs. Le commissaire européen a quitté la salle. Cet incident en dit long sur l'intransigeance des Etats-Unis et la détermination de la Communauté. Il laisse prévoir de rudes polémiques non seulement sur le volet délicat de l'agriculture mais aussi sur celui des échanges de services.

(Lire page 37 l'article de PHILIPPE LEMAÎTRE.)

Un enjeu fondamental

La guerre commerciale va-t-elle remplacer les affrontements armés d'hier ? On doit se poser la question alors que nous arrivent de Montréal les échos d'une querelle dont l'enjeu est fondamental pour la Communauté européenne : il s'agit de savoir si les Etats-Unis vont se lancer dans une politique d'aide massive à leurs exportations agricoles en représailles de pratiques communautaires qu'ils estiment illégales.

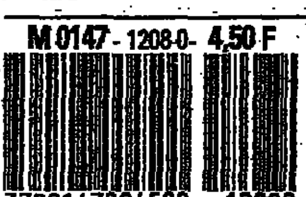
On en est arrivé mardi 6 décembre à un point de rupture, les Etats-Unis exigeant de l'Europe qu'elle renonce à ses subventions agricoles.

Ce conflit était inévitable. Alors que le GATT (Accord général sur le commerce et les tarifs) pose comme règle d'or la liberté du commerce, on ne connaît rien de plus administré que les échanges agricoles. En période d'expansion de ces marchés, nul n'était tenté de jeter la pierre au voisin. Mais l'amenuisement des débouchés céréaliers oblige les Etats exportateurs à surveiller chaque geste que pourrait faire un concurrent en faveur de ses agriculteurs. Pour retrouver sa primauté dans le concert agricole mondial – dont les échanges ne représentent pas moins de 340 milliards de dollars, – l'Amérique redouble de coups contre l'Europe verte.

Si la CEE refuse de baisser brutalement sa garde dans le domaine des subventions aux exportations agricoles, c'est qu'elle ne croit pas un mot du discours libéral américain. De petites phrases en déclarations officielles, on devine que l'administration Bush sera aussi intraitable que l'administration Reagan. Sur le chapitre agricole comme sur celui de la libéralisation des services. Certes, la réduction sensible des déficits américains – budgétaire et commercial – devrait inciter les Etats-Unis à plus de patience à l'égard de leurs partenaires. Mais on estime à Washington que cet assainissement stagne. Or, pour comprimer encore le déficit budgétaire, le président Bush ne pourra se passer du soutien d'un Congrès où les pressions protectionnistes sont très vivace.

Le chantage américain annonce ainsi le marchandage que M. Bush sera contraint d'accepter avec le Congrès. Le soutien de ce dernier a un prix : la défense par le successeur de Ronald Reagan de tous les secteurs de l'économie américaine (agriculture, textile, automobile) menacés ici par l'Europe, là par le Japon.

Les possibilités de rétorsion des Etats-Unis sont rendues plus importantes pour leurs partenaires par la loi sur le commerce votée en avril. En vertu de ce texte, la Maison Blanche peut sanctionner sur-le-champ les pratiques jugées déloyales, imposer des taxes et des quotas d'importation. D'abord perçue comme une arme tournée vers le Japon, cette législation vise aussi et d'abord le marché unique de 1993, que les Américains considèrent comme une forteresse commerciale fermée aux compagnies étrangères. Avant d'en faire usage, M. Bush va tenter la dissuasion. Elle s'excerce déjà dans l'enceinte du GATT à Montréal.


M 0147 - 1208 0 - 4,50 F
3790147004500 12080

Détente dans les transports parisiens, préavis de grève à la SNCF

Quatre syndicats de la RATP acceptent les propositions salariales de la direction

Détente à la RATP, menace à la SNCF. Les syndicats « modérés » des transports parisiens ont décidé, mercredi 7 décembre, de signer le protocole d'accord établi la veille avec la direction. La CGT appelait à la poursuite du mouvement. La CGT de la SNCF a annoncé un préavis de grève de quarante-huit heures à partir du dimanche soir 11 décembre. M. Rocard a invité les syndicats à « réfléchir à ce que peut signifier l'organisation d'un service minimum qui soit en même temps respectueux du droit de grève ».

Camille Claudel et Rodin

C'EST NUL !

SITUATION SOCIALE

MERCI, MAÎTRE !

PLANTU

Les propositions peaufinées par le conciliateur, M. Bernard Brunhes, et exprimées par la direction de la RATP étaient destinées à donner en partie satisfaction aux syndicats « modérés » qui avaient réclamé 300 francs d'augmentation salariale mensuelle pour les 38 500 agents de la Régie. En étalant ces mesures sur un an, en intégrant des primes et en repoussant de deux ou trois mois les augmentations indiciaires, la direction avait pu annoncer qu'elle acceptait les 300 francs demandés, tout en restant dans les limites des enveloppes budgétaires.

ALAIN FAUJAS.

(Lire la suite page 35 et nos informations page 40.)

Grave séisme en Arménie

Un tremblement de terre aurait provoqué la mort d'une centaine de personnes à Erevan.

PAGE 40

M. Arafat à Stockholm

Accueilli en chef d'Etat.

PAGE 6

Freud publié en URSS

Pour la première fois depuis les années 20.

PAGE 40

Les voisins de « Superphénix »

A l'ombre du surgénérateur de Creys-Malville, des habitants sans crainte.

PAGE 13

Le sommaire complet se trouve page 40.

La première visite en Europe centrale du septennat

M. Mitterrand à l'épreuve de Prague

M. François Mitterrand commencera jeudi 8 décembre une visite officielle de deux jours en Tchécoslovaquie. Prague est ainsi la première capitale des pays de l'Est visitée par le président de la République, qui a l'intention de se rendre dans la plupart des Etats membres du pacte de Varsovie au cours des prochains mois.

Pourquoi avoir choisi de commencer par la Tchécoslovaquie ? Inévitable question, au moment où M. Mitterrand entame sa tournée dans *« l'autre Europe »*, qu'il conçoit comme une mission quasi historique de son second septennat. Une mission délicate à Prague, qui risque à tout moment de se transformer en caution à l'un des régimes les plus réfractaires aux réformes politiques et les plus intransigeants à l'égard de ses opposants.

« Le rapprochement des Europes séparées est l'une des grandes affaires de la fin de ce siècle », estimait récemment le président de la République. Longtemps à la traîne dans ce domaine, la France a beaucoup perdu de son influence culturelle en Europe de l'Est, et a surtout laissé la RFA occuper pratiquement tout le terrain économique, que les Italiens commencent à leur tour à prendre d'assaut.

La situation nouvelle créée par les changements d'équipe au Kremlin ouvre effectivement des perspectives accrues de dialogue et de coopération avec les pays membres du pacte de Varsovie. Mais ceux-ci – Hongrie, Pologne, RDA, Bulgarie, Roumanie, Tchécoslovaquie, URSS – loin de former un bloc homogène, réagissent très différemment au vent nouveau qui souffle de Moscou.

SYLVIE KAUFFMANN.

(Lire la suite page 5.)

Le Monde

CAMPUS

Bousculades dans les prépas

Longtemps considérées comme un espace protégé pour l'élite des bacheliers, *les classes préparatoires aux grandes écoles* connaissent à leur tour certaines turbulences. Depuis trois ans, le nombre des prépas scientifiques est en forte hausse. Cette croissance, due à l'augmentation du nombre des places dans les écoles, à celle des bacheliers C et à la pression des familles, devrait entraîner une plus grande diversification des formations. Quels sont les besoins en ingénieurs de l'industrie ? Est-il raisonnable de continuer à « caler » le système sur *Polytechnique* ? Ne faudrait-il pas donner plus de place à la chimie et à la technologie ? Ces questions sont au centre de réflexions engagées au ministère. Le trouble est plus grand encore dans les « prépas HEC », où l'explosion des effectifs et la rivalité sans merci que se livrent les écoles aboutissent à une situation ingérable. Une fois encore, on parle de réforme des concours... en attendant les grandes manœuvres européennes.

- Ingénieurs et artistes : le Forum de SUPELEC.
- Vingt-cinq ans d'échanges franco-allemands.

Pages 15 à 20

L'ENQUÊTE : guerre civile et famine dans le Sud

L'exode meurtrier des Soudanais

Un cessez-le-feu pourrait intervenir dans les prochaines semaines pour mettre fin à la guerre civile qui ravage le sud du Soudan depuis bientôt six ans. Après l'échec, ces dernières années, de plusieurs tentatives de négociation, le premier ministre, M. El Mahdi, s'est montré optimiste sur les chances de succès de la dernière initiative (le Monde du 3 décembre) visant à régler le conflit qui oppose les forces gouvernementales à l'Armée populaire de libération du Soudan (APLS).

KHARTOUM
de notre envoyé spécial

Luang se souvient du temps où il était vraiment un homme. Il y a encore deux ans, ce grand Noir de l'ethnie shillouk était enraciné dans sa terre et dans sa culture, paré des attributs du succès (troupeau de bœufs, famille nombreuse) et respecté. Aujourd'hui, plongé avec bien d'autres dans une vie de misère, Luang végète loin de ses dieux familiers, et – au diable l'islam ! – noie sa déchéance dans le tord-boyaux.

Depuis son village natal de Paryang, près de Bentiu, province du Haut-Nil, jusqu'au bidonville surpeuplé de Hila Shok, au cœur d'une décharge publique de Khartoum, l'histoire de Luang est banalement dramatique et tristement exemplaire. Sur fond de guerre et de chaos, elle illustre une dynamique qui déracine et atomise de plus en plus brutalement les populations du sud du Soudan. *« Nous avons fui les Arabes qui attaquaient nos villages, tuaient et volaient nos troupeaux. Et aussi la guérilla qui demandait trop... »* Une nuit, Luang et les autres villageois, incapables de résister plus longtemps, ont tout abandonné, cherchant leur salut dans la fuite. Démunis, allant par des pistes inconnues vers des lendemains incertains, ils entament un voyage mouvementé qui va durer des mois. De Talodi à Abu Gubeir, puis de Rank à Kosti, le long du Nil, ils montent par groupes, à pied ou en camion (au prix fort) vers le Nord, vers Khartoum. Ils sont encore harcelés par des milices arabes, et six d'entre eux en mourront.

Cela dit, chez les rescapés du sud du Soudan, cette zone de tous les désastres d'où coule le sang noir des grandes ethnies (Dinka, Nuer, Shillouk, Nuba), un tel récit est presque anodin.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

(Lire la suite page 8.)

Un film de Bruno Nuytten

Elle, Camille Claudel

« Magie », *« génie »*, ce sont des mots dont en principe on ne se *remet pas*. Définitifs et démesurés comme des mausolées. Ils accompagnent Isabelle Adjani depuis des semaines, bien avant qu'apparaisse sur les écrans *Camille Claudel*, le film de Bruno Nuytten qu'elle a voulu, espéré, porté, où elle s'est brûlée, épanouie, révélée.

Ce film de 96 millions de francs produit par Christian Fechner est donc, déjà, un événement médiatique. Aujourd'hui il sort, et l'on sait que c'est, aussi, un événement cinématographique. Un beau film de nuit et de lumière, de passion et de matière. Qui donne une vie nouvelle à trois héros déjà célèbres, Auguste Rodin, Paul et Camille Claudel.

« Mademoiselle Camille », comme l'appelait Rodin, ne fut pas seulement l'élève et la maîtresse d'un sculpteur considérable, elle ne fut pas seulement la sœur d'un poète considérable, elle fut une rebelle dans sa vie et dans son art, elle fut une guerrière et une victime, elle fut une femme.

Cette femme, Isabelle Adjani fait mieux que la ressusciter. Elle l'incarne.

D. H.

(Lire dans « le Monde des arts et des spectacles », pages 21 à 23, les articles de MICHEL BRAUDEAU, PHILIPPE DAGEN, MICHEL COURNOT et l'entretien avec ISABELLE ADJANI, recueilli par DANIÈLE HEYMANN.)

Immobilier

Une rubrique d'annonces classées : la sélection détaillée de maisons et d'appartements à louer dans Paris et en banlieue.

Pages 31 à 33

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,60 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.

Débats

URBANISME

La force et la forme

par CHRISTOPHE BAYLE (*) et GILLES RITCHOT (**)

LES grèves dans les transports sont un conflit social mais aussi urbain. Elles sont, le plus souvent, commentées *en termes de forces* — trois cents travailleurs bloquent un million d'usagers — et non de formes : le déséquilibre de Paris, cette « capitale du désir » qui s'est permis le luxe d'un déséquilibre entre l'est et l'ouest par la création *d'un massif* de bureaux à l'ouest. La valorisation du foncier a refoulé la fonction d'habitat surtout vers l'est, le sud et le nord étant verrouillés par les aéroports.

Déséquilibre auquel n'est pas étrangère la collectivité publique *elle-même qui a mis* hors bilan les trois cinquièmes du foncier parisien, contribuant ainsi à resserrer le jeu du marché sur les deux cinquièmes restants. Les villes nouvelles avaient pour objectif un équilibre habitat-emploi. Or elles *ont en partie* aggravé le déséquilibre qui, enfin, est apparu comme une manière pour la puissance publique de ne pas toucher à la valorisation de Paris... à la hausse ou à la baisse.

On comprend, dès lors, que le RER chargé de résoudre la somme de ces déséquilibres ne puisse à lui tout seul les résorber. Au contraire il se fragilise à mesure que ces derniers s'accroissent. Le conflit, entre les grévistes et leur entreprise interroge non pas les abus du système mais le système lui-même : la forme de Paris. L'énervement et la fatigue des usagers ne signifient-ils pas que les grévistes ont touché au mécanisme même de la valorisation foncière ?

Ainsi les arrêts de travail faisant obstacle à la circulation ont les mêmes effets que la flambée du foncier : ils refoulent habitants et logements en dehors de Paris. On est bien face à un conflit de logistique *urbaine, faisant intervenir* le territoire et les moyens mécaniques, plutôt que face à un conflit de forces. La solution ne peut donc être que sociale et urbaine. Elle passe par une remise en mouvement des forces ou des *formes*, c'est-à-dire un renforcement des transports et une harmonisation des politiques foncières sur la région urbaine.

Il n'y a pas d'opposition d'intérêt entre les travailleurs des transports et les usagers travailleurs. Pour le comprendre il serait temps d'abandonner une langue de bois qui prétend que le contrôle des forces suffit à conduire l'économie. Si preuve est aujourd'hui faite, par l'absurde, que les formes urbaines existent et que leur rôle dans la mobilisation des forces est essentiel, demain c'est l'ensemble des forces sociales et politiques citoyennes qui peuvent valoriser *une nouvelle* forme de Paris. Encore faudrait-il poser la question d'un nouveau palier administratif qui associerait compétence en matière de transport et de foncier sur l'ensemble de la région urbaine de Paris.

(*) Rédacteur en chef de la revue *Urbanisme*.

(**) *Géographe, auteur de Formes urbaines et pratiques sociales.*

EMPLOI

Pantoufles publiques, charentaises privées...

par BERNARD MARIS (*)

JETER la stabilité de l'emploi au visage de personnes qui gagnent quelque 5 000 francs par mois a quelque *chose d'un peu inconvenant. Et à* certains, qui ajoutent le mot de *« sabotage »*, on voudrait offrir un voyage en ce Balibarni décrit par Swift, où l'on utilise pour la conversation des objets portés comme fardeaux. Ainsi chacun y *connaît-il véritablement* le poids des mots.

M. Perigot a-t-il la stabilité de l'emploi ? Je parierais volontiers mon propre poste... Cela n'empêche : M. Employé du Tri possède aussi la stabilité de l'emploi, indubitablement. *Il est libre de coller à* son travail jusqu'à la retraite, laquelle correspond en général, miracle de la statistique, à l'âge moyen auquel il devra quitter cette bonne terre porteuse de métiers où l'on brasse des lettres.

∴

Maintenant : M. Cadre Supérieur du Privé a-t-il la stabilité de l'emploi ? Non. Il ne l'a pas. Pas tout à fait. Il a environ 2 % de *chances d'être licencié, de rester* un laps de temps au chômage, et de retrouver un emploi. En moyenne et de façon continue, il est incontestable que 2 % des cadres supérieurs hautement qualifiés sont au chômage, de sorte *que M. Cadre Supérieur a la stabi*lité de l'emploi à 98 %, contre 99,9 % à M. Employé du Tri.

Lorsqu'on considère la probabilité, pour les étudiants, de se retrouver au chômage, on découvre qu'elle ne varie pratiquement *pas depuis des décennies* (malgré la crise et *tutti quanti*), et qu'elle reste très faible. Il faut descendre au bas de l'échelle pour trouver une véritable *instabilité* d'emploi. Ce sont les gens non qualifiés, et particulièrement les femmes, qui ont un très fort taux de chômage, et partant une véritable et grande incertitude en matière d'emploi.

∴

M. Employé du Tri a donc l'immense avantage de rester la totalité de sa vie en poste, alors que M. Ouvrier du Bâtiment ou Mme Employée de *l'Hôtellerie* végéteront pendant un cinquième de leur vie au chômage. Et M. Boulanger ? M. Boulanger, qui jette ses pâtes à pain devant le perron de cet affreux parasite, ce rentier de situation qu'est M. EDF, sous *les applaudissements de* M. Pharmacien ? A-t-il la stabilité de l'emploi ? A 100 %. A moins de mélanger — ce qu'il ne fait plus, oh ! disons... depuis une cinquantaine d'années — du plâtre à sa farine ou de frapper son mitron. *Il est même assuré de* gagner raisonnablement son pain en le vendant, alors que d'autres *« perdent leur vie en la gagnant »*.

Habitués que nous sommes à entendre vilipender le secteur public, nous imaginons mal le nombre de parasites et de pantouflards qui somnolent dans le privé. La banque, cette future ou plutôt déjà sidérurgie, fut une merveilleuse institution agioteuse, généreuse et douillette : son osmose avec la haute administration montre *la similitude* d'institutions marquées des signes de la chaleur et des échanges pantoufles-charentaises.

Quelque chose tracasse néanmoins M. Boulanger : si quelqu'un *est assuré du poste*, il va ne rien faire. Alors que s'il existe une probabilité, même très petite, d'être « viré », « sacqué », il va travailler. Ainsi les chercheurs-universitaires : la moitié d'entre eux, accrochés à leur poste *comme arapèdes au rocher*, ne cherchent plus. Ce à quoi on répondra que l'autre moitié cherche encore, ce qui est proprement inexpliquable.

On répondra aussi par la loi de la productivité et du salaire, curieusement ignorée des bons apôtres de l'instabilité et du mouvement brownien : on ne peut *fixer et le salaire et la quantité de* travail à fournir. Si l'on fixe le salaire, M. Employé du Tri essaiera d'y adapter son travail. Il est d'ailleurs assez merveilleux qu'à ce salaire il fournisse autant de travail. Probable que ce monsieur, capable de paralyser un pays, vaut plus qu'on ne le dit.

Quant au chercheur, si on en vient à exiger de *lui tant de kilos* de recherche, il faudra bien lui payer en proportion les stocks de papier accumulés.

∴

La mobilité du travail, le gymkhana productif de ville en ville et d'entreprise en entreprise, passionne *les cadres qui grimpent* l'échelle du salaire, de la responsabilité et du consumérisme satisfait. Elle excite moins les bas de gamme. A dire vrai, on n'a encore jamais vu un employé du bâtiment reprocher la stabilité de l'emploi à *son collègue des PTT : il estime* qu'elle représente un équivalent de salaire, ou peut-être un surcroît de liberté — ce qui est un leurre, bien entendu : comme si l'administration ne savait pas fabriquer aussi sûrement des serfs *que le privé...*

L'instabilité, le *déracinement* n'ont jamais donné du bon travail. Les employeurs *le savent*, qui sont obsédés par la constitution d'un noyau de main-d'œuvre stable et qualifiée. Prêcher l'instabilité n'est pas faire du bon travail. Mais laisser croire que la permanence d'un poste est une sorte de cadeau, de récompense *divine*, témoigne d'une *irresponsabilité* plus grande encore. Plutôt *que les Voyages de Gulliver*, on offrira *l'Enracinement* aux contempteurs de la stabilité, où ils méditeront cette phrase : le travail physique est une mort quotidienne.

(*) Maître de conférences à l'université de Toulouse-I.

Au courrier du Monde

PLAN

M. Jean-Claude Gaudin et la médiocrité

Après l'article intitulé « La préparation du 10e Plan : plus de 51 milliards pour les contrats de plan Etat-régions », M. Jean-Claude Gaudin, président (UDF) de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur nous précise :

Vous écrivez que plusieurs ministres et fonctionnaires ont jugé « *médiocre* » la copie présentée par la région que je préside.

Si cette critique porte sur la forme du document, je tiens à vous préciser que les documents transmis à Paris l'ont été exclusivement par la préfecture de région et qu'aucune remarque n'a été faite à ce niveau sur ce point. Pour ma part, j'ai toujours indiqué que je me réservais de réexaminer la rédaction du document lorsque l'ensemble des questions de fond seraient tranchées.

C'est en effet sur ces questions de fond qu'a porté le travail commun des administrations de l'Etat et du conseil régional : nous voulons en effet mettre à profit le cadre de ces contrats pour définir une stratégie globale, ambitieuse et réaliste à la fois, de nature à faire gagner notre région, selon l'expression que j'ai utilisée devant le ministre Hubert Curien, le 7 septembre 1988 à Marseille, « *La bataille de l'emploi et de la modernité* ».

Sans décrire ici l'ensemble de ce projet, il suffira d'indiquer qu'il contient un programme précis portant sur 3,6 milliards de francs d'infrastructures de communication et 1,4 milliard de francs de crédits d'enseignement supérieur, de recherche et d'équipement *concentrés sur les six* pôles constituant la « route des Hautes Technologies » pour qu'on comprenne qu'il ne présente en rien le caractère de « *médiocrité* » qui lui est prêté.

OUBLI

Banlieues et gâchis

Dans les nombreux commentaires qui accompagnent la grève de la RATP, on peut s'étonner de ne jamais rencontrer cette simple remarque : la grève rend, bien entendu, encore plus pénible le transport des « banlieusards » vers les lieux de leur travail. Personne ne met en cause la spéculation immobilière, le prix inaccessible des logements à Paris, qui repoussent de plus en plus loin les personnes condamnées à voyager quotidiennement dans le bruit, la lassitude, les servitudes familiales, sans omettre le coût financier. Cette logique discrète et brutalement efficace est la vraie responsable d'un gigantesque gâchis humain et financier. « La gauche » au pouvoir pourrait-elle le dire ?

JEAN-PAUL BRUNEAU.
(Montlouis-sur-Loire, Indre-et-Loire.)

ESPRIT

Certifié conforme

Parce qu'une photocopie n'était pas certifiée conforme, de dangereux trafiquants de drogue sont remis en liberté. Au pays de *l'Esprit des lois* ne pourrait-on se souvenir que *« la lettre tue »* (2. Cor. III. 6) ?

ROBERT ELLRODT,
professeur à la Sorbonne nouvelle.

● **PRÉCISION.** — L'auteur du texte sur Wei Jingsheng publié dans *le Monde* du 25 novembre, M. J.-J. Gandini, est vice-président de la Ligue des droits de l'homme de l'Hérault et président des Amitiés franco-chinoises de ce département.

TÉMOIGNAGE

Un soldat oublié

par BERNARD DESTREMAU (*)

QUAND, *le 19 novembre* 1942, Joseph Racis quittait le quartier Margueritte d'Alger avec le 5e régiment de chasseurs d'Afrique pour la Tunisie, il allait se battre dans un pays qui n'était pas le sien. Pour le libérer.

*Lorsque, le 15 août 1944, débar*quant du LST James Parker, Joseph Racis posait le pied sur la plage de la Nartelle, il foulait le sol d'un pays qu'il ne connaissait pas. Pour le libérer.

Un mercenaire ? Non, le contraire d'un mercenaire. Jo avait une situation aisée. Ses parents exerçaient à Alger un commerce actif. Mais la mobilisation l'avait envoyé sous des étendards pour lesquels il incombait de se couvrir de gloire. Quant à lui, sa gloire de soldat de la *Libération sera dorée* de la vertu du désintéressement et de l'auréole de l'oubli.

Avec sa peau basanée et ses cheveux ondulés, Jo avait jolie tournure. Malheureusement, une affection sans remède l'avait marqué dès sa *naissance. Il était* bègue. Peut-être cette singularité était-elle pour beaucoup dans le caractère assombri qui était le sien.

La nature lui avait donné, comme une compensation, si faible fût-elle, une vision d'une acuité extraordinaire. Le tireur du char *Lorraine* avait un œil de lynx.

Pour le combat, il fourbissait ses armes, canon et mitrailleuse jumelée avec un soin exceptionnel. Où est Jo ?, demandai-je à mes camarades. Dans la tourelle en train de vérifier son canon, de compter ses munitions, de manipuler ses appareils de visée.

La difficulté qu'il avait pour *s'exprimer réapparaissait parfois* dans des moments critiques. Un jour que des giclées de terre provenant de l'explosion d'un obus avaient aveuglé son épiscope, il voulut me demander de l'essuyer. Rien ne sortait de sa gorge bloquée. Je ne com*prenais pas* l'inquiétude que reflétait son regard. Alors, il me tendit un gant. Puis fit savoir, en chantant, ce qu'il désirait. En chantant, il ne bégayait pas.

Ce handicap le paralysa dans des circonstances plus solennelles mais moins périlleuses. Avant de lui remettre la médaille militaire, le général qui officiait lui demanda son nom afin de le prononcer distinctement. Le récipiendaire, figé d'émotion, ne put l'articuler. Ce fut son voisin qui répondit à sa place.

Jo a sauvé la vie de son équipage. Il a fait son devoir de Français dans les djebels tunisiens, puis, avec la 1re division blindée, dans les faubourgs de Toulon, de la Méditerranée au Rhin et au Danube. Et pourtant, il a été acculé au désespoir. Peut-être par notre faute à tous.

Jo est rentré à Alger, démobilisé et décoré. Puis notre ancien tireur a été introuvable pendant quarante ans. Il ne répondait à aucun appel. Je suis allé le voir à Ajaccio. Soigné de sa personne, correct et fier, refusant presque tout. De nouveau, un grand silence se fit.

La semaine passée, le fils de notre pilote de char alla se renseigner dans le quartier où nous pensions que notre ami, tout seul, sans parents, sans épouse, sans enfants, vivait paisiblement. Il avait eu des ennuis d'argent, ont dit les voisins. Il avait été malade. Il était menacé d'expulsion.

L'ancien soldat vainqueur de 1945 avait eu sa première défaillance. Il s'était passé un nœud coulant autour du cou. Cela n'a pas fait de bruit. Il ne voulait déranger personne, surtout pas ses amis.

Les héros se cachent pour mourir.

(*) Ancien ministre.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

ABONNEMENTS
PAR MINITEL
36-15 — Tapez LEMONDE
code d'accès ABO

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.

Etranger

La visite à New-York de M. Mikhaïl Gorbatchev

Le chef du Kremlin consacre, par son intervention la volonté soviétique de renforcer le rôle de l'ONU

NEW-YORK
de notre correspondant

Le discours que M. Mikhaïl Gorbatchev devait prononcer devant l'Assemblée générale des Nations unies, mercredi 7 décembre, était attendu avec la plus grande impatience. Il devait s'agir du premier discours de l'inventeur de la « perestroïka » devant le monde, celui – peut-être – qu'il n'avait pu prononcer l'an dernier en raison de contingences politiques intérieures. Au-delà du fait que M. Gorbatchev devait offrir *« un cadeau de Noël à l'humanité »*, les Nations unies se trouvent aujourd'hui singulièrement confortées par le choix de M. Gorbatchev dans leur difficile position de « Parlement des peuples ».

« Les temps ont changé et le monde avec eux ; nous connaissons maintenant les erreurs que nous avons commises et nous apercevons les solutions qui s'imposent à tous, ensemble ». M. Arbatov, directeur de l'Institut soviétique des études nord-américaines, s'exprime sans détour lorsqu'il affirme, au cours d'une conférence de presse aux Nations unies, que *« la certitude des anciens dirigeants soviétiques sur la pérennité de l'antagonisme Est-Ouest était une erreur »*, et que *« le monde est un, comme sont uniques les préoccupations de l'humanité tout entière »*. *« Le changement de l'attitude soviétique à l'égard de l'ONU*, poursuit-il, *est dû à ce constat : aucune autre institution au monde ne saurait mieux servir et hâter la disparition des blocs, de la guerre froide et des menaces sur la sécurité, la liberté et le bien-être général »*.

Certes, depuis des décennies, la propagande soviétique donnait à l'ONU un rôle primordial, tentant ainsi de séduire un tiers-monde très attaché à un forum où sa force numérique lui donne un avantage considérable. Cependant, cet intérêt n'était resté, la plupart du temps, que verbal. Moscou ne payait régulièrement ni ses contributions budgétaires, ni sa part dans le financement des opérations de maintien de la paix. Usant indistinctement du droit de veto au Conseil de sécurité chaque fois que ses intérêts ou ses principes idéologiques étaient tant soit peu menacés, le Kremlin ne faisait rien pour donner à l'ONU le rôle dynamique que les éditoriaux de la *Pravda* glorifiaient pourtant avec ardeur.

Ce double jeu faisait sans doute partie des méthodes généralement utilisées dans ce que les Soviétiques appellent aujourd'hui la période de stagnation. Lorsque M. Arbatov, dans un document distribué il y a quelques jours aux Nations unies, affirme que *« les traditions de secret, pour ne pas dire de silence, fossilisées par des années d'inertie, étaient particulièrement sensibles dans le domaine de la politique étrangère »*, il enfonce une porte ouverte, mais il ouvre également la voie au changement que le ministre des affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, avait annoncé dans son dernier discours annuel devant l'Assemblée générale. Brandissant la devise *« Sécurité, confiance et coopération dans le respect des lois »*, le ministre soviétique avait surpris l'Assemblée par la conviction avec laquelle il a non seulement rendu hommage aux Nations unies, mais surtout ouvert la porte à un élargissement du cahier des charges d'une organisation qu'il souhaite désormais transformer en un véritable centre des relations entre les nations.

Pour appuyer ses dires, Moscou a décidé de régler ses arriérés, dont certains remontaient à 1946. Actuellement, l'Union soviétique demeure redevable de 159 millions de dollars, alors que les Etats-Unis doivent à l'organisation plus de 500 millions de dollars. Prenant avantage du mépris dans lequel M. Reagan tient l'ONU depuis huit ans, Moscou s'est présenté comme la force principale du renouveau onusien et la source d'inspiration de la diplomatie multilatérale. Montrant un visage de moins en moins idéologique, l'Union soviétique semble être parvenue à *créer l'impression de mener le jeu*, de pratiquer la politique de bonne volonté, alors que Washington apparaît toujours, malgré un repentir *tardif exprimé en septembre dernier*, lointain et méfiant.

Retour au consensus ?

Bien entendu, ces soudaines déclarations d'amour suscitent des interrogations. Lorsque M. Chevardnadze affirme que, *« dans le souci de rendre les décisions de l'ONU plus productives »*, il serait temps d'*« adopter un nombre croissant de résolutions par consensus »*, il se rapproche des thèses américaines avec une franchise non seulement étonnante, mais également *menaçante pour l'esprit actuel du* travail onusien, où le vote majoritaire est sacré. La suppression de la notion majoritaire diminuerait le poids *numérique* du *tiers-monde* et donnerait, *de facto*, un droit de veto à chaque Etat. Ne s'agit-il pas là d'un baiser de Judas ?, se demandent certains diplomates du tiers-monde.

Quelles que soient les intentions véritables des deux superpuissances, il est clair – comme cela fut le cas dès 1946 – que la force des Nations unies réside là où est aussi leur faiblesse, à savoir dans l'entente entre les cinq membres permanents du Conseil de sécurité. L'enthousiasme soviétique devrait entraîner un changement d'attitude, si léger soit-il, chez les quatre autres puissances et, par là même, une plus grande efficacité du travail onusien.

CHARLES LESCAUT.

La fièvre gagne Wall Street

La rumeur selon laquelle Mikhaïl Gorbatchev s'apprêtait à annoncer une réduction sensible des effectifs militaires soviétiques a provoqué une vive hausse sur les marchés financiers américains, puis internationaux, dans la mesure où cette initiative permettrait de diminuer ultérieurement les dépenses militaires des Etats-Unis et de contribuer à la contraction de leur déficit budgétaire. En conséquence, le dollar s'est sensiblement raffermi, passant de 1,7250 deutschemark à près de 1,75 deutschemark, de 121,50 yens à 121,75 yens et de 5,89 francs à 5,97 F.

A New-York, les cours des bons du Trésor, très recherchés, ont sensiblement progressé, le rendement de l'emprunt à trente ans chutant de 9,14 % à 8,90 %, tandis qu'à Wall Street, l'indice Dow Jones gagnait 25 points à 2,149. Sans doute, cette bouffée de hausse rencontre-t-elle le scepticisme de nombreux experts, qui craignent à la fois une surchauffe de l'économie américaine, une reprise de l'inflation et une élévation des taux d'intérêt, mais elle donne la mesure des espoirs que pourrait soulever une initiative soviétique dans le domaine de la réduction des forces armées.

Quand les Soviétiques découvrent « l'avion de presse »

Le voyage de M. Gorbatchev est l'occasion d'une autre première : un avion de presse affrété par les autorités soviétiques a été, pour la première fois, mis à la disposition des correspondants étrangers accrédités à Moscou pour les acheminer jusqu'à New-York. Moyennant la coquette somme de 5 000 dollars (près de 30 000 F), soixante-dix d'entre eux ont profité de l'occasion, dont notre confrère du *Financial Times*. Selon lui, le service était très amélioré par rapport à l'ordinaire de l'Aeroflot, mais les heureux bénéficiaires n'ont pas eu droit aux mêmes facilités que la presse soviétique : cette dernière, transportée à part, avait fait le vol sans escale, tout comme M. Gorbatchev, alors que la presse « bourgeoise » dut faire escale à Terre-Neuve et rater de ce fait les premières conférences de presse.

Mystère et suspense...

NEW-YORK
de notre envoyé spécial

La mise en scène – soviétique – est parfaite, et les Américains sont bon public. Avant même d'avoir prononcé son discours *à l'ONU*, avant même d'avoir rencontré MM. Reagan et Bush, M. Gorbatchev avait brillamment accompli la première phase de son opération de relations publiques : arriver majestueusement à New-York, auréolé de mystère, et tenir en haleine l'opinion mondiale par un mélange de silence et de « fuites » appropriées.

La scène de l'arrivée était pourtant aussi banale, aussi terne que possible : un avion de l'Aeroflot qui roule sur un bout de piste de l'aéroport Kennedy et puis s'arrête ; une hôtesse qui pointe son bonnet rouge avant un homme, en chapeau gris, pardessus gris, qui descend la passerelle, serre des mains, prononce à sa manière un peu filandreuse un petit discours sans relief particulier. A quelques mètres, Mme Raïssa Gorbatchev, manteau d'astrakan, mine volontaire et sûre d'elle-même.

Toutes les grandes chaînes de télévision, d'habitude très réticentes à sacrifier leurs émissions de l'après-midi, ont diffusé en direct ces images historiques. Le dernier secrétaire général du PC soviétique à avoir mis les pieds à New-York, avant de battre de la chaussure sur son pupitre des Nations unies, *s'appelait Nikita Khrouchtchev.*

Vingt-huit années ont passé, et M. Gorbatchev fait sans doute moins peur, mais inspire un respect suffisant pour qu'on boive ses paroles. On relève qu'il a parlé à l'aéroport de *« dynamiser »* les relations soviéto-américaines et noté que sa rencontre avec MM. Reagan et Bush ne comporte aucun ordre du jour. Façon, peut-être, de rappeler discrètement que tout est possible, et de raviver un peu le suspense.

Dans l'attente du « cadeau de Noël »

Ce suspense avait été soigneusement créé les jours précédents par des porte-parole soviétiques qui laissaient prévoir une surprise, un « cadeau de Noël ». Mardi, ils étaient soudain devenus totalement muets, tandis qu'une radio hollandaise prenait le relais – son correspondant à Moscou ayant appris *« de source informée soviétique »* que M. Gorbatchev annoncerait, à New-York, une réduction de 30 % des forces *armées soviétiques.*

De son côté, la chaîne CBS (s'appuyant sur trois sources différentes, mais non précisées) affirmait que M. Gorbatchev aurait des offres à faire concernant Cuba et l'Amérique centrale. D'autres penchaient plus modestement pour des propositions concernant l'environnement, voire un appel au déve*loppement du commerce avec* l'URSS.

Indulgence avec l'« importun »

Bref, sans rien faire d'autre que de paraître, M. Gorbatchev a déjà captivé l'attention de tout le monde. Les Soviétiques font l'événement, le préparent à leur guise, tandis que l'administration américaine ne peut que subir et attendre.

L'ancien secrétaire, d'Etat Henry Kissinger – qui se multiplie sur les ondes, – laisse percer une certaine irritation. Selon lui, les Soviétiques, s'ils veulent vraiment agir de manière constructive pour améliorer les relations internationales, feraient bien de ne pas abuser des effets de surprise, et, surtout, de ne pas mettre délibérément en difficulté les Etats-Unis, paralysés par le processus de transition entre les deux présidents. Mais les responsables américains « actifs » s'abstiennent, eux, de manifester le moindre agacement. Tout au plus, M. Bush répète-t-il à qui veut l'entendre qu'à ce stade, il ne négociera rien de précis avec M. Gorbatchev.

Les Newyorkais eux-mêmes semblent témoigner une certaine *indulgence à l'égard de* l'« importun » qui vient paralyser la ville en pleins préparatifs de Noël, avec son invraisemblable caravane de quarante-cinq limousines... « Alerte rouge », titre en caractères énormes un tabloïd. D'autres se souviennent que le 7 décembre est l'anniversaire d'une terrible catastrophe : Pearl-Harbor (l'attaque japonaise de 1941). Et on a même inventé un néologisme *ad hoc : gorbylock* – quelque chose comme « gorbouchon ». Il y a des gens qui râlent, chauffeurs de taxis paralysés, passants bloqués par des barrières, mais d'autres qui se disent *prêts à se sacrifier « pour la paix »* ; une dame à lunettes est même tout heureuse d'assister à un événement historique si *considérable... Et le responsa*ble adjoint de la circulation risque même un pronostic : *« J'ai le sentiment que New-York n'en mourra pas. »*

JAN KRAUZE.

Le cinquième sommet en trois ans

La rencontre soviéto-américaine de New-York est le cinquième sommet que tient avec son homologue soviétique le président Reagan, qui aura en ainsi plus de rencontres de ce type que n'importe lequel de ses prédécesseurs. Toutefois, ces cinq rencontres ont toutes eu lieu au cours du second mandat de l'actuel président américain, en un plus plus de trois ans depuis 1985. En voici la liste :

- **19-21 novembre 1985** : première rencontre à Genève, aucun accord n'est conclu.
- **10-13 octobre 1986** : sommet de Reykjavik. Une « percée » est réalisée sur le désarmement nucléaire, mais on frôle l'échec en raison de l'initiative de défense stratégique américaine.
- **8-10 décembre 1987** : visite de M. Gorbatchev à Washington. Signature du traité liquidant les missiles nucléaires de portée intermédiaire et moyenne.
- **Mai 1988** : première visite de M. Reagan à Moscou.
- **Décembre 1988** : dernière rencontre Reagan-Gorbatchev à New-York.

Brejnev avait eu pour sa part le même nombre de rencontres bilatérales avec les présidents américains, *mais en dix-huit ans de règne* (en 1972, 1973 et 1974 avec M. Nixon, en décembre 1974 avec M. Gerald Ford et en 1979 avec M. Carter). Khrouchtchev en avait eu deux en onze ans : une avec Eisenhower en 1959 et une avec Kennedy à Vienne en 1961. Enfin, Staline avait rencontré deux fois Roosevelt (en 1943 à Téhéran et en février 1945 à Yalta) et une fois Truman à Potsdam en 1945. Il faudrait ajouter à la liste les autres sommets multilatéraux tenus par Khrouchtchev à Genève en 1955 et à Paris en 1960 (cette dernière rencontre avait en fait avorté d'emblée en raison de l'incident de l'avion américain U-2 abattu au-dessus du territoire soviétique), ainsi que le sommet qui avait clôturé la conférence d'Helsinki en 1975, en présence de Brejnev et de Gerald Ford.

A Vienne

Déblocage de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe

La rencontre de New-York coïncide avec un « déblocage » de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE). Celle-ci devrait prendre fin avant le 20 janvier avec le règlement des deux dernières principales questions en suspens, estimait-on, mardi 6 décembre, de sources diplomatiques occidentales concordantes à Vienne.

Le différend franco-américain sur les modalités des futures négociations sur le désarmement conventionnel en Europe a été réglé vendredi dernier à Vienne par les délégations des deux pays concernés, a-t-on appris mardi de source sûre. Cette formule de compromis doit être entérinée dans les capitales des pays de l'OTAN et, mercredi, par le groupe à haut niveau de l'alliance atlantique à Bruxelles et, jeudi, par les ministres des affaires étrangères de l'alliance réunis à Bruxelles au sein du Conseil atlantique.

M. Dumas, qui devait initialement accompagner M. Mitterrand à Prague dès jeudi matin, a décidé de se rendre à Bruxelles pour régler définitivement le litige au cours d'une rencontre avec M. Shultz. Il gagnera Prague dans l'après-midi.

D'autre part, l'assouplissement de la position de l'URSS sur l'organisation d'une conférence des droits de l'homme, en 1991, à Moscou, a levé le dernier obstacle à la conclusion de la CSCE. Moscou n'a pas entièrement renoncé à ce projet, mais n'en fait plus une condition *sine qua non*.

Selon un projet de calendrier élaboré à Vienne, la conférence finale des ministres des affaires étrangères des trente-cinq pays de la CSCE pourrait se tenir après la conférence sur l'interdiction des armes chimiques, du 7 au 11 janvier, à Paris, voire avant. Le secrétaire d'Etat américain George Shultz aurait en tout cas exprimé le souhait d'être présent à Vienne pour conclure la CSCE avant l'investiture du président-élu George Bush, le 20 janvier. Il laisserait le soin à son successeur désigné, M. James Baker, d'inaugurer quelques semaines plus tard à Vienne la négociation sur le désarmement conventionnel en Europe.

M. Thomas Pickering prochain ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU

Désigné par M. Bush pour représenter les Etats-Unis à l'ONU, M. Thomas Reeve Pickering, cinquante-sept ans, est l'un des plus brillants diplomates de carrière américains.

Il est actuellement ambassadeur des Etats-Unis en Israël. A ce poste, il a dû, à plusieurs reprises, exprimer le mécontentement de son gouvernement devant la dureté de la répression du soulèvement palestinien en Cisjordanie et dans le territoire de Gaza.

Contrairement à ses prédécesseurs aux Nation unies, M. Pickering ne sera pas membre du cabinet dans l'administration Bush. – *(AFP.)*

M. Jean Audibert ambassadeur à Alger

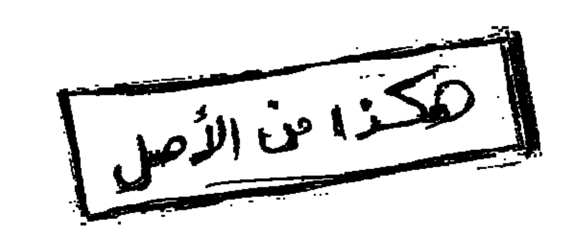
M. Jean Audibert, conseiller à l'Elysée pour les affaires africaines et malgaches, va être nommé ambassadeur à Alger en remplacement de M. Bernard Bochet. Le ministère algérien des affaires étrangères a fait savoir, mardi 6 décembre, que le gouvernement algérien avait donné son agrément à cette nomination.

[Né le 28 décembre 1927, M. Jean Audibert est breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer. Après avoir été en poste au Burkina-Faso (ex-Haute-Volta), au Mali et au Sénégal, il devint conseiller au commissariat général au Plan, en 1962. Il occupa ensuite différentes fonctions au ministère de la coopération, puis fut nommé président du conseil d'administration de l'Agence de sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar. Nommé directeur du cabinet de M. Jean-Pierre Cot, ministre de la coopération, en mai 1981, il est ambassadeur à Vienne en mai 1983. En mars 1986, M. Jean Audibert avait été nommé ambassadeur à Bruxelles, huit mois plus tard, il était nommé conseiller à la présidente de la République.]

● **Le conflit en Afghanistan.** – De passage au Caire où il s'est entretenu avec le ministre égyptien des affaires étrangères, M. Iouli Vorontsov a déclaré, le mardi 6 décembre, que la paix était à portée de main en Afghanistan. *« C'est l'occasion de ramener la paix en Afghanistan afin de mettre en place un gouvernement qui reflète la volonté du peuple afghan, qui désire vivre dans une nation musulmane »*, a dit le premier vice-ministre soviétique des affaires étrangères après avoir rencontré, à Taef (Arabie saoudite), une délégation de la résistance. – *(AFP, Reuter.)*

● **NATIONS UNIES : mandats reconduits à la tête du HCR et de la CNUCED.** – Le haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR), M. Jean-Pierre Hocké (Suisse), a été réélu, le mardi 29 novembre, pour un second mandat de trois ans à la tête de cette organisation par l'Assemblée générale de l'ONU. La durée normale pour cette haute fonction est de cinq ans.

L'Assemblée générale a également réélu M. Kenneth Dadzié (Ghana) pour un nouveau mandat de trois ans à la tête de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED). – *(AFP, Reuter.)*


هكذا من الأصل

RLIE

L'AME

Diplomatie

M. François Mitterrand à l'épreuve de Prague

(Suite de la première page.)

En fait, seuls deux d'entre eux, la Hongrie et la Pologne, cherchent réellement à en profiter pour promouvoir des efforts de « démocratisation ».

Il aurait pu paraître logique d'encourager d'abord ces pays-là en leur rendant visite. Il est vrai que M. Mitterrand est déjà allé à Budapest pendant son premier septennat et vient de recevoir à Paris le numéro un hongrois M. Karoly Grosz, encore que sans égards particuliers : déléguer par exemple le secrétaire d'État à la mer pour l'accueillir à Orly relevait, au mieux, d'une bien mauvaise connaissance de la géographie... Quant à la Pologne, la venue de Lech Walesa à Paris le 10 décembre permettra à M. Mitterrand de se rendre l'an prochain la tête haute à Varsovie.

Ce sera donc, pour le coup d'envoi de l' « Ostpolitik » élyséenne, la Tchécoslovaquie, où M. Roland Dumas s'est rendu en septembre dernier, pour la seconde fois en trois ans. M. Mitterrand y sera accompagné du ministre des affaires étrangères, bien sûr, mais aussi de son secrétaire d'Etat chargé des relations culturelles internationales, M. Thierry de Beaucé et du ministre de l'industrie, M. Roger Fauroux. Disposant d'excédents commerciaux, la Tchécoslovaquie est un partenaire économique attractif, mais que la France a laissé passer au sixième rang (sur sept) de ses partenaires du COMECON. La RFA, par exemple, exporte six à sept fois plus vers la Tchécoslovaquie que la France, également distancée par la Suisse, l'Autriche et l'Italie.

Les droits de l'homme

Depuis plus d'un an, les contacts se sont pourtant intensifiés dans les deux sens. Mais les industriels français restent prudents, et les partenaires tchécoslovaques spontanément tournés vers la RFA. Citroën est notamment en concurrence avec Volkswagen, et les Japonais sur une grosse affaire de près de 2 milliards de francs portant sur l'achat d'un moteur par Skoda.

La visite de M. Mitterrand permettra peut-être de donner une impulsion aux contacts en cours de négociation, mais le passage, fin novembre à Paris du ministre tchécoslovaque du commerce extérieur, M. Jean Sterba, n'a pas laissé grand espoir à ce sujet : le nouveau gouvernement de M. Ladislav Adamec, formé à la mi-octobre, semble avoir décidé de donner la priorité à la satisfaction de la population en biens de consommation, sur lesquels des pénuries commencent à se faire sentir.

Car c'est en assurant aux Tchécoslovaques un niveau de vie relativement satisfaisant que M. Gustav Husak puis, depuis un an, M. Milos Jakes ont pu faire passer un peu mieux les frustrations consécutives à l'anéantissement, il y a vingt ans, du « printemps de Prague », et à la « normalisation, à laquelle ils ont tous deux participé. Et c'est avec ces deux dirigeants — M. Husak est à présent chef de l'Etat, M. Jakes chef du Parti (PCT) — que M. Mitterrand va s'entretenir.

C'est là que l'attendent tous ceux qui, depuis vingt ans, en Tchécoslovaquie, vivent dans des conditions difficiles pour avoir refusé de se compromettre : ils furent quand même un demi-million à être exclus du parti... On ne se souvient que trop à Prague des déclarations de M. Roland Dumas qui, à l'issue de sa visite en septembre dernier, avait relevé *« certains progrès et une évolution en matière de droits de l'homme en Tchécoslovaquie »*. Un mois plus tard, les deux principaux interlocuteurs de M. Dumas, son homologue M. Bohuslav Chnoupek et le premier ministre M. Lubomir Strougal, qui tenaient à l'époque un langage timidement réformateur, étaient limogés. Puis, le 28 octobre, les forces de l'ordre mettaient en œuvre tout l'arsenal de la répression jusqu'aux engins blindés — pour empêcher quelques milliers de jeunes de crier *« Liberté »* dans les rues de Prague.

Le même jour, l'activiste catholique Augustin Navratil, auteur de la pétition qui recueillit au début de l'année un demi-million de signatures avec le soutien du cardinal Tomasek, était placé dans un établissement psychiatrique. Puis le 11 novembre, la police interrompait un séminaire indépendant en arrêtant devant une vingtaine de personnalités occidentales, Vaclav Havel, qui venait à peine de le déclarer ouvert. Une quarantaine d'autres opposants avaient été appréhendés à leur domicile les jours précédents.

Plusieurs gouvernements occidentaux, les Etats-Unis, le Canada, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas, jusqu'au président autrichien Kurt Waldheim, ont protesté, pas la France, pourtant représentée à ce séminaire. Huit membres de divers groupes d'opposition arrêtés en octobre sont toujours en détention et poursuivis pour subversion. Enfin, le 26 novembre, les autorités ont à nouveau empêché un rassemblement place Wenceslas, à Prague.

Même si le leader du « printemps de Prague », M. Alexandre Dubcek, a pu se rendre le mois dernier en Italie — où il a su d'ailleurs se montrer discret, — même si son ministre des affaires étrangères de l'époque, M. Jiri Hajek, vient d'être autorisé, pour la première fois depuis 1969, à sortir de son pays pour aller en Autriche, les limites de la liberté d'expression restent très étroites. Au point que même le dirigeant soviétique, M. Alexandre Iakovlev, venu passer quatre jours à Prague à la mi-novembre, a jugé utile de rappeler aux camarades du PCT la nécessité de *« faire état des différents points de vue, qu'on les aime ou pas »*.

Mais, en dépit de la renaissance de la « société civile », de la détermination d'une jeunesse épargnée par le traumatisme de 1968, du renforcement de la pratique religieuse, de la multiplication des groupes d'opposition, le pouvoir tchécoslovaque, M. Milos Jakes en tête, continue d'affirmer que l'opposition, directement *« financée par l'Occident »*, exerce une influence *« négligeable »*.

M. Mitterrand va donc sans doute tenter de manifester son attachement aux valeurs démocratiques. Un petit déjeuner est ainsi prévu vendredi matin avec divers représentants de l'opposition, parmi lesquels des gens de la charte 77. On prévoit aussi que, visitant l'université de Bratislava, il s'entretienne avec des étudiants, une manière peut-être de montrer les espoirs placés dans cette jeunesse qui relève la tête.

Premier chef d'Etat français à se rendre en Tchécoslovaquie en soixante-dix ans d'histoire de cette République, comme le soulignait récemment *Rude Pravo*, M. Mitterrand pourrait également saisir l'occasion pour saluer la mémoire du fondateur de cet Etat, le président Tomas Garrigue Masaryk, démocrate et ami de la France, qui permit à la Tchécoslovaquie de rester le seul pays véritablement démocratique de cette région d'Europe, au moment où le fascisme avançait à grands pas. Masaryk a été très partiellement et très partialement remis à l'honneur cette année dans l'histoire officielle (1).

Enfin, le président de la République a laissé entendre la semaine dernière sur France-Inter qu'il ne lui déplairait pas de rencontrer M. Dubcek, qui vit d'ailleurs à Bratislava. Mais, outre que les hôtes de M. Mitterrand ne manifestent peut-être pas grand enthousiasme à cette idée, l'ancien secrétaire général du PCT ne constitue plus aujourd'hui le symbole du renouveau tchécoslovaque et du combat pour les droits de l'homme.

« Je crois fermement que, en tant que plus haut représentant d'un pays qui symbolise la véritable liberté d'esprit, vous ne garderez pas le silence sur ce qui se passe » en Tchécoslovaquie, écrivait (*le Monde* du 2 décembre) à M. Mitterrand M. Vaclav Havel, l'une des principales figures de l'opposition tchèque.

SYLVIE KAUFFMANN.

(1) Pour la première fois cette année, l'anniversaire de la Fondation par Mazaryk, le 28 octobre 1918, de la République tchécoslovaque a été officiellement célébré à Prague. Cette date avait été rayée du calendrier des fêtes officielles en 1951, trois ans après la prise du pouvoir par les communistes.

A TRAVERS LE MONDE

Algérie

Le préfet d'Oran limogé

Alger. — Le wali (préfet) d'Oran — la deuxième ville d'Algérie — M. Baghdadi Laalaouna, a été limogé, trois semaines après la révélation par la presse d'un scandale dans lequel il était impliqué, a-t-on appris mardi 6 décembre. Le départ de M. Laalaouna a été annoncé à l'issue du conseil des ministres, durant lequel le ministre de l'intérieur et de l'environnement, M. Abou Bakr Belkaïd, a présenté un rapport sur la situation sociale, marquée actuellement par une vague de contestation populaire contre les responsables locaux. Selon des travailleurs de la wilaya d'Oran, qui avaient déclenché une grève en novembre, M. Laalaouna aurait fait travailler une quarantaine d'employés du service public dans sa résidence personnelle. D'autres accusations avaient été lancées contre M. Laalaouna, concernant notamment la distribution irrégulière de logements. La crise du logement est le principal problème social en Algérie. D'autre part, trois mille cinq cents éboueurs sont en grève depuis lundi, à Alger. — *(AFP.)*

Iran

Réouverture de l'ambassade de Grande-Bretagne

L'ambassade de Grande-Bretagne a été rouverte, dimanche 4 décembre, à Téhéran, après huit ans de fermeture, à la suite d'un accord de normalisation des relations diplomatiques signé le mois dernier à Vienne entre les deux pays.

Amériques

ARGENTINE : la rébellion ayant été difficilement maîtrisée

L'opposition craint que l'armée n'exerce une tutelle sur le pouvoir civil

BUENOS-AIRES
de notre correspondante

La rébellion militaire a pris fin, et son chef, le colonel Ali Mohamed Seineldin, est aux arrêts depuis mardi 6 décembre dans une caserne de la capitale. Mais dans la presse et dans l'opposition, on continue de se demander quelles concessions le président a pu faire aux rebelles.

M. Alfonsin a réaffirmé mardi qu'il n'avait rien négocié. Il a eu des mots très durs pour les mutins, qu'il a qualifiés de *« mégalomanes »*, se prenant pour *« la garde prétorienne de la nation »*. Il s'est aussi félicité que l'armée ait évité un affrontement interne : *« Un dialogue de deux heures vaut mieux qu'une bataille de cinq minutes qui aurait pu faire des centaines de morts »*, a-t-il dit.

Certaines préoccupations des rebelles concernant le budget de l'armée et des salaires des officiers lui semblent explicables. En revanche, il a évité de se prononcer sur leur principale revendication : la réhabilitation du rôle de l'armée dans la lutte contre la *« subversion »* au temps de la dictature militaire. Ce problème appartient à la justice, a-t-il précisé.

L'opposition péroniste profite de l'occasion pour marquer des points, à six mois de l'élection présidentielle. Son candidat, M. Carlos Saul Menem, donné actuellement gagnant dans tous les sondages, a accusé le président d'avoir *« menti à la population »*, en annonçant dimanche que la crise était finie. Selon lui, le gouvernement radical de M. Alfonsin manque d'une vraie politique militaire, et *« certains de ses éléments contribuent à entretenir un climat de confrontation avec les forces armées. »* Voilà pourquoi, conclut-il, le pays ne connaît *« ni la paix ni la tranquillité »*.

La gauche s'en prend également au chef de l'Etat. *« Une forte odeur de pourri a envahi le pays »*, a déclaré le président du MAS (Mouvement vers le socialisme), M. Luis Zamora. Celui-ci pense que les exigences des rebelles ont été satisfaites au moins en partie, et qu'on va vite s'en apercevoir. Sans doute n'y a-t-il pas eu de coup d'Etat, ajoute M. Zamora, *« mais la rébellion a renforcé et unifié les forces armées, qui vont désormais exercer une tutelle sur ce gouvernement et celui qui va le suivre »*.

Les mutins, pour leur part, ont fait des « concessions ». Non seulement ils ne parlent plus d'amnistie pour les cinq membres de la junte condamnés en 1985, mais ils déclarent vouloir les voir purger leur peine jusqu'au bout. Même chose pour les officiers généraux condamnés en raison de leur incompétence pendant la guerre des Malouines de 1982. En revanche, ils continuent de s'opposer à tout procès contre les militaires de grade inférieur. Des *« maladresses »* ont pu être commises, disent-ils, mais il faut arrêter un processus qui nuit au prestige de l'armée.

Il semble qu'il y ait eu des désaccords à la tête de l'État sur la façon de traiter la rébellion. Selon certaines sources, quand M. Alfonsin était aux Etats-Unis, au début de la crise, le vice-président, M. Victor Martinez, qui assurait l'intérim, aurait accédé à une demande des mutins en acceptant de remplacer le général Dante Caridi, chef d'état-major de l'armée de terre, considéré comme un *« tiède »*, par un militaire de *« combat »*, comme le général Isidro Caceres. Mais M. Alfonsin n'aurait pas accepté un tel compromis.

En affirmant, dès son retour en Argentine, qu'il n'avait pas l'intention de céder, il aurait désavoué son vice-président. Il s'agit là d'une version des événements que le chef de l'Etat a toujours démentie. Il a même félicité M. Martinez pour la façon dont il a affronté la crise pendant son absence. Mais — chose curieuse — alors que les deux hommes se voient tous les mardis, il n'en a pas été de même cette semaine. La réunion du 6 décembre a été annulée, et M. Martinez a même cru bon de quitter Buenos-Aires pour se rendre dans sa ville natale de Cordoba.

CATHERINE DÉRIVERY.

ÉTATS-UNIS : trois nouvelles nominations

M. Bush a complété son équipe économique avec le souci prioritaire de réduire les déficits

M. George Bush a complété mardi 6 décembre par trois nominations l'équipe économique de sa future administration en lui fixant comme principale tâche de s'attaquer aux déficits budgétaire et commercial.

Après avoir choisi comme futur directeur du budget M. Richard Darman (1) et annoncé son intention de maintenir au Trésor M. Nicholas Brady, le président élu a nommé Mme Carla Hills représentant spécial pour le commerce international, en remplacement de M. Clayton Yeutter, M. Robert Mosbacher, secrétaire au commerce, et M. Michael Boskin, chef des conseillers économiques de la Maison Blanche.

En désignant M. Boskin, M. Bush a apporté un nouvel élan à sa proposition de *« gel souple »* des dépenses budgétaires. Le professeur de l'université de Stanford (Californie) est en effet l'un des « pères » de cette notion : *« Je suis totalement convaincu que le déficit budgétaire peut être contrôlé sans augmentation des impôts »*, a redit mardi devant la presse M. Boskin, connu pour son conservatisme éclairé et un empirisme qui le distinguera d'un certain nombre de conseillers de M. Reagan, nettement plus théoriciens voir idéologues.

Les milieux économiques savent que M. Boskin est favorable *« à une réduction graduelle »* du déficit budgétaire, qui tourne actuellement autour des 150 milliards de dollars après avoir culminé à 221 milliards en 1986.

M. Robert Mosbacher, futur secrétaire au commerce, est un ami *« depuis plus de trente ans »*, a déclaré M. Bush. Agé de soixante et un ans, M. Mosbacher est un Texan, industriel du pétrole comme l'avait été M. Bush au début de sa carrière. M. Mosbacher a affirmé que le développement des exportations de produits américains sera *« l'un de ses principaux défis »* et que cette tâche *« est réalisable »* avec les niveaux actuels du dollar. C'est un position importante quand on sait que depuis septembre 1985, les États-Unis ont laissé glisser le dollar — avec l'assentiment des grands pays industrialisés — afin de contribuer à la correction de leur déficit commercial.

Alors que les Etats-Unis sont engagés dans des négociations cruciales à Montréal dans le cadre de l'Uruguay Round, le futur secrétaire a rappelé que le commerce *« est à double sens »*, reprenant en termes voilés les critiques américaines contre les barrières douanières érigées par des pays comme le Japon.

Avocate de renom, Mme Hills qui va remplacer M. Yeutter est âgée de cinquante-quatre ans. Elle a été secrétaire au logement et au développement urbain dans l'administration Ford. Au lendemain de son élection, M. Bush avait promis de nommer des femmes à des postes de responsabilité au sein de son cabinet.

M. Bush a souligné que les principaux défis de Mme Hills seront l'application de la nouvelle loi américaine sur le commerce, considérée comme très dure contre les pratiques commerciales que les États-Unis jugent déloyales.

(1) *Le Monde* du 23 novembre.

● **M. William Webster maintenu à la direction de la CIA.** — La décision de maintenir M. William Webster à la tête de la CIA marque une volonté de « dépolitiser » cette fonction. M. Bush, qui a autrefois dirigé l'agence, a précisé qu'il espérait que cette décision *« aiderait à créer un précédent »*. M. Webster avait été nommé, début 1987, pour remplacer William Casey dont le nom fut souvent cité dans l'affaire de l'« Irangate » et qui avait donné l'impression d'avoir une grande influence sur la politique étrangère des Etats-Unis, notamment à propos du Nicaragua. M. Bush avait déjà eu l'occasion de souligner que le directeur de la CIA devait être un exécutant. — *(AFP.)*

HAITI

La gauche modérée ne souhaite pas heurter de front le régime du général Avril

Moins de trois mois après le coup d'Etat du général Prosper Avril, l'opposition haïtienne juge sévèrement le nouveau régime : *« Le divorce entre le gouvernement et la population est de plus en plus visible »*, a déclaré M. Victor Benoît, secrétaire général du Konakom (Coordination nationale des mouvements démocratiques - centre-gauche), de passage à Paris, mardi 6 décembre, pour participer au conseil de l'Internationale socialiste.

Depuis le renversement du général Namphy, le 17 septembre, la situation en Haïti a évolué en trois phases, selon M. Benoît : un mois d'espoir, puis les premières inquiétudes, nées le 15 octobre avec l'emprisonnement de soldats qui avaient participé au coup d'Etat, *« et aujourd'hui »*, affirme le dirigeant de l'opposition, *« la situation politique est très fragile car nous avons eu un gouvernement qui ne rassure pas les masses, qui n'a pas de base sociale solide »*. *« En outre, un climat d'insécurité règne à Port-au-Prince. Les assassinats continuent et un certain nombre de démocrates se sentent menacés »*, ajoute M. Benoît.

Comme tous les groupes politiques, le Konakom a présenté au nouveau régime ses doléances : jugement des criminels « macoutes », nostalgiques du régime Duvalier, désarmement des forces paramilitaires et réforme de l'administration. Aucune de ces revendications n'a été satisfaite. L'opposition de centre-gauche n'envisage pas pour autant de se heurter de front avec le gouvernement. *« Ce serait irresponsable car cela rendrait aux macoutes, qui ont encore des cartes en mains, la tâche facile »*, explique M. Benoît. Pour le secrétaire général du Konakom, *« mieux vaut, plutôt que de semer l'agitation, mener des actions ponctuelles »*. Un exemple ? *« Prosper Avril est très sensible à la question de l'aide internationale. Nous devons donc essayer de faire de cette affaire un instrument de la démocratisation. »* Aussi l'opposition observe-t-elle avec attention l'attitude des Etats-Unis, dont l'aide a été gelée pour l'instant, conclut M. Benoît.

VENEZUELA

Le président Perez n'aura pas la majorité absolue au Congrès

L'Action démocratique (AD, social-démocrate) du président-élu, Carlos Andres Perez, demeure le premier parti vénézuélien à l'issue des élections du 4 décembre ; mais elle per sa majorité absolue tant à la chambre que, d'extrême justesse, au Sénat.

L'AD aura, dans la nouvelle législature, quatre-vingt-dix-huit députés (elle en avait cent treize dans celle qui s'achève), contre soixante-sept au COPEI démocrate chrétien, dix-neuf au MAS (Mouvement vers le socialisme), sept à divers partis de gauche, sept à divers partis de centre droit, et six au NGD (droite). Avec 10,27 % des suffrages, le MAS enregistre une spectaculaire progression. Au Sénat, l'AD a vingt-trois sièges, le COPEI dix-neuf, le MAS trois et le NGD un seul. Ce « match nul » dans la chambre haute sera départagé par les anciens présidents, sénateurs à vie, de droit : le président sortant, M. Jaime Lusinchi, renforcera l'AD ; mais les voix de deux ex-chefs de l'État, démocrates chrétiens, MM. Rafael Caldera (1969-1974) et Luis Herrera Campins (1974-1984), priveront le parti du président d'une majorité absolue.

Les résultats définitifs de l'élection présidentielle ont également été communiqués, mardi 6 décembre : M. Carlos Andres Perez a obtenu 54,5 % des suffrages et son principal adversaire, M. Eduardo Fernandez du COPEI 41,7 %. M. Teodoro Petkoff, du MAS, a recueilli 2,7 %. — *(AFP, AP.)*

CORRESPONDANCE

L'anniversaire du coup d'Etat au Chili

A la suite de l'article publié dans le Monde *daté 11 et 12 septembre sur l'anniversaire du coup d'Etat de 1973 au Chili, M. René Panis, ambassadeur de Belgique honoraire, qui se trouvait en poste à Santiago à cette époque, nous écrit notamment :*

On lit *[dans cet article]* que, si après les événements du 11 septembre survenus dans la capitale chilienne, des réfugiés trouvèrent accueil dans des ambassades, par contre *« d'autres — plus rares — comme celle de la Belgique ferment leurs portes »*.

Le journaliste poursuit en écrivant que *« l'ambassadeur* (de Belgique) *— lié à l'extrême droite — est très vite rappelé à Bruxelles »*. (...)

Dès le matin du 11 septembre 1973, plusieurs personnes, désireuses de s'y réfugier, se sont présentées à l'ambassade de Belgique et les portes de la résidence de l'ambassadeur leur furent ouvertes aussitôt.

Le nombre de réfugiés — de nationalité chilienne ou autre — allant croissant au fil des jours et des événements, il s'est avéré qu'en fin de compte plus de cent vingt personnes furent accueillies à l'ambassade, certaines y demeurant durant plusieurs mois. Les dernières d'entre elles ont pu quitter le Chili — et donc l'ambassade — à la fin du mois de mai 1974.

Quant à l'ambassadeur qui, grâce à l'aide de tout son personnel, avait pu faire face à une situation qui exigeait autant d'humanité que de diplomatie, il ne fut pas *« rappelé très vite à Bruxelles »*, mais bien, à sa demande, et après le règlement complet du problème des réfugiés à son ambassade, transféré à la fin de l'année 1974 — fin octobre plus exactement, soit près de quatorze mois après le coup d'Etat —, à l'administration centrale du ministère des affaires étrangères, pour y assumer d'ailleurs les fonctions de directeur pour l'Amérique latine à la direction générale de la politique. Point un « rappel » donc, ou un désaveu de son action ou de son attitude.

[Sur la foi de témoignages recueillis auprès de personnes se trouvant à Santiago-du-Chili lors du coup d'Etat de septembre 1973, nous avions évoqué l'attitude de l'ambassadeur de Belgique dans la capitale chilienne lors de ces journées tragiques. Nous donnons acte à M. René Panis de la mise au point qu'il nous adresse. — D. H.-G.]

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Proche-Orient

Avant son intervention devant l'ONU à Genève

M. Arafat reçu à Stockholm en chef d'Etat

M. Yasser Arafat, qui se trouve actuellement à Stockholm, doit se rendre en Autriche les 15 et 16 décembre, au lendemain de son intervention devant l'Assemblée générale de l'ONU à Genève, a annoncé, mardi 6 décembre, le ministère autrichien des affaires étrangères. Par ailleurs, l'agence tchécoslovaque CTK rapporte que des représentants de l'OLP et d'Etats arabes ainsi que de la gauche israélienne ont ouvert mardi à Prague, une conférence informelle de trois jours.

STOCKHOLM
de notre correspondante

Quel peut être l'impact réel d'une rencontre informelle entre une délégation de l'OLP – même conduite par M. Yasser Arafat – et un groupe de cinq juifs américains qui ne sont mandatés par aucune organisation influente ? Le communiqué officiel du ministère suédois des affaires étrangères, publié mardi 6 décembre dans la soirée, sur l'entretien de deux heures et demie que venaient d'avoir les deux parties, en présence du ministre suédois des affaires étrangères, M. Sten Andersson, s'est contenté d'indiquer que « *les discussions ont été fertiles et constructives. Elles se sont déroulées dans un climat amical. Des questions essentielles ont été abordées, et d'importants progrès ont été faits.* » Les précisions concernant la nature de ces progrès devaient être apportées lors de la conférence de presse qui clôturait, mercredi, cette rencontre.

Du côté américain, trois des participants, Mme Rita Hauser, avocate républicaine, Mme Drora Kass et M. Stanley Sheinbaum, sont membres du Centre international pour la paix au Proche-Orient, dont le siège est à Tel-Aviv, avec pour secrétaire international l'ancien ministre israélien des affaires étrangères, M. Abba Eban. Cette organisation milite notamment en faveur d'un retrait israélien des territoires occupés, et, même si la section américaine est totalement indépendante, ce courant d'idées fait que M. Arafat et ses six collaborateurs *n'avaient pas en* face d'eux, à Stockholm, des ennemis irréductibles.

De son côté, le ministère suédois des affaires étrangères avait bien précisé, à plusieurs reprises, que la visite de M. Arafat ne devait pas être considérée comme une rencontre entre la Suède officielle et l'OLP. Néanmoins, c'est avec des marques évidentes de sumpathie et tous les honneurs réservés à un chef d'Etat que le leader palestinien a été accueilli à Stockholm. M. Arafat a eu des entretiens avec les principaux représentants du gouvernement : le ministre des affaires étrangères (qui avait eu l'idée de cette rencontre en mars dernier, lors de son voyage au Proche-Orient et qu'il avait ensuite préparée avec l'aide, notamment, de M. Bruno Kreisky), le premier ministre, M. Ingvar Carlsson, qui a écourté son séjour à Paris et, relevait le quotidien *Dagens Nyheter*, « *a contraint le président Mitterrand à modifier son emploi du temps !* », ainsi que le président du Parlement, M. Thage G. Petterson, qui l'a invité à déjeuner au Parlement avec des représentants de tous les partis politiques. Seul M. Carl Bildt, le leader conservateur, a décliné l'invitation. « *La Suède est en train de se mêler du processus. Je pense que nous devons être prudents* », estime-t-il.

Ces attentions particulières pourraient être le prélude à une reconnaissance par la Suède sociale-démocrate de la création de l'Etat palestinien proclamé à Alger. Mais, peut-être, les Suédois attendent-ils aussi, ce qui couronnerait alors leur initiative, que M. Arafat se montre plus explicite qu'à Alger sur la reconnaissance par l'OLP de l'existence de l'État hébreu.

FRANÇOISE NIÉTO.

Selon un rapport international

La marine américaine est principalement responsable du drame de l'Airbus iranien

Montréal (*AFP*). – La tragédie de l'Airbus iranien abattu le 3 juillet dernier dans le Golfe par le croiseur *Vincennes*, entraînant deux cent quatre-vingt-dix personnes dans la mort, est due principalement aux défaillances de la marine américaine, selon le rapport d'enquête du conseil de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI).

Ce rapport, rédigé par une commission américaine d'experts nommés par le conseil de l'OACI, souligne que les navires américains dans le Golfe « *n'étaient pas dotés de moyens permettant de communiquer sur des fréquences VHF autres que la fréquence de détresse aéronautique internationale, 121,5 MHz* », utilisées par l'aéronautique civile. Ils n'étaient donc pas en mesure de suivre le trafic radio entre les contrôleurs civils et les avions de ligne dans la région.

Le rapport indique que les navires américains « *ont lancé au total onze appels à destination de l'écho radar (vol Iran Air 655) entre 06 h 49 : 39 et 06 h 54 : 47 GMT* » dont sept sur la fréquence de détresse aéronautique militaire de 243 MHz et quatre sur la fréquence de détresse aéronautique internationale de 121,5 MHz. Or, fait remarquer le rapport, « *les aéronefs civils n'étant pas dotés d'équipement radio capable d'utiliser la fréquence de 243 MHz, ces appels n'avaient aucune chance d'être entendus* » par l'Airbus.

Seul le dernier appel comportait le code approprié, affiché par le vol IR 655, précise le rapport, et était reconnaissable par l'équipage de l'Airbus. Mais il ne s'est écoulé que quarante secondes entre cet appel et le tir des deux missiles qui devaient abattre l'appareil.

Le fait que l'Airbus n'ait pas répondu aux quatre appels sur la fréquence de détresse civile, ni à la radio ni en changeant de route, indique soit que l'équipage n'était pas à l'écoute de cette fréquence pendant la phase initiale de vol (l'appareil venait de décoller de Bandar-Abbas), « *soit qu'il n'a pas estimé que les appels s'adressaient à lui* ».

L'Internationale socialiste entend favoriser « un dialogue entre Israéliens et Palestiniens »

Le conseil de l'Internationale socialiste, réuni à Paris, a adopté, le mercredi 7 décembre, une résolution sur le Proche-Orient. Ce texte a été adopté par consensus, c'est-à-dire que les représentants du Parti travailliste israélien ne s'y sont pas opposés.

La résolution ne mentionne pas l'OLP, mais se réfère aux décisions prises à Alger par le Conseil *national palestinien, décisions qui*, indique-t-elle, « *peuvent contribuer à un processus de négociations* ». Celui-ci suppose, selon l'IS « *la renonciation à toute forme de violence et de terreur par toutes les parties engagées dans le conflit* ».

L'IS se prononce pour une conférence internationale sous les auspices des Nations unies et demande à la nouvelle administration américaine « *d'engager un dialogue* » avec « *les Palestiniens et leurs représentants* » en même temps que les gouvernements soviétique et chinois sont invités à établir des relations diplomatiques normales avec Israël.

Le texte souligne que le gouvernement israélien doit respecter « *strictement les règles de la convention de Genève dans les zones occupées* », respecter « *les droits de l'homme* » et « *autoriser les activités des institutions palestiniennes* ». Il doit aussi selon l'IS « *s'abstenir d'établir de nouvelles implantations dans les territoires occupés* ».

L'Internationale socialiste se propose d'avoir des discussions avec Israël et tous ses voisins comme avec les Palestiniens et de favoriser « *un dialogue entre Israéliens et Palestiniens* ». A cette fin, elle organisera des auditions avec toutes les parties à Bruxelles au *printemps prochain.*

La résolution réaffirme enfin le droit à l'existence et à la sécurité de tous les Etats de la région. Celui du peuple palestinien à l'autodétermination et, une fois encore, à la renonciation nécessaire à toute « *forme de violence* ».

● **ISRAËL : treize Arabes israéliens soupçonnés d'appartenir au Fath arrêtés en Galilée.** – Treize Arabes israéliens soupçonnés d'appartenir au Fath, principale composante de l'OLP, et d'avoir perpétré des attaques contre des Israéliens ont été arrêtés ces derniers jours, a-t-on appris mardi soir 6 décembre de sources policières israéliennes. Les personnes, interpellées dans la région de Haïfa (Galilée) par la police et les forces de sécurité, sont douze Bédouins, dont deux femmes et deux soldats de l'armée israélienne, ainsi qu'un Arabe du village d'Umm-El-Fahm. Un porte-parole militaire a indiqué, par ailleurs, que quatre-vingt-treize « *cellules terroristes* » palestiniennes ont été démantelées au cours des deux derniers mois, entraînant l'arrestation de six cent dix suspects. Soixante-deux d'entre elles opéraient en Cisjordanie, vingt-sept dans la bande de Gaza et quatre étaient composées d'Arabes israéliens. Elles sont responsables de six cent dix attaques, pour la plupart des jets de bouteilles incendiaires contre des véhicules civils ou militaires israéliens, indique-t-on de même source. La majorité des six cent dix suspects arrêtés appartiennent au Fath. – (*AFP*).

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde
DES LIVRES

Asie

CHINE

Un réformateur à la tête du PC au Tibet

PÉKIN
de notre correspondant

Pékin a remplacé le chef de son administration au Tibet, M. Wu Jinghua, en poste depuis trois ans, par un homme connu pour ses attaches avec la tendance la plus réformiste du Parti communiste, dans un geste qui laisse transparaître une volonté de sortir de l'impasse de la crise sur le « Toit du monde ». Les autorités ont annoncé, mercredi 7 décembre, la nomination de M. Hu Jintao au poste de secrétaire du comité du PC pour la région dite « *autonome* », c'est-à-dire de « proconsul » chinois à Lhassa. Patron de la province méridionale du Guizhou depuis 1985, M. Hu est très jeune pour un tel poste : quarante-six ans. Il passe pour être proche de M. Zhao Ziyang, chef en titre du PC.

Ce changement de personnel est lié, à n'en pas douter, aux critiques formulées à l'encontre d'une partie du gouvernement local du Tibet après les émeutes de l'automne 1987 et du printemps 1988. Ces derniers mois, deux hauts dirigeants chinois, M. Qiao Shi, « numéro trois » de la hiérarchie formelle du parti, spécialiste des problèmes de sécurité, et M. Yan Mingfu, chef du département du front uni du comité central, sont allés enquêter sur l'agitation antichinoise qui persiste au Tibet en dépit des mesures de répression adoptées après les émeutes.

M. Yan s'était fait l'avocat d'une approche plus réaliste de la situation au Tibet, en exhortant les responsables locaux « *à tous les niveaux* » à faire en sorte que les fruits du développement économique puissent être « *vus et touchés par le peuple tibétain lui-même* » – un aveu implicite des insuffisances du passé. Ce peut être un encouragement pour le dalaï-lama, qui attend toujours une réponse formelle de Pékin à sa proposition de pourparlers. La Chine s'est, jusqu'ici, contentée d'indiquer que cette proposition était « *à l'étude* ». Un durcissement sensible du ton de Pékin envers le « dieu-roi » exilé suggère, ces dernière semaines, que la direction chinoise envisage sérieusement de s'asseoir face à lui et hausse, en conséquence, le ton.

FRANCIS DERON.

INDE

L'expiation d'un pécheur chez les sikhs

NEW-DELHI
de notre correspondant

La même photo apparaît en première page de la plupart des journaux indiens : cela ressemble à un tableau de David retouché par un artiste sikh. Sur le côté gauche, on voit M. Surjit Singh Barnala attaché à un pilier de l'Akl Takhe, le siège de l'autorité temporelle et spirituelle du sikhisme, situé en face du Temple d'or à Amritsar. M. Barnala porte autour du cou une plaque d'acier sur laquelle sont gravés quelques mots : « *Je suis le pécheur. Vous êtes le peuple qui peut me pardonner.* » Ancien chef ministre du Pendjab, M. Barnala vient, une fois de plus, implorer le pardon des chefs spirituels de la « communauté des purs ».

Sa belle tête surmontée d'un turban est baissée en signe de soumission. A ses pieds, une brochette de « barbes blanches » *enturbannées, toutes évidemment* recueillies. D'autres, beaucoup d'autres, sont debout, sabre à la main, adorant le « *grand exorciste* », Darshan Singh Jathedar (grand-prêtre), de l'Akl Takhe, c'est-à-dire peu ou prou Dieu lui-même.

Singh Jathedar a le bras levé, et on discerne dans son regard une lueur de triomphe. L'ancien chef ministre du Pendjab, qui avait déjà été déclaré *tankhaiya* (coupable de péché religieux) à plusieurs reprises, et qui avait été excommunié en février dernier pour avoir violé une directive de l'Akl Takhe, plus généralement pour avoir cru qu'il pouvait faire cavalier seul, est là, repentant, mendiant le pardon suprême.

Le jathedar n'a pas l'intention de laisser passer pareille occasion : M. Barnala, président de l'Akali Dal (L), l'un des partis de la nébuleuse sikh, présente sa démission, et pour le reste il va boire la coupe jusqu'à la lie : il récite, consciencieux, des versets sacrés et promet d'accepter son châtiment. Celui-ci va durer dix-huit jours. Pendant cette période, ce « pestiféré » va devoir porter cette plaque d'acier autour du cou, faire moulte dévotions, nettoyer le sol de plusieurs temples, cirer les chaussures, laver des ustensiles de cuisine et payer une amende de 1 100 roupies (1). Après seulement, il pourra regagner sa place au sein de l'armée des immortels (Akhali Dal).

Jusqu'à la prochaine fois, bien sûr, puisque M. Barnala est un récidiviste. Cet engagement, qui n'est donc pas le dernier, ne prête pas à sourire : il se déroule au Pendjab, un Etat où chaque jour des terroristes sikhs, au nom du Khalistan (Etat sikh indépendant), assassinent une dizaine d'innocents. Partant, M. Barnala est arrivé au Temple d'or avec *ses gardes du corps armés* jusqu'au cou, craignant un verdict plus expéditif. *En un sens*, le repentir de M. Barnala peut favoriser *l'unité politique du sikhisme*. Mais comme les partis politiques n'ont *aucune autorité sur les* immortels armés de kalachnikovs, la victoire du jathedar n'est qu'une victoire à la Pyrrhus.

LAURENT ZECCHINI.

(1) Une roupie indienne vaut environ 0,50 F français.

● **Nouveau sursis pour les assassins d'Indira Gandhi.** – Les deux sikhs condamnés à mort pour leur participation à l'assassinat d'Indira Gandhi ont bénéficié, mardi 6 décembre, d'un nouveau report de leur pendaison. La Cour suprême avait déjà reporté leur pendaison le 1er décembre. – (*AP.*)

EN BREF

● **JAPON : prochaine visite de M. Chevardnadze.** – Le ministre soviétique des affaires étrangères se rendra au Japon du 19 au 21 décembre, au cours d'une tournée asiatique qu'il poursuivra aux Philippines et en Corée du Nord. – (*AFP.*)

● **PHILIPPINES : quinze communistes tués.** – Au cours d'une opération héliportée de grande envergure pour tenter de libérer sept soldats prisonniers des communistes, l'armée a tué quinze guérilleros à Quezon, à 130 kilomètres au sud de Manille. D'autre part, pour la première fois depuis son arrivée au pouvoir, la présidente Aquino a déclaré, mercredi 7 décembre, qu'il n'y aurait pas de trêve de Noël cette année. – (*AP, UPI.*)

● **VIETNAM : *deux peines de mort commuées.*** – Les autorités ont commué en vingt ans de réclusion la peine capitale infligée à deux bonzes, Thich Tue Su et Thich Tri Sieu, a-t-on annoncé récemment, de source officielle, à Hanoï. Les deux moines avaient été condamnés pour « *subversion* » (*le Monde* du 27 octobre).

● **Le président de la République au Pakistan en 1989.** – M. François Mitterrand effectuera une visite officielle au Pakistan l'an prochain, en plus de sa visite prévue en février en Inde, a indiqué, mardi 6 décembre, devant le Sénat, M. Roland Dumas. Le ministre des affaires étrangères a précisé que le chef de l'Etat s'y rendrait « *pour y célébrer la tenue d'élections régulières et l'avènement d'un gouvernement démocratique* ».

● **Le Père François Lefort, lauréat d'un prix international des Droits de l'homme.** – *Prêtre et médecin*, ancien membre du cabinet *de Mme Georgina Dufoix, ministre des* affaires sociales, le Père François Lefort a reçu, mardi 6 décembre, le prix des Droits de l'homme attribué chaque année par le quotidien *la Croix*. Ce prix de 100 000 F est destiné à récompenser l'action de ce prêtre en Mauritanie où, depuis deux ans, il a créé quatre centres d'accueil d'enfants et dirige un poste de santé dans le sud.

Europe

GRANDE-BRETAGNE : le vote de la loi antiterroriste

Les consignes d'abstention données par M. Kinnock provoquent la débandade dans les rangs travaillistes

LONDRES
de notre correspondant

Le Parti travailliste a offert, mardi 6 décembre, un affligeant spectacle de désunion. Soucieux de ne pas apparaître à l'opinion comme coupable de mollesse face à l'IRA, le leader du parti, M. Neil Kinnock, avait donné pour consigne à ses troupes de s'abstenir lors du passage en seconde lecture aux Communes d'une nouvelle version de la loi sur la prévention du terrorisme, alors que les travaillistes avaient jusqu'ici coutume de voter contre ce genre de textes au nom de la défense des libertés. M. Kinnock reste hostile à la clause qui permet à la police de détenir et d'interroger pendant sept jours les terroristes présumés, mais il est favorable à la modification apportée cette année selon laquelle les fonds destinés aux organisations terroristes pourraient être saisis.

Le leader travailliste avait donc décidé une stratégie plus nuancée que l'opposition pure et simple. Si satisfaction ne lui était pas donnée à propos de cette détention préventive de sept jours, il envisageait de revenir au vote négatif lors de la troisième lecture de la loi, au début de l'an prochain. Ces subtilités sont visiblement mal passées dans les rangs de la gauche du parti. Quarante-quatre parlementaires travaillistes ont voté contre, défiant l'autorité du leader, et, pour couronner le tout, deux membres du cabinet fantôme ont démissionné de leurs fonctions.

Il s'agit de M. Andrew Bennett, responsable de l'éducation, et de Mme Clare Short, chargée de l'emploi. Les termes utilisés par cette dernière sont particulièrement acerbes. Elle invite M. Kinnock à améliorer son « *style de leadership* » et se refuse pour sa part à être « *bousculée* », considérant que l'obéissance aveugle ne doit pas être « *le prix à payer* » pour l'appartenance au cabinet fantôme. « *Les menaces perpétuelles et les accusations renforcent l'image que nous donnons d'un parti divisé, en proie aux chamailleries* », conclut-elle.

Avec sa forte personnalité, et son combat permanent contre les valeurs « *machistes* » au sein du parti, Mme Short est elle-même experte en « *chamailleries* », mais ces propos font beaucoup de tort à M. Kinnock. La démission en juin dernier d'un autre membre du cabinet fantôme, responsable des questions de défense, qui affirmait « *n'être jamais consulté* » par le leader sur le secteur dont il avait la charge, est encore présente dans les mémoires. Curieusement, M. Kinnock est simultanément accusé de vouloir trancher de tout sans écouter personne et de manquer d'autorité...

L'affaire Ryan

Cette rebellion est venue à point pour détourner l'attention de la situation embarrassante dans laquelle se trouvait le gouvernement à propos du renouvellement de cette loi sur le terrorisme. La Cour européenne des droits de l'homme, dont le siège est à Strasbourg, avait en effet le 29 novembre jugé non conforme à la législation européenne la possibilité de détenir sans jugement pendant sept jours les personnes suspectes de terrorisme. Le secrétaire au Home Office (ministre de l'intérieur), M. Douglas Hurd, a seulement déclaré mardi que le gouvernement prendrait le temps de la réflexion avant de répondre aux arguments de la Cour européenne, mais qu'en tout état de cause cette mesure « *était pleinement justifiée dans certains cas pour permettre à la police de mener à bien les enquêtes souvent compliquées en matière de terrorisme* ». Le texte gouvernemental a été adopté par 305 voix contre 45.

La polémique se poursuit d'autre part entre Londres et Dublin à propos de l'extradition, réclamée par les autorités britanniques, de M. Patrick Ryan, un prêtre irlandais défroqué soupçonné d'être un des « *porteurs de valise* » de l'IRA. Mme Thatcher a déclaré mardi aux Communes que les mécanismes de la procédure d'extradition entre la République d'Irlande et le Royaume-Uni « *ne fonctionnaient manifestement pas* ». A Dublin, le premier ministre irlandais, M. Charles Haughey, a rejeté cette affirmation. Le gouvernement irlandais s'en tient à une stricte distinction entre le pouvoir politique et la justice. Il estime que c'est au procureur général de trancher, au vu du dossier présenté par les Britanniques, et que les pressions, d'où qu'elles viennent, sont mal venues.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Les derniers incidents ont fait trois morts en Azerbaïdjan

Moscou *(AFP)*. – Trois personnes ont été tuées et six blessées, dont trois soldats, lors des affrontements ethniques en Azerbaïdjan, qui ont opposé ces derniers jours Azéris musulmans et Arméniens chrétiens, a annoncé mardi 6 décembre à Moscou, un porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères.

Aucune victime n'a été enregistrée à Bakou, capitale de l'Azerbaïdjan, a indiqué le porte-parole, M. Vadim Perfiliev, sans préciser ni quand ni où exactement les trois personnes avaient été tuées.

A Bakou, un porte-parole des autorités locales, M. Bagnirov, a indiqué que la place Lénine, théâtre de rassemblements quotidiens depuis le mois dernier, avait été fermée et que ses voies d'accès sont gardées par des forces de l'ordre et des voitures militaires. Ces mesures ont été prises, a-t-il expliqué, à la suite de la dispersion, dimanche, de « *deux à trois mille* » manifestants, des jeunes pour la plupart, par les forces de l'ordre au cours de laquelle, a-t-il indiqué, trente personnes ont été blessées.

Tirs de sommation

L'officiel azerbaïdjanais a également précisé que des personnes avaient été interpellées, mais il n'a pu en fournir le nombre. M. Baguirov a affirmé que les forces de l'ordre n'avaient pas fait usage de leurs armes. M. Perfiliev a indiqué, pour sa part, qu'il y avait eu des tirs de sommation.

Avant son départ pour New-York, M. Gorbatchev a signé mardi un décret demandant aux autorités arméniennes et azerbaïdjanaises de prendre des mesures « *immédiates et décisives* » contre les responsables locaux des deux Républiques qui « *permettent et favorisent* » l'exode de personnes « *sur des critères nationaux* ».

Ce décret exprime l'« *inquiétude toute partitulière* » du comité central du Parti communiste et du conseil des ministres de l'URSS sur l'attitude de certains « *responsables locaux* » qui, en Arménie et en Azerbaïdjan, soit « *par complaisance et souvent en y participant directement* », laissent des « *groupes extrémistes* » pousser au « *départ et à l'expulsion massive* » de personnes.

Cela conduit à une « *situation intolérable* », estiment le comité central et le conseil des ministres, qui demandent que ce comportement soit condamné comme une « *violation flagrante des droits constitutionnels des citoyens de l'URSS* ».

URSS

Dans deux romans

Un nouveau héros de politique-fiction : M. Gorbatchev

L'Union soviétique a souvent servi de terrain à la politique-fiction, mais plutôt par le biais des romans d'espionnage et des hommes du KGB. Aujourd'hui, la « perestroïka » permet de renouveler le genre en l'élargissant : la grande politique, la diplomatie et même la « kremlinologie » y rejoignent les *services secrets*. *Deux romans* récents y contribuent avec quelque succès.

Le premier, *le Secrétaire général*, est l'œuvre de Thomas Schreiber, chef du service diplomatique de Radio-France internationale et bien connu des lecteurs du *Monde*, et de deux collaborateurs de RFI (1). Dans leur scénario, tout le monde complote pour éliminer du pouvoir le dangereux révisionniste Gorbatchev : des conservateurs du bureau politique à la CIA, en passant par les Albanais et les Bulgares. Seul le Mossad israélien ne joue pas le jeu, il ira même jusqu'à s'allier aux services secrets de l'OLP pour faire échouer le complot... Le secrétaire général échappera à un attentat, mais il échouera tout de même, non sans nous avoir servi quelques amusantes péripéties : par exemple, quand il s'installe aux commandes d'un bulldozer pour s'attaquer au mur de Berlin, ou lorsqu'il adapte les sessions du congrès du parti aux horaires des journaux télévisés américains... Divertissant.

Le second roman est moins échevelé, sauf dans sa conclusion. Béatrix de l'Aulnoit (2) s'est bornée à suivre presque fidèlement les principales péripéties de la vie moscovite des trois dernières années (seuls les noms et les dates ont été quelque peu bousculés) pour nous conduire presque logiquement au dénouement : épuisé par d'incessants combats, écœuré par les résistances à la « perestroïka », par les dérapages de la « glasnost » et par les intrigues de l'appareil, le numéro un du Kremlin, en l'occurrence « Gorby », profite d'un séjour en Finlande pour faire défection et passer à l'Ouest...

Au total, deux livres de lecture agréable, mais aussi utiles : le premier nous décrit par le menu diverses capitales est-européennes bien connues des auteurs, le second est plein d'enseignements sur la vie de tous les jours à Moscou.

MICHEL TATU.

(1) *Le Secrétaire général*, d'Olivier Da Lage, Gérard Grzybek et Thomas Schreiber, Ed. Belfond, 260 p., 98 F.

(2) *Gorby passe à l'Ouest*, de Béatrix de l'Aulnoit, Ed. Stock, 255 p., 89 F.

GRÈCE

Libération d'un Palestinien accusé d'un attentat terroriste en Italie

Après avoir purgé une peine de trois ans et huit mois de prison pour trafic d'armes et tentative d'évasion, le Palestinien Abdel Al-Zomar Ozama a été libéré mardi 6 décembre par les autorités grecques. Il a quitté le même jour l'aéroport d'Athènes à bord d'un avion de la compagnie Olympic Airways pour Bengazi, en Libye, destination qu'il avait lui-même choisie.

Contre l'avis de la Cour suprême, le gouvernement grec a refusé d'extrader le Palestinien vers l'Italie, où il est soupçonné par la police d'avoir participé à l'attentat du 10 octobre 1982 contre une synagogue de Rome, attentat qui avait coûté la vie à un enfant de deux ans. Le ministre de la justice, M. Vassilis Rotis, a justifié sa décision en déclarant que les activités incriminées ne relevaient pas du droit commun, mais étaient motivées politiquement par la lutte du peuple palestinien pour son indépendance et sa liberté.

Abdel-Al-Zomar Ozama, vingt-huit ans, qui appartiendrait au groupe Abou Nidal, avait été arrêté à la frontière gréco-turque en novembre 1982 en possession de 50 kilos d'explosifs et de divers systèmes de mise à feu. Il est aussi soupçonné par les polices française et italienne d'avoir été mêlé à d'autres attentats en Europe (*le Monde* des 27 et 28 mars 1985).

La décision du gouvernement grec intervient quelques jours seulement après que les Douze, dont la Grèce exerce actuellement la présidence, se furent de nouveau félicités, lors du sommet de Rhodes, de la condamnation du terrorisme par l'OLP. Le Conseil national palestinien (Parlement en exil) avait, lors de sa réunion, à Alger, le 15 novembre, réaffirmé « *son rejet du terrorisme sous toutes ses formes* ».

Ce rejet signifiait clairement que, contrairement aux arguments développés par le ministre grec de la justice, la centrale palestinienne ne considère plus, du moins officiellement, l'utilisation du terrorisme comme faisant partie de leur combat pour la création d'un Etat palestinien.

Afrique

ANGOLA : après l'échec des discussions de Brazzaville

M. Fidel Castro dénonce le « manque de sérieux » de Pretoria

Après l'échec des dernières négociations de Brazzaville dû au départ précipité de la délégation sud-africaine, Fidel Castro vient de s'en prendre aux autorités de Pretoria, dont il a dénoncé « *le cynisme et le manque de sérieux* ». Le chef de l'Etat cubain s'est dit prêt à maintenir ses troupes en Angola « *cinq, dix, quinze ou vingt ans si les Sud-Africains cherchent à imposer des exigences inadmissibles* ».

« *L'amertume des Etats-Unis doit être grande devant l'inconséquence de l'Afrique du Sud* », a déclaré, à La Havane, Fidel Castro, qui a souligné que, dans cette affaire d'Afrique australe, les « *intérêts cubains coïncident avec ceux des Américains* ». Le chef de l'Etat cubain a assuré que « *personne plus que Cuba n'a le désir que ses troupes rentrent* ».

Réagissant à ces propos, le général Magnus Malan, ministre sud-africain de la défense, a accusé Fidel Castro de mener « *une politique étrangère et militaire obscure* ». Il a, d'autre part, reproché à l'Union soviétique de « *continuer à déstabiliser l'Afrique australe en y accumulant des armes offensives* », alors que les autorités de Pretoria se préparent à « *un nouvel esprit de compréhension* » dans cette région. Selon lui, les pays de la « *ligne de front* » (1) disposent de quatre cent mille militaires, deux mille sept cents chars et trois cent trente avions de combat, ce qui empêche l'Afrique du Sud de diminuer ses dépenses en matière de défense.

De son côté, M. « Pik » Botha, ministre sud-africain des affaires étrangères, a confirmé, lors d'une conférence de presse, que c'est le problème de la vérification du retrait des troupes cubaines qui avait fait capoter les discussions de Brazzaville. « *Je pense que nous pouvons reprendre les conversations avec des suggestions susceptibles de résoudre ce problème* », a-t-il affirmé.

(1) Angola, Botswana, Mozambique, Tanzanie, Zambie, Zimbabwe.

MAURITANIE

Amélioration du sort des détenus politiques

Nouakchott. – Les conditions de détention des détenus négro-africains de Mauritanie se sont nettement améliorées, a déclaré, mardi 6 décembre à Nouakchott, à son retour d'une visite des deux prisons où ils sont incarcérés, le président de la Ligue mauritanienne des droits de l'homme, M. Ghali Ould Abdelhamid.

Lors d'une conférence de presse tenue en présence des journalistes qui l'ont accompagné au cours de cette visite à Walata (1 200 kilomètres à l'est de Nouakchott) et Aïoun El Atrouss (800 kilomètres à l'est de la capitale), le président de la ligue a démenti le décès de trois détenus, annoncé la semaine dernière par Amnesty International. Il a précisé que le journaliste Ibrahima Sarr, l'ingénieur Amadou Moctar Sow et l'ancien ministre Mamadou Bocar Ly « *sont bien vivants et bien portants* ».

Cette visite, la première autorisée par le gouvernement mauritanien depuis l'arrestation en septembre 1986 des auteurs du « *manifeste du Négro-Mauritanien opprimé* » et la condamnation en octobre 1987 de militaires noirs ayant tenté de renverser l'actuel gouvernement, a permis de constater que les détenus « *se portent bien et sont maintenant bien traités* », a déclaré M. Abdelhamid, prenant à témoin les journalistes qui l'accompagnaient.

La délégation a pu s'entretenir avec les détenus en présence de représentants du gouvernement. Trente et un de ces détenus – les civils – sont maintenant incarcérés à Aïoun El Atrouss, tandis que trente-deux militaires sont restés à Walata. Ils étaient tous à Walata jusqu'au mois d'octobre, époque à laquelle quatre de leurs compagnons sont décédés dans cet ancien fortin de l'époque coloniale, situé dans cette région désertique au climat très éprouvant. L'écrivain Tène Youssouf Guèye, l'adjudant Ba Alassane Oumar, le lieutenant Ba Abdel Ghoudouss (extradé d'Algérie au moment du procès pour la tentative de coup d'Etat du 22 octobre 1987) et l'ancien ministre Djigo Tafsirou sont morts de « *maladie* », selon le médecin légiste dont le témoignage a été recueilli par le président de la ligue mauritanienne. – *(AFP.)*

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Guerre civile et famine dans le Sud

L'exode meurtrier des Soudanais

(Suite de la première page.)

« *Le conflit du Soudan a toujours été accompagné de violations des droits de l'homme les plus horribles : viols, pillages, enlèvements, tortures et massacres. Pourtant, dans sa phase actuelle, il atteint des sommets de destruction, et il ne s'agit pas d'actes isolés (...). Le gouvernement et l'armée appliquent une stratégie élaborée. Dirigée contre les populations du Sud, elle vise à détruire tout soutien à l'APLS* », écrivait récemment la revue américaine *Cultural Survival.*

Pour priver le guérillero-poisson-dans-l'eau du soutien populaire dans lequel il prolifère, la stratégie choisie, même si le gouvernement s'en défend, c'est celle de la terre brûlée. Elle sera appliquée en priorité à la province de Bahr-el-Ghazal, bastion des Dinkas, l'ethnie dominante au sein de la guérilla.

Dès leur arrivée au pouvoir, en 1986, le premier ministre, Saddiq el Mahdi, et ses conseillers ont paru animés par une volonté obsessionnelle d'écraser la guérilla et de récupérer les zones méridionales réputées riches en pétrole. Mais l'heure n'était pas à la reconquête. Au contraire, l'armée de Khartoum accumulait les revers.

Les antagonismes tribaux

Pour parvenir à leurs fins (à bon marché, car les crédits ont toujours manqué), les successeurs du président Nemeiry avaient à portée de la main un moyen tout trouvé, bien que risqué car difficile à contrôler : les antagonismes tribaux. Ils ne se sont pas privés d'en jouer, à deux niveaux.

D'un côté, on a armé les tribus arabes du Darfour et du Kordofan contre les populations sudistes des provinces adjacentes, le Bahr-el-Ghazal et le Haut-Nil. On transformait ainsi *de facto* en milices du gouvernement des nomades (Rizzigat, Baggaras, Missarias, Fertit) opposés depuis des siècles aux tribus nilotiques pour le contrôle des pâturages à la limite du Nord et du Sud. Et qui, traditionnellement, les ont considérées comme réservoirs d'esclaves. D'autre part, on encourageait les conflits ethniques au sud. Incitées à prendre les armes contre les Dinkas et leurs alliés, diverses tribus seront ainsi entraînées dans le conflit.

L'architecte de cette politique serait le général Fedulla Burma, ex-gouverneur du Darfour devenu le bras droit du premier ministre pour les questions de défense. Les résultats, en tout cas, sont éloquents : *villages rasés, récoltes* brûlées, bétail volé, adolescents capturés et réduits à l'esclavage.

L'exacerbation des luttes tribales amplifie les horreurs de la guerre, à commencer par les massacres et les exodes. La plus connue des tueries, celle qui vit des centaines de Dinkas périr dans les flammes et sous les coups d'une population arabe rizzigat, eut lieu en 1987 à Ed-Daien, dans l'Ouest. D'autres ont suivi depuis. Témoignages oraux et documents établissent les complicités officielles et détaillent, parfois jusqu'à la nausée, les crimes et les actes de cruauté. Certains massacres ne sont pas niés par les autorités, simplement attribués à la guérilla ou à des incidents tribaux isolés.

Par exemple, en septembre dernier, les tribus africaines Fur, établies dans le Darfour, affirmaient dans un communiqué que trente mille des leurs avaient trouvé la mort ces dernières années, victimes de raids des tribus rizzigat. Selon elles, ces tueries feraient partie d'un plan visant à les chasser de la région. En octobre le gouverneur admettait « *cinq cents morts* » en 1987, à la suite de « *conflits ethniques* » n'ayant rien à voir avec la guerre civile...

La dynamique de l'exode va connaître également une formidable accélération. Elle viendra s'ajouter aux quatre grandes causes du dépeuplement, déjà à l'œuvre depuis longtemps, et que Cole Dodge, représentant de l'UNICEF à Khartoum, énumère ainsi : 1) la guérilla, qui progresse vers le Nord et met les populations à contribution sans pouvoir leur garantir en retour un minimum de protection et d'assistance : 2) l'armée de Khartoum, qui, dans un environnement ethnique hostile, a tendance à se montrer impitoyable ; 3) la dislocation de l'économie et des services ; 4) les calamités climatiques.

Les campagnes vidées

Or 1987 va être une année de sécheresse mortelle à l'ouest du Nil blanc, et 1988 connaîtra des inondations catastrophiques. Quant à la guerre, elle s'étend, menaçant toujours plus de gens.

Toutes ces forces maléfiques, dont chacune justifierait à elle seule un départ sans délai, se conjuguent pour vider les campagnes. Par milliers, les paysans vont grossir Juba, Aweil, Wau et Malakal, villes-garnisons assiégées et rarement ravitaillées, où *ils seront* pris au piège pour longtemps.

A Khartoum, où les nouveaux arrivants approchent, dit-on, le million et menacent les grands équilibres, on refuse du monde. Du coup, *une multitude*, bloquée à la fois par les autorités et par la saison des pluies, se retrouve parquée à mi-chemin, dans des villages hostiles aux confins du Kordofan. (*le Monde* du 3 novembre). La Conférence des évêques du Soudan s'indigne : « *Ces femmes, ces vieillards, ces enfants sont à nouveau affamés, décimés ou réduits à l'état d'« otages » par les mêmes tribus qui ont semé le chaos dans leurs villages ; des tribus armées et fanatisées par ceux (...) à qui ont été confiés les plus hauts postes du gouvernement.* »

Beaucoup, parvenus à bout de forces au bout de l'horreur, mour*ront en route*. D'autres (on parle de trois cent mille) trouveront refuge en Ethiopie après des semaines de marche. Au total, selon les approximations : de un million et demi à deux millions de personnes auraient été déracinées ces dernières années (soit entre le quart et le tiers de la population totale du Sud), près de deux cent mille seraient mortes ; et les prévisions sont pessimistes.

Devant pareil désastre, le salut pouvait-il venir de l'aide internationale ? Elle aurait sans doute permis de « *limiter les dégâts* », mais ce fut rarement le cas. Pourtant, l'alerte fut donnée à temps ; les populations vulnérables identifiées ; des moyens de secours importants (notamment ceux du Comité international de la Croix-Rouge) mobilisés ; les interventions diplomatiques multipliées. Mais, aujourd'hui encore, alors que l'ONU appelle à aider deux millions et demi de victimes, des secours qui n'ont pas cessé d'être urgents restent bloqués. Les autorisations sont accordées au compte-gouttes.

Chaque camp se nourrissant de l'intransigeance de l'autre et de la logique de la guerre, les considérations humanitaires paraissent secondaires. La hantise, c'est que l'aide étrangère profite aussi à l'adversaire. Et quand un chef militaire affirme que « *donner un sac de grain aux civils du Sud, c'est comme donner un fusil à l'ennemi* », il illustre une nouvelle fois l'extrême difficulté qu'il y a, dans un contexte de guérilla, à aider les civils de l'« *autre côté* ».

Le gouvernement attribue tous les torts à ses adversaires. « *L'existence de la rébellion et les conflits entre tribus dans le Sud sont la cause de tous les maux du Soudan et donnent prétexte à ceux qui veulent porter préjudice à l'image du pays en l'accusant de violations des droits de l'homme et de pratiques d'esclavage* », affirme un diplomate soudanais.

Il ajoute : « *La responsabilité de la guérilla dans la famine qui sévit au sud du Soudan n'est plus à démontrer : les bandits de l'APLS ont détruit une partie des infrastructures, ce qui entrave l'acheminement des produits jusqu'aux villageois. Ils ne cessent d'attaquer les convois et de mitrailler les avions qui transportent les secours internationaux aux sinistrés.* »

Certes, il y a là une bonne part de vérité. « *La guérilla gagne la guerre, mais elle perd le peuple. Le gouvernement y est pour beaucoup, mais la guérilla a sa part de responsabilités* », juge un diplomate. Un autre s'exaspère du blocage « *politique et émotionnel* » que les chefs rebelles opposent à toute aide humanitaire venant du Nord.

Cela dit, les autorités n'ont pas, elles non plus, tellement facilité les secours. Leur indifférence est même parfois troublante. Les cas de convois retardés, bloqués ou détournés par l'armée ne manquent pas. Ni les témoignages affirmant que pendant des mois, dans des secteurs où les civils mouraient de faim (à Abyei, à Wau, à Torit) les militaires ont continué à être ravitaillés. A Juba et ailleurs, les secours semblent avoir alimenté — si l'on ose dire - des spéculations lucratives entre militaires et marchands arabes.

D'autre part, le Sud n'a jamais été déclaré « *zone sinistrée* » ; les catastrophes humaines de cette moitié-là n'ont jamais suscité à Khartoum un émoi comparable à celui qu'avaient soulevé les inondations survenues dans le Nord en août dernier ; d'ailleurs, malgré des appels répétés, l'aide fournie à cette occasion n'a guère servi à soulager les affres du Sud. On compare aussi les facilités données aux journalistes étrangers lors des inondations et les restrictions imposées dans la couverture des événements au Sud. M. Angelo Beda, président du Conseil du Sud, résume l'évidence : « *Le gouvernement est toujours beaucoup plus lent à répondre aux besoins du Sud, même quand la situation y est bien plus grave.* »

Une politique d'affameurs s'ajouterait-elle à la stratégie du dépeuplement ? Sans doute faut-il faire la part des choses : rappeler les priorités et les difficultés inhérentes à la guerre ; souligner l'inertie, la bureaucratie, l'immensité du pays et du sous-développement ; ne pas oublier que les autorités, malgré tout, autorisent des étrangers à circuler et à travailler dans les zones qu'elles contrôlent ; ce qui est rarement le cas du côté de la guérilla. Il convient de faire valoir, enfin, que le « *forcing humanitaire* » occidental provoque parfois des réactions d'orgueil national blessé et de rejet dans cette ancienne colonie britannique.

« Ethnocide »

A l'opposé de ces « *circonstances atténuantes* », tant d'éléments paraissent étayer la théorie d'une « *conspiration* » contre les populations du Sud, prises globalement, que certains milieux étrangers de Khartoum, et aussi l'Eglise catholique soudanaise, n'hésitent pas à employer les termes d'« *ethnocide* » et de « *tendance génocidaire* ». Surtout à propos des Dinkas.

« *Il ne faut rien attendre de la part d'un gouvernement qui semble avoir retiré jusqu'à la qualité d'êtres humains aux Soudanais du Sud (...), comme l'a répété le premier ministre : les Sudistes ont déclenché la guerre, qu'ils en supportent les conséquences !* », constate amèrement la hiérarchie catholique.

Les évêques soudanais trouvent d'ailleurs à la politique officielle une allure de guerre sainte, de « *jihad* ». Ils rappellent que le pays est virtuellement sous l'emprise de la « *charia* » (la loi de l'islam) et qu'au début de l'année les autorités ont expulsé plusieurs agences chrétiennes « *coupables* » d'aide aux populations civiles du Sud. Pour eux, « *l'exode des Sudistes vers le Nord est une bénédiction pour le Front national islamique et pour l'Umma (partis au pouvoir) qui prévoient d'islamiser ces populations* ». Les organisations missionnaires et caritatives islamiques semblent, en effet, renforcer leurs activités dans les bidonvilles de Khartoum et dans les provinces où s'entassent les déracinés du Sud. Mais, quel que soit leur dessein, elles ont beau jeu de faire valoir que les missionnaires chrétiens ne sont pas les mieux placés pour leur faire la leçon sur ce point.

R.-P. PARINGAUX.

Un projet controversé

SOUCIEUSE, avant tout, de sauver des vies, la communauté internationale ne risque-t-elle pas de cautionner au Soudan une « *politique humanitaire* » contestable ? C'est la question que l'on se posait dernièrement dans les milieux diplomatiques de Khartoum en parlant d'un « *plan de reinstallation* » pour populations déplacees.

En effet, les autorités seraient prêtes à favoriser le déploiement de l'aide internationale ; surtout si elle permettait de fixer une *partie des réfugiés dans des zones stratégiques en bordure du Sud-Soudan*.

Le plan présenterait, pour Khartoum, pas mal d'avan*tages. Il permettrait d'abord de* soustraire une quantité de gens à l'influence de l'APLS, de pri*ver la guérilla de leur soutien et* de tirer, militairement et politiquement, avantage de tels développements. Ensuite, ces populations, implantées dans une région qui est le prolongement du « *croissant fertile* » soudanais, pourraient constituer un apport à bon marché pour l'économie.

Autre avantage, les nouveaux venus seraient exposés à l'influence culturelle, politique et religieuse du Nord. Enfin, les zones envisagées (au-dessus du fleuve « *frontalier* » Nord-Sud Bahr-el-Arab, avec base logistique arrière à Babanussa) pourraient permettre de « dégonfler » Khartoum.

Depuis des mois, ce plan a été discuté, parfois vivement, à Khartoum et à l'ONU. Des organisations humanitaires se sont élevées contre l'idée de transferts de sudistes réfugiés à Khartoum vers les zones de réinstallation envisagées. Citant l'exemple récent de l'Ethiopie, elles ont mis en garde contre les répercussions que ne manqueraient pas d'avoir des « *transferts forcés de populations* ».

R.-P. P.

Une assistance multiforme

« UN *véritable génocide est perpétré* », mais il attire « *bien peu l'attention* ». « *Même des professeurs d'anthropologie de réputation internationale qui ont étudié et écrit au sujet des Dinkas, des Nuers et d'autres (ethnies) semblent aujourd'hui oublieux du fait que ces mêmes peuples avec lesquels ils ont jadis partagé les veillées au coin du feu sont en train d'être exterminés* ».

Fonctionnaire dans la grande cité méridionale de Juba, Marcello Lado Jada exprime ainsi son amertume dans un livre de témoignages sur la guerre civile au Soudan. *War Wounds* (blessures de guerre), publié dernièrement à Londres. Certes, d'un point de vue politique et médiatique, le drame soudanais n'est pas comparable à ce que fut, par exemple, celui de l'Ethiopie en 1984-1985. Mais il est loin d'être oublié : le Soudan, qui est en temps « *normal* » l'un des pays africains les plus assistés en matière humanitaire et de développement, a vu cette année multiplier les offres de secours émanant de gouvernements, d'organisations internationales et d'organismes privés étrangers.

Pays occidentaux (notamment Etats-Unis et CEE) ; pays arabes ; agences des Nations unies (PNUD, UNICEF, OMS, HCR, FAO, etc.) ; organisations caritatives ; organisations non gouvernementales (ONG) spécialisées dans l'urgence : chacun, compte tenu *de l'aggravation de la situation*, a offert d'augmenter sa participation. Certains ont fait pour cela un véritable forcing pendant des mois. Çà et là, des démarches avaient ponctuellement abouti à un renforcement des secours. Mais, dans l'ensemble, un potentiel considérable, susceptible de sauver des milliers de gens, a été *longtemps négligé ou sous-utilisé.*

Cela dit, l'espoir renaît après l'annonce, la semaine dernière, de la signature d'un accord entre le CICR et les guérilleros de l'APLS pour l'installation d'un pont aérien de ravitaillement. Cet accord, attendu depuis des mois, intervient quelques semaines après la mise en place, à l'initiative du Programme alimentaire mondial (PAM-Nations unies) d'un premier pont aérien entre l'Ouganda voisin et Juba, la grande ville du Sud soudanais assiégée par la guérilla. *Les premiers appareils du Comité* international de la Croix-Rouge ont commencé leurs livraisons de vivres dimanche 4 décembre en direction notamment des localités de Wau et Aweil, dans la province de Bahr-el-Ghazal, la plus touchée. L'opération n'est cependant prévue, dans l'immédiat, que jusqu'au 10 décembre.

D'autres tentatives se poursuivent. Par exemple, côté français, Médecins sans frontières assiste depuis des mois des Dinkas arrivés dans un état épouvantable à Meiram (sud de Kordofan). Médecins du monde est présent dans les bidonvilles de Khartoum. Le secrétariat d'Etat à l'action humanitaire, avec le concours du ministère de la défense, est prêt à mettre en place un pont de ravitaillement aérien à partir du Soudan ou de pays voisins : soit dans le cadre du plan d'urgence du CICR, soit en coopération avec les autorités soudanaises, soit en collaboration avec un groupe de donateurs (Nations unies-CEE-Etats-Unis-Japon-Suisse) déjà actif sur place. Enfin, illustration déprimante des aléas du métier de secouriste, l'Association internationale contre la faim (AICF), *qui assistait depuis des mois des* milliers de Nuers arrivés moribonds à Kadugli (sud de Kordofan), s'est vu dernièrement interdire l'accès du camp où fonctionne le centre de nutrition pour enfants mis en place par ses soins.

R.-P. P.

Le guide EURÊKA des innovations, brevets, découvertes de l'année

Qui aurait cru, il y a moins de vingt ans, que les autoradios seraient un jour à code secret ? Que nous les porterions sous le bras comme un baladeur privé de casque ? D'ailleurs, qui aurait imaginé le baladeur ?

Qui aurait supposé que les "puces" (circuits intégrés) deviendraient jetables ?

Soixante pour cent des objets disponibles dans le commerce n'existaient pas il y a dix ans. Un tiers environ des gestes les plus courants (commande à distance pour la télévision, téléphone à touches, Minitel, publiphone à cartes, magnétoscope, calculatrice solaire, etc.) n'auraient pu être enseignés à leurs enfants par les parents des années 70.

Innovations, inventions, créations : la progression, d'arithmétique, devient géométrique. Plus que jamais, l'"honnête homme" a besoin de se tenir informé en temps réel des découvertes ou des trouvailles les plus récentes, et cela dès l'apparition sur le marché des produits nouveaux. C'est à grande vitesse que se modifie autour de nous le paysage des objets. Il est urgent de ne plus le laisser sans surveillance, si nous ne voulons pas consommer idiots.

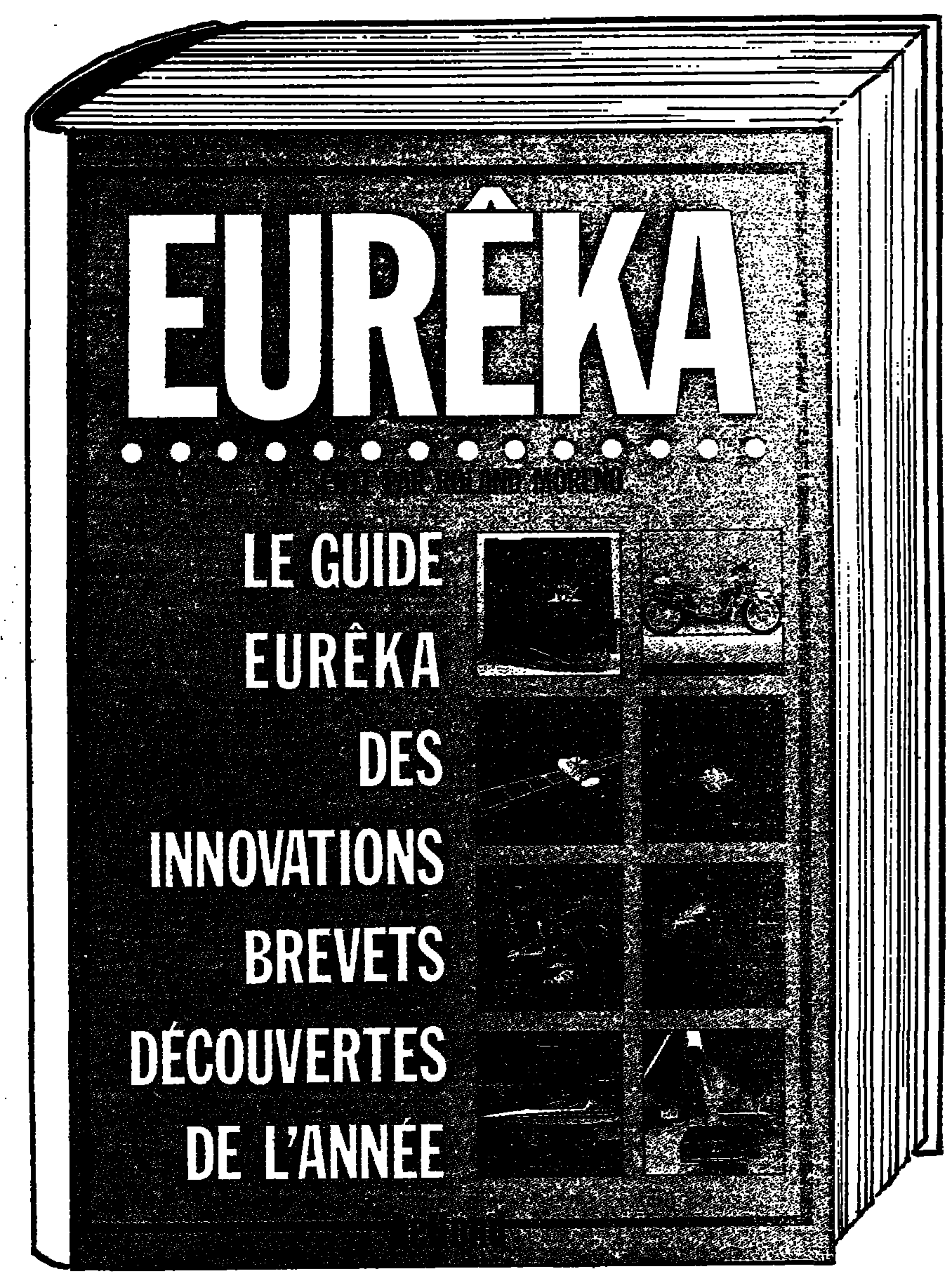
Le guide Eurêka recense quelque 1.500 découvertes, inventions, innovations apparues ou développées en 1988. Elles font déjà ou feront partie dès les premiers mois de 1989 de notre environnement immédiat.

Une nouvelle vie s'ouvre dans la cité : cartes à mémoire, monétique, shopping télématique.

La médecine, la biologie, l'espace, les énergies nouvelles, les techniques de pointe (laser, supra et semi-conducteurs, intelligence artificielle, hologrammes, robots) ne cessent de nous surprendre et même de nous étourdir.

Plus que jamais, nous avons besoin des cailloux du petit Poucet pour repérer notre chemin dans ce labyrinthe sans cesse redessiné par la science : c'est la raison d'être du guide Eurêka.

ROLAND MORENO



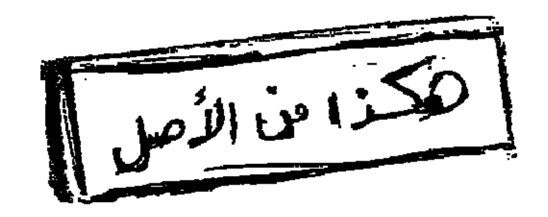
Un volume relié, format 195 x 280, 150 illustrations, 352 pages : 198 F

L'INVENTAIRE DU FUTUR EST DEJA CELUI DU PRESENT

• détecteur de bruits à infrasons • lecteur laser de poche • video-walkman • interrupteur acoustique sans fil • ampoule électrique éternelle • télécopieur de voyage • minitel vocal • carte à mémoire-magnétophone • talkie-walkie sous-marin • aspirateur automatique • palpeur dentaire • hydro-ULM • lampe à farter • cigarette sans fumée • antenne cataphote • barbecue jetable • douche solaire • microscope à rayons X... • • •

DES CENTAINES DE DÉCOUVERTES ET D'INNOVATIONS QUI VONT CHANGER VOTRE VIE EN 1989.





هكذا من الأصل

Politique

La censure, le centre et la situation

Retour au centre

Ce qui se passe depuis une semaine au sein de l'opposition entre le RPR, l'UDF et les centristes est sans doute plus important qu'il n'y paraît de prime abord

Première constatation : les chiraquiens ont échoué dans leur tentative de déstabilisation du centre. Ils voulaient insidieusement semer la zizanie chez les parlementaires de l'UDF, coincer ceux de l'UDC. Ils n'y sont pas parvenus. Ainsi, pour la première fois depuis mai 1981, une motion de censure n'est-elle pas cosignée automatiquement par l'ensemble de l'opposition RPR-UDF. Le RPR se retrouve isolé, dans la position de l'arroseur arrosé, ce qui n'est jamais très confortable. On conçoit que malgré leurs sourires officiels ses responsables en éprouvent quelque dépit. Au point d'avoir décidé en guise de représailles, sinon de chantage, de remettre à la semaine prochaine la réunion de la commission Gaudin-Juppé qui devait se tenir mercredi 7 décembre pour la préparation des élections municipales.

Deuxième constatation : les deux groupes de l'UDF et de l'UDC ont fonctionné dans cette affaire en parfaite concertation. Dès le départ, ils ont été d'accord pour repousser les injonctions du RPR. Ils ont été également d'accord pour dire que, dans cette affaire, ce n'était pas M. Rocard que les Français leur demandaient de censurer mais plutôt M. Krasucki. Et sans doute auraient-ils été tentés de renvoyer la censure encore plus loin si les élections municipales n'étaient pas dans trois mois. Ensemble encore ils ont admis le principe de voter en fin de semaine la motion de censure.

Mais derrière les subtilités et les contradictions du discours — *la censure est inopportune mais nous la voterons*, — ils ont laissé quand même une petite porte ouverte. Si le gouvernement — ce qui paraît exclu pour le moment — acceptait leur proposition de redéfinir les conditions d'exercice des services publics, en introduisant par exemple la notion de service minimum obligatoire, ils seraient susceptibles de se raviser.

L'adversité étant souvent l'épreuve du courage, UDF et centristes sont donc parvenus à faire bloc, entrant ainsi de fait dans le mode de fonctionnement d'un inter-groupe. Structure qui, au début de cette session parlementaire d'automne, était souhaitée par beaucoup et que l'on voit se mettre en place presque subrepticement.

Troisième constatation, la plus importante : cet épisode aura mis en lumière deux conceptions de l'opposition. Une opposition rigide, façon RPR, obnubilée par l'alternance, qui repart en 1988 comme en 1981, inspirée par les principes de la guerre bloc contre bloc pour qui un bon socialiste est un socialiste vaincu. Et une opposition souple, « flexible » pour reprendre le mot de M. Giscard d'Estaing qui entend s'opposer autrement, s'opposer en proposant, persuadée encore que les Français demandent à l'opposition non pas de cogérer les affaires du pays avec les socialistes mais de se montrer avec eux coresponsables des intérêts supérieurs de la nation.

Sur cette ligne, les centristes se sentent moins seuls et ils s'en réjouissent. On assiste effectivement depuis quelque temps au sein de l'UDF à un retour au centre qui ne peut que contribuer à resserrer les rangs. Il y a plus d'un mois, le président du Parti radical, M. André Rossinot, marquait déjà cette tendance en s'alarmant d'une UDF qui était encore *« trop décalée à droite »*. Le Parti républicain a emboîté le pas en remettant au goût du jour le concept du libéralisme populaire et en prenant plus de distances avec la génération des quadragénaires RPR. Et bien que ses intérêts personnels le poussent à vouloir ressusciter l'URC, M. Giscard d'Estaing est contraint de suivre le mouvement.

La préparation des municipales qui, sur le terrain, révèle beaucoup de tensions avec le RPR, la fragilité de l'alliance PS-PC, le même désir de faire avancer l'Europe et finalement la même répulsion à l'égard du comportement hégémonique du RPR : les responsables de l'UDF et du CDS doivent bien constater que ce qui les unit est de beaucoup plus fort que ce qui les sépare. *« C'est l'évolution des attitudes*, expliquait samedi dernier M. Giscard d'Estaing, *qui décidera si cette union doit être structurée en une seule grande formation UDF-RPR ou si elle s'organise autour de deux grandes formations distinctes. »* L'attitude du RPR à l'Assemblée, le retour au centre de l'UDF permettent plutôt aujourd'hui de privilégier la seconde hypothèse.

DANIEL CARTON.

M. Raymond Barre ne votera pas la censure

« On n'est pas chaud ! » : ce propos de M. Alain Madelin (UDF, Ille-et-Vilaine), recueilli mardi 6 décembre dans les couloirs du Palais-Bourbon, résume d'une façon aimable le sentiment des députés UDF et UDC à propos de la motion de censure, déposée par le RPR le jour même en fin d'après-midi. UDF et UDC se sont donc trouvées unanimes pour refuser de cosigner le texte préparé par M. Bernard Pons, tout en acceptant de voter dans la nuit de vendredi à samedi prochain cette première motion de censure de la législature. Le président du groupe UDF, M. Jean-Claude Gaudin, a expliqué que le moment n'était peut-être pas le plus *« opportun »* et que le RPR aurait mieux fait de prévenir ses « alliés », avant d'annoncer à la presse le dépôt d'une motion de censure. M. François Léotard, tout nouveau président du PR, était sur la même ligne et regrettait que MM. Pons et Séguin aient préféré mettre leurs partenaires *« devant le fait accompli »*.

« Cette censure est sur le fond une erreur, car l'opinion publique n'y est pas prête », estimait, quant à lui, M. Michel d'Ornano (UDF, Calvados), dont la position recoupe parfaitement celle de M. Valéry Giscard d'Estaing. En coulisse, les critiques contre « le coup » du RPR allaient bon train, mardi, à l'Assemblée. Le RPR aura réussi cet exploit de ressouder UDF et UDC dans un même réflexe d'autodéfense envers des pratiques dénoncées, plus d'une fois, de 1986 à 1988. La critique entendue est double, sur la forme et sur le fond. Elle porte tout d'abord sur le texte même de la motion de censure.

Bien que ce soit M. Philippe Séguin (RPR-Vosges) qui en a eu l'idée — ce sera d'ailleurs lui l'orateur principal du groupe RPR, — sa rédaction est due à la plume de M. Pons. *« Son texte est nul »*, protestent en chœur plusieurs députés UDC, qui estiment que l'on ne peut faire porter le chapeau des grèves au gouvernement. Nul, semble-t-il, n'a oublié la situation dans laquelle se trouvait, il y a exactement deux ans, M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'équipement, du logement et des transports, et son ministre délégué M. Jacques Douffiagues (UDF-PR) lors des grèves à la SNCF.

Sur le fond, libéraux et centristes accusent le RPR d'avoir tenté de faire d'une pierre deux coups : la motion de censure suggérée par le « rénovateur » M. Séguin étant destinée, selon eux, autant à montrer que le président du groupe, M. Pons, manquait de pugnacité, qu'à semer la zizanie entre l'UDF et l'UDC.

M. Jacques Chirac s'est félicité, pour sa part, en réunion du bureau du groupe RPR, de cette initiative. Evoquant l'attitude des centristes, le maire de Paris a affirmé que le CDS ne représentait que 6,5 % des suffrages sur la France (et 2,5 % sur Paris, a-t-il ajouté) et qu'il ne fallait donc pas s'en faire une montagne. *« Ce n'est pas parce qu'il n'y a pas de majorité qu'il ne doit pas y avoir d'opposition »*, a insisté, quant à lui, M. Séguin pour faire justifier la censure.

Krasucki ou Rocard ?

« On va la voter, mais nous l'aurons tellement critiquée avant que personne ne sera dupe », prévenait, dans les couloirs, un proche de M. Méhaignerie. Les avis au sein du groupe UDC étaient partagés, mardi en début d'après-midi lors de la réunion du groupe. Les députés centristes qui doivent, sur le terrain, négocier les municipales avec le RPR, étaient enclins à voter la censure. Les élus de la région parisienne y était plutôt hostiles. Ils ont pu constater ce week-end que les usager des transports en commun étaient plus remontés contre la CGT que contre le gouvernement. *« C'est Krasucki et non Rocard qu'il faudrait censurer »*, a-t-on entendu. L'ancien premier ministre, M. Raymond Barre, a pris la parole pour mettre en garde contre les manœuvres du RPR : *« On se trompe d'objectif en censurant le gouvernement. »* Il ne votera pas la censure et l'a confirmé mercredi à Europe 1 : *« Je ne souhaite pas faire le jeu de ceux qui n'ont pas d'autre but que de déstabiliser l'économie et de vicier le climat social. »*

Le groupe UDC décidait finalement de voter la motion de censure pour coller à l'UDF, M. Méhaignerie devait pourtant tenter, en vain, de convaincre M. Gaudin de suspendre la décision du vote de la censure aux réponses que le premier ministre pourrait apporter à deux questions concrètes posées : sur le service public minimum (le gouvernement est-il prêt à déposer un projet de loi reprenant la proposition de loi Fourcade ?) et sur la réforme de la fonction publique. L'UDC fera une « motion de censure à part », vendredi, en se refusant à utiliser l'argumentation développée par le RPR. *« Nous restons une opposition constructive »*, répètent les amis de M. Méhaignerie qui souhaitent profiter de cette occasion pour aborder ces deux sujets lors du débat. Premier effet de la mésentente au sein de l'opposition : la commission d'investiture pour les municipales a vu sa réunion repoussée.

Du côté socialiste on s'amuse de l'embarras de l'opposition. *« On est loin d'un position commune »*, a expliqué le porte-parole du groupe M. Jean Le Garrec. *« La motion de censure a été créée, inventée et réfléchie par le RPR »*, a-t-il rappelé. Quant à l'idée de création d'un service minimum en cas de grève dans le secteur public, M. Le Garrec a estimé qu'il y avait bien une réflexion à mener, mais pas *« à chaud »*. *« Il faudrait le faire en concertation avec les organisations syndicales et dans le respect du droit de grève. »*

Les députés communistes ayant déjà annoncé leur intention de ne pas mêler leurs voix à celles de la droite, cette première motion de censure devrait donc être rejetée samedi au petit matin. Depuis l'alternance de mai-juin 1988 ce sera la première fois qu'aura lieu, au Palais-Bourbon, un vote de confiance par défaut (dans ce vote seules les voix favorables à la censure sont comptées). Lors de sa déclaration de politique générale le 29 juin (*le Monde* du 1er juillet), M. Michel Rocard n'avait pas sollicité les suffrages des députés.

PIERRE SERVENT.

Le texte de la motion

Voici de le texte de la motion de censure déposée par le RPR :

Considérant la situation économique de la France, qui depuis dix ans n'a jamais été aussi favorable et qui se caractérise par une croissance soutenue, une inflation maîtrisée dans un contexte de libération totale des prix, une reprise de la création nette d'emplois, et la réalisation, au cours de la présente année, de plus de 60 milliards de francs d'excédents budgétaires ;

Considérant que si cette situation est due à l'effort accompli par tous les Français et à l'évolution de l'environnement international, elle est surtout la conséquence de la politique de redressement mise en œuvre entre 1986 et 1988 ;

Considérant que le gouvernement n'a pas utilisé les possibilités d'action que lui offre cette conjoncture exceptionnellement favorable pour préparer le pays à affronter les redoutables défis qui l'attendent dans les prochaines années, dans la perspective de la mise en application de l'Acte unique européen ;

Que, notamment, le projet de loi de finances soumis au Parlement ne comporte qu'un effort limité de réduction du déficit budgétaire et d'allégement des impôts, et qu'en revanche il prévoit une progression des dépenses publiques sensiblement plus forte que les années précédentes et de nature à obérer l'avenir ;

Considérant par ailleurs la dégradation de la situation sociale, caractérisée par la montée des insatisfactions dans le secteur public et la multiplication des conflits, des grèves et des entraves à la liberté du travail ;

Considérant que, confronté à cette situation, le gouvernement s'avère incapable d'y faire face et de la maîtriser ;

Qu'il s'efforce sans succès de trouver des solutions partielles aux problèmes qui l'assaillent, sans aucune vision globale, et que, en agissant de la sorte, il ne fait qu'additionner les mécontentements et multiplier les foyers de revendication, avec toutes les contraintes et les difficultés qui en résultent pour les usagers des divers services publics ;

Que, depuis son entrée en fonctions, il n'a jamais exposé clairement la politique qu'il entend conduire, et que cette incapacité à définir et à appliquer une politique tient au fait qu'il ne dispose pas d'une majorité cohérente et que tous les efforts qu'il a déployés pour en trouver une ont échoué ;

Considérant qu'à cet égard la clarification s'impose, que l'intérêt du pays ne saurait s'accommoder de l'hésitation et de l'ambiguïté, qu'il importe donc que l'action du gouvernement soit enfin connue et qu'une majorité stable puisse s'exprimer par rapport à elle ;

Conformément aux dispositions de l'article 49, alinéa 2 de la Constitution, l'Assemblée nationale censure le gouvernement.

Le RPR face aux lézardes de l'opposition

La réunion hebdomadaire du RPR et de l'UDF consacrée à la *préparation des élections municipales*, qui devait se tenir mercredi 7 décembre, est reportée à la semaine prochaine, à la demande du RPR.

Cette décision est la manifestation d'une certaine irritation des responsables du parti de M. Chirac face aux *« prétentions »* de leurs alliés, et surtout des centristes, à revendiquer la direction des listes de l'opposition d'une façon jugée excessive, notamment dans les départements de l'Ouest, ce que le RPR traduit d'une formule un peu désobligeante en affirmant que son partenaire *« n'est pas prêt sur de nombreux dossiers »*.

Le reproche adressé par le RPR aux centristes de ne pas se comporter en *« bons camarades »* de l'opposition, et même de ne pas être totalement *« francs et loyaux »*, on l'entend fréquemment depuis quelque temps dans les couloirs du Palais-Bourbon. On entend aussi, il est vrai, comme en écho, les centristes et parfois les UDF accuser le RPR d'hégémonie.

Si l'opposition est ainsi traversée de tensions diverses et de brusques accès de fièvre, la cause essentielle vient de l'ambiguïté de l'attitude des centristes à l'égard du gouvernement et par voie de conséquence, envers l'opposition, que dénoncent — à voix plus ou moins basse — des élus de l'UDF, et surtout ceux du RPR. Il y a toutefois chez ces derniers une lueur de jubilation que l'on décèle lorsqu'il peuvent contraindre les centristes à se marquer plus nettement qu'ils ne l'auraient souhaité. Et les plus anciens gaullistes d'évoquer alors, avec malice, le *« parti de la fidélité »* en parlant du MRP d'après la Libération ; qui serait l'ancêtre de l'UDC.

Si les préoccupations immédiates de tous les partis politiques concernent les péripéties de la vie parlementaire et la préparation des élections municipales, on pense également dans l'opposition aux élections européennes de juin prochain. Or, là aussi, les menaces de lézardes existent.

L'Europe cactus

M. Giscard d'Estaing ayant décidé début novembre que l'UDF, qu'il préside, mettrait au point sa plate-forme européenne et la soumettrait, le 5 janvier prochain, au RPR, ce dernier a trouvé le calendrier quelque peu désinvolte. Les dirigeants du RPR y ont vu une sorte de mise en demeure. La maladresse de cette procédure de la carte forcée a donc abouti, dans un premier temps, à la prise de position du RPR le 24 novembre : il acceptait que la liste européenne de l'opposition pour le scrutin du 18 juin soit conduite par une personnalité UDF, à la condition expresse qu'elle réunisse l'ensemble de l'UDF, y compris l'UDC.

Dans un deuxième temps, M. Chirac a enfoncé le clou en adressant, le 2 décembre, une lettre à tous les parlementaires de l'opposition pour leur rappeler qu'ils avaient *soutenu sa politique européenne* lorsqu'il était à Matignon, et qu'ils n'avaient aucune raison de briser maintenant cette union (*le Monde* du 3 décembre). Enfin, dans un troisième temps, ne voulant pas être à la remorque de ses alliés, le RPR a décidé de réunir un comité central consacré à l'Europe dès le 17 décembre, et de charger M. Balladur d'y présenter un rapport sur le sujet. Si le RPR affirme sa volonté de poursuivre une coopération à trois pour bien montrer qu'il est irréprochable au regard de l'union de l'opposition, il nourrit des doutes quant à l'existence d'une même conviction chez tous ses partenaires.

Beaucoup de responsables RPR sont convaincus que M. Giscard d'Estaing, tant est grand son désir de conduire la liste, n'hésitera pas à faire des pas importants dans la voie de la supranationalité pour s'assurer le soutien des centristes. Or il y a dans cette direction des limites que le RPR n'est pas prêt à franchir, sous peine d'accepter une dérive qui serait pour lui un reniement. C'est ce que signifie le slogan choisi par le mouvement de M. Chirac *« Plus de France dans plus d'Europe ! »*

L'exigence d'une liste unique de l'opposition, comprenant les centristes, formulée par le RPR est donc — pour le moment — une condition incontournable mais elle doit aussi s'accompagner d'une plate-forme acceptable par tous ses signataires.

De nombreux RPR ont même l'intime conviction qu'une liste unique ne pourra pas voir le jour, tant l'Europe apparaît comme un nouveau « cactus » dans l'opposition. Ils en veulent pour preuve le comportement de plus en plus autonome adopté par le groupe UDC à l'Assemblée nationale, où il se désolidarise fréquemment de l'UDF et du RPR. Ils notent aussi que M. Giscard d'Estaing est impuissant à stopper cette attitude d'une des formations de la confédération qu'il préside. Ils ont enregistré que devant les Clubs Perspectives et Réalités, samedi 3 décembre, l'ancien président de la République avait, certes, rappelé que l'opposition devait faire preuve de *« netteté »*, mais qu'il avait aussi fait montre d'une grande compréhension en acceptant que sur certains sujets elle puisse marquer sa *« flexibilité »*. Ce concept de souplesse a été perçu au RPR comme le signe d'une tolérance résignée mais accrue envers les centristes.

Le train Giscard

Dans ces conditions, le RPR montre — c'est le moins qu'on puisse dire — peu d'enthousiasme à accrocher son gros wagon au train qui serait conduit par M. Giscard d'Estaing. M. Balladur lui-même n'est pas le moins réticent ; bien que son nom ait été avancé, et il affirme qu'il n'a pas l'intention d'être candidat à la codirection d'une telle liste. Selon les amis de l'ancien ministre d'Etat, l'alignement du RPR sur des positions trop teintées de supranationalité d'inspiration centriste détournerait les électeurs chiraquiens soit vers l'abstention, soit vers un vote plus « nationaliste » du type Le Pen. Or le RPR se sent en position de force à l'égard de ses alliés lorsqu'il se réfère au sondage BVA-*Paris Match* (du 16 au 21 novembre), qui le fait bénéficier de 27 % d'intentions de vote contre 14 % pour l'ensemble de l'UDF, toutes tendances confondues.

De plus, l'attirance de l'UDC vers les barristes, vers les centristes déjà au gouvernement et vers Mme Veil convainc chaque jour davantage les responsables RPR du caractère de plus en plus inéluctable d'une liste centriste autonome. Ce sentiment a été exprimé à plusieurs reprises ces derniers temps devant le groupe parlementaire RPR par des députés qui estiment qu'une *« clarification »* doit être réalisée avant les municipales. D'autres, en revanche — comme M. Chirac, — ne veulent rien compromettre avant le scrutin local des 12 et 19 mars, où chaque parti de l'opposition aura besoin de l'autre selon les communes. Néanmoins, l'idée progresse de l'obligation dans laquelle se trouverait le RPR de participer à une liste européenne qui ne comporterait pas les centristes. Dans cette hypothèse, une telle liste, qui drainerait les gros bataillons d'électeurs RPR et ceux de l'UDF non centristes — c'est-à-dire essentiellement le PR, pourrait être conduite par un « ticket » Chirac-Léotard, à condition que ces deux dirigeants dont le siège commence déjà à être fait se décident à franchir... l'obstacle Giscard.

M. Chirac, en remontant au feu, pourrait amortir son échec à l'élection présidentielle, et M. Léotard pourrait étrenner, par ce baptême, son titre tout neuf de président du Parti républicain. Or l'ancien premier ministre consacre, pour le moment, toute son énergie visible à la préparation des élections municipales de Paris, et ne veut — officiellement du moins — pas en être distrait. Quant à M. Léotard, il n'a toujours pas osé « tuer le père ». Il ne s'agit donc là que d'un schéma parmi d'autres. Car d'autres responsables du RPR pensent que le mouvement gaulliste doit à tout prix *« coller »* à une liste unique de l'opposition. Ceux-là — comme M. Seguin — rappellent que l'Europe ne leur a jamais été un terrain propice pour se compter et ils assurent qu'on ne parlera plus guère de l'élection européenne au-delà du 18 juin. Il convient donc de ne pas y attacher trop d'importance.

Au RPR, et même parfois à l'UDF, on affiche encore, malgré tout, confiance et sérénité pour dire que les centristes feront leurs comptes et qu'ils s'apercevront vite qu'avec une liste autonome, entre celle du PS et celle du reste de l'opposition, ils ne pèseront pas très lourd et qu'en conséquence autant la raison que l'intérêt les rendront fidèles à la droite.

ANDRÉ PASSERON.

M. Perrilliat quitte le ministère de l'intérieur

M. Jacques Perrilliat, préfet, directeur général de l'administration du ministère de l'intérieur, a été autorisé « sur sa demande » par le conseil des ministres du mercredi 7 décembre à bénéficier du congé spécial. Il quittera effectivement son poste dès qu'un prochain conseil des ministres nommera son successeur.

M. Perrilliat, qui est le fonctionnaire occupant le grade le plus élevé de l'administration centrale du ministère de l'intérieur, quitte la fonction publique pour devenir à compter du 2 janvier président de la Fédération nationale des entreprises à commerces multiples, c'est-à-dire le groupement patronal qui réunit les grands magasins essentiellement parisiens. Il succède à ce poste à M. Lucien Lanier lui aussi ancien préfet devenu sénateur du Val-de-Marne.

Nommé en juillet 1986 par M. Charles Pasqua, alors ministre de l'intérieur, à la direction générale de l'administration, M. Perrilliat avait été maintenu à son poste par M. Joxe qui lui avait également confié une mission d'étude sur l'avenir de l'administration territoriale et qui lui a rendu hommage en lui demandant de mener cette mission à son terme. Toutefois, en raison du changement de majorité, le rôle « politique » du directeur général de l'administration avait été sensiblement réduit depuis le mois de juin au profit du cabinet du ministre.

Proche de M. Chirac qu'il aurait souhaité rejoindre comme secrétaire général de la Ville de Paris, M. Perrilliat, né en 1931 à Teniet-el-Haad (Algérie), est entré en 1955 dans le corps préfectoral et a notamment appartenu à divers cabinets ministériels avant de devenir préfet de l'Essonne et directeur des services de la région Ile-de-France en 1982. M. Perrilliat n'a jamais caché son engagement politique : conseiller municipal UDR d'Angoulême en 1971, candidat malheureux de ce parti aux élections législatives de 1973 en Charente, il fut élu maire RPR de Blanzac en 1977 et a démissionné de ce mandat pour devenir préfet de l'Essonne en 1980. Il a animé en 1982 l'association des hauts fonctionnaires en service dans les collectivités territoriales qui regroupait ceux qui avaient renoncé à servir l'Etat après la victoire de la gauche.

A. P.



Politique

sociale

M. Rocard ne veut pas soigner le malaise social « à l'aspirine »

Je vous comprends, mais j'ai raison et je tiendrai le cap. C'est, en substance, le message qu'a délivré M. Rocard aux salariés et aux grévistes, mardi 6 décembre à Noisy-le-Sec, lors d'un meeting de soutien au candidat socialiste pour l'élection législative partielle de la 9e circonscription de Seine-Saint-Denis. Tout en niant l'existence d'un *« déficit d'explication »* de sa part, le premier ministre s'est employé à justifier longuement sa position, tout en mettant en avant ses premiers résultats.

M. Rocard, d'autre part, devait être reçu mercredi par le bureau exécutif du PS.

M. Rocard a, d'abord, réaffirmé que le gouvernement est *« attentif aux préoccupations du monde du travail »* en demandant *« à quoi servirait* [la gauche au pouvoir] *si ce n'était d'abord pour corriger les injustices, pour répartir plus équitablement les fruits de la croissance ». « je ne prends pas autrement,* a continué le premier ministre, *les mouvements sociaux qui s'expriment, je dirais même que je les comprends ».*

M. Rocard a, ensuite, répondu à tous ceux qui critiquent sa méthode du *« coup par coup »* et lui reprochent un manque de pédagogie (ce qui inclut nécessairement certains socialistes, même si le premier ministre a pris soin de ne nommer personne) en jugeant qu'il s'agit de leur part d'une *« lourde erreur de diagnostic ». « Ce qu'ils appellent joliment,* a continué M. Rocard, *du haut de leur magistère politique ou médiatique, un déficit d'explication de la part du gouvernement, traduit en fait, de leur part, ce que j'appellerais en retour un* « découvert d'analyse » *du mouvement social ».*

Ecouter, dialoguer négocier

M. Rocard admet qu'il n'est pas *« facile de vivre avec 5 000 F par mois »*, mais a rappelé, une nouvelle fois, la dimension *« qualitative »* des tensions actuelles pour lancer : *« Hormis l'aspect salarial des revendications, qu'y a-t-il de commun, entre l'organisation de l'hôpital et celle de la prison, entre le service postal et les transports en commun de la région parisienne ? (...) Ceux qui reprochent au gouvernement de traiter les conflits* « au cas par cas » *me font penser à ces médecins qui prescrivaient, pour tout remède, de l'aspirine au vieillard atteint de rhumatismes, à la jeune fille qui attrape une bronchite et à l'enfant qui souffre d'une otite, parce que l'aspirine permet de faire tomber la fièvre ! Outre qu'une distribution généralisée d'aspirine ne règle pas les problèmes de fond auquel le service pulic est confronté, ce serait aussi le plus sûr moyen d'anéantir les efforts que les salariés ont consentis jusqu'ici — plus que d'autres — pour l'assainissement économique du pays ».*

M. Rocard a saisi l'occasion pour lever un coin du voile du « projet d'entreprise » qu'il prépare précisément pour le secteur public, en précisant que *« seule la décentralisation et une plus grande autonomie des unités du secteur public permettront »* son évolution vers moins de *« rigidité »*. C'est *« l'objet d'une grande négociation* [qu'il a demandé] *à chaque ministre, à chaque responsable d'entreprise publique, d'engager avec les personnels placés sous son autorité ».*

Enfin, tout en soutenant qu'il n'a, lui-même, jamais parlé de *« méthode Rocard »*, le premier ministre a souligné les premiers effets de la *« ligne de conduite »* de son gouvernement : *« Ecouter, dialoguer, négocier, faire tout ce qui est possible sans jamais mettre en péril le long terme, c'est-à-dire la priorité à l'emploi ».* M. Rocard a ainsi égrené la liste des conflits sociaux aujourd'hui réglés *« et qui duraient parfois depuis des mois et des mois »*, souligné que *« parallèlement, les conditions d'une vie quotidienne plus juste et plus souriante sont mis en œuvre ».*

Le premier ministre a cité la mise en œuvre immédiate du RMI, la politique du logement pour *« limiter les injustices les plus criantes »* dues à la loi Méhaignerie, a souligné la *« grande négociation »* engagée dans l'éducation nationale, relevé que *« pour l'emploi, les premières embellies apparaissent ».*

« Bref, a conclu M. Rocard, *au milieu des vraies difficultés que nous traversons, bien des signes traduisent la mise en œuvre active et résolue des orientations du président de la République ».* M. Rocard a terminé en indiquant à ses auditeurs que leur *« courage »*, tout comme le sien, a *« de quoi s'employer ».*

J.-L. A.

Au Sénat

Le budget des affaires étrangères a été adopté sans opposition

L'examen des crédits relevant du Quai d'Orsay est traditionnellement prétexte à débat de politique étrangère. Cette règle a été respectée, mardi 6 décembre, au Sénat, où le budget du ministère des affaires étrangères (*le Monde* du 28 octobre) a été adopté à main levée par les socialistes, les centristes, les membres du groupe de la Gauche démocratique et M. Maurice Schumann (Nord). Le RPR ainsi que le PC se sont abstenus. C'est également sans difficulté que les crédits du ministère de la coopération (*le Monde* daté 20-21 novembre) ont été approuvés.

Que la diplomatie française ne fasse pas l'objet d'une priorité budgétaire n'est pas en soi une nouveauté. Ce qui l'est plus — et M. Roland Dumas s'est plu à le souligner, — c'est que les crédits prévus pour 1989 enregistrent la plus forte progression depuis 1978 : + 5,73 % (en francs courants), + 3,15 % (en francs constants) par rapport à la loi de finances pour 1988.

Comme s'y étaient appliqués les députés, les sénateurs, notamment M. Josy Moinet (Gauche dém., Charente-Maritime), rapporteur de la commission des finances, se sont préoccupés de la situation des personnels des ambassades (*le Monde* daté 20-21 octobre) : les récents mouvements de grève provoqués par la baisse des indemnités de résidence n'ont pas été stériles puisque le gouvernement a promis une remise à niveau à partir du 1er janvier 1989.

Huit des dix sénateurs représentant les Français de l'étranger ont également évoqué les difficultés que rencontrent leurs compatriotes expatriés. C'est à Mme Edwige Avice, ministre déléguée, qu'il est revenu d'apaiser les inquiétudes en promettant de retrouver en cours d'année, si nécessaire, les dotations qui se révéleraient insuffisantes.

Mais le budget, pour nécessaire qu'il soit à une diplomatie, ne suffit pas : *« C'est d'abord un acte de volonté »*, a estimé le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères. Ce dernier a traité des quatre objectifs de la politique française. Après avoir observé que l'un — le désarmement — *« a été longtemps, trop longtemps, une entreprise vaine ou suspecte »*, mais que *« les choses sont en train de changer »*, M. Dumas a insisté sur le développement. Dans ce domaine, il a cité deux urgences : désendetter les pays les plus pauvres et faire prendre en charge par la communauté internationale les grands travaux nécessaires pour protéger les hommes et les terres de ces pays contre les catastrophes naturelles. Troisième objectif : œuvrer pour les droits de l'homme. Sur ce chapitre, le ministre d'Etat a plaidé — sa profession d'avocat oblige — pour la défense des droits définis et reconnus depuis 1789 mais aussi pour *« fonder de nouveaux droits »*, ceux des peuples et ceux de l'humanité *« face aux défis et aux pouvoirs de la science ».*

C'est essentiellement le premier des objectifs évoqués par M. Dumas — la construction de l'Europe — qui a monopolisé le débat. L'ambition de la France, qui assurera à partir du 1er juillet prochain la présidence de la Communauté, sera, selon, le ministre d'Etat, triple : parachever l'Europe monétaire, faire avancer l'Europe sociale et lancer l'Europe audiovisuelle. Anticipant sur les questions qui devraient lui être posées, M. Dumas a défini l'Europe qu'il souhaite voir se bâtir : pas une *« Europe-forteresse repliée sur elle-même dans une sorte de complexe obsidional »*, mais tendant la main *« à ceux qui, de l'autre côté d'une ligne de démarcation artificielle* (...), *veulent la saisir »*. Cette Europe *« doit être ouverte,* a-t-il ajouté, *au dialogue politique et prête aux contacts culturels et économiques avec l'autre Europe ».* Ce qui justifie à ses yeux que la France soit *« attentive aux promesses, aux espoirs que fait lever l'expérience menée actuellement en Union soviétique. »* Ce propos rejoignait celui qu'a tenu ensuite M. Claude Estier (PS, Paris).

Pour M. Jean Lecanuet (Un. cent., Seine-Maritime), cet *« éclaircissement des relations Est-Ouest »* tend, à tort, à *« réduire notre perception des menaces »* alors que *« l'évolution des données de la sécurité collective en Europe suppose que nous n'abaissions pas notre garde. »*

Même s'il se réjouit que l'Europe ne soit plus ressentie *« comme une menace mais plutôt comme une chance »*, le président de la commission sénatoriale des affaires étrangères et de la défense, craint cette *« euphorie tranquillisante ». « Le seul engrenage d'accords économiques successifs »* ne suffira pas à faire l'Europe, il y faut, explique-t-il, *« une impulsion politique vigoureuse. »* Aussi suggère-t-il, pour réduire la disproportion entre l'Etat d'intégration économique européenne et le retard pris par l'intégration politique, la mise en place *« d'institutions démocratiques capables de contrôler réellement le fonctionnement »* d'un espace de trois cent vingt millions d'habitants. Le maire de Rouen, qui, au passage, s'est déclaré convaincu que le budget ne permettra pas d'enrayer la dégradation de la situation des postes diplomatiques et consulaires, a critiqué *« l'hydre gouvernementale »* dans le domaine de la politique extérieure de la France. Et de souhaiter que le ministère des affaires européennes ne relève plus du Quai d'Orsay mais soit érigé en ministère d'Etat : *« Les affaires européennes ayant cessé d'être seulement des affaires étrangères. »*

M. Maurice Couve de Murville (RPR, Paris) ne s'est pas contenté de suggérer. Pour lui, une évidence s'impose : l'existence de deux ministères pleins (affaires européennes et coopération) a fait disparaître *« l'unité de la politique internationale de la France »*. La structure gouvernementale avec six ministres suscite aussi les craintes d'une dispersion, voire d'une incohérence chez M. Claude Mont (Un. cent., Loire), rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères.

Mme Edith Cresson, ministre des affaires européennes, a relevé que son département est bel et bien autonome, à la satisfaction notamment de M. Jacques Genton (Un. cent., Loir-et-Cher). Elle a livré quelques pistes pour un meilleur contrôle démocratique du processus communautaire. Ainsi, elle a souhaité que les élus du 18 juin prochain choisissent le mandat européen à plein temps de préférence à un mandat national et que députés et sénateurs français soient mieux informés de la préparation des échéances communautaires afin qu'ils puissent contribuer à définir la position de la France dans les négociations communautaires elles-mêmes.

ANNE CHAUSSEBOURG.

Les élections législatives partielles

Le PS bien placé dans la 9e circonscription de Seine-Saint-Denis

M. Michel Rocard a participé, mardi 6 décembre, à Noisy-le-Sec, devant quelque huit cents personnes, à un meeting de soutien à M. Claude Fuzier, maire PS de Bondy, et à Mme Véronique Neiertz, secrétaire d'Etat chargé de la consommation. Mme Neiertz est la suppléante de M. Fuzier pour l'élection législative partielle de la 9e circonscription de Seine-Saint-Denis, dont le premier tour est fixé dimanche 11 décembre.

Lors des élections législatives générales de juin, M. Fuzier était le suppléant de Mme Neiertz, qui avait été facilement réélue. Mais le Conseil constitutionnel a invalidé cette élection, en faisant valoir que M. Fuzier était déjà premier suivant de liste, donc suppléant *de facto* de M. Marcel Debarge, sénateur PS de Seine-Saint-Denis. C'est pourquoi le « couple » Neiertz-Fuzier, comme l'a dit M. Fuzier lui-même, se présente cette fois dans l'ordre inverse.

Mme Neiertz a critiqué mardi cette décision du Conseil constitutionnel, en dénonçant un *« curieux fonctionnement des institutions »*. La secrétaire d'Etat à la consommation a jugé qu'après avoir annulé pour fraude l'élection d'un député communiste et de deux députés de droite le Conseil a voulu annuler l'élection de deux socialistes (M. Job Durupt en Meurthe-et-Moselle et elle-même) *« pour avoir l'air impartial »* tout en *« tirant un peu sur les textes ».*

M. Fuzier a ironisé sur *« l'imaginatif Conseil constitutionnel »*, tandis que M. Rocard lui-même, après avoir, dans un lapsus, remplacé *« civique »* par *« cynique »*, a expliqué qu'en utilisant cet adjectif il pensait au Conseil constitutionnel.

Dans cette circonscription de l'ancienne « ceinture rouge » de Paris, où la droite est à peu près hors du jeu (en juin, compte tenu de l'abstention, elle n'avait pas obtenu assez de voix pour maintenir un candidat face à Mme Neiertz au second tour), les chances de M. Fuzier de l'emporter sont, sur le papier, très bonnes : au premier tour, Mme Neiertz avait devancé le candidat communiste, M. Roger Gouhier, maire de Noisy-le-Sec, de près de 10 points. Toutefois, les socialistes ne font pas de triomphalisme et s'emploient à faire campagne afin d'être sûrs de devancer au premier tour un PCF très actif.

Le PS, en effet, peut être victime de la conjonction de deux phénomènes : les difficultés sociales peuvent entraîner une érosion de l'électorat socialiste, ou au moins une nouvelle poussée abstentionniste ; le PCF, lui, s'appuie sur un « socle » qui semble solide et peut espérer tirer les bénéfices de sa mobilisation en faveur des grèves dans cette circonscription où il faisait 25,29 % des voix au premier tour de juin.

Enfin, à la lumière des résultats de l'élection partielle de Meurthe-et-Moselle, où le RPR a enregistré une forte poussée au détriment du FN, le score des amis de M. Jean-Marie Le Pen sera observé avec attention dans une circonscription où, en juin, son représentant, avec 17 % des suffrages, faisait pratiquement jeu égal avec la droite classique.

Marseille : M. Bernard Tapie devrait être à nouveau candidat

MARSEILLE
de notre correspondant régional

M. Bernard Tapie doit faire savoir, le jeudi 8 décembre, s'il sera ou non candidat lors de l'élection législative partielle dans la sixième circonscription des Bouches-du-Rhône, rendue nécessaire par l'annulation de l'élection de M. Guy Teissier (UDF-PR).

L'impression prévaut qu'après avoir beaucoup hésité, l'homme d'affaires se mettra à nouveau sur les rangs contre M. Teissier qui, le 12 juin dernier, ne l'avait devancé que de 84 voix. Des dispositions matérielles (location d'un local pour sa permanence, organisation de la propagande) ont déjà été prises à Marseille. M. Tapie, qui s'est livré à de nombreuses consultations, dont celle du ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, a reçu le soutien de la fédération socialiste des Bouches-du-Rhône et réalisé une sorte d'union sacrée autour de sa candidature en obtenant l'appui personnel de MM. Vigouroux, Pezet et Loo, principaux protagonistes de la bataille des municipales au sein du PS.

Dialogue renoué

Sur le front des municipales, il semble par ailleurs qu'une certaine évolution se soit produite avec la rencontre, samedi, entre MM. Loo et Pezet, à la demande de ce dernier. Les deux hommes se sont entretenus pendant quatre heures pour tenter de trouver une solution amiable au conflit qui oppose le maire de Marseille, M. Vigouroux, dont M. Loo est le plus précieux soutien,au candidat officiel du PS. Si aucun accord n'a pu être trouvé, il n'en reste pas moins que les fils du dialogue ont été renoués entre les deux camps. M. Pezet n'avait pas eu de discussions avec M. Loo depuis plus d'un an. *« Je me félicite,* a déclaré M. Pezet, *d'avoir pu aborder au fond les problèmes qui nous séparent et d'avoir pu vider un gros contentieux. »*

M. Loo, en l'occurrence, considère que M. Vigouroux est le mieux placé pour l'emporter. Il a proposé à M. Pezet de s'effacer temporairement devant le maire de Marseille qui lui transmettrait ses pouvoirs en cours de mandat. Dans cette perspective, MM. Vigouroux et Pezet constitueraient les listes et élaboreraient un programme municipal en commun. Autres conditions soumises par M. Loo : la redéfinition des rapports avec le PC et une amélioration du fonctionnement de la fédération socialiste *« dans le sens d'une plus grande démocratie ».*

Dans le cas, cependant, où M. Vigouroux refuserait cet arrangement, M. Loo se rallierait à M. Pezet. *« Selon les cas de figure,* a commenté M. Loo, *je serai candidat sur la liste Vigouroux dans le sixième secteur contre Michel Pezet, ou sur la liste Pezet dans le cinquième secteur, ou je m'abstiendrai de participer à la compétition comme en 1983. »* M. Michel Pezet a jugé ces propositions *« complètement inacceptables »* en précisant qu'une nouvelle rencontre était prévue avec M. Loo et qu'il aurait également des entretiens avec *« d'autres socialistes actuellement partisans de M. Vigouroux ».* Le candidat officiel du PS a rappelé par ailleurs qu'*« il se tenait à la disposition »* du maire de Marseille pour des discussions *« dans le lieu et à l'heure qu'il souhaitera. Je ferai tout jusqu'à la dernière minute,* a-t-il affirmé, *pour éviter une dissidence ».*

En faisant un pas vers M. Loo, M. Pezet a reconnu, en l'occurrence, le rôle majeur du député européen dans le conflit interne au PS. M. Loo, qui continue de contrôler l'ex-dixième section historique des quartiers sud de Marseille — qui a représenté jusqu'à deux mille militants — est le seul qui puisse organiser, grâce à ses réseaux, la campagne de M. Vigouroux. Si le maire de Marseille venait à être privé de son concours, il serait placé dans une situation plus que difficile. Or M. Loo, qui a douloureusement vécu les graves crises qui ont secoué le parti à la Libération (affaire Ferri-Pisani) et en 1965 (affaire Matalon), ne se résout pas à la fatalité d'un nouveau déchirement qui le conduirait à achever sa longue carrière de militant dans la dissidence. D'où l'espoir caressé par M. Pezet de trouver avec lui une solution conforme aux intérêts des socialistes marseillais.

GUY PORTE.

A Marseille

Polémique entre M. Sanmarco (PS) et M. Vidal (PS)

M. Philippe Sanmarco, député socialiste des Bouches-du-Rhône, a estimé, lundi 5 décembre, que les propos tenus le 1er décembre par le premier secrétaire de la fédération du PS des Bouches-du-Rhône, M. Yves Vidal, sur la mort de Gaston Defferre constituaient une *« réécriture scandaleuse et honteuse de l'histoire ».*

M. Vidal, qui s'exprimait lors du premier meeting de soutien du PS à son candidat, M. Michel Pezet, avait attaqué le maire sortant de Marseille, M. Robert Vigouroux, candidat à sa propre succession, en se demandant si *« M. Vigouroux et son aréopage »* n'étaient pas *« les véritables traîtres »* qui, dans la soirée du 5 mai 1986, avaient *« abandonné »* Gaston Defferre dans sa dernière bataille politique. *« Si ses amis, ses proches, ses intimes avaient été autour de lui à ce moment-là, serait-il mort seul chez lui, serait-il mort ? »*, avait-il demandé.

Présent au premier rang du meeting de soutien à M. Pezet, M. Sanmarco a indiqué qu'il jugeait *« inacceptable »* le discours de M. Vidal, à l'heure où il faut, selon lui, *« rassembler les socialistes ». « Une telle provocation ne se reproduira pas sans conséquences »*, a averti M. Sanmarco.

De son côté, M. Vidal a déclaré qu'il était *« désolé »* que son collègue — *« dont la franchise et le caractère entier et loyal sont bien connus dans notre parti »*, a-t-il souligné — *« ait pu se sentir concerné »* par son évocation des circonstances de la mort de Gaston Defferre.

Deux décisions du Conseil constitutionnel

M. René Garrec doit choisir entre son mandat de député et la présidence de l'ATIC

M. René Garrec ne peut demeurer simultanément député du Calvados et président du conseil d'administration de l'Association technique de l'importation charbonnière (ATIC). Le Conseil constitutionnel a, mardi 6 décembre, déclaré ces fonctions incompatibles avec l'exercice du mandat de député.

M. Garrec dispose, depuis la notification de cette décision, d'un délai de quinze jours pour *« régulariser sa situation »* (art. LO 151 du code électoral). A défaut, il serait déclaré démissionnaire d'office de son mandat de député par le Conseil constitutionnel.

Au nom du bureau de l'Assemblée nationale, M. Laurent Fabius, son président, avait saisi le 12 octobre le Conseil constitutionnel pour apprécier si M. Garrec se trouvait dans un des cas d'incompatibilités prévus par le code électoral. Elu le 12 juin député (UDF-PR) de la sixième circonscription du Calvados, M. Garrec avait manifesté le désir de conserver ses fonctions de président de l'ATIC qu'il occupe depuis septembre 1986 (et qui sont renouvelables en 1991).

Après avoir rappelé la genèse de cet organisme de statut hybride — mi-établissement public, mi-association — créé en 1944, qui détient depuis 1948 le monopole des importations de charbon en France, agissant comme une importante centrale d'achat, le Conseil constitutionnel précise qu'une disposition du code électoral (contenue dans l'article LO 146) *« tend à interdire à un membre du Parlement d'exercer des fonctions de direction dans des entreprises dont les activités sont effectuées pour le compte ou sous le contrôle de l'Etat »*, que ces entreprises aient, ou non, un but lucratif.

Or l'ATIC *« a pour activité principale la prestation de fournitures et de services sous le contrôle de l'Etat »*, ajoute le Conseil, et elle est bien *de facto* une entreprise puisque *« son activité est d'ordre économique* (...) ; *elle emploie plus de cent salariés* (...) ; *les contrats d'achat qu'elle passe annuellement s'élèvent à plusieurs milliards de francs* (...) ; *elle possède des participations financières très importantes dans des sociétés françaises ou étrangères. »*

M. Garrec avait renoncé à percevoir sa rémunération de président du conseil d'administration de l'ATIC et fait valoir qu'il n'était pas rémunéré pour les fonctions qu'il exerce dans les sociétés auxquelles l'ATIC participe. Mais cet état de fait, lui répond le Conseil *« ne saurait tenir en échec les dispositions de l'article LO 146, 3e, du code électoral, car l'incompatibilité édictée par cet article n'est pas liée à la rémunération des fonctions qu'il vise ».*

C'est pourquoi M. Garrec doit choisir entre son mandat de député et la présidence de l'ATIC, organisme puissant et discret qui n'est guère évoqué, comme ce fut encore le cas le 5 décembre au Sénat en présence du ministre de l'industrie, M. Roger Fauroux, qu'à propos de la perpétuation d'importations charbonnières déguisées d'Afrique du Sud, en dépit d'un embargo remontant à 1985.

MICHEL KAJMAN.

Rejet d'une requête de M. Roussel (FN)

Bien que la Constitution indique (article 62) que *« les décisions du Conseil constitutionnel ne sont susceptibles d'aucun recours »*, Me Jean Roussel, avocat, membre du Front national, candidat malheureux aux élections législatives dans la 3e circonscription des Bouches-du-Rhône, s'était adressé, le 24 novembre, au Conseil pour demander l'annulation d'une décision de rejet d'un recours, formé par lui, après les élections législatives.

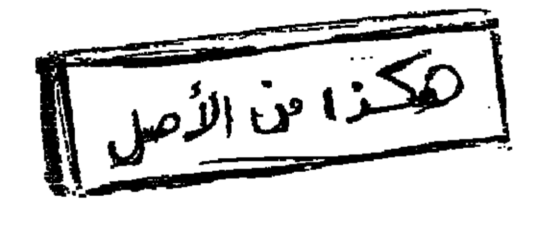
Me Roussel s'efforçait de justifier sa nouvelle requête par le fait que *« le ministre qui a présenté les observations du gouvernement est M. Pierre Joxe, et que le 21 octobre 1988, le Conseil constitutionnel qui a rendu cette décision a été présidé par M. Louis Joxe »*, son père.

Le Conseil, où M. Louis Joxe, mis en cause, n'avait pas souhaité siéger pour cette décision du 6 décembre, se contente, pour rejeter la requête de Me Roussel, d'indiquer qu'elle *« tend à mettre en cause la chose jugée par le Conseil constitutionnel »* et *« méconnaît les dispositions du second alinéa de l'article 62 de la Constitution ».*

EN BREF

● **Contrôle des finances de la mairie de Paris.** — Le porte-parole du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, M. Jean Le Garrec, a indiqué, mardi 6 décembre, qu'un amendement visent à rétablir le contrôle de la chambre régionale des comptes sur les finances du conseil municipal de Paris sera discuté lors de l'examen du projet de loi sur la fonction publique territoriale, samedi prochain.

● **Le Sénat** a adopté, lundi 5 décembre, les crédits du Plan, du secrétariat général de la défense nationale, du Conseil économique et social ainsi que le budget annexe des journaux officiels.



هكذا من الأصل

Communication

Le débat sur l'audiovisuel à l'Assemblée nationale

Le renforcement des pouvoirs du CSA devrait satisfaire les centristes

Les députés ont poursuivi, mardi 6 décembre, l'examen du projet de loi sur la liberté de la communication, adopté par le Sénat, défendu par M. Jack Lang, ministre de la culture, de la communication, des grands travaux et du Bicentenaire, et Mme Catherine Tasca, ministre délégué chargé de la communication.

L'examen des articles a donné lieu à un débat particulièrement mouvementé, notamment sur deux des principales dispositions du texte, la composition du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) et la répartition des pouvoirs entre le gouvernement et l'instance de régulation. Ces deux articles avaient été profondément modifiés par le Sénat, dans un sens tout à fait contraire aux souhaits du gouvernement qui entendait bien, avec le soutien du groupe socialiste, revenir au texte initial. Il a toutefois dû tenir compte des exigences des centristes, qui soumettent leur abstention sur le vote final du projet à l'adoption de plusieurs amendements. Les satisfactions qui lui ont été accordées, principalement sur le renforcement des pouvoirs du CSA, devraient en définitive inciter le groupe UDC à une attitude conciliante évitant donc au gouvernement le recours à l'article 49.3 (engagement de sa responsabilité) sur le vote de ce texte, qui devait intervenir dans la nuit de mercredi à jeudi.

● **Composition du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA).** – Clef de voûte du projet de loi sur la liberté de la communication, la composition du CSA cristallisait toutes les passions. *« Si le gouvernement l'avait osé*, notait, en préambule à la discussion, **M. Michel Péricard** (RPR, Yvelines), *cet article serait l'article unique du projet, tant il est vrai que celui-ci a pour seul objet de supprimer la CNCL ! » « Nous voici au cœur du dispositif qu'ont élaboré les socialistes pour s'assurer la mainmise directe sur l'audiovisuel »*, observait **M. Christian Estrosi** (RPR, Alpes-Maritimes). *« Je n'ai pas confiance dans le CSA »* confiait **M. Georges Hage** (PC Nord), *« il sera une sorte de paravent, derrière lequel se dérouleront des tractations financières (...) et de discrets conciliabules »*.

Le débat promettait d'être long – dix-neuf amendements avaient été déposés sur ce seul article –, mais il tourna court au bout de quelques instants. A l'ouverture de la séance de l'après-midi, les députés de l'opposition convergèrent, dans une rare affluence, vers leurs bancs, tandis que les élus socialistes s'attardaient dans les couloirs du Palais-Bourbon, peu soucieux d'entendre **M. Michel Pelchat** (UDF, Essonne), défendre un amendement qui modifiait la composition du CSA, en disposant que les neuf membres *« désignés »* par les trois autorités (président de la République, président de l'Assemblée nationale, président du Sénat) devraient, pour être *« nommés »* définitivement par décret du président de la République, être d'abord *« agréés par la majorité des membres désignés »*. **M. Jean-Jack Queyranne** (PS, Rhône), rapporteur du projet de loi, eut beau multiplier les efforts pour prolonger au maximum sa réponse à cet amendement, il ne parvint pas à gagner suffisamment de temps pour qu'une majorité numérique de députés socialistes se retrouvât dans l'hémicycle.

Comble de malchance, la demande de scrutin public déposée par le groupe socialiste s'était égarée *entre les travées et la tribune du président de séance !* Elle seule aurait pourtant permis de compenser l'insuffisance en nombre des députés socialistes. A l'annonce du vote par le président, une majorité de mains se leva donc sur les bancs de l'opposition, permettant ainsi l'adoption de l'amendement de M. Pelchat.

Après une suspension de séance, demandée par le groupe socialiste, M. Queyranne, qui en avait profité pour battre le rappel de ses collègues, annonça qu'il demanderait, à l'issue du vote du projet de loi, une *« seconde délibération »* sur l'article modifié par M. Pelchat ajoutant, dans un sourire, que cet amendement rejoindrait donc bientôt le rang des curiosités juridiques des débats parlementaires...

● **Moyens du CSA.** – Les députés ont adopté un amendement commun à M. Queyranne et à M. Jacques Barrot (UDC, Haute-Loire) disposant que le CSA *« proposerait »*, lors de l'élaboration du projet de loi de finances de l'année, les crédits nécessaires à l'accomplissement de ses missions.

● **Répartition des compétences entre le CSA et les télécommunications.** – La loi Léotard sur l'audiovisuel, votée en 1986, renvoyait au vote d'une autre loi, le transfert à la CNCL des pouvoirs du ministre des P et T en matière de télécommunications. Sous le précédent gouvernement, cette seconde loi, qui devait retirer à la direction générale des télécommunications son pouvoir de régulation, n'a toutefois jamais vu le jour. Face à l'opposition conjuguée des télécommunications et du ministre qui en a la responsabilité, M. Paul Quilès, Mme Tasca avait décidé de supprimer, dans son projet, la disposition contenue dans la loi Léotard. Un renoncement qui ne fut du goût ni des centristes ni des députés UDF et RPR, selon lesquels le pouvoir de régulation en matière de télécommunications devait revenir au CSA. Plusieurs amendements déposés en ce sens furent rejetés. Finalement, les députés adoptèrent un amendement de repli, prévoyant que le CSA exercerait les compétences relatives aux télécommunications attribuées à la CNCL, *« jusqu'à l'entrée en vigueur d'une loi, organisant, au plus tard le 31 mars 1990, l'exercice de la fonction de réglementation dans le domaine des télécommunications »*.

● **Répartition des pouvoirs entre le gouvernement et le CSA.** – Le projet de Mme Tasca renvoyait à des décrets en Conseil d'Etat la fixation des règles et des obligations générales incombant aux exploitants de l'audiovisuel, en matière de publicité et de parrainage, de diffusion d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles – notamment françaises ou originaires de la Communauté européenne, – de contribution au développement de la production. Autant de dispositions qui, selon M. Jacques Barrot, limitaient considérablement les pouvoirs du CSA et allaient à l'encontre des souhaits centristes... Il fallut encore au gouvernement plusieurs suspensions de séance pour proposer, en définitive, aux députés un nouvel amendement prévoyant que, à l'expiration d'un délai de dix-huit mois après la publication de la loi, les compétences en matière de parrainage et de contribution au développement de la production cinématographique et audiovisuelle reviendraient au CSA. Le Conseil serait notamment chargé de veiller au respect, par les chaînes, des dépenses minimales consacrées à l'acquisition de droits de diffusion d'œuvres destinées à la jeunesse, et d'établir les règles assurant l'indépendance des producteurs à l'égard des diffuseurs.

M. François d'Aubert (UDF, Mayenne) souligna *« l'avancée importante »* du gouvernement, tout en déplorant le délai de dix-huit mois retenu par l'amendement. Quant à M. Barrot, il déclara avoir *« bien enregistré, au nom du groupe UDC, le progrès très significatif »* accompli en ce domaine.

● **Validation des décisions de la CNCL concernant la 5 et M 6.** – Les députés ont adopté sans états d'âme apparents l'article du projet de loi validant les décisions de la CNCL qui autorisaient l'extension des réseaux de la 5 et de M 6. Mme Tasca a souligné que le gouvernement faisait preuve sur ce sujet, *« d'un esprit d'ouverture »*, mais, a-t-elle prévenu, *« cette ouverture ne signifie pas l'absolution pour le non-respect, par ces chaînes, du cahier des charges »*. Les députés ont adopté un amendement disposant que cette validation n'était toutefois *« pas susceptible d'ouvrir droit à réparation »*.

● **Limitation des coupures publicitaires dans les œuvres cinématographiques.** – Les députés ont adopté un sous-amendement déposé par M. Bernard Schreiner (PS, Yvelines), interdisant la coupure par des spots publicitaires des films, documentaires et fictions diffusés par les chaînes publiques, et un autre sous-amendement du même auteur, limitant à une seule ces interruptions dans les films ou œuvres audiovisuelles sur les chaînes privées.

M. Jack Lang avait auparavant rendu hommage à M. François d'Aubert, qui avait déposé un amendement tendant à n'autoriser les coupures publicitaires que sur les œuvres cinématographiques et audiovisuelles produites en France ou dans les pays de la CEE, afin de mieux rentabiliser leur diffusion ! Mais cet amendement ne manquant, selon M. Lang, *« ni de force, ni d'audace, ni de finesse »* était finalement rejeté.

PASCALE ROBERT-DIARD.

« Pauvre Ségolène »

Les convictions sont une chose, la discipline de groupe en est une autre. Il est comme cela des évidences qui s'imposent durement au hasard d'une longue nuit de débat parlementaire. Mme Ségolène Royal (PS, Deux-Sèvres) a reçu, mardi 6 décembre, son baptême de cynisme politique. L'après-midi, dans les couloirs du Palais-Bourbon, elle défendait avec assurance, devant les caméras de télévision, l'amendement qu'elle avait déposé sur la limitation de la violence à la télévision. Sujet consensuel s'il en est...

Dans le même temps, ses collègues du groupe socialiste laissaient entendre que cet amendement n'emportait pas l'adhésion de tous. La discussion en séance publique suivait toutefois tranquillement son cours et l'amendement figurait toujours en bonne place, après l'article 10 du projet de loi : *« Les responsables des services de communication audiovisuelle ne peuvent diffuser qu'après 23 heures les émissions présentant un danger pour la jeunesse ou de nature à heurter la sensibilité des enfants et des adolescents. »* Il précisait que le futur Conseil supérieur de l'audiovisuel veillerait au respect de cette disposition et en sanctionnerait les manquements.

« Je n'ai pas une tête de mère-la-pudeur, lançait Mme Royal à l'adresse de ses collègues, *mais trop, c'est trop. » « La télévision devient un déversoir des séries américaines et japonaises dans lesquelles la violence le dispute à la vulgarité. Nous n'avons pas le droit de former les jeunes générations à l'indifférence face à la violence »*, concluait-elle, ajoutant aussitôt qu'elle retirait son amendement, contre la promesse de l'instauration d'un « code de déontologie » par les professionnels de l'audiovisuel sur la violence à la télévision. Si ce code ne voyait pas le jour, prévenait-elle toutefois, elle reprendrait, sous forme de proposition de loi, les dispositions contenues dans son texte.

Les députés de l'opposition, qui avaient applaudi spontanément à son intervention, s'empressèrent de regretter sa décision de retirer son amendement et proposèrent immédiatement de le reprendre à leur compte. Tout en soulignant au passage, comme le fit avec malice M. Jean-Yves Chamard (RPR, Vienne), que la *« majorité relative »* retrouvait des arguments défendus, quelques mois auparavant, par un ministre de l'intérieur pourtant peu cher aux cœurs socialistes, M. Charles Pasqua...

Il s'ensuivait une suspension de séance d'une trentaine de minutes. Partie en compagnie des députés du groupe socialiste en victime incomprise, sûre de son bon droit et prête à le défendre contre vents et marées, Mme Royal regagna l'hémicycle en condamnée sans appel, le visage désespérément fermé : le jugement du groupe était tombé.

L'opposition ne désarma pas pour autant et présenta dans une belle unanimité, RPR, UDF, UDC, un amendement reprenant à quelques nuances près celui de Mme Royal. La tâche du gouvernement devenait difficile : il lui fallait rejeter cet amendement sans infliger un désaveu trop criant à l'élue socialiste... Toute en nuances, Mme Tasca observa donc que Mme Royal avait eu *« raison d'attirer l'attention du gouvernement sur ce problème »* mais ajouta immédiatement que ce rôle de *« contrôle »* était dévolu, par les textes, au CSA, comme il le fut à la CNCL, et qu'il revenait en conséquence au premier de se montrer en la matière moins timoré que la seconde.

Belle joueuse, Mme Royal applaudit l'intervention du ministre. Et au scrutin public, demandé dans un dernier élan de malice par le groupe RPR, pas une voix socialiste ne manqua pour rejeter l'amendement...

P. R.-D.

● **Le juge Grellier transmet le dossier Michel Droit au parquet.** – M. Claude Grellier, premier juge d'instruction au tribunal de Paris, a communiqué, le 6 décembre, le dossier Michel Droit au parquet pour règlement. Le parquet doit maintenant prendre ses réquisitions. L'académicien est inculpé depuis le 27 mai de corruption passive. Il lui est reproché d'avoir continué à percevoir des rémunérations du groupe de M. Robert Hersant alors qu'il était membre de la Commission nationale de la communication et des libertés. M. Yves de Chaisemartin, directeur adjoint du groupe Hersant, est inculpé depuis le 12 juillet de corruption active.



Défense

Selon un document parlementaire

Le coût du futur sous-marin stratégique a dérapé de 19 % par rapport aux prévisions

Un rapport parlementaire donne des précisions inédites sur la dérive des prix enregistrés par le programme français de nouveau sous-marin stratégique lance-missiles, dont le premier exemplaire d'une série de six, baptisé *le Triomphant*, entrera en service à la mi-1994.

Selon ces évaluation, le surcoût de l'ensemble du programme (dit SNLE-NG, pour sous-marin nucléaire lance-engins de nouvelle génération) devrait être de près de 13 milliards de francs. Dès 1989, il faudra engager 900 millions de francs de plus que prévu

« Comment la marine pourra-t-elle supporter, chaque année, un surcoût de cette importance, sans que les autres programmes majeurs indispensables au renouvellement d'une flotte vieillissante n'en subissent les conséquences ? », se demande l'auteur du rapport, M. Xavier de Villepin, sénateur (Union centriste) représentant les Français résidant à l'étranger.

En septembre, le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, avait argué de ce dépassement, dont il n'a pas révélé l'ampleur, pour suspendre momentanément la réalisation du projet de nouveau missile sol-sol stratégique, le S-4, qui devait remplacer les missiles enfouis en Haute-Provence et qui, selon ses détracteurs, ferait double emploi avec le programme SNLE-NG. Avant le débat sur le budget militaire pour 1989 au Sénat, M. de Villepin a rendu public, mardi 6 décembre, au nom de la commission sénatoriale des affaires étrangères et de la défense, un état (en francs 1988) des coûts des différents armements nucléaires français et des dépenses pour des programmes spatiaux à des fins militaires.

Signifiée officiellement en 1987, la commande du *Triomphant* porte sur un sous-marin de 14 200 tonnes (au lieu de 8 900 tonnes pour la série *le Redoutable*) capable de tirer seize missiles. Dans un premier temps, après 1994, ces missiles sont du type M-45, équipé de têtes nucléaires TN-75. Ultérieurement, après 2002, le missile sera de la famille M-5, qui sera embarquée sur tous les SNLE-NG, dont chacun des six bâtiments prévus sera mis en chantier à la cadence d'un tous les deux ans et demi après *le Triomphant*.

Des têtes furtives

Par rapport à la charge actuelle du missile M-4 déjà en service sur les sous-marins opérationnels de la classe de *l'Inflexible* la tête TN-75 du missile M-45 sera plus légère et dix fois plus discrète. Ce qui permettra de rendre plus efficaces les aides à la pénétration qui accompagnent le missile pour déjouer la détection d'un adversaire. De son côté, le missile M-5 sera doté de charges « furtives », il aura une portée accrue et une précision d'impact supérieure.

Le programme SNLE-NG (sans ses armements) était prévu initialement à 67 milliards de francs. Selon M. de Villepin, il est aujourd'hui estimé (aux mêmes conditions) à 79,8 milliards de francs, soit une hausse de 19 %. Dès 1989, l'incidence budgétaire de ce surcoût est de 900 millions de francs de plus que prévu lors de l'élaboration, en 1987, de la loi de programmation militaire. Entre 1989 et 1991, elle est de 3 milliards de francs environ pour tout ce qui concerne le développement et l'industrialisation du programme SNLE-NG.

Deux séries d'arguments sont avancés pour expliquer ces dépassements financiers. Primo : les évaluations préalables des services spécialisés auraient été insuffisantes, comme c'est souvent le cas à propos de projets dont l'exécution s'étale sur des décennies et fait appel à des technologies sophistiquées. Secundo : la réalisation d'un tel programme contraint les techniciens à accomplir des prouesses en matière de discrétion acoustique, de détection et de qualité des nouveaux matériaux entrant dans la construction des bâtiments.

Le M-5 moins cher que le M-4

A ces estimations qui se rapprotent aux seuls sous-marins de cette même famille, il convient d'ajouter le coût des diverses armes nucléaires qui seront embarquées à bord.

Le rapport sénatorial indique, à cette occasion, que le programme des missiles M-5 est estimé à 53,1 milliards de francs. Une telle somme peut paraître excessive à beaucoup. En réalité, la mise au point du M-5 s'inspire de l'expérience acquise avec le missile M-4 qui l'aura précédé. Et, donc, l'enveloppe financière qui lui est attribuée devrait être un peu inférieure à celle qui a été consacrée à l'actuel M-4, soit 59 milliards de francs selon le rapport sénatorial.

M. de Villepin, qui a puisé ses informations aux meilleures sources du ministère de la défense, en profite pour donner des indications complémentaires sur le coût des autres programmes d'armement nucléaire. C'est ainsi que les escadrons d'avions Mirage-2000 N de pénétration nucléaire – il est prévu d'en constituer quatre, soit une flotte de soixante appareils – recevront un investissement de 32 milliards de francs, auquel il faut ajouter le coût des missiles aéroportés ASMP à charge nucléaire, soit 6,8 milliards de francs. De même, la constitution de trois régiments d'artillerie nucléaire, dotés de missiles préstratégiques Hadès, devrait revenir à environ 15 milliards de francs (valeur 1988).

Dans le rapport sénatorial, il est encore précisé, pour ce qui concerne l'espace, que le premier programme Syracuse de transmissions militaires a coûté 2 173 millions de francs, quand le nouveau projet, lancé cette année, de modernisation de ces communications spatiales est évalué à 8,6 milliards de francs. Enfin, le programme Helios de satellite d'observation militaire devrait coûter 6 820 millions de francs.

JACQUES ISNARD.

Après l'acquisition d'avions américains

Le Koweït a repris ses discussions avec la France pour l'achat de Mirage-2000

La France a renoué le fil de ses négociations avec le Koweït pour la fourniture d'une vingtaine d'avions de combat Mirage-2000, après la décision de cet émirat du golfe Arabo-Persique, en août dernier, d'acquérir des F-18 américains.

Selon le groupe Dassault-Breguet, qui se refuse à tout autre commentaire, une délégation ds industriels français concernés séjourne actuellement au Koweït. Au ministère français de la défense, on admet en privé que les deux pays sont entrés dans *« une phase délicate »* de la négociation. *« Le jeu est difficile »*, ajoute-t-on de même source, en réponse à des informations faisant état d'une conclusion proche du contrat.

En septembre dernier, après la commande par le Koweït de quarante F-18 aux Etats-Unis, le ministre français de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, s'est rendu dans cet émirat et, de son côté, l'émir du Koweït, Cheikh Jaber Al-Ahmad Al-Sabah, est venu à Paris, et il a notamment été reçu à l'Elysée, puis aux affaires étrangères et à la défense.

Depuis, les discussions ont repris entre les deux pays en matière d'armements aéronautiques. Il apparaît aujourd'hui que l'acquisition des F-18 correspond à un marché de remplacement par le Koweït de ses avions anciens, les Skyhawk A-4, d'origine américaine. Il resterait, dans ces conditions, à régler le problème des successeurs du Mirage-F 1, que le Koweït a commencé d'acquérir en 1984 à raison de trente-quatre exemplaires pour équiper sa force de défense aérienne.

Un projet industriel avec l'Irak

Pour la délégation française, le Mirage-2000 est candidat au remplacement, à terme, des Mirage-F 1, contre des concurrents britannique (le Tornado) et soviétique (le Mig-29).

Avant de se rendre au Koweït, les représentants français étaient passés en Irak pour des discussions sur des projets d'implantation industrielle visant à la fabrication, sur place, d'avions de combat Mirage-2000 et Alpha-Jet que ce pays souhaite commander à la France. Les Irakiens, à ce jour, se sont équipés de Mirage F-1 et se sont refusés à acquérir d'autres modèles d'avions de combat français, durant leur guerre avec l'Iran, pour éviter de devoir changer de soutien logistique et de ligne de ravitaillement en plein conflit.

L'Irak envisage désormais de construire localement tout ou partie des avions qui lui permettraient de moderniser sa flotte actuelle, avec des Mirage-2000 et des Alpha-Jet.

Ce projet de Bagdad, associé à un prêt français gagé sur des livraisons de pétrole, pourrait embarrasser Paris à un moment où, d'autre part, la France renoue ses relations avec Téhéran et n'entend pas fermer à ses industriels civils les portes d'un marché iranien sur le point de se reconstituer.

Mission réussie pour Atlantis

La navette spatiale américaine Atlantis s'est posée, mardi 6 décembre, à 23 h 36 (heure française) sur la base californienne d'Edwards. L'atterrissage a été parfait et, conformément aux prévisions de la NASA, la présence d'une légère fuite dans un des pneus de la navette n'a eu aucune conséquence. En orbite depuis quatre jours, la navette était occupée par cinq astronautes.

Sa mission principale était la mise en orbite d'un très gros satellite militaire Lacrosse de surveillance par radar du territoire soviétique. Ce satellite, dont la valeur est estimée à 500 millions de dollars, était considéré par le Pentagone comme vital pour la sécurité des Etats-Unis. Deux membres de l'équipage étaient prêts à sortir dans le vide et à intervenir manuellement si des difficultés apparaissaient lors de sa mise en orbite, voire à replacer le satellite dans la soute de la navette pour le ramener sur terre.

Des sources officieuses ont fait savoir que le satellite fonctionnait normalement. Huit missions de navettes sont prévues en 1989, la prochaine devant être, le 18 février, la mise en orbite par Discovery d'un satellite relais de télécommunications qui complétera le système TDRS.

Société

La quiétude des riverains du surgénérateur de Creys-Malville

Superphénix, le monstre apprivoisé

Le redémarrage du surgénérateur Superphénix, situé à Creys-Malville (Isère) et arrêté depuis juin 1987 à la suite de la découverte d'une fuite de sodium, pourrait être décidé dans les prochains jours si le service central de sécurité des installations nucléaires donne un avis favorable. Plusieurs associations genevoises, opposées à Superphénix, ont obtenu le 30 novembre du tribunal administratif de Grenoble la désignation d'un expert chargé de déterminer si les travaux effectués dans la centrale depuis son arrêt la rendent conforme aux conditions de sécurité posées il y a un an par le ministère de l'industrie. Ce recours n'a pas d'effet suspensif. Si l'autorisation de redémarrage est donnée, le réacteur devrait fonctionner pendant un mois à très faible puissance (3 % de la valeur nominale), puis être couplé au réseau en janvier.

CREYS-MALVILLE (Isère)
de notre envoyé spécial

De la baie vitrée du salon, on dispose d'une vue imprenable sur le « monstre ». De l'autre côté du Rhône, à peine dissimulé par un rideau de peupliers, se dresse l'énorme dôme de béton, flanqué de contreforts orange. Superphénix, la « cathédrale du plutonium », est là, à moins de 300 mètres.

Dans son petit pavillon neuf, construit après la centrale nucléaire, notre homme, cuisinier à Ambérieu, garde son bébé de huit mois pendant que sa femme travaille à l'usine de meubles de Briord (Ain), à quelques kilomètres. « *On l'entend ronfler la nuit*, dit-il en montrant du doigt la centrale. *De 6 heures du soir à 3 heures du matin, chaque nuit. Elle n'est pas complètement arrêtée. On entend aussi les haut-parleurs quand ils appellent du monde.* » A-t-il peur pour sa famille ? « *Non, mais on se demande comment un truc si cher, si perfectionné, a pu casser au bout d'un an. De ce point de vue, ce n'est pas rassurant. Mais nous n'avons pas à nous plaindre. Les légumes poussent bien.* »

Cet habitant de Flévieu (Ain), le bourg le plus proche de la centrale de Creys-Malville (Isère), donne bien le ton de la population riveraine du site nucléaire. On n'a pas peur, mais on se demande ce qu'« ils » peuvent bien fabriquer dans cette usine éclairée *a giorno* pendant la nuit et dont les parcs de stationnement ne désemplissent pas.

Deux chasseurs de sanglier, rencontrés à l'affût dans les premiers contreforts du Bugey, ne cachent pas leur amertume : « *Avant la centrale, on chassait les sangliers en bas, à Briord, où ils traversaient le Rhône à la nage. Maintenant, avec toutes ces lumières, ils ne viennent plus.* » Mais ces deux hommes, cultivateurs à Marchamp, ont d'autres griefs contre Superphénix. « *On n'a pas besoin de tous ces Italiens et de tous ces Boches*, martèlent-ils. *Tout le monde sait que l'acier italien n'est pas bon. Leur pont roulant de 200 tonnes a cassé l'autre année. On aurait mieux fait de demander à des entreprises du coin.* »

Comment faire la part de la xénophobie, de la méfiance envers l'inconnu et des reproches très concrets qui sont colportés ici et là ? « *Les tuyauteries ont été montées par des Arabes sans qualification*, dit l'un, qui tient le renseignement d'un ami qui a travaillé sur le chantier. « *C'est incroyable ce qu'on a pu bricoler là-dedans* », dit un autre, puisant son information à la même source.

Le garagiste de Rix, un hameau juste en face de Creys, croit volontiers à ces malfaçons de départ. Mais ce qui l'ennuie le plus, c'est le manque d'information. « *En 1977, j'étais pour la centrale. On n'arrête pas le progrès avec des types à poil qui braillent des slogans avec les cheveux sur les fesses ! Je ne suis certainement pas « écolo ». Mais c'est maintenant qu'ils nous distribuent des dépliants pour nous dire de nous calfeutrer en cas d'alerte. Si j'avais su ça au départ, moi aussi j'aurais manifesté contre la centrale !* »

Dans le premier cercle de Creys-Malville, il faut bien chercher pour trouver des opposants résolus. Et encore davantage pour découvrir des gens qui ont peur. Yves-François, trente-deux ans, cultivateur à Annolieu (Isère), dont les 46 hectares entourent la centrale, s'est toujours battu contre le surgénérateur. Mais il vit heureux à son ombre, avec sa femme — une Japonaise rencontrée grâce à la centrale ! — et ses trois enfants (six ans, trois ans et huit mois). Il songe davantage à se lancer dans l'agriculture biologique qu'à fuir ce que les Genevois appellent « *une bombe en puissance* ».

Le paradoxe se vérifie partout : « *Ceux qui ont peur, ce sont les Lyonnais ou les Grenoblois, ou encore les Suisses ou les Parisiens. Mais pas nous.* » A Saint-Benoît, le couple d'instituteurs, installé depuis trente ans dans l'Ain, ne craint pas le nucléaire : « *Tchernobyl et le coup du barillet, ça l'affiche tout de même mal*, reconnaît le mari. *Mais pas un parent, ici, ne s'inquiète.* » Surpris le sécateur à la main, en train de tailler ses vignes à flanc de côteau, le viticulteur de Montagnieu ne tremble pas. « *Bien sûr, on aurait préféré qu'elle soit plus loin. Mais maintenant, elle est là. Ça n'empêche pas le vin de se vendre !* » Deux contrôleurs laitiers rencontrés à Lompnas (Ain) le confirment : aucun éleveur du département ne s'inquiète de Superphénix : « *Mais ils redoutent tous l'installation d'un dépôt de déchets nucléaires en Bresse, y compris les élus.* »

Plus cher à l'arrêt

Les élus ! Ceux-là n'ont peur que d'une chose : que la centrale ne redémarre pas. Que ce soit Charles Millon à Belley (Ain) ou Alain Moyne-Bressand à Crémieu (Isère), les députés, maires, conseillers généraux, croisent les doigts pour que le feu vert soit donné, et le plus vite possible. « *La centrale coûte de toute façon plus cher à l'arrêt qu'en marche* », observe le maire de Crémieu. Son collègue de Creys-Pusignieu, la commune d'accueil de Superphénix, fait toute confiance aux « *gens qualifiés* » pour garantir la sécurité du redémarrage. « *Et je ne dis pas ça par intérêt*, précise Jean-François Bonnard. *Qu'elle démarre ou pas, ma commune touche la même chose : 600 000 F par an !* » Jolie cagnotte pour une bourgade de 520 habitants !

Le premier magistrat de Morestel (3 400 habitants), la « capitale » du surgénérateur, est encore plus catégorique. « *Une technique de pointe est toujours coûteuse*, explique Théodore Durand, maire depuis vingt-quatre ans. *Il faut aller de l'avant. La centrale, chargée pour trois ans, a été arrêtée sans problème. C'est dire que la sécurité a bien fonctionné.* » Cet enthousiasme de technicien ne doit cependant pas faire oublier que Morestel, qui a touché la plus grosse part des prêts « grand chantier », doit rembourser au moins 1 million de francs par an à la Caisse nationale de l'énergie. Or ce million n'est pas venu cette année car la centrale n'a pas produit. « *1 million de francs, ce sont deux entreprises à trouver*, répond le maire, qui se flatte d'avoir déjà rempli sa zone industrielle de 40 hectares. *Si par malheur on arrêtait Superphénix, on survivrait.* »

Les élus parlent volontiers gros sous, mais ils se montrent beaucoup plus discrets sur le plan de la sécurité. A la mairie de Crémieu, par exemple, on s'est bien gardé de lire l'épais (135 pages) « Plan particulier d'intervention », prévu pour un accident à la centrale du Bugey, mais pas à Malville. La secrétaire a seulement marqué la page des « *missions qui incombent au maire* » et noté que la population, en cas d'accident, devrait être évacuée vers la salle des fêtes de... Morestel, près du surgénérateur. A Morestel, précisément, qui héberge un centre pour personnes âgées de 240 lits, la directrice n'a jamais reçu la moindre instruction pour une éventuelle évacuation. « *Il arriverait quelque chose, je ne sais rien* », dit-elle.

Des « pavés » chez les maires, des bandes dessinées dans les écoles, des dépliants chez les riverains des centrales, assortis de réunions d'information, mais rien au-delà du périmètre désigné, et jamais le moindre exercice d'alerte. Que Superphénix, après un redémarrage, connaisse un accident grave, et ce serait une belle pagaille. Même s'il ne s'agit — il faut l'espérer — que d'une fausse alerte.

ROGER CANS.

La ferme des « Gaulois »

La ferme des François mérite le détour. Placée juste à côté du surgénérateur, elle abrite plusieurs générations de « Gaulois » défiant la toute-puissance nucléaire. Le père, Maurice, cinquante-neuf ans, est un adversaire résolu de la centrale. Il a abrité dans sa ferme tous les « écolos » et contestataires des années 70, ce qui lui vaut encore des visites de la gendarmerie lorsque la cour déborde de voitures. Mais, depuis 1980, il est devenu un rival d'EDF. Grâce au lisier d'une porcherie voisine, il fabrique lui-même son énergie — le biogaz — et produit donc eau chaude, chaleur et électricité, dont il revend une partie à EDF ! « *Pas besoin de jachère ni de gel des terres*, clame Maurice François, *on peut consacrer 10 % d'une exploitation à produire une plante énergétique, par exemple le colza dont l'huile fait un excellent carburant.* »

Le fils, Yves, va reprendre l'an prochain l'ensemble de l'exploitation (92 hectares), et il envisage de se lancer progressivement dans l'agriculture biologique — à l'ombre du surgénérateur ! En attendant cette expérience, qui n'est pas regardée d'un très bon œil par le père, la ferme des François pratique déjà l'écologie à son échelle. En épandant le lisier des 6 000 porcs voisins et en en transformant une partie en biogaz, elle évite à la porcherie de rejeter les effluents au Rhône ou de construire une coûteuse station d'épuration.

R. C.

Radioactivité

Tchernobyl n'aura plus jamais d'habitants

Les cent trente-cinq mille personnes qui habitaient dans un rayon de 30 kilomètres autour de la centrale nucléaire de Tchernobyl ne reviendront jamais chez elles. C'est ce qu'a déclaré au Japon le vice-directeur de l'Académie soviétique des sciences, M. Evgueni Velikov. L'académicien a aussi admis qu'un accident sérieux s'était produit en 1957 dans une installation militaire de l'Oural.

C'est la première confirmation officielle de cet accident, qui avait été révélé, en 1976, par le biologiste Jaurès Medvedev après son passage en Occident. L'accident de l'Oural, explosion dans un stockage de produits radioactifs, aurait causé une centaine de décès.

Pollution

Etat de la Seine : M. Lalonde contre M. Chirac

« *Chiche que Jacques Chirac se baigne dans la Seine en 1992 ! Je viendrai avec des serviettes et des antibiotiques.* » C'est ainsi que M. Brice Lalonde, secrétaire d'Etat à l'environnement, a commenté l'opération du maire de Paris lâchant 5 000 brochets dans le fleuve et ses affirmations sur la pureté des eaux.

Selon M. Lalonde, le taux d'épuration de la Seine n'est que de 50 % et non de 70 %, les bassins d'épuration sont loin de traiter la pollution bactérienne (ce qui rend l'eau dangereuse pour les baigneurs) et les brochets ne peuvent se reproduire dans l'état actuel de la Seine.

هكذا من الأصل

JUSTICE

Après le décès d'un élève sous-officier

La Cour européenne de Strasbourg va se prononcer sur une requête visant un médecin militaire

Depuis trois ans, un homme se bat pour connaître toute la vérité sur la mort de son fils, survenue alors qu'il était élève sous-officier à l'école de Saint-Maixent (Deux-Sèvres).

Aujourd'hui, la commission européenne des droits de l'homme à Strasbourg a accueilli favorablement sa requête, alors que la plainte qu'il avait déposée afin d'apprendre les circonstances du décès avait été rejetée en application du code de procédure pénale.

CLERMONT-FERRAND
de notre correspondant

L'article 698-2 du code de procédure pénale est formel : aucun civil ne peut *« mettre en mouvement l'action publique »* dans l'intention de poursuivre l'armée devant les tribunaux. M. Georges Merle, un Clermontois dont le fils Denis est décédé en 1986 à l'âge de vingt-deux ans, alors qu'il était élève sous-officier à l'école de Saint-Maixent, l'a appris à ses dépens.

La plainte qu'il avait déposée le 22 avril 1986 avait été jugée irrecevable en application de cet article. Mais M. Merle n'a pas renoncé. Après avoir épuisé toutes les voies de recours, il déposait, le 29 janvier 1987, une requête auprès du secrétaire général du Conseil de l'Europe à Strasbourg. Son avocat, Mᵉ Guy Paris, du barreau de Paris, y faisait valoir que les articles 698-1 et 2 du code de procédure pénale (1) étaient en contradiction avec l'article 13 de la Convention européenne, que la France a ratifiée le 2 octobre 1981 et qui prévoit que *« toute personne a droit à l'octroi d'un recours effectif devant une instance nationale, alors même que la violation aurait été commise par des personnes agissant dans l'exercice de leurs fonctions officielles »*.

Le 7 octobre dernier, la commission européenne des droits de l'homme du Conseil de l'Europe a fait savoir que cette requête était prise en considération et que l'un de ses membres établirait un rapport destiné à être transmis à la Cour européenne, pour qu'elle puisse statuer.

Pour M. Merle, c'est une première victoire. Ce père de famille âgé de cinquante ans, employé civil à l'Atelier industriel aéronautique de Clermont-Ferrand, n'est animé d'aucun esprit de vengeance. *« D'autres jeunes ne doivent pas connaître le sort de mon fils... »*, dit-il simplement en expliquant sa détermination.

Une détermination qui lui a permis de reconstituer une succession de faits, sur lesquels il s'interroge. Le 6 janvier 1986, pour traiter une simple déchirure musculaire que son fils Denis s'était faite au mollet, un médecin militaire de l'école avait procédé à des injections de xylocaïne et de coltramyl. Renvoyé dans sa chambre, le jeune homme perdait connaissance. Ramené à l'infirmerie, il ne reçut que des soins mineurs. Ce n'est que bien plus tard que l'équipe du SAMU de Niort fut prévenue. A son arrivée, il était trop tard.

Aujourd'hui, M. Merle attend beaucoup de la commission européenne des droits de l'homme. *« Je ne me bats pas contre l'armée... Je veux simplement savoir s'il y a eu une faute médicale, et je suis heureux d'apprendre que la vérité pourra être enfin connue. »* A condition que la Cour européenne de Strasbourg lui accorde gain de cause.

JEAN-PIERRE ROUGER.

(1) L'article 698-2 prévoit : *« L'action civile en réparation du dommage causé (...) appartient à ceux qui ont personnellement souffert du dommage (...). La partie lésée ne peut toutefois mettre en mouvement l'action publique »*. L'article 698-1 prévoit notamment que *« l'action publique est mise en mouvement par le procureur de la République »*.

Au tribunal de Marseille

Plusieurs peines de vingt ans de prison requises au procès de la « pizza connection »

Au terme d'un réquisitoire qui a duré près de huit heures, M. Robert Gelli, substitut du procureur de la République au tribunal de Marseille, a requis des peines de vingt ans de prison, soit le maximum prévu par le code pénal, contre trois des inculpés impliqués dans l'affaire de trafic de drogue dite la *« pizza connection » (le Monde* du 23 novembre et daté 27-28 novembre). Pour le représentant du ministère public, qui a demandé cette peine, Mario Piazza, Rodolfo Di Pisa et André Manoukian, sont les personnages principaux d'une filière dont Marseille est resté un axe essentiel dans le trafic d'héroïne entre les Etats-Unis et l'Europe.

Contre les autres prévenus, M. Gelli a requis des condamnations allant de quatorze ans de prison à quatre ans de la même peine, distinguant ainsi entre les passeurs occasionnels, ceux qui faisaient partie du réseau et ceux qui avaient la charge de les recruter, tel Joseph Amselem et Iraj Sadghi.

Commencé devant la 7ᵉ chambre correctionnelle du tribunal de Marseille le 21 novembre, le procès avait été marqué par le suicide de l'un des magistrats qui composaient le tribunal, M. Robert Liberotti, victime d'une dépression. Les principaux inculpés plaident non coupables et leurs défenseurs vont être ainsi conduits à demander leur acquittement au cours de plaidoiries qui doivent se prolonger jusqu'au 9 décembre.

Jugés pour l'assassinat de cinq clochards

Deux marginaux sont condamnés à la réclusion perpétuelle par les assises du Var

La cour d'assises du Var a condamné, *mardi 6 décembre*, à la réclusion criminelle à perpétuité Claude Lecocq et Jean-Claude Boisier, jugés pour *l'assassinat de cinq* clochards tués à Toulon au mois de décembre 1984 d'une ou plusieurs balles dans la tête par ces deux marginaux qui avaient lancé une *« expédition punitive »*. Les jurés ont assorti cette condamnation d'une peine de sûreté de dix-huit ans de réclusion, allant ainsi au-delà des réquisitions de l'avocat général, M. Pierre Cortès, qui, dans le cas de *Boisier, accusé d'un assassinat et de* trois tentatives d'assassinat, n'avait demandé à son encontre qu'une peine de vingt ans.

Au mois de décembre 1984, les deux accusés, *tous deux vagabonds*, s'étaient associés pour échafauder une *« expédition punitive »* contre quatre autres marginaux qui, selon eux, tentaient de racketter une de leurs amies, Odette Rebello, vivant de mendicité dans le quartier de la gare de Toulon. Armés chacun d'une carabine, les deux hommes se rendaient dans une villa abandonnée où s'abritaient les quatre hommes, *Maxime Martin, Georges* Maurillon, Marcel Chasseloup et Thierry Duhem, et les tuaient d'une ou plusieurs balles dans la tête. Par la suite, Claude Lecocq donnait rendez-vous à Odette Rebello dans un square et après lui avoir annoncé qu'elle était vengée, la tuait par crainte qu'elle ne parle.

Avant cette affaire, Claude Lecocq, considéré comme un *« psychopathe alcoolique »*, avait été condamné onze fois, notamment pour des actes de violence, et interné à six reprises dans des établissements spécialisés pour troubles mentaux. Son complice, Jean-Claude Boisier, déclaré *« surdoué »* par les experts devant les assises, avait eu une vie parfaitement équilibrée et avait créé sa propre entreprise avant de sombrer dans la petite délinquance et la marginalité en raison de déboires conjugaux.

● **Agitation à l'éducation surveillée.** — Le syndicat national des personnels de l'éducation surveillée (SNPES), organisme affilié à la Fédération de l'éducation nationale (FEN), a appelé ses adhérents à un mouvement de grève, les mercredi 7 et jeudi 8 décembre, dans la région parisienne. Le SNPES a décidé ce mouvement pour protester contre *« l'asphyxie de l'éducation surveillée »*, selon les termes d'un communiqué diffusé le 6 décembre.

Le syndicat estime que les négociations entreprises avec le directeur de l'éducation surveillée à la chancellerie, en vue d'augmentations de salaires, d'une amélioration des conditions de travail et la création d'emplois, se trouvent actuellement rompues.

POINT DE VUE

La réforme de la détention provisoire

Jean Valjean sous contrôle judiciaire ?

par Jean-Luc Sauron
Juge d'instruction à Pontoise, secrétaire général de l'Union syndicale des magistrats

Le mythe hugolien pèse d'une manière importante sur le nouveau projet de loi du garde des sceaux concernant la détention provisoire. L'idée est double. D'une part, le délinquant a une telle personnalité que, si une enquête la définissait mieux, elle éviterait l'incarcération. *D'autre part, la prise en compte des* potentialités qu'a cet individu de devenir un nouveau « M. Madeleine » *explique la minoration du rôle du* casier judiciaire. Jouant le rôle ingrat d'un Javert judiciaire, il me semble *nécessaire de rappeler quelques* vérités.

Le projet du garde des sceaux *repose sur le diagnostic erroné que* les juges d'instruction ne tiennent pas compte d'éléments de personnalité pourtant existants. L'enquête obligatoire est censée leur ouvrir les yeux et des *« bon sang ! mais c'est bien sûr ! »* résonneront alors dans les cabinets d'instruction, précédant de peu la mise en liberté de celui que *le juge pensait, à tort, incarcérer.*

Hormis quelques notaires, académiciens et autres ministres, la population cible de la justice pénale est proche de ce que l'on appelle le « quart-monde ». 75 % des détenus provisoires n'ont pas d'emploi, 50 % n'ont pas de profession, 40 % n'ont pas de famille, 36 % n'ont pas de domicile.

L'exemple anglais

L'enquête de personnalité prévue par le projet de loi ne créera pas les garanties de représentation lorsqu'elles n'existent pas. Mais il y a *plus grave. Il laisse entendre que* l'incarcération est la solution de facilité. C'est faux. Il est anormal de laisser dehors, avec pour tout viatique une poignée de main et de bonnes paroles, des gens déjà désocialisés. Il *faut s'atteler à un véritable traitement* social de la délinquance. L'opinion publique doit être consciente que des moyens financiers et humains importants doivent être débloqués pour résoudre ce problème. Sait-on qu'il n'y a pas longtemps, chaque contrôleur judiciaire avait en charge quatre-vingt-quatorze probationnaires. Enlevez les samedis, dimanches, vacances et fêtes et demandez-vous combien de temps est consacré à chacun ?

Ne devrions-nous pas nous inspirer de l'exemple anglais des « Center Training Day ». Ces centres prennent en charge les sortants de prison dans trois domaines. Ils leur apportent un début de formation professionnelle. Ils les aident à comprendre les complexités de la vie administrative courante. Notre « clientèle » est, en effet, proche de ce personnage du film *le Père Noël est une ordure* qui recopiait dans les cases d'une feuille de sécurité sociale le modèle placé sous la ligne « *Zézette, épouse X* ». Enfin, les Anglais ont pris conscience des problèmes psychologiques de certains *délinquants. Il ne s'agit pas de déresponsabiliser* ou de faire pleurer Margot, mais de souligner que délinquance *rime souvent avec cumul de* handicaps.

L'enquête de personnalité prévue par le projet de loi arrive trop tard et conduira à des vérifications téléphoniques limitées. Ne conviendrait-il pas de prévoir cette disposition dès la prolongation de garde à vue laissant au service compétent une journée complète pour fournir au magistrat instructeur des éléments recoupés et crédibles. Le débat contradictoire ne connaîtra-t-il pas alors une deuxième jeunesse ?

A moins d'interdire au tribunal de *tenir compte du casier judiciaire lors* du prononcé du jugement, il est dangereux d'estimer qu'un récidiviste ira *se présenter au tribunal pour recevoir* sa juste condamnation. Là encore, Jean Valjean resurgit, sacrifiant sa réinsertion pour éviter une erreur judiciaire et fait jaillir sous M. Madeleine l'ancien forçat. Quand on sait qu'en région parisienne il suffit de changer de cage d'escalier pour que l'on perde votre trace, on voit ce que signifient les garanties de représentation.

Or sa présence au jugement est nécessaire au délinquant pour prendre conscience qu'il est allé trop loin. La victime, de son côté, ressentira souvent mal d'être seule à passer en justice, surtout qu'elle se retrouvera *sur la sellette devant la commission* d'indemnisation, où on lui discutera son droit.

Le projet de loi du garde des sceaux condense tout ce que la justice subit depuis vingt ans : de *bonnes idées mal agencées avec la* réalité n'ayant aucun prolongement matériel pour rendre efficaces les dispositions prévues et demandant aux magistrats de se débrouiller par eux-mêmes.

A Cannes

Une vieille dame riche héritière dépouillée par deux escrocs

Un couple d'escrocs qui avait dépouillé une vieille dame cannoise, riche héritière de la société Lesieur, Mᵐᵉ Violette Hillaert, soixante-seize ans, a été inculpé et écroué à la maison d'arrêt de Nice.

Anne Saumbuis, vingt-six ans, dame de compagnie de Mᵐᵉ Hillaert, avait réussi, avec son ami, Philippe Musso, trente ans, à s'emparer d'une procuration délivrée à son gestionnaire, M. Portenoi. Après la mort de ce dernier, les escrocs se sont présentés à la banque pour vider le coffre de la vieille dame en s'emparant notamment de titres et valeurs d'un montant de 12 millions de francs. Les escrocs avaient aussi déménagé l'appartement parisien de Mᵐᵉ Hillaert emportant toutes les pièces et meubles de valeur pour les stocker chez une parente d'Anne Saumbuis.

Après l'interpellation d'Anne Saumbuis, les policiers ont retrouvé la totalité du mobilier. Au domicile du couple, dans le quartier de la Bocca, à la périphérie de Cannes, les enquêteurs n'ont, en revanche, récupéré qu'une partie des titres, d'un montant de 11 200 000 F. Le couple a *affirmé* avoir déjà écoulé 800 000 F de titres manquants et avoir tout perdu au jeu.

Présentée au parquet de Grasse (Alpes-Maritimes), la jeune femme a été inculpée par M. Jean-Paul Renard, juge d'instruction à Grasse, d'abus de confiance et son ami de complicité.

Mᵐᵉ Hillaert doit être entendue dans les prochains jours. Elle se contente de répondre à ceux qui l'interrogent : *« Je n'ai pas très envie de parler de cela. »* La vieille dame n'a toujours pas déposé de plainte. Par peur, ou par dégoût ?

FAITS DIVERS

Volées à Arles, retrouvées en Italie

Les tribulations de trois tapisseries des Flandres

« Rencontrer l'art comme on rencontre une femme. Pour moi, un musée, c'est le cœur de la vie. » **Jean-Maurice Rouquette, Arlésien et conservateur du Musée Réattu depuis trente-deux ans, évoque ainsi ce rêve, dont la première pierre devait être posée jeudi 8 décembre. Cet institut de recherche sur la Provence antique devrait ouvrir ses portes dans trois ans. Avec ses 6 000 mètres carrés, ce musée archéologique sera l'un des plus importants d'Europe.**

Sans attendre, Arles attire de ses feux des millions de visiteurs et même des « monte-en-l'air » *qui n'ont pas hésité à cambrioler Réattu,* le temps d'y voler, en 1982, cinq tapisseries des Flandres. Depuis, Jean-Maurice Rouquette et la municipalité d'Arles se battent pour les récupérer, car trois d'entre elles — *le Colosse de Rhodes, le Colisée* et *le Temple de Diane* — trônent chez un banquier italien fort de son droit.

ARLES
de notre envoyé spécial

A l'heure où s'édifie le marché unique européen, les différences persistantes entre les législations sur le marché de l'art font le bonheur des trafiquants : le vol initial est blanchi en toute légalité.

Dans la nuit du 26 au 27 avril 1982, la concierge du Musée Réattu avait abandonné sa loge pour visiter un lointain parent. Les plombiers de la mairie, occupés depuis quelques jours à réparer les gouttières du musée, avaient omis de démonter leur échafaudage, contrairement à leurs obligations. Le conservateur *lui-même était absent.*

Vers 4 heures du matin, des cambrioleurs entrent dans le musée après avoir escaladé l'échafaudage. Délaissant les tableaux protégés par une alarme-radar, ils s'emparent des *Merveilles du Monde.* Ces cinq pièces constituent la plus complète de ces séries tissées au début du XVIIᵉ siècle par les ateliers de Bruxelles. La reine Christine de Suède les vendit à un grand prieur de l'ordre de Malte pour le prieuré d'Arles. En 1933, ces pièces furent classées monuments historiques. *L'équipe de cambrioleurs ne l'ignorait pas.* Sans doute opérait-elle sur commande.

Dès la découverte du vol, les policiers du SRPJ de Marseille et, à Paris, ceux de l'Office central de répression des vols d'œuvres et d'objets d'art sont alertés. L'enquête de voisinage n'aboutit pas. Le fric-frac garde ses secrets.

Le conservateur du musée multiplie alors les messages d'information, alerte la profession en France et hors des frontières, fait même publier, *« comme une bouteille à la mer »*, dans la revue américaine *Stolen Art* (Art volé) une photo des pièces dérobées.

Pendant cinq ans, le silence reste total. Jusqu'au printemps 1987. C'est alors que le conservateur de Réattu reçoit un étrange appel téléphonique. Une collègue américaine, lectrice de *Stolen Art*, croit avoir aperçu une des *Merveilles, le Colosse de Rhodes*, à Florence où elle séjourne.

L'argument de la bonne foi

Le conservateur arlésien se rend à Florence. Il y découvre trace de son trésor. Sa collègue en visite chez un restaurateur de tapisseries florentin, M. Dino Levi, y a bien aperçu, *sur* un métier, *le Colosse de Rhodes.* Une plainte est déposée, suivie d'une commission *rogatoire internationale* délivrée par un juge d'instruction de Tarascon. M. Levi est entendu par *les carabiniers italiens et mis hors de* cause. Cette tapisserie en restauration appartient à la Centrobanca sise *1, Piaza Santa Trinità. Les carabiniers* en perquisition viennent à cette adresse. Sans résultat. Erreur de *lieu ? Dans les jours qui suivent,* une indiscrétion permet d'apprendre que c'est dans un salon du second étage que la Centrobanca a accroché trois des cinq *Merveilles* d'Arles. Le fondé de pouvoir de la banque témoigne sans se faire prier. Devant les autorités, il exhibe documents et factures. *« La banque*, explique-t-il, *a acheté ces tapisseries en toute bonne foi pour 80 millions de lires à un antiquaire de Milan, M. Rinaldi. »*

Entendu à son tour, cet antiquaire ne se souvient pas précisément de qui lui vendit les trois *Merveilles.* La piste florentine s'interrompt.

Le conservateur du Musée Réattu et la municipalité d'Arles persistent dans l'espérance. Ils veulent récupérer leur patrimoine *« sans verser de rançon »*.

La Centrobanca insiste : elle a bel et bien acheté les tapisseries *« mais à quel prix ? »*, demandent les Arlésiens qui répondent : environ le dixième de leur valeur. Dans ces conditions, l'acquéreur peut-il arguer de sa bonne foi, de son ignorance du vol ? C'est précisément sur cet argument de bonne foi — *la* preuve à établir — que les législateurs européens tentent d'harmoniser les réglementations. Non sans difficultés, car les droits de propriété, sont, selon les pays, très différents, ainsi que le montre les études du Conseil de l'Europe et de l'UNESCO (1).

En attendant, la ville d'Arles et la banque italienne continuent leurs discussions pour une *« honorable restitution »*. Les uns prêchent le respect du patrimoine. Les autres ont le souci de conserver une bonne image d'eux-mêmes. Tout cela se passe sur un arrière-fond diplomatique, car on négocie diverses autres restitutions entre la France et l'Italie.

Les *Merveilles du Monde* ont même fait parler d'elles lors du récent sommet franco-italien réuni en Arles, alors que le conservateur faisait visiter aux deux présidents la salle du Musée Réattu où les tapisseries étaient exposées.

Par deux fois, la négociation entre Arles et la banque florentine a été sur le point d'aboutir. Mais rien n'est encore sûr. En septembre dernier, le conseil municipal a confié la défense des intérêts de la ville à un avocat parisien, Mᵉ Serge Tchekhoff, pour continuer à suivre l'affaire *« par la voie civile »*. Le feuilleton ouvert en 1982 est loin d'être terminé. Et puis les deux autres *Merveilles* dérobées restent, elles, introuvables.

DANIELLE ROUARD.

(1) Voir notre enquête « Pillage et grand banditisme » (*le Monde* du 11 août).

ÉDITION

Leader européen de la bande dessinée

Dargaud est racheté par le groupe Ampère

Le groupe Ampère, filiale française de la société holding belge Média-Participations, a acheté mardi 6 décembre les éditions Dargaud. Il prend aussi le contrôle des huit filiales de Dargaud à l'étranger, de Dargaud Presse, Dargaud Films et Dargaud Musique, ainsi que de Dourdan Diffusion Distribution, une société créée à égalité par Média-Participations et Dargaud en janvier 1988. Dargaud réalise un chiffre d'affaires *d'environ 350 millions* de francs en 1988 mais rencontrait depuis deux ans des difficultés financières qui ont amené Ampère à racheter 36 % de son capital l'an dernier.

Le rachat de la maison d'édition fondée par M. Georges Dargaud, il *y a quarante ans, par le groupe* Ampère, donne un poids accru à ce dernier dans le domaine de l'édition, et particulièrement dans celui de la bande dessinée. Avec un catalogue de mille cinq cents titres et une « écurie » de soixante-dix auteurs, Dargaud a vendu quelque douze millions d'albums en 1987. Il détient 50 % du marché français et 40 % du marché européen de la bande dessinée. Son activité presse se fonde essentiellement sur son hebdomadaire *Rustica* (deux cent quatre vingt mille exemplaires vendus, dont 80 % par abonnement), de *Pilote-Charlie* et de *Spot-BD.*

Le groupe Ampère est né en 1985 de la volonté de Mᵉ Rémy Montagne. Cet avocat, militant catholique et européen convaincu, fut secrétaire d'État à l'action sociale dans le gouvernement de M. Raymond Barre en 1980-1981. Il rachète en *1985* la branche livres des éditions Fleurus. La branche presse, en revanche, échoit à la SPER, la *société constituée par Bayard-Presse* et les publications Malesherbes *(la Vie)*.

Faute de société de distribution, les éditions Fleurus ne sont guère viables. En octobre 1986, le groupe Ampère *s'allie avec une maison* d'édition belge, Gédit-Editions, qui fédère différents éditeurs spécialisés dans les livres religieux de jeunesse et d'éducation. A cette époque, Ampère se dote à Bruxelles d'une société holding, Média-Participations, au capital de 385 millions de francs belges. Média-Participations est présidée depuis octobre par M. Jean-Paul Pigasse, ancien du groupe Expand, qui fut directeur des rédactions de *l'Express*, lorsque M. James Goldsmith en était le propriétaire.

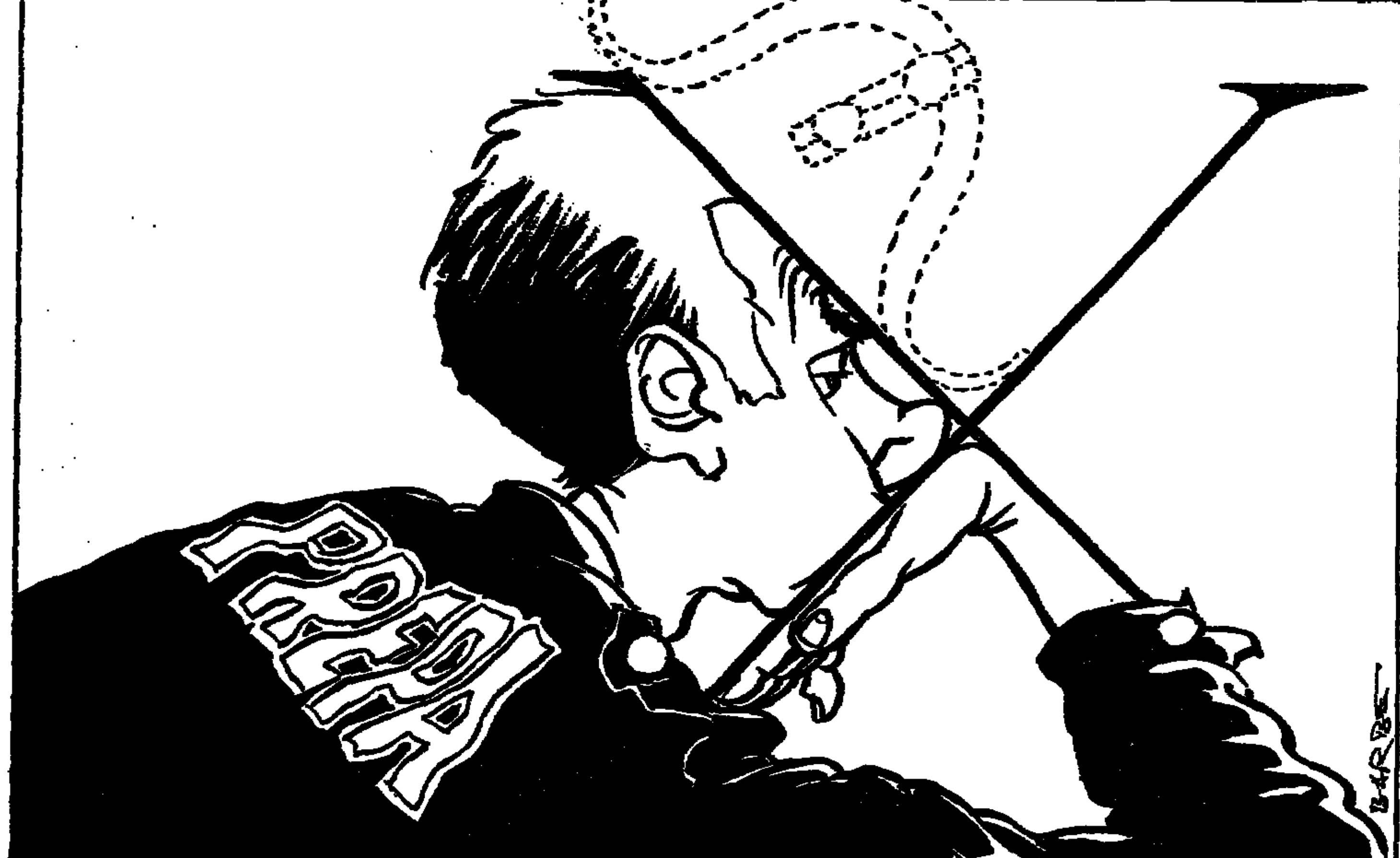
Depuis, Média-Participations et Ampère ont racheté la maison d'édition belge de bandes dessinées Lombard, pris une participation minime dans le capital de TF1, lancé la revue *Trente jours.* Pour Mᵉ Rémy Montagne, *« les médias n'accordent qu'un intérêt limité et superficiel à ce qui concerne Dieu, la famille, les valeurs chrétiennes »*. Le groupe Ampère, *« commando de Média-Participations en France »*, s'est donné pour objectif de donner à la jeunesse les publications et les livres qui leur fournissent une *« présence chrétienne »*.

YVES-MARIE LABÉ.

Le Monde
CAMPUS

Bousculades dans les prépas

Longtemps considérées comme un espace protégé pour l'élite, les classes préparatoires scientifiques connaissent, à leur tour, une forte croissance. Une évolution qui remet en cause leur organisation et leur mission.



LES classes préparatoires aux grandes écoles apparaissent depuis longtemps comme le secteur le plus verrouillé, le mieux protégé de l'enseignement supérieur français de premier cycle. Recrutement draconien, cocon spartiate des lycées, malthusianisme des grandes écoles, autant de mécanismes qui ont permis aux « prépas » d'échapper à l'explosion des effectifs étudiants des quinze dernières années : alors que les flux globaux de premier cycle (universités, IUT, STS, classes préparatoires) ont plus que doublé entre 1970 et 1986, passant de 310 000 à 630 000, les effectifs de prépas ont augmenté d'à peine 50 %.

Ce constat général est d'autant plus vrai dans les classes préparatoires scientifiques. Celles-ci recrutent, pour l'essentiel, dans le vivier des bacheliers C et E, qui ne s'est pratiquement pas étoffé, puisque l'on comptait 35 500 bacheliers de ces deux sections en 1975 et 40 000 douze ans plus tard, en 1986. Devant une telle évolution, il aurait été surprenant que les maths sup et les maths spé modifient leur rythme de croisière.

Les choses seraient-elles en train de changer ? En trois ans, à l'occasion des rentrées 1986, 1987 et 1988, le ministère de l'éducation n'a pas créé moins de 55 classes de maths sup et maths spé classiques, soit autant que pendant les quinze années précédentes. Si l'on y ajoute les prépas techniques, 88 classes nouvelles ont été ouvertes. Le dégel est spectaculaire et a toutes chances de se poursuivre. En effet l'avenir des classes préparatoires se joue essentiellement avant le baccalauréat.

Et c'est à ce niveau-là que la politique volontariste, engagée par le ministère pour développer les sections scientifiques des lycées et du baccalauréat, commence à porter ses fruits. Depuis deux ans, le flux de bacheliers C, D et E est en nette augmentation : 86 000 en 1986, 89 000 en 1987 et plus de 97 000 en 1988. Or les évolutions actuelles au niveau des classes de première et de terminale permettent de prévoir que le mouvement va se poursuivre : pour la seconde année consécutive, les effectifs de première S sont en forte augmentation (+ 16 % à la rentrée 1988) ; il en est de même pour ceux de terminales C (+ 16 %) et E (+ 10 %), tandis que les terminales D suivent une évolution plus lente (+ 7 %).

Au total, entre 1987 et 1990, on prévoit au ministère une augmentation de 18 000 bacheliers C, 2 200 bacheliers E et 10 000 bacheliers D, soit une progression globale de plus du tiers en quatre ans et de 50 % pour les seuls bacs C, la filière privilégiée d'accès aux classes préparatoires. Pour M. Jean-Louis Ovaert, inspecteur général, qui suit le dossier des prépas à la direction des lycées, *« il va être nécessaire d'organiser l'accueil de 8 000 à 9 000 bacheliers scientifiques supplémentaires en 1989 et de 13 000 à 14 000 en 1990, essentiellement dans les classes préparatoires et les premiers cycles universitaires, car il n'est pas souhaitable que les bacheliers des séries générales C, D et E s'orientent vers les formations scientifiques courtes »*.

Les classes préparatoires ne vont évidemment pas absorber tous ces nouveaux bacheliers scientifiques. Même si le rythme actuel de création de nouvelles prépas se maintient (environ 35 classes pour les premières années, maths sup et prépa HEC), cela ne permettra, au mieux, d'éponger que 1 500 bacheliers supplémentaires environ. Ce qui, par ricochet, ne va pas aller sans poser de sévères problèmes d'accueil dans les premiers cycles des universités.

Mais ce rythme inhabituel de croissance des classes préparatoires scientifiques impose à ces dernières une réflexion d'ensemble sur leurs finalités et leur avenir. L'Union des professeurs de spéciales (UPS) – qui regroupe la quasi-totalité des enseignants de maths et de physique, de maths sup et de maths spé, – devrait commencer à s'atteler à la tâche dès sa réunion exceptionnelle du 10 décembre. Et le ministère de l'éducation n'exclut pas de réunir autour d'une table, au printemps prochain, l'ensemble des acteurs (enseignants, responsables d'écoles d'ingénieurs, représentants du monde industriel) pour mieux cerner les besoins de l'économie et les moyens d'y répondre.

Pas assez d'ingénieurs ?

Au centre de ces réflexions à venir, deux interrogations. Tout d'abord, comment accueillir une population de plus en plus hétérogène et qui s'élargit *« par le bas »*, comme le note de façon laconique un enseignant ? Cela fait quelques années déjà que la plupart des professeurs dressent ainsi le bilan de leurs maths sup : un quart des élèves, les plus brillants, s'en sortent bien ; la moitié s'accroche tant bien que mal ; et un quart ne parvient pas à suivre le rythme et finit par couler *(lire ci-contre)*. A leurs yeux, la perspective d'accueillir rapidement 2 000 à 3 000 bacheliers supplémentaires ne peut qu'accentuer ces disparités.

Tout le problème est donc de savoir s'il faut ou non admettre cette diversité et en tenir compte dans la définition des programmes et du niveau d'exigence des prépas. Question tabou, s'il en est. *« Tout le système est actuellement construit sur un dogme*, souligne Claude Deschamps, président de l'Union des professeurs de spéciales : *celui de l'unité des prépas et des grandes écoles. Tout élève qui entre en maths sup est supposé pouvoir devenir polytechnicien, et les deux années préparatoires sont calées sur le standard du concours de l'X. Est-ce possible, est-ce souhaitable pour tous nos élèves ? »* Une première tentative avait été faite en 1973 pour assouplir ce système, mais la création de filières M' (mathématiques) et P' (physique), supposées un peu moins exigeantes que les filères M et P classiques, a fait long feu. Quelle que soit l'option choisie, la plupart des élèves continuent à vivre comme un déshonneur la perspective de ne pas entrer à Polytechnique.

Les classes préparatoires sont à la charnière de l'enseignement secondaire et de la formation des ingénieurs. Au-delà de l'évolution quantitative des flux d'élèves qui leur arrivent du lycée, elles doivent donc tenir compte, en second lieu, des besoins et des attentes des grandes écoles et des entreprises. Or là non plus les choses ne sont pas simples. Beaucoup estiment que la France ne forme pas assez d'ingénieurs (14 000 par an actuellement), surtout si l'on fait la comparaison avec nos principaux partenaires. Ainsi, l'Allemagne sort chaque année environ 8 000 ingénieurs de conception de très haut niveau, dont le quart environ prolonge ses six ans d'études par deux ou trois ans de recherche. Mais s'y ajoute un flux de 15 000 ingénieurs de terrain, formés en quatre ans et demi ou cinq ans.

D'autre part, du fait du programme des classes préparatoires, dominé par les maths et la physique, certains secteurs industriels, comme la chimie ou la mécanique, se plaignent de manquer d'ingénieurs bien formés. Enfin, pour une bonne partie de la corporation, les ingénieurs sont viscéralement attachés au modèle de leurs propres études et accueillent avec beaucoup de réticence toute idée de diversification des filières et des profils de formation.

Dans ces conditions, toute évolution ne pourra être envisagée qu'avec la plus grande prudence, reconnaît-on tant du côté du ministère que de l'UPS. Claude Deschamps, qui milite pourtant en faveur d'un assouplissement du système des prépas, estime qu'il faudra *« plusieurs années pour transformer les mentalités »*. *« Une seule chose est évidente : il faudra que ça bouge. Mais si on allait trop vite, on risquerait de casser une machine qui marche bien dans l'ensemble. »*

L'équation du changement est d'autant plus complexe à résoudre que les transformations éventuelles devront se faire *« à crédits constants et à horaires décroissants »*. Le président de l'UPS, professeur de maths spé au lycée Louis-Le-Grand, estime, en effet, que l'on ne peut charger davantage la barque des programmes.

GÉRARD COURTOIS.

(Lire la suite page 18.)

Un sévère écrémage

ON les imagine sauvés des eaux incertaines de l'université : les bacheliers engagés dans la voie royale des classes préparatoires semblent à l'abri de l'échec, pour peu qu'ils acceptent le bachotage indispensable à la préparation des concours des grandes écoles.

Or il n'en est rien. C'est une évidence depuis toujours pour les élèves de khâgne, qui savent, dès l'entrée en prépa, qu'ils ont moins d'une chance sur dix d'*« intégrer »*, puisque les concours littéraires des écoles normales supérieures (Ulm-Sèvres, Fontenay-Saint-Cloud) offrent environ deux cents places pour trois mille candidats. Les grandes écoles de commerce sont plus nombreuses et plus accueillantes : les dix mille préparationnaires (public et privé) de 1987 pouvaient convoiter les quatre mille places offertes par les trente principales écoles (les grandes parisiennes, les ESCAE,...) Encore convient-il d'ajouter que le foisonnement des écoles privées depuis quelques années démultiplie les débouchés potentiels, même s'ils sont moins prisés.

Mais le plus surprenant est le *taux d'échec des élèves de prépas scientifiques* (maths sup. et math spé). Si tous n'entrent pas à Polytechnique, on pense spontanément que la plupart se casent dans une école d'ingénieurs de moindre rang. C'est loin d'être le cas, si l'on en croit les statistiques régulièrement établies par l'Union des professeurs de spéciales.

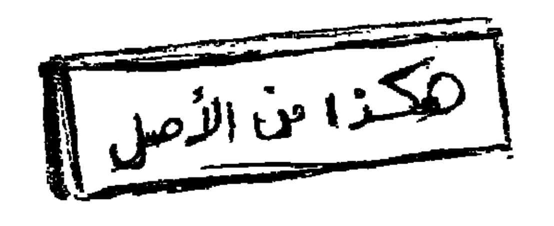
Ostracisme

Une partie des élèves – environ 5 % – décrochent très vite, pendant les premières semaines de maths sup. Soit parce qu'ils n'ont pas le niveau suffisant ou le goût pour le style et le rythme de travail des prépas. Soit parce qu'ils ne sortent pas du bac C et sont *soumis à une pression très dissuasive* de la part d'enseignants estimant que les bacheliers D, par exemple, ne pourront pas faire le poids. Les exemples abondent de cet ostracisme affiché et plutôt absurde. A ces démissions précoces, s'ajoutent les exclusions (16 %) ou les départs (4 %) en fin de première année. Ainsi, sur 100 élèves entrés en maths sup (générales ou techniques), 75 seulement passent en maths spé.

Mais ces heureux élus ne sont pas au bout de leurs peines. A leur première tentative, ils ne sont que 43 % à réussir un concours et intégrer une école d'ingénieurs ; 4 % renoncent et, pour la plupart, poursuivent leurs études à l'université ; 52 % redoublent. Au terme d'une deuxième année de maths spé, 92 % des candidats réussissent un concours.

Au total, sur 100 élèves entrés en classe préparatoire scientifique (générale ou technique), 33 intègrent une école après deux années de prépa et 36 après trois années. Soit, au bout du compte, un écrémage de près du tiers. Encore ce chiffre moyen masque-t-il de sérieuses différences entre les prépas classiques (M,M'P,P') où le taux d'*« échec »* est de l'ordre de 26 % et les prépas techniques (T, TA, TB) où il atteint, voire dépasse, 50 %. Ces échecs en prépa n'ont évidemment pas les mêmes conséquences qu'un échec ou un abandon en cours de premier cycle universitaire. Mais l'admission en prépa, on le voit, n'équivaut pas à un passeport garanti pour une grande école.

G. C.



Ingénieurs et artistes

Sculpteurs, musiciens, informaticiens et électroniciens se rencontrent au Forum de Supélec, pour étudier comment la création artistique utilise les sciences de l'ingénieur.

LÉONARD DE VINCI était-il d'abord artiste ou ingénieur ? C'est le peintre, le sculpteur, qui est resté à la postérité. Mais les princes de la Renaissance s'attachaient les services de cet « homme universel » avant tout pour ses qualités d'ingénieur militaire. Lui-même ne faisait pas de différence entre ses activités, l'une nourrissant l'autre. Ainsi, il intégrait souvent à sa peinture ses conclusions scientifiques de l'observation du monde (biologie, botanique, anatomie...). Sa pratique technicienne de l'art le conduisit aussi à expérimenter des matières inédites. Toutes ses initiatives ne furent pas forcément heureuses : la *Cène* du réfectoire Santa-Maria delle Grazie de Milan faillit, par exemple, connaître une altération définitive. Il a fallu développer, ces dernières années, des techniques de conservation sophistiquées pour sauver la fresque de l'effacement.

Art et technique : le couple a connu de nombreux avatars. La photographie et le cinéma sont des innovations techniques dont l'art a rapidement pris sa part. De même, plus récemment, pour l'informatique. Dans les écoles d'art, on s'initie désormais aux mystères de l'ordinateur, afin que l'image de synthèse devienne un champ de création artistique aussi débridé que les autres. Pour certains compositeurs de musique contemporaine, la logique informatique doit cohabiter avec l'inspiration. La composition musicale par ordinateur fait l'objet d'études permanentes au Centre de recherches acoustiques (IRCAM), cher à Pierre Boulez. De plus en plus, l'artiste tente d'emprunter à l'ingénieur tout ce qui peut favoriser sa créativité, soit en s'associant à lui, dans un travail d'équipe, soit en acquérant lui-même des bases techniques pour servir une œuvre solitaire.

A l'inverse, le jeune ingénieur frais émoulu de son école ne voit guère les applications artistiques de la formation qu'il vient de suivre. Le cursus est généralement dépourvu d'enseignement artistique. Les entreprises qui leur tendent les bras après le diplôme attendent d'eux des talents plus austères. Dans ces conditions, il est étonnant qu'une grande école d'ingénieurs comme Supélec consacre une partie de son forum annuel aux relations entre l'art et l'ingénieur. Cette manifestation, qui rassemble, depuis six ans, une centaine d'entreprises et près de six mille visiteurs-étudiants, a invité, cette année, des artistes et des entreprises pour témoigner de leurs expériences, toujours aux confins de l'art et de la technologie.

Alliages à mémoire de forme

C'est le cas d'Imago, une jeune PMI d'Aix-en-Provence, spécialisée dans les « *alliages à mémoire de forme* ». Ces nouveaux matériaux, qui perdent, puis retrouvent, leur forme initiale en fonction de la température, sont utilisés par Imago pour la fabrication de thermomarqueurs, des pastilles utilisées dans les secteurs de la distribution et de la santé pour vérifier le respect de la chaîne du froid. Mais l'entreprise aixoise a surtout acquis un début de notoriété pour avoir conçu et réalisé la drôle de sculpture mobile qui servait de symbole à l'exposition « C'est beau la mécanique » du 5 octobre au 27 novembre à La Villette. Autour d'un axe mû par un énorme ressort en matériau à mémoire de forme, cinq sphères en fil d'alliage tournaient, étaient écrasés en passant sous une presse, puis reprenaient leur forme initiale en pénétrant dans une boule de verre.



Le défenseur du temps de l'horloge à automates du quartier de l'Horloge à Paris.

Cet objet d'art, « *destiné à mettre en scène les potentiels d'une technologie* », avait été conçu par les ingénieurs d'Imago car, pour Renée-Paule Girones, PDG de l'entreprise, « *un ingénieur ne doit pas seulement apporter un plus de technicien ; il doit avoir une dimension artistique dans sa créativité* ». Dans cette société d'une dizaine de personnes et d'une moyenne d'âge inférieure à trente ans, les ingénieurs sont intégrés aux séances de créativité, d'un bout à l'autre de la conception du produit. « *Trop souvent, un produit est travaillé techniquement, le designer n'intervenant que plus tard, pour l'habiller*, regrette Renée-Paule Girones. *Notre philosophie de la création va dans le sens d'un décloisonnement. Cette démarche implique polyvalence et convivialité dans le travail.* »

La sculpture de La Villette, haute de 2,80 m, a provoqué la curiosité. Imago, dont ce n'était pas la vocation à l'origine, a reçu, de la part de collectivités locales et d'entreprises, des demandes de réalisation d'autres œuvres du même type. La firme souhaite associer des artistes à sa propre équipe, car, estime la responsable, «*pour une création, il faut une double maîtrise : l'imaginaire artistique doit être très proche de la connaissance de l'ingénieur* ».

Voilà une affirmation que Jacques Monestier ne contestera pas. Créateur d'automates, cet homme de quarante-neuf ans est artiste, avec une formation d'ingénieur et d'architecte. Chaque jour, dans son atelier de Valmondois (Val-d'Oise), il pense l'art à travers une multitude de technologies. Tout petit, il voulait être « *ingénieur de jouets* ». Tandis que ses copains allaient au cirque, il visitait le Musée des arts et métiers et les rayons du BHV. Ses études d'ingénieur, à l'école Breguet, inachevées parce que « *ça manquait de poésie* », ses études d'architecture interrompues par la Bourse de la vocation en 1965, il gardera toujours une double attirance « *vers la mécanique et les belles choses* ». Grâce à cette Bourse de la vocation, il put tranformer une passion ludique pour les automates en un « *métier idéal* ». Créateur d'automates, pas fabricant. Jacques Monestier insiste sur la différence. Il ne se contente pas de reproduire les techniques anciennes chères à Vaucanson, mais il « *invente* » ses sculptures animées à l'aide de techniques nouvelles.

Le défenseur du temps

C'est lui qui, en 1979, a créé « *Le défenseur du temps* », horloge monumentale du quartier de l'Horloge à Paris. Pour la réalisation de la maquette d'une pendule de huit mètres de hauteur, animée par ordinateur, il s'est associé à un ingénieur informaticien : pour d'autres objets, il a travaillé avec un ciseleur ; mais la plupart du temps, il maîtrise l'ensemble des techniques. « *Je n'hésite pas à mélanger plusieurs techniques* », dit-il en avouant une formation permanente d'autodidacte. « *J'apprends en visitant les salons professionnels et en lisant régulièrement depuis quarante ans* Système D. *C'est une revue à laquelle tous les élèves ingénieurs devraient être abonnés. Il leur manque le côté pratique, un peu artiste. Leurs études, trop théoriques, ne les rendent pas assez ingénieux.* »

Pour Jacques Monestier, « *toutes les techniques sont au service de l'idée et non le contraire* ». Pourtant, l'artiste qui utilise les techniques modernes est confronté à un problème d'envergure : l'accélération du progrès technique et les excès de la société de consommation. « *A une époque où les ordinateurs sont déclarés bons pour la casse au bout de cinq ans, mes œuvres, elles, doivent durer*, explique Jacques Monestier. *Or les composants électroniques disparaissent comme ils viennent ; des pièces sont introuvables au bout de quelques années. La pérennité des œuvres d'art est menacée.* » Voilà l'artiste obligé de livrer ses sculptures avec un stock de pièces (d'époque) pour assurer un siècle ou deux de maintenance !

Ce problème et quelques milliers d'autres, Jacques Monestier y est confronté lorsqu'il réfléchit à l'œuvre de sa vie : une illustration de la lecture intégrale de l'Apocalypse de saint Jean, soit environ deux heures de spectacle dans une salle hémisphérique pouvant accueillir plusieurs centaines de spectateurs. « *C'est un projet délirant* », admet-il. Grâce au mécénat, une maquette au dixième (1 million de francs) a pu être réalisée en 1984. Dans son atelier, il peaufine quelques monstres de l'enfer, noircit son carnet de croquis, tout en cherchant le financement de cette œuvre gigantesque estimée à 250 millions de francs environ. A ses talents d'artiste et d'ingénieur, Jacques Monestier devra ajouter quelques compétences en marketing.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

PLUS de cent vingt exposants participent, les 7 et 8 décembre, au Forum organisé par les élèves de Supélec. Consacrée à « l'art et l'ingénieur », la première journée comprenait quatre exposés : *les Automates*, par le sculpteur Jacques Monestier ; *Musique et informatique*, par Andrew Gerzso, directeur de recherches sur la composition assistée par ordinateur à l'IRCAM ; *Matériaux à mémoire de forme*, par Renée-Paule Girones, PDG de la société Imago, et *Images de synthèse*, par Pierre-François Vienne, responsable des activités systèmes et stations au sein de la division scientifique et technique de Métrologie SA.

La deuxième journée est consacrée à la « gestion de carrières », avec Jean-Pascal Tranie et Alexandre Lazareff, auteurs des *Chemins de la réussite expliqués aux impatients*, et Alexandre Wickham, auteur de *la Nomenklatura française*.

Des innovateurs pour l'industrie

Créée en 1894 pour fournir à l'industrie des ingénieurs sachant utiliser l'électricité, Supélec se consacre maintenant à l'électronique, à l'automatique et à l'informatique. L'objectif n'a pas changé : former des créatifs.

AU dessus du bureau du directeur, à gauche de l'ordinateur, une vieille affiche sépia éclaire le visiteur. L'Ecole supérieure d'électricité (ESE) a été créée le 3 décembre 1894, pour « *donner aux ingénieurs les connaissances pratiques qu'exige l'emploi si étendu de l'électricité dans l'industrie* ». Près de cent ans plus tard, l'électrotechnique n'occupe plus que 20 % des enseignements. Le reste est consacré à l'électronique, l'automatique et l'informatique, toutes ces sciences en « ique » dont l'existence ne pouvait être soupçonnée par la Société internationale des électriciens, lorsqu'elle décida, avant le siècle, d'ouvrir cette école d'application. Par sa relative ambiguïté, le nom de Supélec convient parfaitement à la diversité des formations dispensées aujourd'hui. Il a été adopté par tous, y compris dans les brochures officielles.

Avec ses 40 000 m² de bâtiments modernes plantés sur 18 hectares près de Gif-sur-Yvette, au sud de Paris, et ses deux autres campus à Rennes et Metz, Supélec n'a plus grand-chose de commun avec la petite unité ouverte à la fin du dix-neuvième siècle par une société savante au sein du Laboratoire central d'électricité. Au « top 20 » très officieux des grandes écoles françaises, elle figure désormais au dixième ou douzième rang. Chaque année, on s'arrache ses promotions de trois cent soixante ingénieurs. Pourtant, le fil originel n'est pas rompu. De sa naissance, elle a conservé deux caractéristiques essentielles : son statut privé et sa vocation d'école au service de l'industrie. Supélec s'en félicite après avoir failli... en mourir.

L'école est restée complètement privée jusqu'en 1964, uniquement financée par les entreprises et les frais d'études des élèves. Afin d'acquérir un équipement de haut niveau plus en accord avec les nouvelles ambitions de l'école, convention a alors été passée, à égalité de tutelle et de financement, avec les ministères de l'éducation nationale et de l'industrie. « *L'une des difficultés de ce système, c'est que le soutien de l'Etat ne peut être indexé sur le coût de la vie*, explique Jean-Loup Delcroix, le directeur général de Supélec. *A mon arrivée en 1978, j'ai vécu une période de totale irresponsabilité. Les financeurs nous renvoyaient d'une porte à l'autre. De 1978 à 1984, l'école a connu de noires difficultés, liées pour la plupart à l'inflation.* »

L'existence même de Supélec a été menacée entre 1980 et 1983, le déficit annuel atteignant parfois 15 millions de francs. « *Faute d'être renouvelé, le matériel vieillissait dans des proportions anormales ; le personnel, en diminution, était débordé* », se souvient le directeur. L'ombre d'une nationalisation a longtemps plané sur Gif-sur-Yvette. Opposé à cette solution, Jean-Loup Delcroix a finalement obtenu « *la création, parallèlement au conseil de direction, d'un conseil de gestion où ne siègent que les payeurs, c'est-à-dire les deux ministères et les représentants de l'industrie. Cette structure exerce un audit permanent de l'école, faisant l'évaluation des budgets et leur contrôle* ».

Grâce à une clé de répartition introduite dans la nouvelle convention signée en 1987, les deux ministères assurent 61 % des ressources de l'école, EDF 11 %, le reste étant procuré sous forme de « parts » (de 63 000 F chacune) par les entreprises « *qui ont toujours considéré cette école comme la leur* ». Statutairement, Supélec est donc toujours propriété de la société savante d'origine — devenue avec le temps la Société des électriciens et des électroniciens, — et les entreprises pour lesquelles elle a été créée y jouent désormais un rôle actif. En échange de leur apport financier, la vingtaine de partenaires de l'école (1) sont associés, depuis trois ans, à un « *programme d'enseignement et de recherche en coopération industrielle* » (PERCI). « *S'agissant de relations de clients à fournisseur, il était important que l'Etat ne siège pas au conseil de coopération industrielle, une instance consultative où la direction et les partenaires industriels discutent les grandes orientations pédagogiques de l'établissement* », explique Jean-Loup Delcroix.

Une école en Lorraine

Cette autonomie pédagogique permet de suivre, de manière souple et rapide, l'évolution du paysage économique et parfois de modifier certaines formations peu adaptées à la réalité industrielle. « *Grâce aux industriels, nous nous sommes aperçus, par exemple, que nous faisions fausse route dans le domaine des composants électroniques*, se souvient M. Delcroix. *Nous formions nos ingénieurs à la technologie, alors que huit sur dix sont amenés par la suite à faire de la conception.* » L'autonomie de gestion permet, quant à elle, de saisir les opportunités : « *Quand on nous a proposé d'ouvrir une école en 1984 dans le cadre de la reconversion de la Lorraine, nous avons travaillé avec des méthodes de PME. En quinze mois, le champ de blé avait cédé la place à des bâtiments avec professeurs, élèves et programmes.* »

Originale par sa structure, Supélec l'est aussi par son recrutement très diversifié. Sur une promotion de trois cent soixante élèves, deux cents sont passés par la « voie royale » des années préparatoires et du concours. Trente ou trente-cinq sont issus d'IUT (génie électrique), une vingtaine viennent de l'Université et sont titulaires d'un DEUG. Les autres, ingénieurs d'autres écoles ou maîtres ès sciences des universités, sont intégrés directement en deuxième année. « *Notre objectif est de fabriquer des ingénieurs créateurs de produits innovants*, explique Jean-Loup Delcroix. *Des ingénieurs et non pas des gestionnaires. Si nous avons introduit des notions de gestion dans l'enseignement, elles ne prennent jamais le pas sur la formation d'ingénieur. Pas question de développer ici une section sous-HEC. Nous préférons insister sur la notion de créativité. En troisième année, à 60 % la pédagogie est tournée vers des activités créatives contre 40 % vers des activités scolaires.* »

Les responsables de Supélec ont foi dans l'avenir, même si, à l'échelle européenne et dans la perspective d'une concurrence internationale, les grandes écoles françaises font souvent figure de petites écoles. « *Avec ses mille cinquante élèves, les cinq cents personnes qui travaillent dans ses laboratoires et ses trois campus, ce n'est pas tellement vrai pour Supéclec*, estime Jean-Loup Delcroix. *Notre taille est comparable à celle du département d'*electrical ingeneering *du MIT. Certes, celui-ci est intégré à un campus plus important, mais nous commençons à réfléchir à une association plus étroite avec nos voisins, l'Ecole polytechnique et l'université d'Orsay. Il y a sûrement des synergies à approfondir.* »

J.-J. B.

(1) Thomson, Matra, CIT Alcatel, Bull-Cap Gemini-Sesa, ESD, Alsthom, Câbles de Lyon, CGE Alsthom, Filergie, etc.

Rien ne va plus dans les « épices »

Explosion des effectifs, réformes incessantes des concours, concurrence effrénée entre écoles... Fortement déstabilisé, l'enseignement de la gestion devra se réorganiser pour affronter la compétition européenne.

LE petit monde des classes préparatoires et des grandes écoles de commerce est à nouveau bruissant de rumeurs. Il n'y est question que de projets de regroupement, de dissidences, de renversements d'alliance, de négociations en coulisse. Pour s'y retrouver dans les grandes manœuvres en cours, il convient d'abord de résumer les épisodes précédents de ce feuilleton bien français (*le Monde* des 17 septembre 1987 et 21 janvier 1988).

Il y a longtemps — une quinzaine d'années tout au plus... — 3 000 élèves à peine peuplaient les classes préparatoires commerciales, que l'on appelait encore les « épices ». Une façon délicate de *les renvoyer à leurs origines* boutiquières, loin de l'aristocratie de la rue d'Ulm ou de Polytechnique. A la sortie des prépas, les choses étaient relativement simples : les meilleurs briguaient l'une des trois grandes écoles parisiennes (HEC, ESSEC, Ecole supérieure de commerce de Paris), les autres se rabattaient sur le réseau des Sup de Co provinciales, les Ecoles supérieures de commerce et d'administration des entreprises (ESCAE), parrainées par les chambres de commerce locales.

Au fil des années, le développement du secteur économique des services et le rôle de plus en plus déterminant des managers dans les entreprises ont provoqué un véritable engouement pour les grandes écoles de gestion. En 1987, le cap de 10 000 élèves de prépas commerciales était atteint (dont près de 6 000 dans les établissements publics), et l'on en prévoit plus de 13 000 l'an prochain. Le ministère de l'éducation n'a pas rechigné à accompagner le mouvement : il a créé 22 nouvelles prépas HEC à la rentrée 1987, 21 à la rentrée 1988 et envisage un rythme équivalent d'ouvertures l'an prochain.

Mais cette explosion brutale des effectifs a bousculé les hiérarchies entre écoles, aiguisé l'émulation — pour ne pas dire la concurrence — entre les trois grandes parisiennes, bientôt rejointes par l'ESC Lyon et des Sup de Co provinciales de plus en plus entreprenantes. En juin 1987, le système craque une première fois : deux écoles de province (Reims et Rouen) quittent le réseau des ESCAE et son concours commun ; elles décident de se marier avec l'EDHEC de Lille et l'Institut commercial de Nancy, pour se doter d'une banque commune d'épreuves de concours. Ce nouveau réseau, baptisé « Ecricom » ne cache pas son ambition : se situer à un niveau intermédiaire entre les quatre grandes et les ESCAE. Celles-ci sont déstabilisées : certaines voient dans cette initiative une trahison ; d'autres un exemple à suivre.

L'Assemblée permanente des chambres de commerce doit mettre tout son poids dans la balance *pour colmater les brèches en* catastrophe : à l'automne 1987, elle réforme le concours des seize ESCAE, pour y introduire plus de souplesse et diversifier leurs règles d'admission. A *côté* des filières économiques et techniques inchangées, la filière générale est scindée en deux : la filière « G » avec des épreuves de mathématiques de haut niveau ; la filière « G' » où les langues et les sciences humaines sont renforcées. Chaque école est libre de fixer, chaque année, le quota de places qu'elle offrira dans l'une ou l'autre de ces options.

Nouveaux regroupements

Mais cette réforme du concours ne calme les esprits que l'espace d'un printemps. Depuis la fin de l'été, les écoles de commerce sont à nouveau l'objet de véritables mouvements browniens. Indiscrétions, annonces prématurées et fausses pistes se multiplient. Au centre des rumeurs, deux projets de regroupement des Sup de Co provinciales : l'un autour de l'ESC Paris, l'autre autour de l'ESC Lyon.

Autour du pôle parisien de l'ESCP, certains voient déjà s'agglutiner Toulouse, Dijon, Amiens et Tours. Le CERAM (Nice), Bordeaux, Clermont-Ferrand et d'autres seraient en discussion avec Lyon. Marseille, récemment reprise en main par l'ancien directeur de l'ESSEC, Dominique Xardel, se rapprocherait de la bande des quatre d'Ecricom. Certaines écoles, prises de court, voire de panique, dit-on, frapperaient à toutes les portes, pour ne pas risquer de se retrouver en rade. Et chacun s'interroge sur ce que pourrait faire l'ESSEC quand le nouveau directeur général du groupe, M. Castarède, aura pris les commandes en janvier prochain. HEC, pour l'instant, reste au-dessus de la mêlée.

Les principaux intéressés s'efforcent, depuis quelques semaines, de calmer le jeu. *« Il n'y aura de recomposition du paysage que si l'on parvient à trouver une solution globale, dans laquelle aucune école ne sera oubliée »*, affirme-t-on du côté de l'Assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie. Même écho de la part de Bruno Dufour, le directeur de l'école de Lyon : *« Il est nécessaire de prendre en compte l'ensemble de la profession, sinon certaines écoles pourraient se retrouver sans épreuves de concours. De toute façon, nous attendrons février, une fois terminées les inscriptions de l'année prochaine, pour annoncer quoi que ce soit. »* Quant à Jacques Perrin, le directeur de l'ESC Paris, il s'efforce de couper court à toute ambiguïté : *« Nous n'avons jamais hésité à aider, par des conventions pédagogiques, des écoles qui souhaitent progresser. Mais il ne faut pas tout mélanger. En aucun cas, nous ne céderons notre concours et notre diplôme. »*

Au-delà de cette agitation, une chose est sûre : d'ici quelques années, le réseau actuel des ESCAE aura vécu. Des discussions tous azimuts ont bien lieu actuellement pour tenter de constituer deux, voire trois regroupements d'écoles de commerce. Et si les contours et le contenu exacts de ces réseaux sont loin d'être définitivement tracés, la recomposition du système français de formation des managers est inévitable et salutaire. Pour trois raisons.

Absurde marathon

Tout d'abord, le système actuel du concours des ESCAE est trop complexe et trop coûteux, à la fois pour les écoles et pour les étudiants. La liberté, offerte cette année aux élèves de prépa, de passer autant de concours qu'ils le souhaitaient, a provoqué une véritable inflation : jusqu'à présent, ils se présentaient en moyenne à cinq écoles : en 1988, ils ont tenté en moyenne sept à huit écoles, près d'un millier d'entre eux allant même jusqu'à passer les oraux des seize ESCAE. Absurde marathon ! Mais pour les écoles la situation n'est pas moins délirante : certaines ont dû aller jusqu'au 2 500e admissible pour recruter 150 étudiants. Comme le dit M. Viala, directeur de l'école de Bordeaux, cela suppose *« une logistique démentielle »*.

D'autant que la fixation de quotas de places par filière et par école a rendu la gestion de l'ensemble — et en particulier le jeu des désistements — encore plus complexe. Comme le note, non sans humour, Jacques Perrin, à Paris, *« une telle anarchie est pour le moins paradoxale de la part d'écoles de gestion »*. Et Jacques Aïn, à Toulouse, ajoute : *« Une rationalisation et des regroupements s'imposent, ne serait-ce que pour permettre des économies d'échelle. »*

Mais la nécessité de simplifier les concours n'est pas tout. Cette pomme de discorde apparaît même un peu dérisoire, comme le reconnaissent volontiers la plupart des responsables d'école. L'essentiel est ailleurs, s'exclament-ils en chœur. En particulier dans le développement de la recherche, le renouvellement de la pédagogie et son ouverture beaucoup plus marquée vers l'international, le brassage des élèves, enfin la solution du lancinant problème de recrutement des enseignants. Pour Bruno Dufour, à l'ESC Lyon, *« les écoles vont devoir faire, dans les cinq ans qui viennent, autant d'efforts d'investissement en recherche et développement qu'au cours des vingt dernières années. Cela va coûter très cher et imposer des regroupements autour de pôles plus importants »*.

Cette taille critique indispensable sera de toute façon rendue nécessaire par l'échéance européenne. Car, vu de l'étranger, le système français manque sérieusement de « visibilité », voire de crédibilité.

Avec un mécanisme de recrutement des élèves totalement atypique, des promotions de diplômés maigrelettes, comparées avec celles des universités ou écoles européennes, et enfin un cursus théorique de quatre ans (un an de prépa plus trois ans d'études) qui échappe aux standards internationaux de cinq années minimum, le haut enseignement commercial français fait bande à part. Or, tous les observateurs admettent que d'ici quelques années, une quinzaine de pôles d'enseignement de la gestion de calibre international vont émerger en Europe. Ils existent déjà en Allemagne (avec Hambourg, Stuttgart et Manheim-Bochum), en Grande-Bretagne (avec Manchester, Londres et Cramfield), en Espagne (Barcelone et Madrid), en Belgique (Louvain), aux Pays-Bas (université Erasmus de Rotterdam) ou en Italie (Milan). Rien de tel en France où le potentiel de formation est dispersé dans une trentaine d'écoles — pour ne retenir que les principales, — sans oublier l'Institut d'études politiques et les universités.

L'enjeu des grandes manœuvres actuelles est bien là : qui aura su nouer à temps des alliances assez fortes pour affronter, à armes égales, cette compétition européenne ? Et comme le souligne M. Lebraty, directeur du CERAM (Nice), *« face à cette échéance, nos petites querelles franco-françaises sur les problèmes de concours n'apparaissent-elles pas comme un dérisoire combat d'arrière-garde ? »*

G. C.

Concours ESCAE 1989

L'APCCI (Assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie) vient de fixer le nombre de places au concours 1989 des ESCAE. De 1 642 places cette année, on passera à 1 801 l'an prochain, dont 766 dans l'option « G », 575 en option « G' », 421 dans l'option économique et 39 en option technologique. C'est dans ce cadre-là que les seize ESCAE vont maintenant devoir fixer leurs propres quotas.

La Bretagne s'organise

L'académie de Rennes tente d'intégrer le développement des classes préparatoires dans une politique d'ensemble des formations post-baccalauréat.

LA Bretagne est en avance sur le calendrier. Particulièrement soucieuse de l'avenir des bacheliers, l'académie de Rennes a déjà mis au point le « schéma de développement des formations post-baccalauréat » que chaque recteur doit présenter au ministre de l'éducation nationale, avant le 15 janvier 1989. Ce rapport d'évaluation et de prospective, qui constituera la base des contrats quadriennaux de développement Etats-universités, englobe le délicat problème des classes préparatoires aux grandes écoles. Dépendant de la direction des lycées, celles-ci font l'objet d'un traitement particulier et relativement ambigu, au plan local : considérées comme des pôles d'excellence qu'il convient de préserver jalousement, elles n'en passent pas moins au second plan des préoccupations régionales.

Les classes préparatoires sont, bien souvent, le fleuron d'une académie, la formation qui assure un trait d'union entre des ambitions régionales et les grandes écoles nationales. Ces classes qui représentent 7 % des formations, bac+2 de l'académie de Rennes, sont légèrement sous-représentées par rapport à la moyenne nationale. Situation qui peut sembler paradoxale, si l'on considère que la région possède un taux de scolarisation très satisfaisant et un nombre important d'écoles d'ingénieurs.

Pour remédier à ce déséquilibre, les responsables locaux souhaitent généralement que le nombre des places offertes en classes préparatoires augmente au même rythme que celui des bacheliers. *« D'ici cinq ans, nous devons nous préparer à accueillir environ 11 000 bacheliers supplémentaires dans le premier cycle de l'enseignement supérieur, dont 5 000 dans le premier cycle universitaire, 4 000 en BTS, 1 500 en DUT et 500 en classes préparatoires »*, explique M. Philippe Grégoire, au conseil régional. L'effectif actuel des 1 950 préparationnaires de l'académie devrait donc s'étoffer, et la région s'apprête à faire face à cet accroissement.

« Tout est imbriqué »

Pour ce faire, le conseil régional compte encourager les initiatives de l'enseignement privé, veiller à la qualité du corps professoral et ne pas céder aux effets de proximité : *« Les classes préparatoires doivent faire l'objet de mesures pédagogiques et non de simple confort*, souligne M. Grégoire. *Il s'agit de filières sélectives qui ont avantage à être concentrées pour être efficaces. »*

Surtout, ce type de préparation ne doit pas être isolé de l'ensemble des autres formations. *« Dans ce domaine, tout est imbriqué »*, observe M. André Legrand, recteur de l'académie de Rennes, qui souhaite accroître le nombre des bacheliers scientifiques avant de créer de nouvelles classes préparatoires. *« L'effort commencé en 1987 a porté ses fruits*, remarque-t-il, *puisque nous avons eu 300 bacheliers C supplémentaires à la session 1988. »*

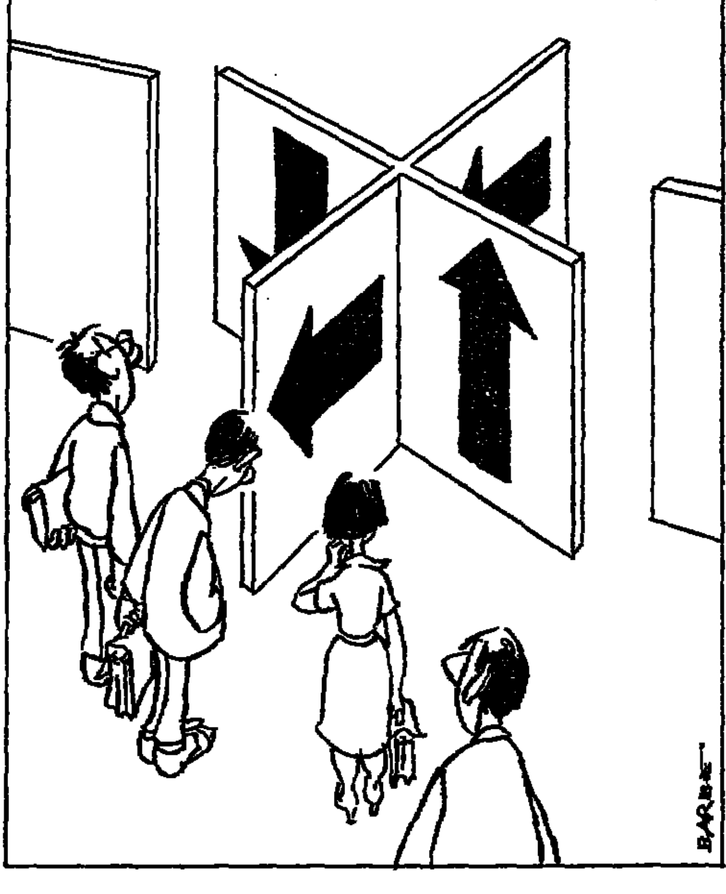
M. Legrand souhaite aussi vivement développer les passerelles entre l'enseignement technologique et les grandes écoles. *« J'ai proposé la création à Brest d'une classe préparatoire aux études commerciales réservées aux bacheliers G*, explique-t-il. *D'autre part, nous étudions la possibilité d'une classe préparatoire qui accueillerait les bacheliers F, dès la rentrée 1989. »* L'harmonisation des formations semble être une préoccupation importante dans une académie dont les responsables ne veulent pas encourager la formation de filières totalement étanches et s'inquiètent du devenir des techniciens.

Ce souci illustre bien l'ambiguïté dont sont frappées les classes préparatoires traditionnelles. Nécessaires et relativement flatteuses, elles ne constituent pourtant qu'une petite partie du réseau post-baccalauréat des régions. Débouchant sur des écoles nationales, elles sont pilotées depuis le ministère de l'éducation nationale et échappent aux autorités locales qui, de toute façon, ne souhaitent pas de déconcentration en la matière.

De façon générale, le problème des classes préparatoires a souvent tendance à s'effacer devant celui, plus vaste, de l'accueil des bacheliers dans les formations supérieures courtes. Les sections de techniciens supérieurs (STS), notamment, qui font partie des lycées, intéressent, au premier chef, les responsables régionaux et les élus locaux. Ces sections, qui conduisent au brevet de technicien supérieur (BTS), accueillent déjà un grand nombre d'élèves et répondent aux vœux des familles et aux besoins immédiats des entreprises. Leur développement paraît primordial à certains élus, comme M. René Couanau, député de l'Ille-et-Vilaine et conseiller régional de Bretagne. *« L'extension des STS doit être accélérée*, affirme-t-il, *même si la charge en revient à la région. »*

Ce point de vue n'est pas partagé par tous, certains craignant de voir l'académie souffrir d'une hypertrophie des formations courtes. *« Il ne faut pas commettre la même erreur qu'au début des années 70, lorsqu'on a misé sur un développement massif de l'enseignement supérieur technique court »*, déclare M. Legrand. Pour lui, la Bretagne ne doit pas concevoir un système éducatif axé sur telle ou telle filière, mais un développement harmonieux, tenant compte de l'accroissement du nombre des bacheliers et d'une nécessaire cohérence entre le secondaire et l'enseignement supérieur.

RAPHAELLE RÉROLLE.



Bousculade dans les prépas

(Suite de la page 15.)

« Il est anormal que les taupins soient bloqués plus de trente heures par semaine en cours. C'est du gavage. Il faut aérer leurs emplois du temps et leur laisser davantage de temps pour réfléchir par eux-mêmes. »

En dépit de ces prudences, certains commencent à tracer un scénario qui permettrait à la fois de tenir compte de la diversité des bacheliers et de mieux répondre aux besoins de l'industrie. Pas question de créer des maths sup à deux vitesses. Tout le monde est d'accord pour affirmer qu'une telle médecine risquerait de tuer le système. D'autant qu'il serait beaucoup trop aléatoire d'orienter les bacheliers frais émoulus vers telle ou telle filière. En revanche, pourquoi ne pas transformer peu à peu la classe de maths sup en une sorte de grande gare de triage débouchant sur des maths spé au profil plus marqué, certaines pouvant offrir une formation plus poussée en chimie ou en technologie par exemple ? Mais cela supposerait un allégement du programme de maths... perspective iconoclaste, dont rien ne dit qu'elle sera finalement admise par les enseignants et les écoles.

D'autant qu'un déplacement des équilibres en classes préparatoires ne pourrait pas ne pas avoir de répercussions automatiques sur le baccalauréat et les classes scientifiques des lycées. On touche là à un autre tabou. Et toutes les tentatives récentes pour repenser et réformer le bac se sont heurtées à de multiples, subtiles, mais efficaces, levées de boucliers.

Epineuse perspective pour tout ministre de l'éducation...

GERARD COURTOIS.



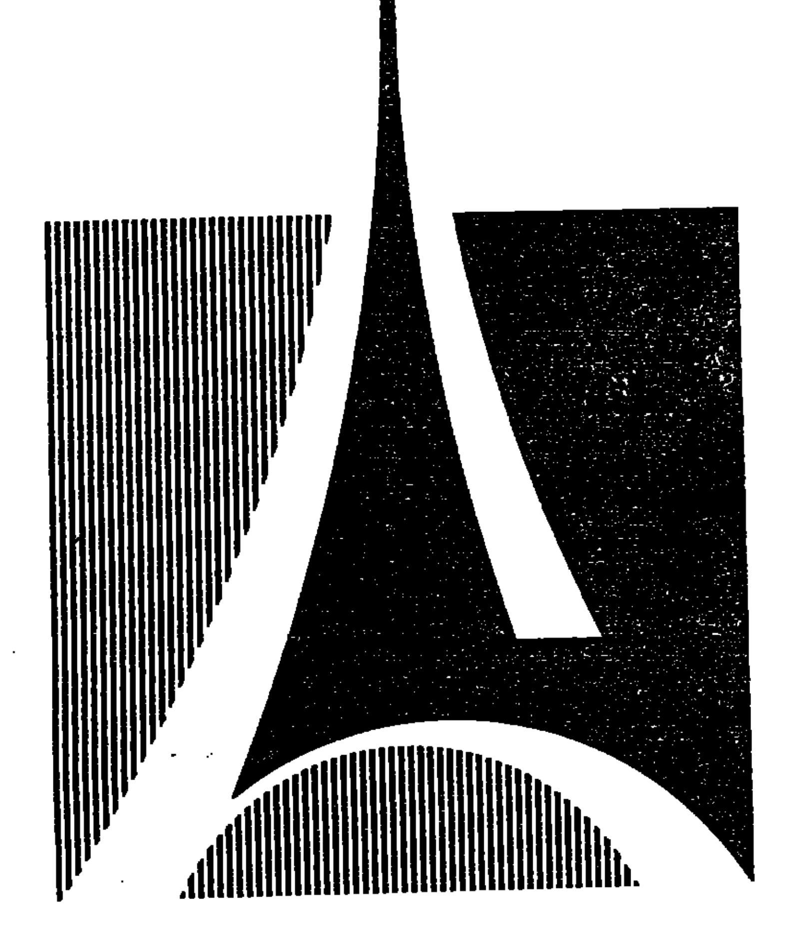
Bousculade dans les prépa

'REPAS

LE MAGAZINE
ASSES PREPARATOIRES
DES ECOLES DE COMMERCE



L'ESPRIT DE CONQUETE



ETRE PRESENT ET PARTENAIRE SUR LES MARCHES PORTEURS

Depuis 8 ans, nos partenaires sont : en Europe, les Universités de Stuttgart, Lancaster, Dublin, Madrid, Venise – en Amérique du Nord, Georgia State University, Drexel, et University of Washington – en Amérique Latine, Universidad del Pacifico de Lima – au Japon, les Universités de Kobé, d'Osaka et Chuo.
Aujourd'hui, c'est le marché chinois – un accord est signé avec l'Université de Shenzhen – et l'ouverture sur une Europe plus vaste qui inclut : les pays nordiques – la Norvège, Norwegian School of Management d'Oslo, la Suède, Université de Lund, la Finlande, Helsinki School of Economics – mais aussi la Suisse, Ecole des Hautes Etudes Economiques et Sociales de Saint-Gall, et l'Autriche, sans exclure les possibilités d'accords avec les pays de l'Europe de l'Est dans lesquels des réformes sont en cours pour la formation à la gestion, l'URSS et la RDA notamment. Au total une Europe de 600 millions de consommateurs.



RENOUVELER LES FORMATIONS ET CRÉER LES OUVERTURES TECHNOLOGIQUES

Nos initiatives pédagogiques nous rapprochent des grandes écoles scientifiques.
Des binômes ingénieurs/gestionnaires associent l'ESCP à l'Ecole Centrale de Paris et TELECOM Paris.
Dans le cadre d'une option "Marketing des biens de haute technologie" les étudiants des 3 écoles travaillent ensemble sur des projets de développement proposés par les Etats-Majors de grands groupes industriels tels que Thomson ou l'Aérospatiale.
Nous élaborons des programmes en commun :
le Mastère spécialisé en Management de la Qualité lie l'ESCP, l'Ecole Centrale de Paris et l'Ecole Spéciale des Travaux Publics. Une quinzaine d'étudiants, issus d'horizons divers (ingénieurs, gestionnaires, juristes, architectes, pharmaciens) bénéficient des compétences, des expériences et des moyens offerts par les 3 établissements.
L'ESCP contribue à la création d'un réseau de pôles technologiques dont un exemple est donné par ses échanges avec l'Université Polytechnique de Madrid qui regroupe une dizaine d'écoles d'ingénieurs parmi les meilleures d'Espagne.

TRANSMETTRE ET EXPORTER NOTRE SAVOIR-FAIRE EDUCATIF

En Asie, l'ESCP dirige le projet de création d'une grande Ecole de management dans le cadre de l'Asian Institute of Technology de Bangkok.
En Afrique, l'ESCP a initié la création de l'Ecole Supérieure des Sciences Sociales et Economiques de Douala, de l'Université de Sciences Economiques d'Abidjan et du Centre National de Perfectionnement à la gestion de Niamey, et participe aujourd'hui à leur développement.

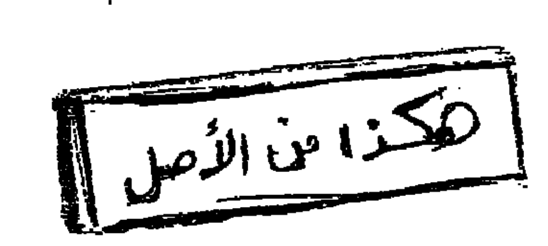
DIVERSIFIER LES VOIES D'ACCES A L'ESCP : COMPETENCE + EXPERIENCE

Notre volonté et notre ambition sont de favoriser la rencontre et l'enrichissement réciproque des cultures, des compétences et des expériences.
Les élèves issus des classes préparatoires étudient, au cours de leur scolarité, aux côtés d'ingénieurs, de médecins, de littéraires, de diplômés d'universités étrangères, ayant intégré l'école après des concours spécifiques d'admission parallèle.
Actuellement 5 voies d'accès.
Le cursus ESCP permet aujourd'hui aux étudiants qui le souhaitent de bénéficier, entre la 2e et 3e année de scolarité, d'une année d'expérience professionnelle en entreprise, en vue d'enrichir leur parcours personnel et de rendre celui-ci plus proche des normes éducatives de l'Europe en devenir.

ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE DE PARIS
79, avenue de la République - 75543 Paris Cedex 11
Tél. : 43.55.39.08



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS



Vingt-cinq ans d'échanges franco-allemands

Deux manifestations célèbrent, cette semaine, le vingt-cinquième anniversaire de l'OFAJ et du DAAD. Malgré beaucoup de bonne volonté, de part et d'autre, bien des efforts restent à faire pour rapprocher les deux cultures.

« *LA coopération universitaire franco-allemande n'est qu'une énorme dérogation. Si l'on s'en tenait aux textes en vigueur dans chacun des deux pays, aucun échange ne serait possible entre les deux systèmes universitaires.* » Directrice de l'office allemand d'échanges universitaires (DAAD) à Paris, Mme Alexandra Hauck en a la preuve tous les jours. Sa mission consiste justement à mettre un peu d'huile dans les rouages administratifs, pour faciliter les échanges entre professeurs et étudiants français et allemands.

Créé en 1963, le bureau parisien du DAAD a certes pu constater des progrès en un quart de siècle. Avant cette date, les relations étaient rares, presque exclusivement le fruit d'initiatives individuelles. Les étudiants qui franchissaient la frontière faisaient figure de pionniers. La signature du traité de coopération par le général de Gaulle et le chancelier Adenauer ainsi que la création de l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) ont eu pour effet de dynamiser la coopération entre les deux pays. Contrairement à l'OFAJ, qui a peu à peu réduit son activité dans le domaine universitaire, dans les années 70, pour limiter à 10 % de son budget ses actions de rapprochement des universités, le DAAD ne s'est pas écarté de son objectif initial : « *Etre un carrefour d'informations et de contacts entre les universités françaises et allemandes.* »

Sous l'impulsion de son premier directeur, M. Hansgerd Schulte, il a mis en place des programmes de bourses individuelles, puis d'études intégrées. Outre cette aide financière, le DAAD a contribué à informer les Français sur les possibilités d'études en Allemagne – et inversement – par l'édition de guides et de répertoires. Enfin, l'une de ses tâches les plus précieuses est sa contribution à l'assouplissement des cadres administratifs pour favoriser la mobilité dans l'enseignement supérieur. L'antenne parisienne du DAAD a, par exemple, toujours milité pour des accords d'équivalences de diplômes. Son action a été facilitée par son statut. Bien que financé à 90 % par le ministère des affaires étrangères allemandes, le DAAD est un organisme de statut privé au conseil d'administration duquel siègent toutes les universités allemandes. Cette relative indépendance a permis de régler bien des problèmes entre universitaires, sans trop se préoccuper des gouvernements.



Actuellement 3 600 Allemands sont en formation en France et 2 600 Français en Allemagne. En 1970, il n'y en avait guère plus de 1 500 de chaque côté. Certains programmes ont été des réussites ; notamment celui pour les juristes allemands et leurs collègues énarques. « *Aujourd'hui, plus de 260 boursiers allemands, anciens stagiaires à l'ENA, occupent des fonctions de premier plan dans leur pays* », note Mme Alexandra Hauck. Les relations entre historiens des deux pays, inexistantes il y a quinze ans, sont aujourd'hui fort dynamiques. Les étudiants français en philosophie qui mûrissent un projet personnel de troisième cycle sont les bienvenus à Berlin ou à Munich. Les mathématiciens allemands, à l'inverse, prennent paraît-il volontiers le chemin des universités françaises.

Chaque réforme creuse l'écart

Cependant, l'énorme majorité des échanges porte encore sur les *études de culture générale et de* langues. Plus de 68 % des étudiants français en Allemagne fédérale sont issus des facultés de lettres. En gestion, sciences économiques, médecine, droit, les effectifs stagnent à un niveau ridiculement faible. L'un des obstacles à l'accroissement des échanges est sûrement la langue. « *Dans les années 60, environ 30 % des Français choisissaient l'allemand en première langue*, note Mme Alexandra Hauck. *Actuellement, ils ne sont plus que 11 %. La proportion est la même en Allemagne où le français est concurrencé par l'anglais.* » Mais la difficulté majeure est ailleurs : dans la différence des structures universitaires entre les deux pays.

« *Les deux systèmes sont en réforme permanente depuis trente ans et chaque réforme a contribué à creuser un peu plus l'écart*, observe M. Reinhart Meyer-Kalkus, directeur adjoint du bureau parisien du DAAD. *De chaque côté du Rhin, des lois-cadres ont été adoptées sans concertation ni prise en compte de l'expérience du voisin. Dans l'organisation des universités, dans le déroulement des études, dans la délimitation même des disciplines, rien ne coïncide.* » Ce sont les grandes écoles qui se montrent les plus frileuses, malgré la création, dès les années 50, d'un bureau de liaison qui devrait encourager les échanges. « *Il n'y a pas plus de quatre-vingts ingénieurs français en Allemagne, c'est choquant !* », s'exclame M. Reihnart Meyer-Kalkus.

Pour modifier cette situation, il faudrait s'attaquer aux règlements, bousculer les commissions des titres, autant de « vaches sacrées » dans le deux pays. Les visites en Allemagne du comité français d'évaluation et les demandes d'information du ministère allemand, ainsi que la création récente d'un collège franco-allemand, y suffiront-elles ? A la veille de 1993, un observateur patenté comme le DAAD constate plus de différences que de convergences entre les deux partenaires. Des programmes communautaires comme Erasmus peuvent certes accélérer certaines évolutions (plus de souplesse dans l'université française, moins d'autonomie jalouse chez les allemandes), mais il manque encore trop de piliers communs à l'édifice. Le premier serait l'échange de professeurs entre les deux pays. Or, c'est une pratique encore rare, toujours par la faute de structures peu adaptées. « *Tant que cette lacune ne sera pas comblée, on pourra rester sceptique sur l'évolution rapide du volume des échanges* », estime M. Reinhardt Meyer-Kalkus.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

Un outil de la réconciliation

CHAQUE année, les sondages le confirment : pour les jeunes Français, l'Allemagne de l'Ouest est la meilleure amie de la France. La réciproque est vraie : outre-Rhin, la France a détrôné les Etats-Unis dans le cœur des jeunes Allemands. De tels résultats ne peuvent que réjouir l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) au moment où il célèbre son vingt-cinquième anniversaire. En permettant à plus de cinq millions de jeunes Français et Allemands de se rencontrer – qu'il s'agisse de jeunes scolaires, d'étudiants, de professionnels, de sportifs ou d'artistes, – cet organisme cofondé par les deux gouvernements en 1963 et géré paritairement a été un outil éminent de la réconciliation et de la coopération entre les deux pays. Le baromètre des relations étant apparemment au beau fixe, la mission de l'OFAJ n'est-elle pas remplie ? Les échanges bilatéraux ne devront-ils pas céder le pas aux relations multilatérales de 1993 ?

Ce sont des questions que Daniel Groscolas se posait en prenant ses fonctions de secrétaire général de l'Office. A la veille de terminer son mandat de cinq ans et de céder son poste, selon la loi de l'alternance, à un successeur allemand, sa religion est faite : « *Vingt-cinq années de coopération ne sauraient gommer des préjugés et des idées reçues qui reposent sur des siècles d'histoire. L'OFAJ reste un lieu privilégié d'apprentissage des relations internationales et son rôle d'équilibrage des échanges entre les deux pays est important. Les Allemands sont en effet plus demandeurs que les Français. Si nous n'avions pas une action régulatrice, 75 % des rencontres se feraient en France. De plus, si l'Europe ne se limite pas à la France et à l'Allemagne, elle a besoin d'une structure franco-allemand forte.* »

Plus de 1 600 jumelages

Signe de cette vigueur réaffirmée, le budget de l'OFAJ, en constante érosion depuis 1963, a connu un coup de fouet salutaire cette année, avec une augmentation de près de 7 %. Malgré cet effort des deux gouvernements, l'étiage de 1963 (40 millions de deutsche marks) n'a pas été retrouvé. « *A l'époque, le problème était de consommer tout le budget. Il n'y avait qu'une vingtaine de jumelages entres communes françaises et allemandes. Aujourd'hui, il y en a plus de 1 600. C'est dire si les besoins ont augmenté, tandis que la masse budgétaire s'amenuisait* », remarque Daniel Groscolas. Victime de son succès, l'OFAJ doit donc faire des choix. En 1989, la priorité sera accordée aux échanges scolaires pour des élèves qui n'ont pas encore choisi leur langue vivante. En favorisant des voyages pour les élèves de CM2 (LVI) et de cinquième (LV2), l'OFAJ souhaite susciter leur intérêt pour la langue allemande, à travers une expérience vécue. La seconde priorité budgétaire visera les échanges entre jeunes professionnels, car il est, paraît-il, difficile de trouver des entreprises acceptant des stagiaires de l'autre pays.

Après avoir été longtemps le fer de lance des relations franco-allemandes pour la jeunesse – exemple quasi unique auquel se réfèrent aujourd'hui de nombreux pays, – l'OFAJ a assisté, depuis un an, à la naissance de plusieurs structures pour l'échange de jeunes entre la France et l'Allemagne, telles que le Collège franco-allemand ou le très récent conseil culturel. « *Nous nous réjouissons de cette multiplication des initiatives*, déclare Daniel Groscolas. *Toutefois, il va falloir réfléchir à l'harmonisation de tout le dispositif, faute de quoi les organisateurs d'échanges internationaux s'y perdront.* »

La recherche de cette cohérence est à l'ordre du jour du colloque organisé par l'OFAJ à Paris, du 7 au 9 décembre. Le fait que cette réunion se trouve en concurrence, le 8 décembre, au même endroit, avec le colloque de l'Office allemand d'échanges universitaires (DAAD) confirme la nécessité d'une réflexion d'ensemble. Daniel Groscolas veut surtout y voir « *l'illustration de l'intensité de la coopération franco-allemande* ».

J.-J. B.

Deux colloques à la Sorbonne

– **JEUDI 8 DECEMBRE** à 17 heures, salle Louis-Liard. *Cérémonie du vingt-cinquième anniversaire du bureau du DAAD à Paris. Avec M. Théodor Berchem, président du DAAD, Frantz Pfeffer, ambassadeur de RFA en France, et Daniel Laurent, premier vice-président de la conférence des présidents d'université.* Conférence de M. René Remond, président de la Fondation nationale des sciences politiques, sur « le dialogue franco-allemand et les universités ».

– **VENDREDI 9 DECEMBRE** à 9 h 30, au grand amphithéâtre. Séance de clôture du colloque « L'OFAJ a vingt-cinq ans. Bilan et perspectives ». *Avec le professeur Gerhard* Kiersch, doyen de l'Institut d'études politiques de l'université de Berlin.

Signalons d'autre part que l'université Paris-III et le centre de recherche sociétés et cultures des pays de langue allemande aux dix-neuvième et vingtième siècles organisent, les 15 et 16 décembre, au centre universitaire d'Asnières (94 av. des Grésillons, 92600 Asnières) un colloque intitulé « Sept décennies de relations franco-allemandes », avec un hommage à Joseph Rovan.

LIVRES

INFORMATIQUE

L'ordinateur nouveau est arrivé

L'ORDINATEUR est né il y a quarante-deux ans, à Princeton, aux Etats-Unis. Il a été inventé par une équipe animée par le mathématicien John Von Neumann. C'est pour cela que l'on donne aussi le nom de « *machines de Von Neumann* » aux ordinateurs actuels. Quant au nom d'« ordinateur », qui n'existe d'ailleurs qu'en français, il a été imaginé par le grammairien Perret pour IBM France, qui l'a mis ensuite dans le domaine public.

Le premier ordinateur commercial digne de ce nom date de 1950 : c'est l'UNIVAC 1, utilisé pour le recensement américain. *C'est une machine* à lampes triodes. Depuis, les ordinateurs ont fait des progrès spectaculaires : *leur puissance croît sans cesse*, leur prix diminue aussi, leur fiabilité augmente (les ordinateurs ne se trompent plus de nos jours, ce sont leurs programmes qui comportent des erreurs), leur consommation électrique décroît avec la taille. Le moindre micro-ordinateur est beaucoup plus puissant que l'UNIVAC 1, beaucoup moins cher et plus fiable.

Peu ou prou, toutes ces machines sont sur le modèle de Von Neumann : les opérations commandées par le programme se font les unes après les autres – *on dit aussi « en séquence »*. L'invention et les progrès des circuits intégrés – les « *puces* » – ont permis tous les progrès évoqués. Cependant, *les besoins en puissance sont toujours plus importants* : par exemple pour prévoir le temps à plus longue échéance, pour simuler la *vision, pour les différentes applications de l'intelligence* artificielle.

Là, on arrive presque en butée : si on veut des machines encore plus *puissantes, il faut dépasser l'exécution en séquence*, pour obtenir que les différentes opérations nécessaires soient faites en même temps – « *en parallèle* ». Le parallélisme est déjà utilisé dans les ordinateurs géants tels que les CRAY : mais il est insuffisant – 64 opérations identiques à la fois sur les CRAY – : les ordinateurs de demain seront massivement parallèles.

C'est un sujet sur lequel les informaticiens travaillent beaucoup. Les premières réalisations apparaissent, sous forme d'unités centrales d'ordinateur interconnectées comme des atomes d'un cristal. C'est le cas du « Transputer » commercialisé par Inmos, ou encore de la « Connection Machine » imaginée au MIT et *dont il existe quelques exemplaires dans le* monde : elle possède 65 536 processeurs élémentaires. C'est aussi le cas *des machines à « réseaux neuronaux »*, dont la structure s'inspire de l'interconnection des neurones dans le système nerveux des mammifères : dans ces machines, la puissance de traitement, au lieu d'être localisée dans une unité centrale, est répartie dans l'ensemble de son volume.

Les ordinateurs jouent un rôle de plus en plus important dans la science et ses applications. On en trouve souvent des échos dans la revue *La Recherche* : celle-ci rend régulièrement compte des derniers progrès de la science, et, de plus en plus souvent, l'informatique joue un rôle déterminant dans ces progrès.

La Recherche vient d'ailleurs de consacrer un numéro spécial aux « Nouveaux Ordinateurs ». On y trouvera des articles sur les ordinateurs dont l'architecture s'écarte de plus en plus du modèle de Von Neumann : machines massivement parallèles, machines spécialisées dans la vision, *machines cellulaires... L'Europe des ordinateurs, le problème de fonctionnement* réparti que posent les réseaux d'ordinateur, l'avenir des mémoires de masse, les micro-ordinateurs de l'an 2000 sont également évoqués dans ce numéro particulièrement recommandé à ceux qui s'intéressent à l'évolution de ce domaine.

WLADIMIR MERCOUROFF.

★ « Les Nouveaux Ordinateurs », *La Recherche*, numéro spécial, n° 204, novembre 1988.

ÉCONOMIE

Eléments d'analyse monétaire

par Françoise Renversez.

Plus particulièrement destiné aux étudiants qui souhaitent s'affronter aux informations statistiques du *Rapport du Conseil national du crédit*, du *Rapport sur les comptes de la nation*, ou aux *Statistiques annuelles de la Banque de France*, ce mémento donne une place prépondérante à la présentation des instruments d'analyse monétaire, et à la démonstration des lois et théories.

★ Dalloz, Mémentos Dalloz, 147 p., 68 F.

ÉDUCATION

Le musée de classe, une ouverture sur l'imaginaire

par Claude Reyt.

Quel est le rôle des musées de classe ? Quels problèmes posent leur mise en place et leur fonctionnement ? Comment analyser une *œuvre d'art avec des enfants ? Cette* réflexion sur le musée à l'école, et sur les œuvres plastiques ou graphiques qui peuvent y trouver place, est complétée par un exemple de démarche pédagogique adaptée à des élèves de CM1 et de CM2.

★ Armand Colin, collection « Pratique pédagogique », 159 p., 98 F.

Modèles pour l'acte pédagogique

par C. Alvès, J. Pojé-Crétien, N. Maous-Chassigny,

Sur la base d'une approche pluridisciplinaire, les auteurs traitent le domaine de la pédagogie en alternant l'analyse d'exemples, et la modélisation de démarches adaptées à l'enseignement, et à l'apprentissage.

★ Les Editions ESF, collection « Sciences de l'éducation », 223 p., 125 F.

GESTION

Leaders sans frontières, le défi des différences

par L. Ratiu, F. Gauthey, I. Rodgers, D. Xardel.

Quatre spécialistes développent un nouveau concept, le « *management interculturel* », qui est utilisé par les entreprises multinationales afin de valoriser la spécificité culturelle de leurs filiales, ou de leurs partenaires à l'étranger.

★ McGraw-Hill, collection « Manager », 175 p., 135 F.

LITTÉRATURE

Maupassant Miroir de la nouvelle

textes réunis et présentés par Jacques Lecarme et Bruno Vercier.

Actes d'un colloque qui s'est tenu en 1986 au Centre culturel international de Cerisy, sur trois thèmes croisés : Maupassant, la nouvelle et le procédé littéraire de la réécriture.

★ *Presses universitaires de Vincennes*, collection « L'imaginaire du texte », 284 p., 120 F.

PHILOSOPHIE

La Liberté,

par Jean-Luc Guichet ;

Le Droit,

par Christophe Abensour ;

La Vérité,

par Gérard Potlevin ;

L'Histoire,

Par Christian Ruby ;

Théorie et expérience,

par Pierre Khan.

Cinq premiers titres d'une nouvelle collection intitulée « Philosopher », et dont la vocation est de présenter, dans une format de poche, les grandes notions du programme de philosophie des classes de terminale.

★ *Quintette*, collection « Philosopher », 38 F.

La philosophie au vingtième siècle,

par Jean Lacoste.

Cette introduction raisonnée à la philosophie contemporaine de Frege à Levinas est accompagnée d'un index thématique, d'un glossaire, d'une bibliographie, de repères chronologiques, ainsi que de nombreux extraits de textes fondamentaux.

★ Hatier, collection « Philosopher au présent », 203 p., 64 F.



Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

« Camille Claudel », un film de Bruno Nuytten

Et son nom lui fut rendu

C'est une histoire de patience et de passion. Une aventure de près de quatre années. Un budget de 96 millions de francs. La persévérance et l'opiniâtreté d'une comédienne qui se bat pour autre chose que pour un rôle. Le première mise en scène d'un grand directeur de la photo, Bruno Nuytten. C'est une prise de risques énorme, sur tous les plans, industriel, artistique, émotionnel, qui trouve aujourd'hui sa récompense avec la sortie d'un film lyrique et monumental.

Camille Claudel, le dernier grand événement cinématographique de l'année, raconte la vie « interdite »


CHRISTIAN FECHNER - LILITH FILMS/IA

en pleine course, massacrée par trente années d'asile psychiatrique, de celle qu'on a trop longtemps prise seulement pour la sœur de Paul Claudel et la maîtresse d'Auguste Rodin. Le Larousse du vingtième siècle l'ignore, mais elle était pourtant un sculpteur à part entière, une femme qui a transgressé tous les tabous même les siens propres. Isabelle Adjani est partie comme une guerrière et comme une sœur à la rencontre de Camille. Elle a fait mieux que la trouver. Mieux que l'interpréter. Elle l'incarne.

D. H.

« Moi, Camille Claudel »

AVANT, bien avant que *Camille Claudel*, de Bruno Nuytten, parvienne au public, Isabelle Adjani se voyait offrir une gerbe d'articles aux titres définitifs : *Vertige, Enigme, Génie, Magie...* Des mots très lourds pour une jeune femme de porcelaine, fragile et solide comme la porcelaine, incandescente et gaie, qui dit : « *Tout cela ressemble beaucoup à du matériel nécrologique. Ou alors à la relation d'un grand fait divers. On a pu lire dans un journal :* « Les socquettes d'Adjani sont dans toutes les mémoires... » *Ce genre de très long article rétrospectif ne devrait-il pas se terminer par : « Et dire que maintenant, elle est à Fleury-Mérogis ? »*.

Isabelle Adjani rit quand elle a peur en mettant sa main devant sa bouche comme lorsqu'on pouffe à la messe. C'est une forme de courage. Elle rit beaucoup ces jours-ci. Camille est enfin sur les écrans. Et Camille Claudel, c'est elle.

« Le plus beau dit-elle, serait qu'à travers mon nom, elle regagne le sien. C'est le plus grand service que Bruno me permettrait de rendre à sa mémoire, ce serait, en tout cas, la moindre trahison.

» Ce qui me touche le plus en elle, c'est qu'elle n'a travaillé que sur son intériorité, qu'elle a fait ce que son frère a appelé de « la » sculpture intérieure ». Intériorité qui crée le malentendu, qui crée aussi le spectacle de son œuvre, et qui la consacre différente. Moi, je me vis comme ça, aussi. Entre deux films, entre deux rôles, l'intériorité est comme une masse vivante, en mouvement, en vibration, en énergie, mais qui n'a pas son lieu d'être, son lieu d'existence. Pour moi, évidemment, ça dépasse la conscience tout court...

» Les épreuves réelles qui ont jalonné ma route vers Camille ont représenté un long voyage de trois à quatre années. Elles n'ont fait que renforcer mon désir de vaincre et de passer outre aux difficultés. Je les trouvais assez logiques. Elles se sont succédé, superposées.

» L'attitude d'Anne Delbée d'abord, qui avait publié *Une femme*, la biographie de Camille Claudel, et qui se considérait propriétaire de sa vie et de son œuvre. Tout le monde soudain voulait Camille, des psy aux cinéastes, des écrivains aux actrices. Toute actrice ne peut que fantasmer sur un rôle pareil, encore faut-il qu'elle le mérite (1). Et puis il y a eu les membres de la famille Claudel. Ils nous ont reçus comme des gens dont la confiance avait déjà été trahie. Je suis allée au feu. Ils nous ont finalement rendu service en nous évitant tout manichéisme. Il ne s'agissait pas de savoir ce qui devait être défendu, mais défendable, y compris Paul. Camille avait toujours protégé sa famille. Nous en ferions de même.

Dans son enfer et son paradis

» Et puis Rodin... Si Depardieu ne faisait pas le film, pour Bruno et moi le film ne se faisait pas. Mais Gérard, qui tournait alors *Sous le soleil de Satan*, avait l'intention de prendre une année sabbatique. Je suis allée le voir. Nous avons parlé une nuit, une nuit entière, la plus étrange qui soit. Il y a eu une panne d'électricité dans cette auberge froide de la mer du Nord, où il passait de manière très mortifiante son tournage. Nous avons terminé aux bougies comme deux espèces de fantômes... Je suis arrivée à le persuader, à le convaincre. Bouleversée par son état qui était d'une douleur folle, incompréhensible pour qui que ce soit d'autre, je veux dire pour tous les gens qui n'aiment pas ce qu'on fait, ou ne savent pas ce qu'on est.

» Pendant ce temps aussi « la » rumeur » sur ma maladie, sur mon SIDA, vivait son épanouissement total. Nous cherchions un producteur avant que Christian Fechner, qui était la dernière personne que nous puissions imaginer pour prendre ce sujet et s'en éprendre, intervienne. Nous envisagions, Bruno et moi, de commencer à faire travailler des techniciens, costumiers et décorateurs... Nous ne parvenions à rien. Les gens disaient froidement : « Pas la peine de vous intéresser à cette affaire, ça ne se fera jamais. De toutes façons, elle va crever en cours de route. »

» On était dans un climat cauchemardesque, impossible à cerner, fou. Ça renforçait mon lien avec Camille, j'étais poussée vers quelque chose de noir, de terriblement apeurant. En même temps, j'éprouvais la conviction assez folle de vivre une initiation. Pour entrer dans Camille, il fallait passer par là, ça ne faisait, pour moi, aucun doute.

» Il y a eu fulgurance dans l'approche. On s'est cogné l'une dans l'autre. Elle a été pour moi un pansement vivant qui empêchait que les épreuves initiatiques que je subissais me blessent profondément. Quand je l'ai eu rejointe dans son enfer et dans son paradis, il n'y a plus eu de problèmes entre nous. Les scènes les plus violentes ont été tournées au début, la chronologie était à l'intérieur.

» Comme la folie. J'ai déjà joué beaucoup les folles, *Adèle H.*, *Possession*, *l'Eté meurtrier...* Mais la folie de Camille est la plus humaine, la moins pathologique. « *Ne pense pas folie, pense fatigue* », me disait Bruno.

» Camille transgresse tous les tabous, même les siens propres. Parce qu'elle a aussi des ambitions assez conventionnelles. Elle a envie d'être mariée. Elle a envie de choses dont on se passerait pour elle, tellement on la trouve hors la loi et différente. Elle existe hors des clichés dont elle a besoin pour se rassurer et s'assurer qu'elle n'est pas aussi différente qu'elle est. On a beau souhaiter les choses les plus pâlissantes, les plus affadissantes, les plus invisibilisantes, quand ça n'est pas fait pour vous, ça n'est pas fait pour vous [*rires*]. Oui, c'est très curieux d'être sans arrêt remise en face de soi-même par un personnage...

» C'est pour ça que lorsqu'on me dit : « *Est-ce que Camille Claudel a laissé des traces en vous, on ne doit pas pouvoir échapper facilement à un rôle pareil ?* » Je réponds : « *Cela ne peut pas laisser de traces qui n'existaient pas. Les traces sont antérieures. Le nier serait d'une humilité suspecte.* »

Propos recueillis par
DANIÈLE HEYMANN.

(1) Un projet assez avancé avait à l'époque été monté par Claude Chabrol pour Isabelle Huppert.

Deux expositions

SIGNE des temps : deux expositions consacrées à Camille Claudel se tiennent en même temps. La première, au musée d'Orsay, réunit autour de l'*Age mûr* les éléments qui permettent de connaître la genèse du groupe. On y voit Camille au travail, cherchant une structure de composition, hésitant entre plusieurs attitudes de ses trois figures allégoriques et recommençant des années durant ce monument à ses amours mortes. La seconde, qui réunit des pièces parfois peu connues, quelques-unes d'autant plus singulières que plus tardives, témoigne du récent engouement du marché de l'art pour une artiste qu'il avait jusqu'alors absolument négligée.

Ph. D.

★ Musée d'Orsay, jusqu'au 9 janvier.

★ Galerie H. Odermatt-Ph. Cazeau, 85, *bis* rue du Faubourg-Saint-Honoré, jusqu'au 31 janvier.



هكذا من الأصل

CINÉMA

« Camille Claudel »,

Vive la tyrannie des sentiments


CHRISTIAN FECHNER-LILITH FILMS/I.A.

Le dernier grand événement de l'année cinématographique. Un film monumental et lyrique ; Isabelle Adjani incarnation véridique, quasi mystique, de Camille Claudel.

ET puis un jour on touche au but, au miracle, un artiste se plonge dans son œuvre *si justement, si fortement* qu'on ne les séparera plus, et se dissout dans ce rôle. On sait avec quelle persévérance, quelle opiniâtreté Isabelle Adjani s'est battue pour obtenir de la famille Claudel l'exclusivité des droits d'interprétation et monter ce projet énorme, coûteux, tenir contre maints obstacles sur quelque quatre ans jusqu'à ce jour, où elle devient pour tous l'incarnation véridique, quasi mystique de Camille Claudel. Sa chère Camille. Elle a dû lui tenir beaucoup à cœur, en effet, comme une cousine obscurément, une parente par destin, pour qu'elle lui donne ainsi tant de vigueur, d'intensité et tant d'elle même sur le fil d'un rasoir où bien peu s'aventurent si loin.

Un petit jeune homme, Paul Claudel (Laurent Grevill), court affolé dans la nuit, vers un pensionnat de filles. Sa sœur Camille a fugué. Nous sommes à Paris en *1885. Où est Camille ? Dans un* chantier, au fond d'une tranchée, elle a trouvé un filon de terre à modeler qu'elle pioche à mains nues et fourre dans une valise en carton. Sa famille, des plus bourgeoises, n'est pas enchantée par sa vocation pour la sculpture, ni son admiration pour ce forcené lubrique de Rodin, dont elle veut devenir l'élève. Rodin lui rend visite en coup de vent, jette un œil à ses premières œuvres *(« Du rhinocéros, du granit, vous aimez le dur, Mlle Claudel »)*, hésite, finit par la prendre comme apprentie, lorsqu'il *reçoit la* commande officielle de la *Porte de l'enfer*. Une *apprentie*, chez lui, c'est une manœuvre qui passe souvent à la casserole. Camille, écœurée, s'en va. Il la rattrape et lui parle de son art : *« Le hasard de l'inachevé... »* Assez tôt, leurs relations passent le cap des bonnes espérances. Victor Hugo meurt, le père Claudel (Alain Cuny) invite Rodin à la campagne, il vient avec sa compagne, Rose, et raconte l'histoire de sa sœur aimée, quittée, morte de chagrin. *« Moi aussi, je m'arrêterai »*, dit Camille. C'est un avertissement sans frais. Il n'y en aura pas beaucoup d'autres. Rodin et Camille font scandale dans le monde, que *Camille n'aime pas*. Elle accepte encore tout, d'avorter, de subir la fureur meurtrière de Rose, parce qu'elle est en pleine ferveur créatrice avec ce maître qu'elle est peut-être en passe d'égaler. Jusqu'au jour où elle le somme de choisir, sa femme ou elle. Il n'en demandait pas tant, certes, mais *comme ce moindre amour paraît* lâche...

Entre-temps, Paul a lu Rimbaud, s'est converti, il fréquente *Schwob et Debussy*, il va partir en Amérique, diplomate avec l'appui de Rodin qu'il hait. Si la tendresse presque incestueuse qui le lie à sa sœur est bien indiquée, en revanche le jeu de Laurent Grevill est d'un profil trop bas, trop éteint. Claudel, à cet âge, avait, selon ses contemporains, un rayonnement, une emprise déjà très remarquables et beaucoup plus d'éclat dans le regard.

La tutelle de Rodin devient insupportable (*« Tu dois renoncer à tes idées. Tout vient de moi. Tu dois te soumettre. Jaloux ? Toi, tu donnes tort à la vie »*) et *Camille se révolte, dans une scène* fantastique de violence où elle dénonce la lâcheté, l'opportunisme politique de son grand homme. Il bat en retraite, sous l'orage *(« Je ne veux plus la tyrannie des émotions »)*, elle *tombe malade. On ne racontera* pas le glissement de Camille vers la folie, ses idées de persécution, ses imprécations sous les fenêtres de Rodin, son ivrognerie, ses chats et ses lettres pleines de crottes de chat au ministre des beaux-arts, sa rage autodestructrice. Adjani qui a beaucoup donné dans le registre de la folie, de *Adèle H.* à *Possession*, trouve ici ses accents les plus bouleversants, une justesse de ton qui dépasse, il faut bien le dire, ce qu'on attend d'une identification, même d'un immense talent.

On ne saurait pour autant sous-estimer la prestation magnifique de Gérard Depardieu, c'est un si grand comédien qu'il s'impose *aisément dans* la peau, sous le chapeau et la barbe du redoutable Auguste. Il est parfait, évidemment, lui aussi. On a presque envie de dire que dans son cas, c'est moins grave, moins déchirant. Il est d'ailleurs curieuse*ment, fort intelligemment, absent* de la colossale promotion médiatique du film.

Toute l'interprétation, du reste, est *excellente, aussi bien le marchand* Blot (Philippe Clevenot) que la mère (Madeleine Robinson), même si l'on aurait volontiers abrégé la lecture de *Tête d'or* par Alain Cuny en voix off. Et carrément demandé aux pompiers d'intervenir *sur la* musique de Gabriel Yared (qui illustre à merveille l'expression « flots de musique », comme on disait « torrents de larmes », au dix-huitième siècle). La seule question qui reste *en suspens est de savoir si* l'on pouvait faire l'impasse sur les trente années d'internement de Camille, jusqu'à sa mort, le 9 octobre 1943. Devant l'indiscutable réussite du choix retenu par Nuytten et Adjani, on se gardera d'y répondre *hâtivement*.

Reste un film que l'on peut juger parfois trop lent sur quelques gestes, trop elliptique sur *certains épisodes (et pour le* moins indulgent avec la famille Claudel, notamment le grand poète catholique). Mais comment raconter une vie, deux ou trois vies mêlées, sans déborder par moments, être sec par ailleurs, et du reste ce n'est jamais pesant ni pompeux. Avec de tels héros on pouvait le *craindre*, avec de telles œuvres surtout. Mais la sculpture est ici superbement montrée dans tout ce qu'elle emporte de physique, de la terre qu'on pétrit au marbre qui vole en éclats, aux jeux de la lumière surtout (Nuytten a trouvé *en* Pierre Lhomme un second digne de lui) quand on fait tourner le modèle sur le plateau de travail, à la recherche de l'angle juste. On découvre une Adjani plus costaude, brutale, qu'à l'ordinaire (même si elle n'est pas allée jusqu'à *se faire* le vrai visage de pocharde de *Camille avant l'internement)*, plus sensuelle aussi quand elle trouve d'elle-même, d'un mouvement de plongée, son dos nu offert, la pose de la *Danaë* de Rodin.

Les décors sont d'une grande beauté, l'atelier, la campagne des Claudel, la « folie » à l'abandon de l'avenue d'Italie, le dernier taudis de Camille où elle *se* claquemure avec ses chats, ses bouteilles, ses statues qu'elle casse, *dans une splendide cour d'un* hôtel du quai Bourbon, toute la reconstitution du Paris de l'époque est parfaitement soignée. Ce qui n'était pas inutile pour donner une assiette solide au mystère qui nous pour un temps les amours et les fureurs de trois génies.

MICHEL BRAUDEAU.

La vérité des chiffres

Pas de noirs secrets dans le budget de Camille Claudel. C'est un film cher, qui fut difficile à monter. Isabelle Adjani en est réellement coproductrice. Sa société, baptisée Lilith, avait, avant que Christian Fechner en devienne le financier principal, investi dans le projet près de quatre millions de francs en achats de droits, préparation et cachets versés à *plusieurs scénaristes et adaptateurs du livre de Reine-Marie Paris, petite*-fille de Paul Claudel. Voici les détails du financement :

Films Christian Fechner	24 800 000 F	
Fechner distribution	8 000 000 F	
SOFICAS	15 000 000 F	
(Ce qui représente une des sommes les plus importantes versées à ce jour par des sociétés d'investissement privées.)		
Films A2 Coproducteur	7 000 000 F	
Antenne 2 : droits de première diffusion du film	4 000 000 F	
Antenne 2 : coproduction de la série télévisée de *quatre heures* dont la diffusion n'est pas prévue avant deux ans	12 000 000 F	
Antenne 2 : *droits de première diffusion de* la série	12 000 000 F	
Avance sur recettes, obtenue *avant* l'arrivée d'Isabelle Adjani à la présidence de cette *instance*	3 500 000 F	
Subvention aux Industries de programmes	4 000 000 F	en 1987
Soutien sélectif dont 3 000 000 F récupérables	5 000 000 F	en 1988
(Ces subventions accordées par une commission du Centre national du cinéma sont *destinées à promouvoir des œuvres télévi*suelles complémentaires de réalisations cinématographiques. Des sommes identiques ont été allouées notamment à *Jean de Florette* et *Manon des Sources*.)		
Fonds de création audiovisuelle (subvention « arbitraire », dite « aide directe » accordée par le ministre de la culture, à l'époque François Léotard, à des œuvres de prestige)	1 000 000 F	
Total	96 300 000 F	

de Bruno Nuytten

Mademoiselle Camille, sculpteur

Camille Claudel, sœur de Paul et maîtresse de Rodin ? A trop parler de ses amours, on finirait par oublier ses œuvres.

CAMILLE CLAUDEL est une invention récente. Un siècle entier a passé sans que l'on s'avise de son rôle. Le Larousse du vingtième siècle, critérium de toute gloire publique, l'ignore, lui qui détaille la carrière de « l'autre Claudel », Paul.

A cette négligence de la postérité, tout contribue : le silence des contemporains de Rodin, lesquels, à l'exemple de Mirbeau, évitent de la nommer, le silence des biographes, peu tentés de parler de l'internée de Montfavet, et la célébrité de Paul, de ce frère écrasant qui n'a rien écrit de sa sœur entre 1905 et 1951. Il l'avait étrangement défendue auparavant, l'opposant à Rodin dont toutes les figures *« ont la tête en bas comme si elles arrachaient des betteraves avec les dents et la croupe braquée vers les astres sublimes »*. Il poursuivait : *« Il y a là évidemment un symbole que tous les esprits préoccupés des grands problèmes modernes, féminisme, art démocratique, etc., ne sauraient méconnaître : celui d'un pauvre diable de derrière tout bête avec ses deux grosses joues pathétiques (...). »* Ces diatribes ont peu servi la cause de Camille, mais elles ont posé le problème d'une certaine façon : en termes de crise passionnelle et non de sculpture.

On n'en est plus sorti. Il y a eu d'abord, en 1984, la *Camille Claudel* de Reine-Marie Paris, petite-fille du poète. Une exposition au Musée Rodin — évidemment — la même année, la rumeur médiatique et la parution du *Dossier Camille Claudel*, de Jacques Cassar, ont achevé de changer la résurrection en triomphe et la vie de Camille en légende.

Il n'y aurait eu là qu'une redécouverte, comme l'histoire de l'art et le goût contemporain en ont connu, du Greco aux orientalistes, de Vermeer aux pompiers, si ce retour de la sœur oubliée n'avait tourné au règlement de compte posthume. Claudelisme, féminisme et rigorisme moral aidant, Camille est devenue l'anti-Rodin. Son *Age mûr* aurait mieux valu que le *Balzac*, et il aurait été temps d'inverser la hiérarchie et de hisser Camille au-desus de son infidèle et pusillanime amant.

L'histoire de la sculpture moderne n'a que faire de ces revanches, et Camille Claudel n'a nul besoin de compassion pour exister, sculpteur singulier, excellent praticien dont il serait aussi vain de nier le talent que d'exagérer le rôle. Quant à l'histoire de ses relations artistiques avec Rodin, quoique compliquée de sentiment et de fureur, elle se réduit à une difficulté somme toute banale dans l'histoire : l'élève d'un maître illustre s'efforce d'éviter le pastiche et de définir son style et ses sujets propres.

Quand Camille choisit de se placer sous l'autorité de Rodin, en 1884, elle choisit celui qui s'est imposé dans le scandale et la lutte, scandale de *l'Age d'airain*, accusé de n'être qu'un surmoulage, lutte pour obtenir la commande de la *Porte de l'Enfer* par l'Etat. Elle choisit l'artiste qui a imposé sa pratique du modelage en force, celui qui ploie les corps à la fantaisie de ses visions et celui qui, mieux que ses rivaux naturalistes et mieux que Carpeaux, continue le romantisme en sculpture.

Camille, enfant d'une famille « artiste », jeune fille lettrée et avertie des enjeux esthétiques, ne peut ignorer cela. Elle commence donc par « rodiniser ». Ses œuvres des années 80, têtes, bustes et nus, certains très réussis, s'inscrivent dans la logique de son professeur. Comme lui, elle bâtit ses groupes par agrégats de corps se confondant. Les contours des figures cèdent à l'élan du doigt qui les presse les unes contre les autres. La fonte en bronze du *Sakountala* de 1888, qui montre la retrouvaille de deux époux au Nirvana, porte à son paroxysme cet art de la fusion — l'art qu'exalte semblablement *le Baiser* de Rodin en 1886.

L'Age mûr lui-même, dans lequel il est d'usage de voir l'allégorie d'un Rodin déchiré entre la muse Camille et la « vieille maîtresse » Rose, exprime, dix ans après, en 1898, le drame claudelien en style rodinien. La figure volante de la tentatrice grimaçante s'inspire des apparitions dantesques de la *Porte de l'Enfer*, à laquelle Camille a travaillé comme aide. L'anatomie de l'homme apparaît comme la version décharnée et malade du héros michelangelesque de *l'Age d'airain*. Si Camille répond point par point à son ennemi intime, ils parlent la même langue artistique. Si rupture et guerre il y a entre les amants, les sculpteurs ne peuvent se séparer.

Mais « Mademoiselle Camille », comme disait Rodin, tempère progressivement son rodinisme tout au long des années 90, en dépit du contre-exemple de *l'Age mûr*. Elle introduit des nouveautés et prend quelque liberté par rapport au « patron ». Elle expérimente d'autres matériaux que le marbre et le bronze et taille ses *Bavardes* dans l'onyx. Polychromie, pierres veinées et polies, espace clos, composition conçue pour une vision en plongée, sujet satirique et presque naturaliste : voici la meilleure Claudel, loin du symbolisme et de son emphase.

Ce goût du réel désagréable, du trivial, de l'obscène parfois, lui inspire dès 1893 sa *Clotho*, figure de vieillarde tendineuse et séchée, à mi-chemin des « transits » médiévaux et d'un expressionnisme à la Munch. Le modèle n'a rien de rodinien, délivré de l'amour du volume rond et de la courbe. Camille trouve alors un style personnel, en même temps qu'une thématique qui lui appartient en propre, celle du tragique morbide.

RÉUNION DES MUSÉES NATIONAUX

Camille Claudel : « l'Age mûr », bronze, détail de mains.

Si incompatibilité il y a entre Camille et Rodin, elle tient à ce point : l'un fuit le drame, l'autre s'en nourrit. Rodin magnifie l'érotisme et la fécondité et Camille prend la décrépitude et la haine pour motifs. Quand Rodin, inspiré par la fin de leur liaison, exécute son *Fugit Amor*, il exécute l'une de ses plus belles œuvres galantes. Les corps ne se fuient pas, ils demeurent plaqués l'un à l'autre et les jambes se mêlent. Nul drame là-dedans, en dépit du titre et de l'allusion biographique : le désir, pas la douleur.

Rodin n'a guère de dons pour le funèbre. Romantisme et symbolisme n'y changent rien. A lui les nymphes à perpétuer, les naïades à surprendre, les modèles à posséder et la splendeur des chairs.

A elle les images de déchéance et de mort. A elle l'obsession du macabre, qui finit par l'inciter à détruire ses œuvres dans l'atelier de l'île Saint-Louis. A lui la boulimie de création qui l'incite à multiplier les tirages et à réutiliser fragments et chutes.

Cherchant à exprimer une inspiration funèbre, si profonde qu'elle a tourné à la psychose après 1900, à l'aide d'un langage sculptural qui bannit le funèbre par définition, Camille Claudel est allée jusqu'au degré où la contradiction a fait éclater son œuvre et l'a anéantie.

Quant à Rodin, il est demeuré de son côté, celui de la volupté et des pensées sereines. Mais il n'est pas fortuit que la seule de ses œuvres fortement tragique soit *les Bourgeois de Calais*, conçu et exécuté alors que Camille était tous les jours dans l'atelier. Les visages et les corps éplorés de ces suppliants conservent en eux un peu de la violence douloureuse et du sens du tragique de « Mademoiselle Camille ».

PHILIPPE DAGEN.

Trois héros au miroir



CHRISTIAN FECHNER-LILITH FILMS/I.A.

Gérard Depardieu — Rodin — et le premier marbre sculpté par « Mademoiselle Camille ».

Gérard Depardieu ressemble-t-il à Rodin ? Oui. Et Isabelle Adjani à Camille Claudel ? Extérieurement pas tellement. Là, bien sûr, n'est pas l'essentiel.

CAMILLE CLAUDEL, le film, est l'histoire d'une différence, *criante* : Claudel, mort à quatre-vingt-sept ans, et Rodin, mort à soixante-dix-sept ans, gardent jusqu'à la fin leur liberté d'agir, de sculpter, d'écrire. La vie de Camille, au contraire, est « interdite » en *pleine course : elle va rester détenue* trente ans en asile psychiatrique, jusqu'à sa mort.

Le film, dans sa ligne générale, s'aligne sur la position de la famille Claudel : c'est Rodin le plus responsable. En maintenant Camille dans l'emploi de *« maîtresse complémentaire »*, sans vouloir l'épouser, il lui a fait perdre courage. Mais le film est d'abord l'image des trois héros.

Depardieu donne un Rodin stupéfiant de vérité. Visage, regard, tenue du corps, gestes, « aura », tous les signes qu'invente Depardieu recoupent les photos, portraits peints ou dessinés, et témoignages (sauf bien sûr celui de Claudel qui écrit : *« un démon qui flaire la merde avec un nez énorme comme la racine d'une trompe, comme un groin de cochon »*, — c'est ici la jalousie délirante qui parle).

Entre Isabelle Adjani et Camille Claudel, la conformité extérieure, la ressemblance de visage ou de corps, n'est pas aussi flagrante. *Disons d'une part que la ressemblance* n'est pas nécessaire au film, et d'autre part qu'Isabelle Adjani apporte la composante essentielle : l'intelligence de Camille, sa flamme, son ascendant.

Mais voici : Camille est avant tout montrée, connue, dans les *revues et les livres, par une photographie*, prise par l'artiste César quand Camille avait vingt ans, photo tellement flattée, par des incidences d'éclairage et, semble-t-il, par des retouches, qu'elle n'est pas vraiment ressemblante.

Certes cette photo donne la beauté du regard et la force de *caractère de Camillle Claudel*, mais pas ce qui, dans ses traits, frappait les témoins : un très long nez droit, qui avançait loin en avant du visage, et un menton fuyant. Ce qui lui donnait un air ingrat, de profil, de trois-quarts.

Rodin, sur les bustes si beaux qu'il a faits d'après Camille, n'a *pas « triché » le visage, et une* chose, au Musée Rodin, est troublante : tous ces portraits, même ceux qui datent des jours de bonheur des deux amoureux, sont tragiques.

Par ailleurs Camille boitait un peu, et elle avait, comme son frère, une voix rauque, ou, comme *dit d'elle* Jules Renard : *« un parler aux lourdeurs paysannes »*.

Le troisième larron de l'histoire, Paul Claudel, interprété par Laurent Grevill, est, lui, ressemblant aux photos de l'époque, aux bustes faits par sa sœur.

Enfant, il s'est senti très proche d'elle, qui menait d'ailleurs le petit garçon à la *baguette*. Il est resté sous sa coupe jusqu'à l'adolescence, et quand elle est tombée amoureuse de Rodin, il en a souffert, de jalousie, de déception. A *partir de Noël 1886*, à partir de la conversion de Claudel, c'est une condamnation morale sans pardon qui s'ajoute à la jalousie.

Et voici où le drame se noue : Paul Claudel, lui aussi, connaît de *son côté l'« enfer de la libido »*. En avril et mai 1905 le voici, revenu en catastrophe de Chine, qui court, en Belgique, en voiture, à la poursuite d'une femme, Rose Vecht, qui a accouché, cinq mois plus tôt, d'une fille de lui. Dans *cette course-poursuite* de ville en ville, démente, Paul est accompagné du mari de Rose (Rose s'est enfuie avec un troisième homme). Finalement Claudel cesse la chasse. Et les *mois d'été 1905*, avec qui le retrouvons-nous dans les Pyrénées, où il essaie de recouvrer son équilibre ? Avec Camille.

Ce mois d'août 1905, Claudel publie son premier grand texte sur sa sœur : *Camille Claudel, sculpteur*, et, désormais, dans nombre de pièces et de poèmes, Claudel va laisser planer une confusion entre Rose en Camille, les deux femmes qu'il aime, les deux « coupables ».

Dans le film, après une rupture entre Camille et Rodin, nous *voyons Camille et Paul* partager le même logement, ce qui n'a pas *été prouvé*. Et là, dans le film, Camille avoue à Paul qu'elle a subi un avortement.

C'est l'un des points restés inconnus de la vie de Camille *Claudel. Des témoins disent* qu'elle a subi deux avortements. *Selon d'autres*, Camille Claudel aurait eu, de Rodin, deux fils : Rodin se serait occupé financièrement de leur éducation, sans les reconnaître (il n'avait pas non plus reconnu *le fils qu'il avait eu de* Rose Beuret — à ce propos, rappelons que Rodin tombe amoureux de Rose Beuret en 1864, l'année de la naissance de Camille).

Paul Claudel a cru, lui, à la *thèse de l'avortement, car, voyez* ce qu'il écrit en 1939 à une *femme* qui lui a dit avoir connu la même épreuve : *« Sachez qu'une personne de qui je suis très proche a commis le même crime que vous et qu'elle l'expie depuis ans dans une maison de fous. Tuez un enfant, tuer une âme immortelle, c'est horrible ! C'est affreux! »*

Claudel intégriste ! Claudel, par une alliance ténébreuse de jalousie et de vengeance, faisant enfermer sa sœur pour qu'elle « expie » son « crime », et pour qu'*elle* expie, par là même, sa liaison avec le monstre Rodin ! Comme souvent les jaloux, Claudel pense que sa Camille a été victime d'une « possession ».

A son directeur de conscience, l'abbé *Daniel* Fontaine, *curé* de Clichy, il écrit, quinze jours avant l'internement de Camille : *« Quant à ma pauvre sœur, je serai sans doute obligé d'aller à Paris pour la faire mettre dans une maison de santé. Dans le fond je suis persuadé que comme la plupart des cas dits de folie, le sien est une véritable possession. Il est bien curieux en tout cas que les deux formes presque uniques de la folie soient l'orgueil et la terreur, délire des grandeurs et délire de persécution (je ne parle pas de l'érotisme fréquent). Ç'a été une grande artiste et son orgueil, son mépris du prochain, étaient sans limites. »* Et Paul Claudel ajoute ceci : *« J'ai tout à fait le tempérament de ma sœur, quoique un peu plus mou et rêvasseur, et sans la grâce de Dieu mon histoire aurait sans doute été la sienne ou pire encore. »*

Ces deux lettres, sur l'« expiation » *et sur la* « possession », sont ce que Claudel a avoué de plus net, de plus déconcertant, sur les trente années d'internement de Camille. Et il retrouvera son intégrisme, au lendemain de la mort de Camille, dans une lettre à son beau-frère (le mari de sa sœur Louise) : *« Camille a terminé sa longue vie de déceptions et de souffrances. Le poids du génie est lourd à porter pour une femme !... Ma consolation est que ces trente ans de souffrance lui ont certainement valu l'accès d'un séjour meilleur. L'aumônier m'a dit qu'elle communiait souvent dans des sentiments de grande piété. »*

Comme des dizaines de milliers d'internés psychiatriques dans les années 1943 et 1944, Camille Claudel, à l'asile de Montdevergues, était morte de faim.

MICHEL COURNOT.

EXPOSITIONS

Sélection du mois de la photo

BRASSAI. « Paris le jour, Paris la nuit. » Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné, Paris-3e. Jusqu'au 8 janvier. Voir aussi « Paris tendresse ». FNAC Forum.

« SPLENDEURS ET MISÈRES DU CORPS. » Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris-16e. Jusqu'au 31 décembre.

« DESTINATION L'ORIENT ». Mission du patrimoine photographique, Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson, Paris-16e. Jusqu'au 16 janvier.

HELMUT NEWTON. « Nouvelles images. » Espace photographique de Paris, Forum des Halles, Paris-1er. Jusqu'au 29 janvier 1989.

« CRÉATEURS DE MODE, CRÉATEURS D'IMAGES. » Musée des arts de la mode, 109, rue de Rivoli, Paris-1er. Jusqu'au 31 décembre.

JOHNSTON. « Ziegfeld follies. » Galerie Octant, 5, rue du Marché-Saint-Honoré, Paris-1er. Jusqu'au 16 décembre.

FORUM DU REPORTAGE. AFP, CONTACT, GAMMA, MAGNUM, SIPA, SYGMA, VU, RAPHO. BPI/Centre Pompidou, Paris-4e. Jusqu'au 6 février.

GEORGES ROUSSE. « Embrasures, travaux récents. » Galerie Farideh Cadot, 77, rue des Archives, Paris-3e. Jusqu'au 20 décembre. Voir aussi Caisse nationale des monuments historiques et des sites.

E.-J. BELLOCQ. « Storyville Portraits. » Galerie J. et J. Donguy, 57, rue de La Roquette, Paris-11e. Jusqu'au 10 décembre.

BLACK PHOTOGRAPHY IN AMERICA. VAN DER ZEE, GORDON PARKS, COREEN SIMPSON. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau, Paris-1er, jusqu'au 15 janvier 1989.

LUCIEN HERVE, DOISNEAU, FLEIG. Grande halle de La Villette, 211, av. Jean-Jaurès, Paris-19e, jusqu'au 22 janvier 1989.

ALLIANCE PHOTOS. AGENCES PHOTOGRAPHIQUES 1934-1940. Bibliothèque historique de la Ville de Paris, 24, rue Pavée. Jusqu'au 9 janvier.

Centre Georges Pompidou

Place Georges-Pompidou (42-77-12-33). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.

ALVAR AALTO. Du romantisme national à l'architecture viticole. Centre d'information Cci. Entree : Entrée libre. Jusqu'au 23 janvier.

CHATEAUX BORDEAUX. Histoire et renouveau des architectures de la civilisation du vin. Galerie du Cci. Entrée : 15 F. Jusqu'au 20 février.

DESCHAMPS PAR GUY DELAHAYE. Grand foyer. Entrée : Entrée libre. *Jusqu'au 9 janvier.*

ODYSSEUS ELYTIS. Galerie du forum. Entrée : Entrée libre. Jusqu'au 6 février.

ENSEMBLE D'ENSEMBLES. Musée national d'art moderne. Entrée : 22 F. Jusqu'au 27 mars.

FORUM DU REPORTAGE. Forum. Entrée : Entrée libre. Jusqu'au 6 février.

SITE ET SABLE. Atelier des enfants. Entrée : Entrée libre. Jusqu'au 30 janvier.

JEAN TINGUELY. 1954 - 1987. Grande galerie - 5e étage. Entrée : 30 F. Du 8 décembre au 27 mars.

WORLD PRESS PHOTO 1988. Galerie de la BPI. Entrée : Entrée libre. Jusqu'au 16 janvier.

Musée d'Orsay

1, rue de Bellechasse (40-49-48-14). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h, dim. de 9 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45.

L'AGE MUR DE CAMILLE CLAUDEL. Exposition dossier. Entrée : 23 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 8 janvier.

L'ARCHITECTURE HOSPITALIÈRE AU XIXe SIÈCLE, L'EXEMPLE PARISIEN. Exposition dossier. Entrée : 23 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 22 janvier.

CÉZANNE. Les années de jeunesse 1859-1872. Entrée : 30 F. Jusqu'au 31 décembre.

DESSINS D'ALEXANDRE HESSE. *Photographies arts graphiques* - exposition dossier. Entrée : 23 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 22 janvier.

L'ENFANT ET L'IMAGE AU XIXe SIÈCLE. Exposition dossier. Entrée : 23 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 8 janvier.

RUES ET CANAUX DE VENISE - LES ALBUMS PUBLIÉS PAR ONGANIA. Photographies arts graphiques - exposition dossier. Entrée : 23 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 22 janvier.

Palais du Louvre

Entrée provisoire sur le quai des Tuileries (42-60-39-26). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h.

PEINTRES REMBRANESQUES AU LOUVRE. Pavillon de Flore. Entrée : 20 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 27 mars.

REMBRANDT ET SON ÉCOLE - DESSINS DU MUSÉE DU LOUVRE. Pavillon de Flore. Entrée : 20 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 30 janvier.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris

11, av. du Président-Wilson (47-23-61-27). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30.

LA PHOTOGRAPHIE ET LE PHOTOGRAPHE. Sélection de photographies *à partir des collections du Musée. Entrée :* 15 F. Jusqu'au 26 février.

SIGMAR POLKE. A.R.C. Entrée : 15 F. Jusqu'au 21 décembre.

VIVA DI ROSA. Musée des Enfants. Entrée : 15 F. Jusqu'au 31 décembre.

SPLENDEURS ET MISÈRES DU CORPS. 1968-1988. Entrée : 15 F. Jusqu'au 1er janvier.

ALICE SPRINGS. Portraits récents. Entrée : 15 F. Jusqu'au 31 décembre.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.

MAC 2000. Balcons (42-56-45-08). T.l.j. de 12 h à 19 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 18 décembre.

MOI ET LES AUTRES, PORTRAITS DE JACQUES-HENRI LARTIGUE. (42-56-37-11). T.l.j. sf mar. et mer. de 12 h à 19 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 31 décembre.

SEICENTO. Le siècle de Caravage dans les collections françaises. Galeries nationales (42-56-09-24). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 28 F. Jusqu'au 2 janvier.

Cité des sciences et de l'industrie

30, av. Corentin-Cariou (46-42-13-13). Mar., jeu., ven. de 10 h à 18 h, mer. de 12 h à 21 h, sam., dim. et jours fériés de 12 h à 20 h. Fermé le lundi. Performances pendant le week-end.

CITÉ JOUETS 89 - SÉLECTION VILLETTE. Point jeunes, niveau 0. Entrée : Entrée libre. Jusqu'au 8 janvier.

LE CUIR TOUJOURS. Espace Marie Curie. Entrée : 30 F (Cité pass). Jusqu'au 4 janvier.

LA VIGNE ET LE VIN. Espace Diderot. Entrée : 30 F (Cité pass). Jusqu'au 30 janvier.

Musées

1918... L'ANNÉE DE L'ARMISTICE. Hôtel de la Monnaie, 11, quai Conti (40-46-56-66). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 13 h à 18 h. Entrée : 10 F (gratuit dim.). Jusqu'au 31 décembre.

PAUL ABADIE. Architecte 1812-1884. Musée national des Monuments français, palais de Chaillot, place du Trocadéro (47-27-35-74). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Entrée : 15 F. Jusqu'au 16 janvier.

LES ANNÉES U.A.M. L'Union des artistes modernes, 1929-1958. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 29 janvier.

BRASSAI. Paris le jour, Paris la nuit. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40, jeudi jusqu'à 22 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 8 janvier.

CAMEROUN, ART ET ARCHITECTURE. Musée national des Arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (43-43-14-54). T.l.j. sf mar. de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, sam., dim. de 10 h à 18 h. Entrée : 22 F, 13 F (dim.). Jusqu'au 13 février.

LES CHAMPS-ELYSÉES ET LEUR QUARTIER. Musée Jacquemart-André, 158, bd Haussmann (42-89-04-91). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h. Entrée : 35 F. Jusqu'au 15 janvier.

LES CITÉS OUBLIÉES DE L'INDUS. Archéologie du Pakistan. Musée National des Arts Asiatiques - Guimet, 6, pl. d'Iéna (47-23-61-65). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 15 F pour l'exposition seule, 22 F comprenant la visite du musée. Jusqu'au 30 janvier.

COULEURS DU TEMPS. Photographies stéréoscopiques et autochromes prises par E. Clementel. Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h. Entrée : 16 F. Jusqu'au 27 février.

CROCODILES ET KANGOUROUS. *Peintures des aborigènes d'Australie.* Musée national des Arts africains et océaniens, salle Australie, 293, av. Daumesnil (43-43-14-54). T.l.j. sf mar. de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, sam., dim. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 29 janvier.

CRÉATEURS DE MODE, CRÉATEURS D'IMAGES. Musée des Arts décoratifs, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 31 décembre.

DES GRANDS CHANTIERS... HIER. PHOTOGRAPHIES, DESSINS : Outils de l'architecte et de l'ingénieur autour de 1900. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 14 janvier.

DESTINATION L'ORIENT. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 25 F (comprenant l'ensemble des expositions). Jusqu'au 16 janvier.

ROBERT DOISNEAU, LUCIEN HERVÉ ET ALAIN FLEIG. Grande Halle de la Villette, 211, av. Jean-Jaurès (42-49-30-80). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h à 19 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 22 janvier.

L'ÉLÉGANCE FRANÇAISE AU CINÉMA. Musée de la Mode et du Costume, Palais Galliera, 10, av. Pierre-Ier-de-Serbie (47-20-85-23). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40. Entrée : 25 F. Jusqu'au 8 janvier.

FEMMES EN VUE. Splendeurs et misères du corps. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (comprenant l'ensemble des expositions). Jusqu'au 31 décembre.

LES GRANDES BAIGNEUSES DE PICASSO. Musée de l'Orangerie, place de la Concorde, jardin des Tuileries (42-97-48-16). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. *Fermé les 25 décembre et 1er janvier.* Entrée : 15 F (8 F dim.). Jusqu'au 6 mars.

RAOUL GUÉRIN. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (46-06-61-11). T.l.j. sf lun. de 14 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entree : 15 F. Jusqu'au 15 décembre.

GÉANTS, HOMMES ET VILLES DU NORD. Cassel, Comines, Hazebrouck. Musée national des arts et traditions populaires, 6, av. du Mahatma-Gandhi (40-67-90-00). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 15. Entrée : 15 F (prix d'entrée du musée), 8 F dim. Jusqu'au 15 décembre.

ICONES ET MERVEILLES, HOMMAGE AU MILLÉNAIRE DU BAPTÊME DE LA RUSSIE. Collections françaises et étrangères. Musée Cernuschi, 7, av. Vélasquez (45-63-50-75). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 20 F. Jusqu'au 19 février.

HENRI MANGUIN. Le fauve du bonheur. Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (42-24-07-02). T.l.j. sf lun. de 10 h à *17 h 30. Entrée : 18 F. Jusqu'au 8 janvier.*

ISSEY MIYAKE. Musée des Arts décoratifs, bibliothèque, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 31 décembre.

PICASSO PEINTRE-GRAVEUR. 1946-1958. Musée Picasso, hôtel Salé - 5, rue de Thorigny (42-71-25-21). T.l.j. sf mar. de 9 h 15 à 17 h 15, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 22 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 2 janvier.

POUPÉES AMÉRICAINES. 1840 - 1985. Musée des Arts décoratifs, centre du verre, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 5 mars.

LES PREMIERS PORTRAITS DE JEAN-JACQUES HENNER. Musée Jean-Jacques Henner, 43, av. de Villiers (47-63-42-73). T.l.j. sf lun. de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Jusqu'au 31 décembre.

GEORGES ROUSSE. Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully - 62, rue Saint-Antoine (42-74-22-22). T.l.j. de 10 h à 18 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 8 janvier.

RÉTROSPECTIVE IZIS. Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (42-74-22-22). T.l.j. sf jours fériés de 10 h à 18 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 8 janvier.

LE SYMBOLISME DANS LES COLLECTIONS DU PETIT PALAIS. Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill (42-65-12-73). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 25 F. Jusqu'au 19 février.

LE TEMPS DE LA VILLE. Maison de la Villette, 30, av. Corentin-Cariou (42-78-70-01). T.l.j. sf lun., mar. et jours fériés de 14 h à 19 h. Entrée : Entrée gratuite. Jusqu'au 15 mars.

UN VILLAGE AU TEMPS DE CHARLEMAGNE. Musée national des arts et traditions populaires, 6, av. du Mahatma-Gandhi (40-67-90-00). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 15. Entrée : 14 F, dim. : 9 F. Jusqu'au 30 avril.

VRAI OU FAUX ? Copier, imiter, falsifier. Bibliothèque Nationale, cabinet des Médailles et Antiques, 58, rue de Richelieu (47-03-83-30). T.l.j. sf dim. de 13 h à 17 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 7 janvier.

VUES D'EN HAUT. La photographie aérienne en 1914-1918. Hôtel national des Invalides. Cour d'honneur, place des Invalides (45-55-92-30). T.l.j. de 10 h à 17 h. Entrée : Entrée libre. Jusqu'au 31 janvier.

Centres culturels

ALVAR AALTO 1898-1976. Architecture et design. École nationale supérieure des Beaux-Arts, 11, quai Malaquais (42-60-34-57). T.l.j. sf mar. de 13 h à 19 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 18 décembre.

ALLIANCE PHOTO. Agence photographique 1934-1940. Bibliothèque historique de la Ville de Paris, hôtel de Lamoignon - 24, rue Pavée (42-74-44-44). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 10 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 9 janvier.

AMSTERDAM ART - L'ABCD DE L'ART MODERNE. Peinture et sculpture des collections du Stedelijk Museum Amsterdam. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 18 décembre.

APPARITIONS. Photographies de Gerd Bonfert. Gœthe Institut, annexe Condé, 31, rue de Condé (43-26-09-21). T.l.j. sf sam. et dim. de 12 h à 20 h. Jusqu'au 9 janvier.

KAREL APPEL. Paris Art Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47). T.l.j. sf dim., lun. et jours fériés de 14 h à 19 h. Jusqu'au 30 décembre.

ARCHITECTURES PUBLIQUES EN CATALOGNE. *Maison de l'architecture,* 7, rue de Chaillot (40-70-01-65). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h à 18 h, sam. de 11 h à 17 h. *Du 9 décembre au 12 janvier.*

ART ET MYTHOLOGIE. Figures Tshokwe. Fondation Dapper, 50, av. Victor-Hugo (45-00-01-50). T.l.j. sf dim. de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 25 février.

BLACK PHOTOGRAPHY IN AMERICA. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). T.l.j. sf lun. de 11 h 30 à 18 h 30. Entrée : 20 F. Jusqu'au 15 janvier.

GERD BONFERT. Apparitions. Gœthe Institut, annexe Condé, 31, rue de Condé (43-26-09-21). T.l.j. sf sam. et dim. de 12 h à 20 h. Jusqu'au 9 janvier.

BRASSAI. Paris tendresse. Fnac Forum des Halles, niveau - 3, porte Lescot (40-26-27-45). T.l.j. sf dim. de 10 h à 19 h 30, lun. de 13 h à 19 h 30. Jusqu'au 31 décembre.

LE CHIFFRE. Multiples approches dans l'art contemporain - 1960-1988. Carré des Arts, parc floral de Paris, esplanade du château de Vincennes (43-65-73-92). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 17 h. Entrée : Entrée libre. Jusqu'au 1er janvier.

LA CHINE A DU TALENT. Des artistes contemporains font revivre le Grand Timonier. Carrefour de la Chine, 45, rue Sainte-Anne (42-61-08-28). T.l.j. sf dim. de 9 h à 19 h, sam. jusqu'à 18 h. Jusqu'au 17 décembre.

CONCEPT ET IMAGINATION : ŒUVRES RÉCENTES DE LA COLLECTION. Photographique du Stedelijk Museum Amsterdam (1980-1988). Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 18 décembre.

DE DURER A BASELITZ. Dessins allemands de la Kunsthalle de Hambourg. Ecole nationale supérieure des beaux-arts, chapelle des Petits-Augustins - 14, rue Bonaparte (42-60-34-57). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 13 h à 19 h. Jusqu'au 31 décembre.

LA DOUBLE TRANSPARENCE. Trente vases pour le Cirva. Centre national des Arts plastiques, hall, 27, avenue de l'Opéra (42-61-56-16). T.l.j. sf sam. et dim. de 12 h 30 à 18 h 30. Du 8 décembre au 30 décembre.

BRUNO EHRS. La suite de Stockholm. Centre culturel suédois, hôtel de Marle - 11, rue Payenne (42-71-82-20). T.l.j. sf sam. et dim. de 12 h à 18 h, sam. et dim. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 5 janvier.

IRWIN. Centre national des Arts plastiques, 11, rue Berryer (45-63-90-55). T.l.j. sf mar. de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 30 décembre.

LEVER DE RIDEAU, LES ARTS DU SPECTACLE EN FRANCE. Dans les collections de la bibliothèque Forney. Bibliothèque Forney, hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (42-78-14-60). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h 30 à 20 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 25 février.

URSI ET BERNHARD LUGINBUHL. *Céramiques et gravures, dessins, sculptures.* Centre culturel suisse, 32-38, rue des Francs-Bourgeois (42-71-38-38). T.l.j. sf lun. et mar. de 13 h à 19 h. Du 10 décembre au 15 janvier.

MICHEL MADORE, NORMAND CONNOLLY-PARADIS, ANNE BRENNER. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (45-51-35-73). T.l.j. sf dim. et lun. de 10 h à 19 h. Du 8 décembre au 14 janvier.

HELMUT NEWTON. Espace photographique de Paris, Nouveau Forum des Halles, place Carrée - 4 à 8, grande galerie (40-26-87-12). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h, sam., dim. jusqu'à 19 h. Entrée : 7 F. Jusqu'au 29 janvier.

SIGVARD OLSSON. Centre culturel suédois, hôtel de Marle 11, rue Payenne (42-71-82-20). T.l.j. sf sam., dim. de 12 h à 18 h, sam., dim. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 5 janvier.

PEINTRES CONTEMPORAINS MÉDITERRANÉENS. Institut du monde arabe, salle d'actualité, 23, quai Saint-Bernard (46-34-25-25). T.l.j. sf lun. de 13 h à 20 h. Entrée : Entrée libre. Jusqu'au 31 décembre.

CLAUDE PERRAULT (1613-1688) *OU LA CURIOSITÉ D'UN CLASSIQUE.* Mairie du XIIIe, salle des conférences, 1, place d'Italie (47-07-13-13). *T.l.j. sf dim. de 9 h à 18 h. Jusqu'au 2 janvier.*

QUATRE-VINGTS PHOTOGRAPHIES DE GISÈLE FREUND. Vidéothèque de Paris, porte Saint-Eustache, 2, Grande Galerie (40-26-34-30). T.l.j. sf lun. de 12 h 30 à 20 h 30, sam. de 10 h à 20 h 30, mer. jusqu'à 22 h 30. Entrée : 18 F. Jusqu'au 15 décembre.

ALAIN ROUSSEL. *Galerie du Celebrity Centre,* 69, rue Legendre (46-27-65-00). T.l.j. de 11 h à 22 h. Jusqu'au 31 décembre.

LE RÊVE INTERROMPU DE MIRO. Centre culturel espagnol, 7, rue Quentin-Bauchart (40-70-92-92). T.l.j. sf dim. et lun. de 14 h 30 à 19 h 30. Jusqu'au 11 décembre.

Galeries

AGAM. Galerie Denise René, 196, bd Saint-Germain (42-22-77-57). Jusqu'au 31 janvier.

NICOLAS ALQUIN. Galerie Adrien Maeght, 46, rue du Bac (42-22-12-59). Jusqu'au 31 janvier.

JEAN AMADO. Galerie Jeanne-Bucher, 53, rue de Seine (43-26-22-32). Jusqu'au 10 janvier.

LES ANNÉES BAUHAUS. Galerie Franka Berndt, 11, rue de l'Échaudé (43-25-52-73). Jusqu'au 31 décembre.

DIETER APPELT. Galerie Baudoin Lebon, 34, rue des Archives (42-72-09-10). Jusqu'au 31 décembre.

AVANT-GARDE RUSSE. 1910-1930. Galerie Georges Lavrov, 42, rue Beaubourg (42-72-71-19). Jusqu'au 31 décembre.

LEWIS BALTZ. Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg (42-78-05-62). Jusqu'au 23 décembre.

E.-J. BELLOCQ. Galerie J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette (47-00-10-94). Jusqu'au 24 décembre.

BLAIS. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Jusqu'au 30 décembre.

NORMAN BLUHM. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (43-26-91-10). Jusqu'au 14 janvier.

PHILIPPE BONNET. Œuvres récentes. Galerie Coard, 12, rue Jacques-Callot (43-26-99-73). Jusqu'au 20 décembre.

RÉMI BOURQUIN. Galerie Jacqueline Felman Bastille, 8, rue Popincourt (47-00-87-71). Jusqu'au 7 janvier.

DANIEL BUREN. Galerie Daniel Templon, 1, impasse Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 31 décembre.

RAFOLS CASAMADA. Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (42-96-69-57). Jusqu'au 17 décembre.

CARLO CIARLI. Galerie Antoine Candau, 15 et 17, rue Keller (48-07-86-99). *Jusqu'au 20 janvier.*

CINQUANTE DESSINS DE PIERRE LACOUR (1745-1814). Le maître de *l'Ecole de Bordeaux. Galerie des Amis du* dessin, 7, rue de l'Odéon (43-26-98-60). Jusqu'au 31 décembre.

CAMILLE CLAUDEL. *1864 - 1943,* sculptures. Galerie Odermatt-Cazeau, 85 bis, rue du Faubourg-Saint-Honoré (42-66-92-58). Jusqu'au 31 janvier.

TAL COAT. Galerie Maeght Editeur, 36, av. Matignon (45-62-28-18). Jusqu'au 31 décembre.

BILL COPLEY, KARAHALIOS. Galerie 1900-2000, 8, rue Bonaparte (43-25-84-20). Jusqu'au 30 décembre.

LE CORPS A DEUX TÊTES. Bischof, Blumenfeld, Cartier-Bresson, Koudelka, Man Ray, Maywald... Galerie Picto Bastille, 53 bis, rue de la Roquette (48-07-83-40). Jusqu'au 30 décembre.

OTTO DIX. Dessins de guerre 1915-1917. Galerie Tendances, 105, rue Quincampoix (42-78-61-79). *Jusqu'au* 18 février.

HELMUT DORNER. Galerie Philippe Casini, 13, rue Chapon (48-04-00-34). Jusqu'au 22 décembre.

MIGUEL EGANA ET MINI DADA. Galerie de Paris, 6, rue du Pont-de-Lodi (43-25-42-63). Jusqu'au 23 décembre.

EXPOSITION RÉTROSPECTIVE. Galerie Peinture fraîche, 29, rue de Bourgogne (45-51-00-85). Jusqu'au 10 décembre.

ROGER DE LA FRESNAYE. Galerie Lucie Weill - France Seligmann, 6, rue *Bonaparte* (43-54-71-95). Jusqu'au 20 décembre.

RUPPERT GARCIA. New York. Galerie *Claude* Samuel, *18, pl.* des Vosges (42-77-16-77). Jusqu'au 7 janvier.

LUDGER GERDES. Galerie Sylvana Lorenz, 13, rue Chapon (48-04-53-02). Jusqu'au 10 décembre.

GOLUB, HOSIASSON, SIGG. Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (43-54-78-41). Jusqu'au 22 décembre.

RAYMOND HAINS. Galerie Heyram - Mabel Semmler, 56, rue de l'Université (42-22-58-09). Du 8 décembre au *26 février.*

ALEXANDRE HOLLAN. Galerie Nane Stern, 26, rue de Charonne (48-06-78-64). *Jusqu'au 23 décembre.*

REBECCA HORN. Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 7 janvier.

IVACKOVIC. Galerie Leif Stahle, 37, rue de Charonne (48-07-24-78). Jusqu'au 10 décembre.

DONALD JUDD, ROY LICHTENSTEIN, FRANK STELLA. Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 31 décembre.

ALEXIS DE KERMOAL. *Galerie* Lacourière Frélaut, 23, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-74-02-30). Jusqu'au *14 janvier.*

PASCAL KERN. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 17 décembre.

LIBENSKY-BRYCHTOVA. Galerie Clara Scremini, 39, rue de Charonne (43-55-65-56). Jusqu'au 23 décembre.

X. LONGOBARDI. Période abstraite de 1952 à 1955. Galerie Callu Mérite, 17, rue des Beaux-Arts (46-33-04-18). Jusqu'au 24 décembre.

LUTZ. Sculptures récentes. Galerie du Dragon, 19, rue du Dragon (45-48-24-19). Jusqu'au 24 décembre.

MAGRITTE. le domaine enchanté. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (43-54-22-40). Jusqu'au 7 janvier.

MICHAUX, PEINTURES - ALECHINSKY, MURAUX ET PAPIERS. Galerie Lelong, 13-14, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 14 janvier.

MOREH. Galerie Michèle Broutta, 31, rue des Bergers (45-77-93-79). Jusqu'au 15 janvier.

OLIVIER MOSSET. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 9, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 14 décembre.

JUAN MUNOZ. Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes (48-87-60-81). Jusqu'au 23 décembre.

MYTHOLOGIE DU SURRÉALISME. Max Ernst, Lam - Masson, Matta. Galerie Jeanne Castel, 3, rue du Cirque (43-59-71-24). Jusqu'au 31 décembre.

NABIL NAHAS. Galerie Montenay, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Du 8 décembre au 31 décembre.

NATURES MORTES. Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (42-77-63-60). Jusqu'au 14 janvier.

MAX NEUMANN, HELLA SANTAROSSA, THOMAS LANGE. Trois peintres berlinois. Galerie Pierre Birtschansky, 156, bd Haussmann (45-62-88-36). Jusqu'au 14 janvier.

GEORGES NOËL. Galerie Franka Berndt Bastille, 4, rue Saint-Sabin (43-55-34-07). Jusqu'au 31 décembre.

MARCEL ODENBACH. Galerie Yvon Lambert, 5, rue du Grenier-Saint-Lazare (42-71-04-25). Jusqu'au 24 décembre.

A.-R. PENCK. Galerie Beaubourg, nouvel espace, 3, rue Pierre-au-Lard (48-04-34-40). Jusqu'au 18 janvier.

PIERRE ET GILLES : LES SAINTS. Galerie Samia Saouma, 2, impasse des Bourdonnais (42-36-44-56). Jusqu'au 24 décembre.

SIGMAR POLKE. Galerie Crousel-Robelin Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 10 janvier.

GUY RESSE. Collages (1971-1976). Galerie Jacques Barbier - Caroline Beltz, 9, rue Mazarine (43-54-10-97). Jusqu'au 24 décembre.

RIBERZANI. Paysages événements. Galerie de Francony, 59, rue de Seine (46-34-50-71). Jusqu'au 15 janvier.

GEORGES ROUSSE. *Galerie Farideh* Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). Jusqu'au 22 décembre.

CHARLES ROUSSELIN, FRANÇOIS HIS. Galerie Nikki Diana Marquardt, 9, place des Vosges (42-78-21-00). Jusqu'au 15 janvier.

SCULPTEURS ANGLAIS DU XXe SIÈCLE. Galerie Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 7 janvier.

DOROTHÉE SELZ. Galerie Lara Vincy, 47, rue de Seine (43-26-72-51). Du 8 décembre au 8 janvier.

TONY SOULIÉ. Galerie Françoise Palluel, 91, rue Quincampoix (42-71-84-15). Jusqu'au 22 décembre.

TAPIES, MANOLO VALDES. Galerie Adrien Maeght, 42, rue du Bac (45-48-45-15). Jusqu'au 31 janvier.

BERNARD TURIOT. Galerie G. Bernard et Gwénolée Zurcher, 19, rue de l'Abbé-Grégoire (45-48-10-22). Jusqu'au 28 janvier.

UN PETIT SOURIRE S'IL VOUS PLAIT. **Un regard sur la photographie soviétique contemporaine.** Comptoir de la photographie, cour du Bel-Air - 56, rue du Faubourg-Saint-Antoine (43-44-11-36). Jusqu'au 14 janvier.

JEAN-CHARLES VIGUIÉ. *Galerie* Alain Oudin, 28 bis, bd Sébastopol (42-71-83-65). Jusqu'au 14 janvier.

WAHROL DE CHIRICO. *Galerie* Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Jusqu'au 4 janvier.

ROBIN WINTERS. Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 10 janvier.

VÉRONIQUE WIRBEL. Galerie Bercovy-Fugier, 27, rue de Charonne (48-07-07-79). Jusqu'au 7 janvier.

Périphérie

BIÈVRES. Les Génies de la photographie. Musée français de la photographie, 78, rue de Paris (69-41-03-60). T.l.j. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 28 février.

BOULOGNE-BILLANCOURT. Olivier Debré. Œuvres monumentales. Centre culturel de Boulogne-Billancourt, 22, rue de la Belle-Feuille (46-84-77-95). T.l.j. de 10 h à 21 h, dim. de 10 h à 12 h. Jusqu'au 18 décembre.

CORBEIL-ESSONNES. Traases-Figurations. Da Rocha, Giner, Hubaut, Moucha, Pineau, Serge III, Tolsty. Centre d'Art contemporain Pablo Neruda, 22, rue Marcel-Cachin (60-89-00-72). T.l.j. sf lun. de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30, dim. de 16 h à 19 h. Jusqu'au 9 janvier.

CRÉTEIL. René Duvillier. Rétrospective. Maison des Arts de Créteil, place Salvador-Allende (48-99-90-50). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h. Jusqu'au 15 décembre.

EVRY. Abstractions lyriques. Paris 1945-1955 et hommage à Gérard Schneider. Aire libre - Art contemporain, Agora, 110, Grand-Place (60-77-94-80). T.l.j. de 10 h à 20 h, dim. de 14 h 30 à 19 h. Jusqu'au 31 décembre.

ISSY-LES-MOULINEAUX. A propos de la Tour aux figures de Jean Dubuffet. Musée municipal d'Issy-les-Moulineaux, 16, rue Auguste-Gervais (46-45-21-70). T.l.j. sf lun. et mar. matin de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, nocturne mer. jusqu'à 21 h. Jusqu'au 31 décembre.

IVRY-SUR-SEINE. Pierre Buraglio, Eric Snell. Centre d'art contemporain, 93, av. Georges-Gosnat (46-70-15-71). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, dim. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 15 janvier.

JOUY-EN-JOSAS. Gérard Garouste : les Indiennes. Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture (39-56-46-46). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 18 décembre. Ouka Lele. Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture (39-56-46-46). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 18 décembre.

MEAUX. De Nicolo dell'Abate à Nicolas Poussin : aux sources du classicisme (1550-1650). Musée Bossuet, palais épiscopal (64-34-84-45). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 28 février.

PARIS-LA DÉFENSE. Art construit, lumière, mouvement. Art 4, Patrimoine du monde, 15, pl. de La Défense (49-00-15-96). Jusqu'au 5 janvier.

PONTOISE. A boire et à voir. Musée de Pontoise, Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (30-38-02-40). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 29 février. Œuvres sur papier du Musée. Musée Pissarro de Pontoise, 17, rue du Château (30-38-02-40). T.l.j. sf lun., mar. et jours fériés de 14 h à 18 h. Jusqu'au 28 février.

THÉATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

TOUT EST COMÉDIE. Espace ACNAV. Salle du puits qui parle (dim. soir, lun., mar.), 20 h 30 ; dim. 14 h 30 (7).

TONTO 2 OU UN PETIT PEU PLUS TARD LE MÊME JOUR. Atalante (46-06-11-90) (dim. soir), 20 h 30, dim. 16 h (7).

C'EST DIMANCHE. Centre Georges-Pompidou (42-74-42-19), mer., sam., dim., lun., 21 h ; jeu., ven., 21 h 30 (7).

TON BEAU CAPITAINE. Théâtre national de Chaillot (47-27-81-15). Théâtre Gémier (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; *dim. 15 h* (7).

TÊTE D'OR. Odéon (43-25-70-32) (lun.), 19 h 30 ; dim. 14 h 30 (8).

LA TRAVERSÉE AU-DESSUS DU NIAGARA. Ivry. Théâtre (46-70-21-55) (dim., lun.), 20 h 30 (9).

EN FACE OU LA CHANSON PERDUE. La Bastille (43-57-42-14) (lun.), 19 h 30 ; *dim. 18 h* (9).

LA CAGNOTTE. Comédie-Française. Salle Richelieu (40-15-00-15). Salle réservée samedi et lundi. Dimanche 14 h ; mardi 20 h 30 (10).

ADIEU MONSIEUR TCHEKHOV. Espace européen (42-93-69-68) (dim.), 22 h 15, sam. 15 h (12).

DÉPÊCHE-TOI, C'EST SHABBAT. Epinay-sur-Seine. Maison des Presles (48-26-45-00), mar. 20 h 30 (13).

PERMIS DE VIVRE (pour le logement des défavorisés, abbé Pierre), 18 h 30 (13).

▷ : Ne sont pas jouées le mercredi.
◇ : Hora

Les autres salles

A.M.O.R.C. (CENTRE CULTUREL DE LA ROSE-CROIX) (42-78-35-55). ▷ Les paradiseurs prennent l'envol : mar. 20 h 30.

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). Wonderful Casting : 20 h 30. Rel. dim., lun.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). *Avanti : 20 h 30, sam. 17 h 30* et 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ARCANE (43-38-19-70). Baudelaire : 20 h 30, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun., mar.

ARLEQUIN (45-89-43-22). Un pré vert, un tourment, deux boules de billard Spectacle assuré si bon public ! : 20 h 30. Rel. dim., lun.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Djebels : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). ◇ Les Enfants du Soleil : 20 h 30 (Sam., *mar.). Rel. dim., lun.* ▷ *Ariane ou l'Age* d'or : jeu. (1ère partie) 20 h 30, ven. (2e partie) 20 h 30. Rel. dim., lun.

ATALANTE (46-06-11-90). *Tonto 2 ou un* petit peu plus tard le même jour : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir.

ATELIER (46-06-49-24). Baby Boom : 21 h, sam., dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. ◇ Le Drame de la vie : 19 h (Jeu., ven., sam. dernière).

BATACLAN (47-00-30-12). ▷ Match d'improvisation : lun. 21 h.

BOUFFES PARISIENS *(42-96-60-24).* Une absence : 20 h 30, sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). ◇ Blanche-Neige : 20 h. (Jeu., ven., sam. dernière).

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). ◇ Les Deux Jumeaux vénitiens : 20 h 30 (Mar.), dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun., jeu., ven., sam. ▷ Théodore : jeu., ven., sam. 20 h 30. Rel. mer., dim., lun., mar.

CARTOUCHERIE ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). ◇ Les Brûlants : 20 h 30 (*Jeu., ven., sam.* dernière).

CARTOUCHERIE THÉATRE DE *L'AQUARIUM* *(43-74-99-61).* ◇ La Ronde : 20 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière).

CARTOUCHERIE THÉATRE *DU* SOLEIL (43-74-24-08). Thermidor-Terminus d'après la mort de Robespierre : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle II. Le Bal de N'Dinga : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Ah ! Ca rira, ça rira, ça rira !... : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-74-42-19). Grande salle. ◇ C'est dimanche : 21 h (*Sam., dim., lun.*).

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). ▷ Karagoz ou la tragédie humaine : jeu., ven., sam. 20 h 30.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). ▷ Rencontres : lun. 20 h 30, dim. 17 h.

CIRQUE D'HIVER (48-78-75-00). Astérix : 14 h et 17 h 30, sam., dim. 14 h et 17 h 30, ven., mar. 20 h 30, sam. 21 h. Rel. lun., jeu.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Grand Théâtre. Passion Marionnettes géantes : 20 h 30. Rel. dim., lun., mar. La Resserre. Henry Brûlard : *ma vie* : 20 h 30. Rel. dim., lun.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 21 h, sam. 19 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). Une femme sans histoire : 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). *Les Délices du baiser : 20 h 30,* dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ Nicomède : 14 h, dim. 20 h 30. ◇ Le Legs suivi par le Jeu de l'amour et du hasard : 20 h 30. ▷ La Cagnotte : mar. (abt. avent-première) 20 h 30, dim. 14 h. Fin de partie : jeu. 21 h.

COMÉDIE-FRANÇAISE AUDITORIUM DE LA GALERIE COLBERT (40-15-00-15). ▷ *La Folie du sage Cycle Fous et Bouffons au XVIIe siècle* : lun. (dernière) 18 h 30.

DAUNOU *(42-61-69-14).* ▷ Monsieur Masure : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, mar.

DÉJAZET-T.L.P. (42-74-20-50). Le Tour du monde en quatre vingts jours : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

DEUX ANES (46-06-10-26). Le Coût du père François : 21 h, sam., dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Le Gardien : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. *soir, lun.*

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Rel. dim. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h. Rel. dim.

ELDORADO (42-49-60-27). Rêve de Vienne : 14 h 30, jeu., sam., dim. 14 h 30, dim. 18 h, sam. 20 h 30.

ELDORADO (Fnac). ◇ Permis de vivre (pour le logement des défavorisés) Abbé Pierre : 18 h 30, jeu., ven., mar. 18 h 30, ven., mar. 13 h 30.

ESPACE ACNAV (SALLE DU PUITS QUI PARLE) (43-36-68-56). Tout est comédie : 20 h 30, dim. 14 h 30. Rel. dim. soir, lun., mar.

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). Le Prince travesti : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun., mar.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Les Anciennes Odeurs : 19 h. Rel. lun. La Rive d'en face : 21 h, sam. 16 h 30. Rel. dim., lun. Salle II. L'Annonce de Matthiah : 21 h, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. ▷ Paroles d'or : jeu., ven., sam. 18 h 30. Rel. mer., dim., lun., mar.

FONTAINE (48-74-74-40). Quelle Famille !... : *21 h, sam. 17 h, dim. 15 h 30.* Rel. dim. soir, lun.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-*16-18). Nocturnes : 20 h 45, dim. 15 h.* Rel. dim. soir, lun.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS *(43-26-63-51).* Signal Man's Apprentice (les Aiguilleurs) : 20 h 30. Rel. dim., lun.

GALERIE PEINTURE FRAICHE (45-51-00-85). ▷ Colporteur d'images : jeu. 20 h 30.

GŒTHE-INSTITUT (47-23-61-21). ▷ Table ronde autour de Walter Benjamin : mar. 19 h.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-67-51-84). Drame de Poche : 20 h 30, *dim. 18 h 30.* Rel. dim. soir, lun.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Cet animal étrange : 18 h 30. *Rel. dim., lun. Une dame aux camélias :* 20 h 30. Rel. dim., lun. Etreintes : 22 h 15. Rel. dim., lun.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). L'Ange gardien : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun. ▷ Chansons, humour et fantaisie : jeu., ven. 14 h 30.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La Leçon : 20 h 30. Rel. dim. La Chevauchée élastique : 21 h 30. Rel. dim.

L'ESPACE EUROPÉEN (42-93-69-68). La Face cachée d'Orion : 20 h 30. Rel. dim. ▷ Adieu Monsieur Tchékhov : lun., *mar.* 22 h 15.

LA BASTILLE (43-57-42-14). Grande salle. Par les villages Festival d'automne à *Paris 1988 : 21 h, dim. 14 h 30.* Rel. dim. soir, lun. ▷ En face ou la chanson perdue : ven., sam., mar. 19 h 30, dim. 18 h. Rel. dim. soir, *lun.*

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Les Armoires : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Existe en trois tailles : 20 h 15, sam. 18 h. Rel. dim.

LE PROLOGUE (45-75-33-15). ◇ Et si on faisait le noir juste une minute ? : 18 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h, jeu., ven., sam. 21 h. Rel. dim., lun., mar.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). Le commissaire est bon enfant, l'Epreuve : 21 h, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

LIERRE-THÉATRE *(45-86-55-83).* ▷ Fluctuat : ven., sam., lun. 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, mer., jeu., mar.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Rel. dim. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. Rel. dim. Mort à crédit : 21 h 30. Rel. dim. Théâtre rouge. Les Cahiers de Malte Laurids Brigge : 19 h 30. Rel. dim. L'Idiot : 21 h 30. *Rel.* dim.

MADELEINE (42-65-07-09). La Foire d'empoigne : 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. ▷ Les Sept Miracles de Jésus : jeu., ven. 18 h.

MAISON DE LA POÉSIE (42-36-27-53). ▷ André Hardellet Présence : jeu. 20 h 30. Abdelwahab *Meddeb Lectures-rencontres* : mar. 20 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). ◇ Une vie bouleversée : 18 h 30 (Jeu., ven.), sam. 14 h 30. ◇ Le Grand Invité : 20 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière).

MARIE STUART (45-08-17-80). Le Monte-Plats : 18 h 30. Rel. dim., lun. La Ténèbre : 20 h 30. Rel. dim. Tonton Arthur : 22 h. Rel. dim., lun.

MARIGNY (42-56-04-41). Lecocq fait l'œuf à Marigny : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MATHURINS (42-65-90-00). La Femme *à contre-jour : 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h.* Rel. dim. soir, lun.

MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). Le Minotaure : 19 h, sam. 16 h. Rel. dim.

MICHEL (42-65-35-02). Pyjama pour six : 21 h 15, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). ◇ Ma cousine de Varsovie : *20 h 45* (Jeu., ven.), sam. 17 h 30 et 21 h, dim. (dernière) 15 h.

MOGADOR (48-78-75-00). *Le Récit de la servante Zerline Festival d'automne à* Paris 1988 : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). La Vraie Vie : 21 h, sam. 17 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74). *Voyage au bout de la nuit : 20 h,* dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. Paroles : 21 h 15, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

MUSÉE DE CIRE (HISTORIAL DE MONTMARTRE) (46-06-78-92). ▷ Après-midi au Chat noir : ven., sam., dim. 17 h 30, 16 h et 14 h 30.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Le Prince de Hombourg : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Le Grand Standing : 20 h 30, sam. 15 h 30, 21 h 30 et 18 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun., mar.

ODÉON (43-25-70-32). ▷ Tête d'or : jeu., ven., sam., mar. 19 h 30, dim. 14 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). Les Mots amoureux : 18 h. Rel. lun. ▷ Soirée Algui : lun. 18 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). Je ne suis pas Rappaport : 20 h 45, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

PALAIS DES CONGRÈS *(48-28-40-90).* ◇ La Liberté ou la Mort d'après Danton et Robespierre : 20 h 30 (Jeu., ven., sam.), sam. 15 h, 20 h 30, dim. 14 h 30 et 18 h. Rel. lun.

PALAIS DES GLACES (PETIT PALAIS) *(48-03-11-36). Les Vamps* : 20 h 15. Rel. dim., lun.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Et le spectacle *continue ! Raymond Devos :* 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. ▷ Les Sortilèges du verbe aimer Rencontres *du Palais-Royal : lun. 20 h 30,* mar. 14 h 30.

Région parisienne

ANTONY (THÉATRE FIRMIN GÉMIER) (46-66-02-74). ▷ Le Soir du conquérant : dim. 15 h.

AUBERVILLIERS (THÉATRE DE LA COMMUNE) (48-34-67-67). L'Oiseau bleu : 20 h 30, dim. 16 h 30. Rel. dim. soir, lun.

AULNAY-SOUS-BOIS (ESPACE JACQUES PRÉVERT) (48-68-00-22). ▷ *La Feste de Chantilly : ven. 21 h,* dim. 16 h.

BAGNOLET (ATELIER THÉATRE ET *MUSIQUE*) *(43-64-77-18).* ▷ *Enumérations* : jeu., ven., sam. 21 h, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun., mar., mer.

BOBIGNY (MAISON DE LA CULTURE 93) (48-31-11-45). Grande salle. Cercean (spectacle en langue russe) traduction simultanée : 19 h 30. Rel. dim. Petite salle. La Salle nº6 (spectacle en langue russe) traduction simultanée : 21 h. Rel. jeu., dim., lun.

CERGY (THÉATRE DES ARTS) (30-30-33-33). ◇ Les idées se baladent toutes nues : 21 h (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 16 h.

CHOISY-LE-ROI **(CENTRE CULTUREL JEAN ARP)** (46-45-11-87). ◇ Choisy fête la poésie : 19 h, ven. 11 h.

COLOMBES (*MAISON DES JEUNES* ET DE LA CULTURE) (47-82-42-70). ▷ Le Petit Maître corrigé : ven., sam. 20 h 30.

CORBEIL-ESSONNES (CENTRE PABLO NERUDA) (60-89-00-72). ▷ Tambours dans la nuit : ven., sam. 20 h 45.

CRÉTEIL (MAISON DES ARTS) (48-99-18-88). Grande salle. ◇ Homme pour homme : 20 h 30 (Ven., sam.), dim. (dernière) 15 h 30. Rel. jeu.

ENGHIEN (THÉATRE MUNICIPAL DU CASINO) (34-12-90-00). ▷ Mercier et Camier : ven. 20 h 45.

EPINAY-SUR-SEINE (MAISON DES PRESLES) (48-26-45-00). ▷ Dépêche-toi, c'est Shabbat : mar. 20 h 30.

ETAMPES (SALLE DES FÊTES) (64-94-32-11). ▷ Les Bâtisseurs d'empire : sam. 20 h 30.

FONTENAY-AUX-ROSES (THÉATRE DES SOURCES) (46-61-30-03). ▷ Le Pays du sourire : dim. 15 h 30. le Menteur : mar. 20 h.

GENNEVILLIERS (THÉATRE DE GENNEVILLIERS) (47-93-26-30). Salle I. Hécube : 20 h 30, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. Salle II. A propos de neige fondue, d'après le Sous-Sol : 20 h 30, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

IVRY (*THÉATRE D'IVRY*) (46-70-21-55). ▷ La Traversée au-dessus du Niagara : ven., sam., mar. 20 h 30. Rel. *dim., lun.*

JUVISY-SUR-ORGE (SALLE JEAN DASTÉ) (69-21-60-34). ▷ Mesure pour mesure : jeu., ven., sam., *lun. 20 h 45,* dim. 16 h. Rel. dim. soir, mer., mar.

LE CHESNAY (THÉATRE DE LA NOUVELLE FRANCE) (39-54-91-92). ▷ La Soupière : dim. 15 h 30.

LE VÉSINET (CENTRE DES ARTS ET DES LOISIRS) (39-76-32-75). ▷ Macbeth (en version anglaise) : jeu., ven. 21 h.

MANTES-LA-JOLIE (CENTRE CULTUREL GEORGES BRASSENS) (30-33-20-43). ▷ *Class Enemy : mar.* 20 h 45.

MASSY (C.C. PAUL BAILLIART) (69-20-57-04). ▷ Buffo : ven. 21 h.

MONTREUIL (STUDIO BERTHELOT) (48-57-06-55). ▷ Le Papa de Simon : sam. 20 h 30.

NANTERRE (THÉATRE DES AMANDIERS) *(47-21-18-81). Grande salle.* Hamlet : 20 h, 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. Salle polyvalente. ◇ Votre grand-mère qui vous aime : *20 h 30 (Jeu.,* ven., sam. dernière).

NEUILLY-SUR-SEINE (L'ATHLÉTIC) (46-24-03-83). Si bleu, si calme : 20 h 30. Rel. dim., lun., mar.

NEUILLY-SUR-SEINE (THÉATRE DE NEUILLY) (47-47-86-84). ▷ Bacchus : jeu. 20 h 30.

NOISY-LE-GRAND (SALLE GÉRARD PHILIPE) (45-92-75-32). ▷ Sylvie Joly : ven. 21 h. Le Pays du sourire : dim. *15 h.*

RAMBOUILLET (THÉATRE DU NICKELODÉON) (30-41-82-77). ▷ Mamie Fugue, Mi Raisin : sam. *21 h et 16 h.*

SAINT-DENIS (THÉATRE GÉRARD PHILIPE) (42-43-17-17). ▷ Le Désespoir tout blanc : ven., sam., lun., mar. 21 h, dim. 16 h. Rel. dim. soir, mer., jeu. Made in Britain : ven., sam., lun., mar. 21 h, dim. 16 h. Rel. dim. soir, mer., jeu. Vert, petit pois... tendre : ven., sam., dim., lun., mar. 18 h 30. Rel. mer., jeu.

SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS (ROND-POINT LIBERTÉ) (48-89-99-10). ▷ L'Avare : ven., sam. 21 h, dim. 15 h. La Flûte enchantée : mar. 21 h.

SARCELLES (FORUM DES CHOLETTES) (34-19-54-30). ▷ Chabrol joue intensément : mar. 21 h.

SCEAUX (C.A.C. LES GÉMEAUX) (46-60-05-64). ▷ Le Timide au palais : ven., sam. 20 h 30, dim. 17 h.

STAINS (ESPACE PAUL ELUARD) (48-21-61-05). ◇ Nana : 21 h (Sam. dernière), jeu., ven. 14 h.

TREMBLAY-LÈS-GONESSE (CINÉMA JACQUES-TATI) (49-63-71-81). ▷ Si on contait 93 : ven. 20 h 30.

VERSAILLES (THÉATRE MONTANSIER) (39-50-71-18). ▷ Le Soir du conquérant : ven. 21 h. D'Ile en Ile (conférence) : sam. 16 h.

VINCENNES **(*INTERNATIONAL* VISUAL THÉATRE)** (43-65-63-63). L'Avare (langue des signes française) : *20 h. Rel. dim.,* lun.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN *(42-96-29-35). Les Kinkas* : 20 h 30. Rel. dim. Les Chants d'elle ne s'éteignent jamais : 22 h. Rel. jeu. ▷ Ah, *Dada sur mon...* : jeu. 22 h, dim. 20 h 30. Banc d'essai des jeunes : dim. 23 h 30.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84). *Salle I. Areu = MC 2 : 20 h 15. Rel. dim.* Les Epis noirs : 21 h 30. Rel. dim. Laurent Violet : 22 h 30. Rel. dim. Salle II. *Les Sacrés Monstres : 20 h 15. Rel. dim.* Bernadette, calme-toi ! : 21 h 30. Rel. dim.

CAFÉ D'EDGAR *(43-20-85-11).* Tiens, voilà deux boudins : 20 h 15. Rel. dim. Mangeuses d'hommes : 21 h 30. Rel. dim. Jeanine Truchot a disparu : 22 h 30. Rel. dim.

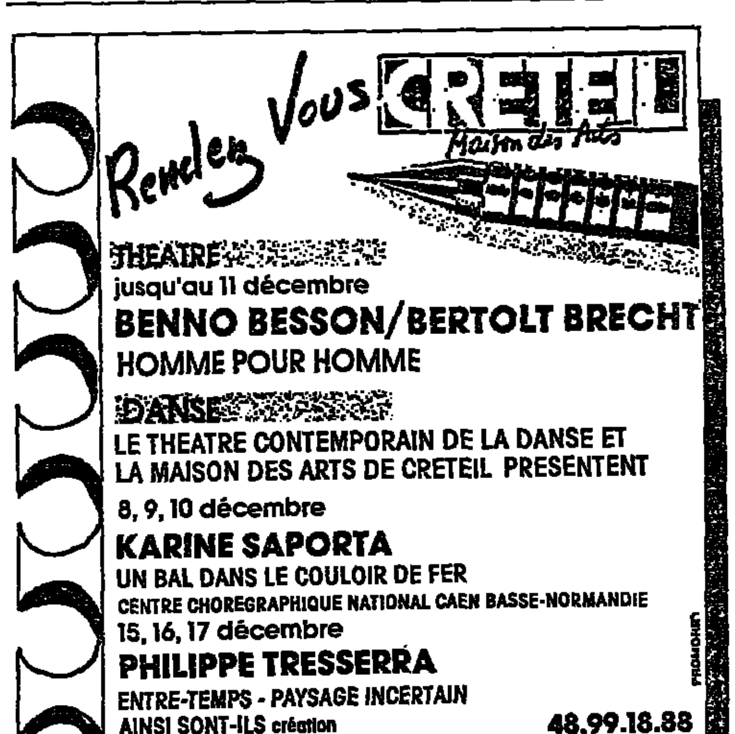
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Nouveau Spectacle de Smain : 20 h 15, sam. 17 h. Rel. dim. L'un dans l'autre : 22 h 15. Rel. dim., lun.

CAVE DU CLOITRE (43-25-19-92). Famo Sapiens : 20 h 30. Rel. dim., lun. Authentique mais vrai : 22 h. Rel. dim., lun. Titanic Cabaret : 23 h 15. Rel. dim., lun.

LE GRENIER (43-80-68-01). Mémoires d'une jeune fille dérangée : 22 h.

PETIT CASINO (42-78-36-50). Je sors de *Polytechnique, t'as pas cent balles ?* : 21 h. Rel. lun. Nous, on sème : 22 h 30. Rel. lun.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03). Benzo Blues : 18 h 30. Rel. lun. ◇ Vous avez dit Bigard : 20 h. Rel. lun. Nos désirs font désordre : 21 h 30. *Rel. lun.* Y'a une femme là d'sous : 22 h 45. Rel. lun.





CINEMA

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI

L'Honorable Catherine (1942), de Marcel L'Herbier, 16 h ; Découverte et Sauvegarde du cinéma britannique : On the Night of the Fire (1939, v.o.), de Brian Desmond Hurst, 19 h ; Hommage à Rainer Werner Fassbinder : Nora Helmer (1973, v.o. s.t.f.), de Rainer Werner Fassbinder, 21 h.

JEUDI

La Charrette Fantôme (1939), de Julien Duvivier, 16 h ; Découverte et Sauvegarde du cinéma britannique : *Poison Pen* (1939, v.o.), de Paul Stein, 19 h : Hommage à Rainer Werner Fassbinder : l'Allemagne en automne (1978-1977, v.o. traduc. simultanée), de Rainer Werner Fassbinder, le Mariage de Maria Braun (1978, v.o. s.t.f. sous réserve), de Rainer Werner Fassbinder, 21 h.

VENDREDI

Tartarin de Tarascon (1943), de Raymond Bernard, 16 h : Découverte et Sauvegarde du cinéma britannique : Caslight (1940, v.o.), de Thorold Dickinson, 19 h ; Hommage à Rainer Werner Fassbinder (v.o. s.t.f.), Lily Marleen (1981, v.o. s.t.f.), de Rainer Werner Fassbinder, 21 h.

SAMEDI

Après la répétition (1983, v.o. s.t.f.), d'Ingmar Bergman, 15 h ; Découverte et Sauvegarde du cinéma britannique (v.o.) : Dangerous Moonlight (1941, v.o.), de Brian Desmond Hurst, 17 h ; The Man in Grey (1943, v.o.), de Leslie Arliss, 19 h ; Hommage à Rainer Werner Fassbinder : Lola, une femme allemande (1981, v.o. s.t.f.), de Rainer Werner Fassbinder, 21 h 15.

DIMANCHE

Hommage à Rainer Werner Fassbinder : Théâtre en transe (1981, v.o. trad. simultanée), de Rainer Werner Fassbinder, 15 h ; Découverte et Sauvegarde du cinéma britannique : le Médaillon fatal (1945, v.o.), de Bernard Knowles, 17 h ; A Canterbury Tale (1944, v.o.), de Michael Powell et Emeric Pressburger, 19 h ; Hommage à Rainer Werner Fassbinder (v.o.) : le Secret de Veronika Voss (1982, v.o.), de Rainer-Werner Fassbinder, 21 h 15.

LUNDI

Relâche.

MARDI

Sous les yeux d'Occident (1936), de Marc Allégret, 16 h : Découverte et Sauvegarde du cinéma britannique : Brève rencontre (1945, v.o.), de David Lean, 19 h ; Hommage à Rainer Werner Fassbinder (v.o.) : Je veux seulement qu'on m'aime (1975, v.o. s.t.f.), de Rainer Werner Fassbinder, 21 h.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-37-29)

MERCREDI

Le Cinéma georgien : la Jarre (1970, v.o. s.t.f.), d'Irakli Kvirikadze, les Lucioles (1985, v.o. s.t.f.), de David Djanelidze, 14 h 30 ; les Musiciens (1969, v.o. s.t.f.), de Mikhaïl Kobakhidze, le Mariage (1964, v.o. s.t.f.), de Mikhail Kobakhidze, le Parapluie (1967, v.o. s.t.f.), de Mikhaïl Kobakhidze, Sérénade (1968, v.o. s.t.f.), de Kartlos Khotivari, 17 h 30 ; le Serment (1946, v.o. russe, trad. simultanée), de Mikhaïl Tchiaoureli, 20 h 30.

JEUDI

Le Cinéma georgien : Ne sois pas triste (1967, v.o. russe, trad. simultanée), de Guergui Danelia, 14 h 30 ; le Père du soldat (1964, v.o. russe, s.t.f.), de Rezo Tchkheidze, 17 h 30 ; les Vingt-six commissaires (1932, v.o. russe, trad. simultanée), de Nikolaï Chenguelaïa, 20 h 30.

VENDREDI

Le Cinéma georgien : la Ballade de Khevsourétie (1955, v.o. s.t.f.), de Chota Managadze, 14 h 30 ; l'Amour au premier regard (1975, v.o. s.t.f.), de *Rezo Esadze*, 17 h 30 : Pirosmani (1972, v.o. s.t.f.), de Guegorguiç Chenguelaia, 20 h 30.

SAMEDI

Le Cinéma georgien : Moi, grand-mère, Iliko et Ilarion (1962, v.o. russe, trad. simultanée), de Tenguiz Abouladze, 14 h 30 : le Voyage à Sopot (1980, v.o. russe, trad. simultanée), de Nana Djordjadze. Ma Grand-Mère (1929, v.o. russe, trad. simultanée), de Konstantin Mikaberidze, 17 h 30 : la Fonte (1964, v.o. s.t.f.), d'Otar Iosseliani, la Chute des feuilles (1966, v.o. s.t.f.), de Otar Iosseliani, 20 h 30.

DIMANCHE

Le Cinéma georgien : les Hurluberlus (1973, v.o. s.t.f.), d'Elgar Chenguelaïa, 14 h 30 ; le Corbeau (1981, v.o. s.t.f.), de David Takaichvili, l'Incantation (1967, v.o. s.t.f.), de Tenguiz Abouladze, 17 h 30 : le Repentir (1984, v.o. s.t.f.), de Tenguiz *Abouladze, 20 h 30.*

LUNDI

Le Cinéma georgien : le Voyage d'Akaki Tsereteli en Ratcha Letchkhoumi (1912, v.o. s.t.f.), de Vassili Amachoukeli, Kristine (1916-1917, v.o. s.t.f.), d'Alexandre Tsoutsounava, 14 h 30 ; les Bergers de Touchétie (1976, v.o. s.t.f. -1ère partie), de Soso Tchkhaidze, 17 h 30 ; les Bergers de Touchétie (1976, v.o. s.t.f. -2e et 3e parties), de Soso Tchkhaidze, 20 h 30.

MARDI

Relâche.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)

MERCREDI

Les Années sombres 1938-1948 : Après-guerre : Actualités de l'époque, Antoine et Antoinette (*1947*) de *Jacques Becker*, 14 h 30 ; Jeune public : le Voyage de Badabou (1955) d'Henri Gruel, Un gosse de la butte (1963) de M. Delbez, 14 h 30 ; Actualités de l'époque, Aubervilliers (1945) de *E. Lotar*, *la Maternelle (1948)* de Henri Diamant-Berger, Actualités anciennes, Actualités Gaumont, 16 h 30 ; Actualités de l'époque, les Dames du bois de Boulogne (1944) de Robert Bresson, *18 h 30 ; Actualités de l'époque, Rendez-vous de juillet* (1949) de Jacques Becker, 20 h 30.

JEUDI

Les Années sombres 1938-1948 : Aller au cinéma sous l'occupation : Actualités de l'époque, Goupi Mains rouges (1943) de Jacques Becker, 14 h 30 ; Actualités de l'époque, Lumière d'été (1942) de Jean *Grémillon, 16 h 30* ; Actualités de l'époque, le Corbeau (1943) de Henri-Georges Clouzot, 18 h 30 ; Cinéma muet : Faits divers (1923) de Claude Autant-Lara, Yvette (1927) d'Alberto Cavalcanti, 20 h 30.

VENDREDI

Les Années sombres 1938-1948 : Une avant-guerre : Actualités de l'époque, Entente cordiale (1939) de Marcel L'Herbier, 14 h 30 ; Munich ou la paix pour cent ans (1967) de Marcel Ophuls, 16 h 30 : Actualités de l'époque : le Paradis perdu (1939) d'Abel Gance, 18 h 30 ; Actualités de l'époque, Ils étaient neuf célibataires (1939) de Sacha Guitry, 20 h 30.

SAMEDI

Les Années sombres 1938-1948 : la Débâcle : Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 12 h 30 ; Actualités de l'époque, le Train (1973) de Pierre Granier-Defferre, 14 h 30 ; Actualités de l'époque : la Bataille de France (1963) de Jean Aurel, 16 h 30 : le Temps détruit (1985) de Pierre Beuchot, Un balcon en forêt (1979) de Michel Mitrani, 18 h 30 ; Actualités de l'époque, le Caporal épinglé (1961) de Jean Renoir, 20 h 30.

DIMANCHE

Les Années sombres *1938-1948 :* l'Emprise totalitaire : Actualités de l'époque, le Bon et les Méchants (1975) de Claude Lelouch, 14 h 30 ; Et le Soleil se levait (1985) de Frank Cassenti, l'Enclos (1960) d'Armand Gatti, 16 h 30 ; Gare de la douleur (1984) d'Henri Jouf, les Guichets du Louvre (1974) de Michel Mitrani, 18 h 30 ; Traces d'un Paris yiddish (1985) d'Hervé Liotard-Vogt, Cité de la Muette (1986) de Jean-Patrick Lebel, 20 h 30.

LUNDI

Relâche.

MARDI

Les Années sombres 1938-1948 : Vers les beaux jours : le Jour et l'Heure (1962) de René Clément, la Libération de Paris (1944) d'un collectif, 14 h 30 ; Pages d'histoire (1966, v.o.) de Louis Estevez, la France libérée (1948) de Sergueï Yutkevitch, 16 h 30 ; la Libération de Paris (1944) d'un collectif, Papy fait de la résistance (1983) de Jean-Marie Poiré, 18 h 30 ; la Longue nuit (1965) de Paul Seban, Des Terroristes à la retraite (1985) de Serge Mosco, 20 h 30.

Les exclusivités

A BOUT DE COURSE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

ACHIK KERIB (Sov., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, *8e (45-62-45-76) ; 14 Juillet Bastille, 11e* (43-57-90-81).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

L'AMATEUR (Pol., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

AUX FRONTIÈRES DE L'AUBE (*) (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; v.f. : Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Images, 18e (45-22-47-94).

BIG (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-*63-16-16*).

BIRD (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

BLACK MIC MAC 2 (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LE CHEMIN DU SERPENT (Su., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CHUCK BERRY, HAIL HAIL ROCK'N ROLL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

CROCODILE DUNDEE II (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

DANS LES TÉNÈBRES (Esp., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

DEAR AMERICA (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Le Saint-Germain-des-Prés, *Salle G. de Beauregard*, 6e (42-22-87-23) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.f.) : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

LA DERNIÈRE TENTATION DU CHRIST (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).

DISTANT VOICES (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; *Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33)* ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

DROLE D'ENDROIT POUR UNE RENCONTRE (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

DROWNING BY NUMBERS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; *Trois Parnassiens*, 14e (43-20-30-19).

DUNIA (Burkina-Faso, v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

DUO A TROIS (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

EMMANUELLE 6 (**) (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

EPIDEMIC (Dan., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

L'ETUDIANTE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

GOOD MORNING VIETNAM (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

HAMLET GOES BUSINESS (Fin., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

LE HASARD (Pol., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ITINÉRAIRE D'UN ENFANT GATÉ (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, *8e (43-59-19-08)* ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e *(43-43-01-59) ; Fauvette, 13e* (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, *15e* (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) : Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA LECTRICE (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA LUMIÈRE DU LAC (Fr.-It.) : UGC *Montparnasse, 6e (45-74-94-94)* ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LA MAIN DROITE DU DIABLE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; *Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08)* ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; *UGC Gobelins, 13e* (43-36-23-44).

LA MAISON DE JADE (Fr.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

MIDNIGHT RUN (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LES MODERNES (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MORT A L'ARRIVÉE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 *Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé* Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LA NUIT BENGALI (Fr., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

L'OURS (Fr.-All.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; *UGC Lyon Bastille, 12e* (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, *15e* (48-28-42-27) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE PALANQUIN DES LARMES (Fr.-Can.-Chin., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PASCALI'S ISLAND (Brit., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

PAYSAGE DANS LE BROUILLARD (Gr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

PELLE LE CONQUÉRANT (Dan., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC *Biarritz*, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; *Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01)*.

PIÈGE DE CRISTAL (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

QUELQUES JOURS AVEC MOI (Fr.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT ? *(A., v.o.) : Forum Horizon, 1er* (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

RAGGEDY (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76).

RAMBO III (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

SALAAM BOMBAY ! (Indo-Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LE SANG DU CHATIMENT (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

SANS FIN (Pol., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LA SEPTIÈME PROPHÉTIE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES SURPRISES DE L'AMOUR (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

THE LAST MOVIE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LES FILMS NOUVEAUX

BÉRUCHET DIT LA BOULIE. Film français de Béruchet : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

CAMILLE CLAUDEL. Film français de Bruno Nuytten : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Publicis Saint-Germain, *6e (42-22-72-80)* ; *La* Pagode, 7e (47-05-12-15) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LES FORMES DE *L'AMOUR*. Film allemand de Rudolf Thomé, v.o. : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

KRYSAR, LE JOUEUR DE FLUTE. Film tchèque de Jiri Barta, v.o. : Utopia Champollion, *5e* (43-26-84-65).

MANGECLOUS. Film français de Moshé Mizhari : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; *UGC* Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE SUD. Film argentino-français de Fernando Ezequiel Solanas, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

TOM WAITS BIG TIME. Film américain de Chris Blum, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CINEMA

TOSCANINI (It.-Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Images, 18e (45-22-47-94).

TROIS PLACES POUR LE 26 (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Escurial, 13e, (47-07-28-04) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

TROIS SŒURS (It.-Fr.-All., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).

TU NE TUERAS POINT (*) (Pol., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

U2 RATTLE AND HUM, LE FILM (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

UN MONDE A PART (A., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

UN PRINCE A NEW YORK (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93).

UNE AFFAIRE DE FEMMES (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

UNE POIGNÉE DE CENDRE (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

VOLS D'ÉTÉ (Eg., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE VOYAGE (Su.-Can., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

Les festivals

AKI ET MIKA KAURISMAKI (v.o.), Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34). Le Menteur, Rocky VI, Thru the Wire, mer. à 16 h 10, 22 h 10, mar. à 16 h 10, 22 h 10 ; Rosso, mer., dim. à 14 h 10, 18 h 10, 20 h 10 ; Calamari Union, jeu. à 16 h 10, 22 h 10, lun. à 14 h 10, 20 h 10 ; The Worthless, jeu. à 14 h 10, 18 h 10, 20 h 10, sam. à 16 h 10, 22 h 10 ; le Clan, ven. à 16 h 10, 18 h 10, 22 h 10, dim. à 16 h 10, 22 h 10 ; Shadows In Paradise, ven. 14 h 10, 20 h 10, lun. à 16 h 10, 18 h 10 et 22 h 10 ; Crime et Châtiment, sam. à 14 h 10, 18 h 10, 20 h 10, mar. à 16 h 10, 20 h 10, 22 h 10.

ALAIN RESNAIS : TOUTE LA MÉMOIRE DU MONDE, Panthéon, 5e (43-54-15-04). Van Gogh, Le Chant du Styrène, Toute la mémoire du monde, Nuit et Brouillard, avec en alternance ; Hiroshima mon amour, mer., sam., mar. à 13 h 45, 17 h 10, 20 h 30 ; l'Année dernière à Marienbad, jeu., dim. à 13 h 45, 17 h 10, 20 h 30 ; Muriel, ven., lun. à 13 h 45, 17 h 10, 20 h 30. Tarif unique : 20 F.

BUSTER KEATON, Studio 43, 9e (47-70-63-40). Buster Keaton Short, (courts métrages) sam. 16 h ; Campus, dim. 16 h.

CINESCA-ESLSCA PRÉSENTE : LA NUIT MUSICALE, Kinopanorama, 15e (43-06-50-50). Amadeus, Cotton Club, The Rose, ven. 0 h. Distribution de café et friandises tout au long de la nuit. Pl. 80 F. *Réservations* : 45.55.08.71.

CYCLE GEORGES FRANJU, L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Hôtel des Invalides, Thomas l'imposteur, mer., sam., film 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Première Nuit, Judex, jeu., film à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h : *Mr et Mme Curie, Thérèse* Desqueyroux, ven., dim., mar., film à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; le Sang des bêtes, La Tête contre les murs, lun., film à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

CYCLE MAURICE PIALAT, Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97). Police, sam. 22 h, dim. 17 h 15, 21 h ; Nous ne vieillirons pas ensemble, sam. 15 h, 19 h 30, dim. 15 h. Deux films : 50 F.

ERIC ROHMER, Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34). La Collectionneuse, mer. 12 h ; l'Amour l'après-midi, jeu. 12 h ; Ma nuit chez Maud, ven. 12 h ; le Genou de Claire, sam. 12 h ; la Boulangère de Monceau, La Carrière de Suzanne, lun. 12 h.

FASSBINDER (v.o.), 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00). Tous les autres s'appellent Ali, (stf) mer., film à 14 h 05, 16 h 05, 18 h 05, 20 h 05 ; la Troisième Génération, (stf) jeu., film à 14 h 30, 17 h 05, 19 h 30 ; Effi Briest, (stf) ven., film à 13 h 55, 16 h 30, 18 h 50 ; l'Année des treize lunes, (stf) sam., film à 13 h 55, 15 h 55, 17 h 55, 19 h 55 ; les Larmes amères de Petra von Kant, (stf) dim., film à 13 h 55, 15 h 55, 17 h 55, 19 h 55 ; le Marchand des quatre saisons, (stf) lun., film à 14 h 05, 16 h 05, 18 h 05, 20 h 05 ; Maman Kusters s'en va au ciel, (stf) mar., film à 13 h 55, 16 h 30, 18 h 50.

FESTIVAL ALAN PARKER (v.o.), Grand Pavois, 15e (45-54-46-85). Pink Floyd The Wall, mer. 17 h 45, jeu., ven., lun., mar. 16 h 50, sam. 12 h, 0 h 20 ; Midnight Express, jeu., lun. 22 h 15 ; Angel Heart, dim. 22 h 30, lun. 17 h ; Bugsy Malone, sam. 16 h.

FESTIVAL D'AUTOMNE -CAHIERS DU CINÉMA, Studio 43, 9e (47-70-63-40). Semaine Vidéo, tlj ; Puissance de la parole, Art of memory, mer. à 22 h ; Zquee Zang Zoom, Puissance de la parole, jeu. 22 h ; Digital Zen, Rangi Toto, La Quatrième Dimension, Causes and Effects, Puissance de la parole, ven. à 22 h ; The World Within US, Incidence of Catastrophe, Ton nom était joie, Puissance de la parole, sam. à 22 h ; Party for Lutoslawski, Ils vivaient dans les villes, Digital Zen, Puissance de la parole, dim. 22 h ; Ante Inferno, Lucky Smith, Dernier Adieu, Le Deuxième Jour, Insights, Puissance de la parole, lun. 22 h ; Altazor ou le voyage en parachute, Le Secrétaire, Puissance de la parole, mar. 22 h.

JACQUES LESPRIT ET LA CIE DU QUARTIER LATIN, Kinopanorama, 15e (43-06-50-50). Et le muet se mit à chanter 1928-1938, (spectacle de 90 mn avec un programme les plus grands succès des dix premières années du parlant) dim. 11 h 30 TU : 40 F. Rens. : 45.75.31.11.

L'ACMA PRÉSENTE (v.o.), Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86). Frissons, mar. 20 h 10.

LE CINÉMA ARABE DES ANNÉES 80 (v.o.), Institut du monde arabe, 5e (46-34-25-25). L'Avocat, (stf) sam. 17 h ; Nahla, (stf) sam. 19 h.

LES ÉTERNELS DU CINÉMA FRANÇAIS, Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34). Casque d'Or, mer., séances à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; le Silence de la mer, jeu., séances à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; les Dernières Vacances, ven., séances à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; Quai des Orfèvres, sam., séances à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; le Plaisir, dim., lun., séances à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; l'Age d'or, mar., séances à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après.

ROBERTO ROSSELLINI (v.o.), Latina, 4e (42-78-47-86). Paisa, jeu. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Voyage en Italie, mar. à 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 15 ; Allemagne année zéro, mer. à 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 15 ; Rome ville ouverte, sam., lun. à 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 15 ; Stromboli, ven., dim. à 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 15.

SAGA INGMAR BERGMAN (v.o.), *Saint-André-des-Arts I, 6e* (43-26-48-18). A travers le miroir, mer. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Soif, jeu. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Source, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; les Fraises sauvages, sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; le Silence, dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; le Septième Sceau, lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h : Une leçon d'amour, mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h (6e entrée gratuite).

UN SOIR UNE STAR (v.o.), Action Christine, 6e (43-29-11-30). La Fosse aux serpents, mer., séances à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; la Rue chaude, jeu., séances à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 15 mn après ; The Glenn Miller Story, ven., séances à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film 25 mn après ; Portrait d'une enfant déchue, sam., séances à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 15 mn après ; New York, New York, dim., séances à 14 h 30, 17 h 30, 20 h 30 film 10 mn après ; Berlin Express, lun., séances à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 10 mn après ; la Garçonnière, mar., séances à 14 h, 19 h, 21 h 30 film 20 mn après.

Les grandes reprises

AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU (All., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LES AMANTS DU CAPRICORNE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LES BELLES DE NUIT (Fr.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

BUNNY LAKE A DISPARU (A., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.f.) : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

CARMEN (Fr., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LE CHRIST S'EST ARRÊTÉ A EBOLI (It., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

CRUISING (**) (A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LES DAMNÉS (*) (It.-A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

DIRTY DANCING (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

DOWN BY LAW (A.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

EASY RIDER (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Action Ecoles, 5e *(43-25-72-07) ; Les Trois Balzac, 8e* (45-61-10-60).

FELLINI ROMA (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

JULES CESAR (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

JULES ET JIM (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : TEP, 20e (43-64-80-80).

MAIN BASSE SUR LA VILLE (It., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

MÉDÉE (It.-All., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

NAZARIN (Mex., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES QUATRE CENTS COUPS (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LA RELIGIEUSE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

ROX ET ROUKY (A., v.f.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA SOURIS QUI RUGISSAIT (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

SUNSET BOULEVARD (A., v.o.) : Action Rive Gauche, *5e (43-29-44-40)*.

TIREZ SUR LE PIANISTE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LE TROISIÈME HOMME (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

UNE SI JOLIE PETITE PLAGE (Fr.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

ZELIG (A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

Les séances spéciales

AMADEUS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 19 h 30, dim. 17 h, lun. 14 h.

AMARCORD (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 18 h 45, ven. 16 h 30, mar. 21 h.

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) mer., ven., sam., dim. 13 h 30 : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam., dim., lun. 15 h 30.

ASSASSINS ET VOLEURS (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 20 h 20, sam., mar. 22 h.

ASTÉRIX CHEZ LES BRETONS (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 17 h, sam. 13 h 45.

LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., sam., dim. 14 h.

LA BALLADE DES DALTON (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 13 h 45.

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 14 h, jeu., ven., mar. 13 h 45, 15 h 15, sam., dim. 13 h 30.

BLADE RUNNER (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., ven. 22 h 15, dim. 22 h.

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., jeu., ven., sam., lun., mar. 22 h 20.

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., sam., dim. 14 h.

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 15 h.

LE DERNIER COMBAT (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer., lun., mar. 22 h 30.

DILAN (Suis.-Turc-All., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) mer., jeu., sam., mar. 18 h.

ENCORE (*) (Fr.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) mer., jeu. 19 h, 21 h.

L'ENFANCE D'YVAN (Sov., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 17 h 30.

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) mer., jeu., ven., lun., mar. 12 h.

LES FOURMIS TISSERANDES (Fr., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13) mer., ven., sam., dim., de 10 h à 21 h, jeu., mar., de 10 h à 18 h avec.

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., jeu., ven., sam., dim. 18 h 20, lun., mar. 20 h 45.

HISTOIRE DE LA VITESSE (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13) mer., ven., sam., dim., de 10 h à 21 h, jeu., mar., de 10 h à 18 h.

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 15 h 30, jeu., ven., lun. 20 h 15, sam. 22 h 15, dim. 15 h.

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 18 h 45, ven. 21 h, lun. 15 h 30.

LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) mer., sam., dim. 13 h 20, 14 h 40 ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., sam., dim. 14 h ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 13 h 45, sam. 17 h.

MARY POPPINS (A., v.f.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., sam., dim. 15 h 45.

MAURICE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 17 h.

METAL HURLANT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 17 h 30, jeu. 17 h, sam. 22 h 30.

LES MINIPOUSS (Fr.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 15 h, 16 h 10, sam., dim. 15 h.

MONTY PYTHON A HOLLYWOOD (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 19 h 10, sam. 19 h 20, lun. 19 h.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer., jeu. 16 h, ven. 15 h 45, dim. 17 h 45 ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 21 h.

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) mer., ven., sam., lun. 19 h 30.

NOSTALGHIA (Fr.-It., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 22 h, dim. 15 h 50.

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 21 h.

OEUF (Hol., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) mer., ven. 12 h.

ONIMARU (Jap., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) mer., jeu., ven., lun. 15 h, 21 h 30, dim. 21 h 30, mar. 15 h.

PEAU D'ANE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., dim. 15 h 40.

LA PLANÈTE SAUVAGE (Fr.-Tch.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 17 h 20, dim. 12 h 30.

QUADROPHENIA (**) (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 22 h 20.

QUERELLE (**) (Fr.-All., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 20 h, dim. 18 h.

QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF ? (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., jeu. 20 h, ven., lun., mar. 14 h.

LE REPAS DU DRAGON (All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) mer., ven., sam., dim., lun., mar. à 20 h 50.

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 15 h 50.

LE ROULEAU COMPRESSEUR ET LE VIOLON (Sov., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 17 h 30.

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 20 h 45.

STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) mer., ven., sam., dim., lun., mar. 22 h 15.

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 18 h 25.

TEX AVERY FOLLIES (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 19 h, sam. 17 h 20.

TINTIN ET LE LAC AUX REQUINS (Fr.-Bel.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) mer., sam., dim. 14 h 30.

TINTIN ET LE TEMPLE DU SOLEIL (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 17 h.

TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 21 h, sam., dim. 16 h 20.

LE VENTRE DE L'ARCHITECTE (Brit., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 22 h, ven., dim., mar. 20 h.

LES VOYAGES DE GULLIVER (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 15 h 30.

MUSIQUE

Les concerts

ALPHA DU LION. Chantal Pataud-Dupuy 23 h jeu. Soprano. T. Maurouard (piano). Œuvres de Gluck, Schubert, Offenbach, Ravel.

AMPHITHÉÂTRE RICHELIEU. Annie Kogan, 20 h 30 ven. Mezzo-soprano. Œuvres de Purcell, Fauré, Debussy, Ravel.
● Quatuor Raphaël, 12 h 30 ven. Œuvres de Haydn, Bartok.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). *Edda Moser, 20 h 30 lun.* Soprano. D. Baldwin (piano). Œuvres de Schumann, Mozart, Strauss, Schubert.

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50). La Républicaine. Jusqu'au 8 janvier. 20 h 30 jeu., ven., sam., mar. 16 h dim. Spectacle d'Hélène Delavault. Mise en scène J.-M. Rabeux. Avec H. Delavault, J.-L. Matinier, J. Cohen, V. Leterme.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). Mireille Nègre. Jusqu'au 24 décembre. 20 h mar. « Je danserai pour toi ».

CENTRE MUSICAL BOSENDORFER (45-53-20-60). Ronald Smith, 20 h 30 mar. Piano. Œuvres d'Alkan.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). Ensemble situation, interprètes et compositeurs. 20 h 30 lun. Œuvres de Kagel, Rouillon, Giner, Aperghis.

ÉGLISE AMÉRICAINE DE PARIS. Chorale et ensemble de Handbells. 20 h 30 sam., 18 h dim. Œuvres de Bach, Saint-Saëns, Gramann, Pendleton.

ÉGLISE DES BILLETTES (48-87-92-05). The Bomsell Quartett, 17 h dim. Œuvres de Haydn, Mozart. Téléphone location : 48-87-92-05. Chœur et orches*tre du Lukaskantorei de Berlin*, 20 h 30 dim. lun. Dir. Michaël Herrmann. C. Schäfer (soprano), B. Spreitz-Rundfledt (alto), M. Klietmann (ténor), R. Beyer (basse). *« Oratorio de Noël »* de Bach.

ÉGLISE DE LA MADELEINE (39-61-12-03). Orchestre symphonique Pro Arte de Paris, 21 h *mar. Dir.* René-Pierre Chouteau. « 9e symphonie » de Beethoven. Téléphone location : 48-52-98-65.

ÉGLISE RÉFORMÉE DE LA BASTILLE. Josette Yérémian, 21 h ven. *Dia*logue pour violon et voix parlée, sur des poèmes de Désagulier. Téléphone location : 42-23-02-76.

ÉGLISE RÉFORMÉE D'AUTEUIL. Les Trompettes de Versailles, 16 h dim. Œuvres de Vivaldi, Purcell, Bach. Téléphone location : 46-83-00-51.

ÉGLISE SAINT-JULIEN LE PAUVRE. François de Stabenrath, 20 h 30 jeu. Cello. Œuvres de Bach. Téléphone location : 42-62-40-65. Kammerensemble de Paris. 20 h 45 ven., sam. Dir. Michel Bouveresse. J. Pontet (fortepiano). Œuvres de Mozart. Stefan Rodesco, Sylvie Pécot-Douatte, 20 h 30 lun., mar. Violon, clavecin. Œuvres de Corelli, Bach. Téléphone location : 43-96-48-48.

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Ensemble Perceval, 20 h 30 ven. Dir. Guy Robert. Avec les Petits Chanteurs de Paris. Ensemble vocal Michel Piquemal, Ensemble vocal Stéphane Caillat, Atelier du centre d'études polyphoniques et chorales de Paris et d'Ile-de-France. Dir. Stéphane Caillat. Œuvres d'Ohana. Dans le cadre du Festival d'art sacré de la Ville de Paris. *Téléphone location* : 43-96-48-48. Orchestre de chambre Bernard Thomas, 20 h 30 sam. Dir. Bernard Thomas. E.P. Manceau (soprano). *Œuvres de Vivaldi, Bellini, Schubert.* Téléphone location : 42-62-40-65.

ÉGLISE SAINT-MÉDARD Orchestre symphonique des jeunes en Ile-de-France. 20 h 30 jeu. Dir. Bertrand de Billy. Œuvres de Beethoven, Rachmaninov. Téléphone location : 45-23-18-25.

ÉGLISE SAINT-ROCH (42-61-93-26). *Orchestre national d'Ile-de-France*, 20 h 30 ven. Dir. Jacques Mercier. C. Dubosc (soprano), H. Schaer (alto). F. Lang (ténor), D. Pittman-Jennings *(basse). « Elias », de Mendelssohn.* Orchestre français d'oratorio, 20 h 30 lun. mar. Dir. Jean-Pierre Loré. F. Pierre (harpe), G. Alirol, M. Pruvost (fl.). Œuvres de Berlioz.

ÉGLISE DE LA TRINITÉ. Ensemble instrumental Alexandre-Stajic. 20 h 30 mer. Dir. Alexandre Stajic. « le Messie », de *Haendel. Téléphone location : 42-62-40-65.*

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-41-42). No Name Gos*pel Singers. Jusqu'au 18 décembre.* 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. 17 h dim. Gospels et negro spirituals « a cappella ».

MAISON DE RADIO FRANCE *(42-30-15-16).* Lydia Artymiw, 20 h 30 mer. Piano. Œuvres de Schumann. Grand auditorium. Rosemary Hardy, Jean Koerner 20 h 30 mer. Soprano, piano. Œuvres de Bartok, Liszt, Kurtag. Studio 106. Entrée libre.

OPÉRA DE PARIS, PALAIS GARNIER (47-42-53-71). Orchestre national de l'Opéra de Paris, 20 h jeu., ven. Dir. Charles Dutoit. T. Troyanos (mezzo), D. O'Neill (ténor), F. Grundherber (baryton), F. Dumont (basse). « la Damnation de Faust », de Berlioz.

OPÉRA-COMIQUE SALLE FAVART (47-42-53-71). Grand Orchestre d'instruments populaires russes, 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. 15 h sam., dim. (dernière). Dir. Nikolaï Nekrassov. Avec L. Tchernykh (soprano), A. Babykine (basse), A. donichev (ténor). Téléphone location : 48-78-75-00 (de 9 h à 18 h).

PÉNICHE OPÉRA (42-45-18-20). Jean-*François Dichamp. 21 h lun. Piano.* Œuvres de Schumann, Fauré, Liszt.

SALLE CORTOT. Frédéric Moreau, Pascal Godard. 20 h 45 mer. Violon, piano. *Œuvres de Beethoven, Prokofiev. Ghassem* Talebzadeh, Michael Wladkowski, 20 h 30 ven. Violon, piano. Œuvres de Mozart, Beethoven, Ravel.

SALLE GAVEAU (45-63-20-30). Piano des cinq continents, 20 h 30 mer. Avec Li Yun, Frédéric Chiu, Yukio Yokoyama, Francesco Cippoletta. Œuvres de Liszt, Chopin, Debussy, Prokofiev. Camerata de Versailles, 20 h 30 jeu. Dir. Amaury du Closel. E. Davoust (piano). Œuvres de Bach, Moss, Tchaïkovski, Chostakovitch. Ivan Monighetti, 19 h 30 lun. Cello. Œuvres de Bach. Philippe Muller, Quatuor Debussy, 18 h 30 mar. Œuvres de Boulez, Reverdy, Denis, Florentz. Entrée libre. Aldo Ciccolini, 20 h 30 mar. Piano. Œuvres de Debussy, Ravel, Satie.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Orchestre de Paris, *20 h 30 mer. jeu. Dir. et* piano Daniel Barenboim. C. Bartoli (mezzo). Œuvres de Rossini, Mozart, Strauss. Quatuor Melos, 20 h 30 ven. *Œuvres de Bartok, Beethoven, Dvorak.* Concerts Pasdeloup, 17 h 30 sam. Dir. Octav Calleya. F. Clidat (piano). Œuvres de Brahms, Rachmaninov, Respighi. Concerts Lamoureux 17 h 45 dim. Dir. Marcello Viotti. E. Indjic (piano). Œuvres de Verdi, Beethoven, Respighi. Ensemble orchestral de Paris, 20 h 30 *mar. Dir. Gyorgy Lehel. M. Tipo* (piano). Œuvres de Mozart.

THÉÂTRE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-36-37). Nouvel Orchestre Phil*harmonique, 20 h 30. Dir. Eduardo* Mata, J. Larmore (mezzo), Y. Bronfman (piano). Œuvres de Prokofiev, de Falla. Téléphone location. Teresa Berganza, 20 h 30 ven. Sinfonia Varsovia. Dir. Volker Schmidt-Gertenbach. Œuvres de Mozart, Monteverdi, Haydn, Rossini. Jessye Norman, 20 h 30 sam. Œuvres de Strauss, Wolf, Debussy, Mahler. Dans le cadre des Moments musicaux de l'Athénée. Orchestre de Paris, 20 h 30 dim. Dir. Daniel Barenboim. J. Rogers (soprano), C. Bartoli (mezzo), D. Rendall (ténor), F. Furlanetto (basse). Hommage à Jean-Pierre Ponnelle. Œuvres de Mozart. Concert au profit de la recherche sur le cancer. Orchestre Colonne, 20 h 30 lun. Dir. Philippe Entremont. P. Dervaux. Œuvres de Rimski-Korsakov, Beethoven. Jean-Pierre Rampal, 20 h 30 mar. Flûte. Œuvres de Telemann, Bach, Mozart.

THÉÂTRE DU JARDIN (40-67-97-86). Valérie du Château 20 h 30 jeu. Guit. Œuvres de Weiss, Bach, Albeniz.

THÉÂTRE DU RANELAGH (42-88-64-44). Elizabeth Cooper, 21 h lun. Piano, F. Launay (soprano), G. Voguet (mezzo), P. Lechevalier (baryton). *Œuvres de Berlioz, Debussy, Massenet.* Téléphone location : 45-33-91-71.

THÉÂTRE RENAUD-BARRAULT (42-56-08-80). Christian Zacharias, 11 h dim. Piano. Œuvres de Scarlatti, Mozart, Schubert.

Opérettes

ELDORADO (42-49-60-27). Rêve de *Vienne, 14 h 30, mer., jeu., sam., dim.,* 18 h, dim. : 20 h 30, sam. Opérette viennoise, en deux actes, de Francis Lopez. Avec Mathé Altery, Tony Gama (ténor), *F. Linel, J. Andrieu, A. Boulme,* M. Mayou. Chor. Martine Bozzoni avec les ballets tzigane et classique et le Grand Orchestre de l'Eldorado. Dir. Guy *Motta.*

THÉÂTRE MODERNE (43-59-39-39). Offenbach tu connais ? Jusqu'au 8 jan. 1989. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar., 18 h sam., 15 h 30 dim. *De Roger Defossez.* Mise en scène de Nicolas Bataille. Musique d'Offenbach. Avec Sabine Jean-Georges, Martine Le Page, Gérard Thirion, *Jean-Luc Bertin, Didier Bailly,* Philippe Royer, Douglas Brock (au piano.).

Jazz

BAISER SALÉ (42-33-37-71). Georginho, 23 h mer., jeu., ven., sam., dim. (dernière) : jazz brésilien. Station Grove, 23 h lun. The Elever Hour, jusqu'au 18 décembre, 23 h mar.

LE BILBOQUET (45-48-81-84). Rhoda Scott, jusqu'au 8 janvier, 22 h 45 mer., jeu., ven., sam., lun., mar. ; orgue. F. Simtaine (batt.). Gregg Hunter, 22 h 45 dim. ; piano, chant.

BRAZIL INTER ART GALERIE (48-07-20-17). Duduna de Villa Isabel, 19 h 30 ven., sam. ; samba.

LE CAMBRIDGE (43-80-34-12). Gilbert Leroux, 22 h 30 mer. Marc Gilbert, Michel Bescon, 20 h 30 ven. Jean-Paul Amouroux, 22 h 30 sam. ; boogie-woogie. Dominique Bertrand, 20 h 30 lun., jeu. : d'Elligton à Parker. Serge Rahoerson, 22 h 30 mar.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05). Pierre Sellin, Benny Vasseur Sextet, 21 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim. Fonsèque and Cº Jazz Band, jusqu'au 16 décembre, 21 h 30 mar.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24). Sylviane Cedia, 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. Ring Night, 22 h 30 mar : soul, rap.

LA CIGALE (42-23-38-00). Papa Wemba, 20 h ven. ; concours de sape.

DUNOIS (45-84-72-00). Jacques Mahieux, 20 h 30 ven., sam. ; voix, P. Deschepper (guit.), S. Kassap (clar., sax.), N. Nissim (clav.), J.-L. Ponthieux (basse), M. Denizet (bat.), François Cotinaud Quartet, 20 h 30 jeu : sax., H. Paredès (piano), T. Colson (ctb), R. Lopez (batt.).

ELYSÉES-MONTMARTRE. Chaka Khan, 20 h jeu. ; Annette Peacock, 20 h mardi.

EXCALIBUR (48-04-74-92). The Chance Orchestra, 23 h mer. Les Assedicks, 23 h jeu. Soirée surprise, 23 h ven. Malaval, 21 h 30 sam. Passing Shot, 23 h mar. Ghida de Palma, jusqu'au 28 janvier, 23 h sam. funk.

FURSTEMBERG (43-54-79-51). André Persiani, Roland Lobligeois, Roger Parabochi, 22 h mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar. : piano, basse, batterie.

LE KISS (48-87-89-64). Mouvement Aye, 23 h mer., jeu., mar. ; makossa. Compliquez-moi tout ça, 22 h 30 dim. ; soirée spéciale animation. DJ. Pela, 23 h ven., sam. ; musique du Zaïre.

MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44). Jean-Lou Longnon Sextet, 22 h mer., jeu., 0 h mer., jeu. Glen Ferris, Alan Holst, 22 h ven., sam., O h ven., sam. ; sax., cello. S. Everett, O. Hutman, L. Trussardi. Richie Cole Quartet, jusqu'au 16 décembre, 22 h mar., 0 h *mar.*

LE MÉCÈNE (42-77-40-25). Cathy, Vincent Bucher, François Baudin, 22 h 30 mer., jeu. ; C. Garreau, Y. Teslar, Zabele, M. Terra, Néné, M. Peyratout, 23 h ven., sam. ; guit., clav., batt., basse, chant. Bill Thomas Blues Band : 22 h 30 dim., lun. ; guit., basse, batt., chant.

LE MONTANA (45-48-93-08). Duo Philippe Petit, Albi Cullaz. 22 h 30 mer., (dernière) : guit., ctb., au bar. René *Urtreger, 22 h 30 jeu., ven., sam.* ; avec Philippe Petit, au club. Trio René Urtreger, jusqu'au 14 décembre, 22 h 30 jeu., ven., sam., dim. ; au bar. Trio Ludovic de Preissac, 22 h 30 ; jeu., ven., sam., dim. : au bar.

MONTGOLFIER (40-60-30-30). François *Guin, 22 h mer., jeu.* (dernière) ; trb, flûte. Gilbert Leroux, 22 h, ven., sam. ; washboard. Dominique Bertrand, jusqu'au 17 décembre, 22 h lun., mar. ; sax.

PALACE (42-46-10-87). French Kiss, 23 h mer.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70). Didier Lockwood, 21 h mer., jeu. (dernière) ; violon, T. Elkez (p.), J.-M. Jaffet (basse), A. Ceccarelli (drum). *Béatrice Bentejac, 21 h lun.* Pinot-Bex-Teslar, 21 h lun. Serene, 21 h mar. ; jazz, be-bop.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59). Watergate Seven + One, 21 h 30 mer. Guillaume « Honky Tonk » Petite, 21 h 30 jeu. Cyril Jazz Band, 21 h 30 ven. Tonton *Swinger Jazz Group,* 21 h 30 sam. Denis Miorin Sky Way Jazz Band, 21 h 30 lun. Benny Waters + Polya Jordan Quintet, jusqu'au 14 décembre, 21 h 30 mar.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36). François Chassagnite, Christophe Laborde, *23 h mer., jeu., ven., sam., dim., lun.,* mar. ; trp, sax., A. Mattei (piano), J. Bardy (ctb.), O. Johnson (batt.).

REX CLUB (42-36-83-98). *Jungle,* 23 h 30 mar. ; soirée Londres, soul, funk, house...

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Les Etoiles, jusqu'au 31 décembre, 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar.

SLOW CLUB (42-33-84-30). Benny Waters, 21 h 30 mer., jeu., ven., sam. (dernière), et Jean-Pierre Sasson Quintet. Maxim Saury Jazz Music, jusqu'au 17 décembre, 21 h 30 mar.

SUNSET (40-26-46-60). Serge Lazarevitch Trio, 22 h mer., jeu., ven., sam. (dernière), guit., avec P. Aerts (ctb.), D. Pallemaert (batt.). *Footprintz Quartet,* 22 h dim., lun. ; jazz fusion. Marc Ducret Quartet, jusqu'au 17 décembre, 22 h mar.

THÉÂTRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Trio Philippe Milanta, 19 h mer., jeu., ven. ; S. Belmondo (trp.) ; apéritif-concert. Trio Olivier Hutman, jusqu'au 17 décembre, 19 h mar. ; M. Berteaux, T. Rabeson, S. Lazarus ; apéritif-concert.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37). Estella Kleiner, Karim, jusqu'au 24 décembre, 22 h 15 mer., jeu., ven., sam., mar. ; tangos.

UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66). Ducky Smocton, 22 h mer. Stylix, 22 h jeu. Eric Kristy, J.-J. Milteau, 22 h ven. Captain Mercier, 22 h sam. Patrick Verbeke, 22 h mar. Boat People Show, 1 h sam.

LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). Arthur H, jusqu'au 31 décembre, 21 h mer., jeu., ven., sam., mar. : piano, chant, B. Scott (ctb.).

LE VILLAGE (43-26-80-19). Olivier Giraudot, Bibi Revere ; 22 h mer. : guit., ctb. Duo Michel Gaudry-Jeannot Rabeson, 22 h mer ; ctb., batt. Stéphane Paudras, 22 h dim. ; piano. *Trio Noakes,* 22 h. ven., sam. ; piano, ctb., batt.

Rock

CACTUS BLEU (43-38-30-20). Rocking Chair, 23 h lun. ; rock'n'roll.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24). Rock frénésie, 16 h. dim. ; avec Odile et Tony Marlow.

LA CIGALE (42-23-38-00). Eighth Wonder, 20 h jeu. Willy De Ville, 20 h sam., dim. Avec Scorpio.

CITY ROCK (43-59-52-09). Rock'n'Roll *Dance Center,* 22 h 30 jeu. Dixie Stompers., 22 h 30 ven. La septième compagnie est de retour, 22 h 30 dim. ; avec son grand orchestre.

DUNOIS (45-84-72-00). Sortie de garage, 19 h lun. ; avec DRI.

ELYSÉE - MONTMARTRE (42-52-25-15). *The Sugar Cubes, 20 h mer.* Suicidal Tendencies, 19 h ven. En première partie : MST.

GIBUS (47-00-78-88). Metal Nights, 21 h mar.

LOCOMOTIVE (42-57-37-37). Aflan, 1 h ven., sam. ; Irlande. Ricky Amigos, *jusqu'au 14 décembre, 1 h mar. : France.*

PALACE (42-46-10-87). Dirty Dancing, 23 h 30 dim. Eric Burdon, 23 h 30 lun.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70). Les Westerners, 21 h ven. ; soirée de country music.

REX CLUB (42-36-83-98). Les Aprèm's à *Toto, 16 h dim.* ; avec *Lehel (peinture),* P.-V. Lorne, SP 38, A. Bernard, *J.-F.* Berry.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Doc Lebrun, jusqu'au 19 décembre, 21 h lun. ; rock'n'blues.

THÉÂTRE DE PARIS (48-74-16-82). Starmania, jusqu'au *31* décembre, 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar., 16 h dim. Opéra-rock en deux actes. Mise en scène de Michel Berger et Luc Plamondon. Livret L. Plamondon, musique M. Berger. Avec Martine Saint-Clair, Luc Lafitte, Norman Groulx, Richard Groulx, Wenta, Claude Maurane, Renaud Hantson, Sabrina Lory.

LES TROIS MAILLETZ (43-54-00-79). Scotty et Benie, 2 h ven., sam.

UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66). Jean-Louis Mongin, 1 h ven.

ZÉNITH (42-08-60-00). Status Quo, 20 h jeu.

Music-Hall

ALPHA DU LION (42-39-22-38) Fabienne Guyon. Jusqu'au 31 décembre, 22 h 30 mer., mar. 23 h 30 ven., sam. *G. Khalifa (piano),* P.-M. Sivadier (synth.).
Georgina Aguerre. 22 h 30 ven., sam. Chansons argentines.
Le ver dans le fruit. *Jusqu'au 31 décembre,* 21 h lun. Comédie musicale de Louis Cézanne. Musique de J.-Y. Kaced. Avec M. Vandoux, P. Moins, V. Borganetti, A. Volny-Anne, J.-M. Juillard. Choristes, guitare, basse, clav., perc.

ATHÉNÉE LOUIS-JOUVET (47-42-67-27). Ingrid Caven. Jusqu'au 17 décembre. 21 h mer., jeu., ven., sam., mar. Elle chante Piaf.

BERRY (43-57-51-55). Astrid Evrard. *Jusqu'au 23 décembre.* 21 h jeu., ven., sam., mar. Voix. B. Genevrier (piano). Mise en scène Morgan Seddik. 1 h 50.

CAFÉ DE LA DANSE (48-05-57-22) Osvaldo Rodriguez. 17 h dim. Chansons du Chili.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97). Cabaret de la chanson française. 21 h mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Tous les soirs, chansons à la carte.

DÉJAZET - TLP (42-74-20-50). Le tour du monde en 80 jours. Jusqu'au 21 janvier. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. 15 h dimanche. D'après Jules Verne. De Jean-Marie Lecoq et Louis Dunoyer de Segonzac. Par l'équipe du Capitaine Fracasse. Comédie musicale.
La chance aux chansons. 14 h jeu. Animé par Pascal Sevran.
La chose pourpre du Caire. 20 h 30 lun. Comédie musicale. Par les Caramels fous.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (40-35-84-84). Jacques Higelin. Jusqu'au 31 décembre. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., lun., mar.

OLYMPIA (42-61-82-25). David Koven. 20 h 30 ven., sam. 17 h dim.
Charles Dumont. Jusqu'au 18 décembre. 20 h 30 lun., mar.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90). Cirque de Moscou. Jusqu'au 8 janvier. 14 h mer., sam., dim., 17 h 30, sam., dim., 21 h sam., 20 h 30 mar., ven. Animé par Iouri Kouklatchev.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Lucid Beausonge. Jusqu'au 31 décembre. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar.

THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Jacques Haurogné. 18 h 30 ven., sam.

LES TROIS MAILLETZ (43-54-00-79). Dany Cohen. 0 h ven., sam.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37). Axel Defraneq. Jusqu'au 24 décembre. 20 h 15 mer., jeu., ven., sam., mar.

ZENITH *(42-08-60-00). Jean-Jacques* Goldman. 20 h lun. Concert Amnesty International.

Ballets

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). Masaky Iwana, 22 h mer., jeu., ven. « Bi-Dualité », danse Buto.
Compagnie Alain Marty, jusqu'au 17 décembre, 22 h mar. « Salle d'attente », d'après des chansons d'Edith *Piaf.*

CASINO DE PARIS (42-85-30-31). American Indian Dance Theatre. Jusqu'au *15 janvier 1989. 20 h 30 mer.,* jeu., ven., sam., mar. 15 h 30 mer., sam. dim. Chants et danses des nations indiennes d'Amérique du Nord. Téléphone location : 40-16-12-46.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Pouni Lescaut. Jusqu'au 15 décembre, *21 h mar. « Aum namo kyrie ».*
Mohamed Sabaha, 20 h 30 lun. Danses traditionnelles du Maghreb. Danses contemporaines avec la compagnie Arabesque.

OPÉRA-COMIQUE. SALLE FAVART (47-42-53-71). Ballet national de Marseille *Roland Petit. Jusqu'au 17 décembre.* 20 h 30 mar. « Tout Satie ». Chor. Roland Petit. Par le duo Corre-Exerjean.

THÉÂTRE L'OMBRE QUI ROULE (43-26-29-61). Anne Fournier. 21 h mer. « Rude journée pour les petites souris ». « Extraits », chor. Pascal Gilly. Avec *P. Gilly, L. Giraud. « Galop d'essai ».* chor. Martine Pasani. Avec M. Pasani, A. Rifaux.
Carole Seveno, 21 h sam., dim., lun. « Conjugaisons ». Chor. C. Seveno, M. Weelen (perc.).

THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77) *Le Théâtre Jel. Jusqu'au 18 décembre.* 20 h 30 mar. « Sept peaux de rhinocéros ». Chor. Josef Nadj. Avec G. Gourdot, L. Rudi, M.-H. Mortureux, K. Reynolds.



Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 7 décembre

TF 1

20.45 Variétés : Sacrée soirée. Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Invités : Michèle Torr, Gérard Jugnot, Yves Duteil. Variétés : David Hallyday, Samantha Fox, Catherine Lara, Début de Soirée, Les Rita Mitsouko, Rondo Veneziano, Sandra, Jessie Norman. **22.40 Ex libris.** Emission présentée par Patrick Poivre d'Arvor. Avec Jacqueline Roumeguère-Ebehardt *(Quand le python se déroule)*, Nicole Viloteau *(Des jungles plein la tête)*, France Roche, Claude Michelet *(le Grand Sillon)*. Claude Levi-Strauss. **23.40 Journal et Météo. 0.00 Variétés : Wiz qui peut.** Télé crochet animé par Jesse Garon. **De 0.50 à 6.27 Rediffusions. 0.50 Série : Drôles d'histoires. 1.15 Feuilleton : Symphorien. 1.40 Documentaire : Hello actors'studio. 2.30 Documentaire : Histoires naturelles. 3.55 Musique. 4.05 Documentaire : Histoires naturelles. 6.00 Série : Drôles d'histoires.**

A 2

20.40 Feuilleton : Nord et Sud II. De Kevin Connor, avec James Read, Patrick Swayze, Kristie Alley (3e épisode). **22.15 Flash d'informations. 22.20 Documentaire : La ville mode d'emploi.** Emission de Philippe Alfonsi. 2. Immigration béton, de Jean-Claude Guidicelli. **23.25 Informations : 24 heures sur la 2. 23.50 Magazine : Figures.** De Jacques Chancel. Invité : Le professeur Raymond Vilain.

FR 3

20.30 Théâtre : Mlle Julie. Pièce d'August Strindberg, adaptée par Boris Vian, mise en scène par Andreas Voutsinas. Avec Fanny Ardant, Niels Arestrup, Brigitte Catillon. **22.15 Journal et Météo. ▶ 22.40 Magazine : Océaniques.** 1. Cycle Glenn Gould : Concerto en ré mineur, de Bach. 2. Jean Nouvel ou le portrait volé d'un voyeur. **23.35 Musiques, musique.** Le Quartette Jean-Louis Chautemps. **23.45 Documentaire :** *Histoire d'un crime. De Michel Follin* (1er prix du Festival du film du patrimoine).

CANAL PLUS

20.30 Football. Coupe d'Europe de l'UEFA (match retour) : Naples-Bordeaux. **22.20 Flash d'informations. 22.25 Série : Paire d'as. 23.10 Cinéma : le Contrat** ■ Film français de John Irvin (1986). Avec Arnold Schwarzenegger, Kathryn Harrold, Sam Wanamaker (v.o.). **▶ 0.55 Cinéma : Cet obscur objet du désir** ■■ Film français de Luis Bunuel (1977). Avec Fernando Rey, Carole Bouquet, Angela Molina. **2.30 Magazine : Avance sur image.**

LA 5

20.30 Série : La belle et la bête. 21.30 Football. Coupe de l'UEFA (match retour) : Naples-Bordeaux. **23.15 Série : Génération pub. 0.00 Journal de minuit. 0.05 Génération pub** (suite). **0.20 Magazine : Ciné cinq. 0.30 Boulevard Bouvard** (rediff.). **0.55 Feuilleton : Le journal** (rediff.). **1.50 Sam et Sally** (rediff.). **2.45 Journal de la nuit. 2.50 Vive la vie !** (rediff.). **3.05 Voisin, voisine** (rediff.). **4.05 Feuilleton : Le clan Beaulieu. 4.55 Voisin, voisine.**

M 6

20.35 Téléfilm : 120 °Fahrenheit. De *Jerry Jameson*, avec Ben Murphy, Bonnie Bedilia. **21.55 Magazine : Libre et change.** De Michel Polac. Thème : « L'école des chefs ». Invités : Zeev Sternell (Ni droite, ni gauche), Jean-Marie Domenach (Philosophe, écrivain, ancien d'Uriage), Pierre Bitoun (Les hommes d'Uriage), Paul Grillet (industriel, ancien d'Uriage), Paul-Henri Chombart de Lauwe (ancien d'Uriage). **23.10 Série : Drôles de dames. 0.00 Journal. 0.10 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Les saintes chéries** (2e épisode). **2.30 Feuilleton : Bergeval et fils** (dernier épisode). **3.25 Magazine : Destination santé** (rediff.). **4.20 Bergeval et fils** (rediff.). **5.15 Les saintes chéries** (rediff.). **5.45 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique : Le rythme et la raison. 20.30 Tire ta langue. La ponctuation dans tous ses états, ou la respiration des signes. **21.30 Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse. **22.00 Communauté des radios publiques de langue française.** L'histoire du blues. **22.40 Nuits magnétiques.** La passion Rabelais. 2. Gargantua. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Woodstock, Jimi, Carlos et les autres. 3. Jimi Hendrix, fils du vaudou.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 2 décembre au Grand Auditorium) : *Dialogue dans la nuit*, de Daniel-Lesur ; *Concerto pour violon, violoncelle et orchestre en la mineur*, op. 102, de Brahms ; *Capriccio pour piano et orchestre* et *l'Oiseau de feu*, de Stravinski, par le Nouvel Orchestre philharmonique, *dir. Serge Baudo, sol.*, *Valérie Chevalier*, soprano, Jean-Marc Salzmann, baryton, Oleg Kagan, violon, Nathalie Gutman, violoncelle, Nelson Freire, piano. **22.30 Référence. 23.07 Jazz club.** En direct du CIM, 83 *bis*, rue Doudeauville (Paris 18e), les accordéonistes Kenny Kotwitz et Francis Varis, avec Dominique Cravic, guitare, Pierre Maingourd, contrebasse, Jean-Claude Jouy, batterie.

Jeudi 8 décembre

TF 1

13.40 Feuilleton : Côte ouest. 14.30 Série : Arsène Lupin. Les huit coups de l'horloge. **15.20 La séquence du spectateur. 15.45 Quarté à Vincennes. 16.00 Variétés : La chance aux chansons. 16.30 Jeu : Ordinacœur. 16.50 Club Dorothée après-midi.** Les attaquantes ; Juliette ; Le jeu de l'ABC. **17.50 Série : Chips.** Ça chauffe. **18.40 Avis de recherche. 18.55 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.25 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal, Météo et Tapis vert. 20.40 Série : Rick Hunter, inspecteur choc. 22.10 Cinéma : l'Amour violé** ■ Film français de Yannick Bellon (1977). Avec Nathalie Nell, Alain Fourès, Michèle Simonet, Pierre Arditi. **0.00 Journal et Météo. 0.20 Série : Drôles d'histoires. 0.55 Feuilleton : Symphorien. 1.10 Documentaire : Hello actors'studio. 2.05 Documentaire : Histoires naturelles. 4.15 Musique. 4.40 Documentaire : Histoires naturelles.**

François, de Co Hoedeman. *17.10* **Documentaire : Les allumés du sport.** Parcours complet. **17.40 Cabou cadin.** SOS fantômes ; Le piaf ; COPS. **18.25 Dessin animé : Virgul. 18.30 Dessins animés : Ça cartoon. 18.45 Flash d'informations. 18.49 Top 50. 19.30 Magazine : Nulle part ailleurs** Présenté par Philippe Gildas. *Invité : Eric Orsenna.* **20.30 Cinéma : les Noces barbares** ■ Film franco-belge de Marion Hänsel (1987). Avec Yves Cotton, Thierry Frémont, Mariane Basler. **22.05 Flash d'informations. 22.10 Cinéma : Vidéodrome** ■ Film américain de David Cronenberg (1982). Avec James Woods, Sonja Smits, Deborah Harry. **23.35 Cinéma : Les cadavres ne portent pas de costard** ■■ Film américain de Carl Reiner (1982). Avec Steve Martin, Rachel Ward, Alan Ladd, Carl Reiner (v.o.). **1.00 Cinéma : Si le soleil ne revenait pas** ■■ Film franco-suisse de Claude Goretta (1987). Avec Charles Vanel, Catherine Mouchet, Philippe Léotard.

A 2

13.45 Feuilleton : Jeunes docteurs. 14.30 Magazine : Bonjour la télé. Présenté par Pierre Tchernia et Frédéric Mitterrand. La nuit écoute : Jean Giono ; Rendez-vous avec Yves Montand. **16.00 Flash d'informations. 16.05 Magazine : Du côté de chez Fred.** De Frédéric Mitterrand. Spécial Charles Trenet. **17.10 Flash d'informations. 17.15 Magazine : Graffitis 5-15.** Présenté par Groucho et Chico. La panthère rose ; La petite merveille. **17.55 Série : V. Déception. 18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. **19.10 Actualités régionales. 19.30 Plaisir de rire : La baby-sitter. 20.00 Journal et Météo. 20.30 INC. 20.40 Cinéma : Clara et les Chics types** ■ Film français de Jacques Monnet (1980). Avec Isabelle Adjani, Daniel Auteuil, Josiane Balasko, Christophe Bourseiller. **22.25 Flash d'informations. 22.30 Magazine : Edition spéciale.** Présenté par Claude Sérillon. L'empire Hersant. *Vingt-trois quotidiens, dix-neuf périodiques ...et une chaîne de télévision.* **23.50 Informations : 24 heures sur la 2. 0.10 Magazine : Du côté de chez Fred** (rediff.).

FR 3

13.30 Feuilleton : Allô ! Tu m'aimes ? 13.57 Flash d'informations. 14.00 Magazine : Regards de femme. 14.30 Feuilleton : La chasse aux hommes. (2e épisode.) **15.27 Flash d'informations. 15.30 Golf.** Coupe du monde à Melbourne ; Reportage sur le championnat du monde 1987 ; Epreuves du championnat 1988. **17.00 Flash d'informations. De 17.05 à 18.30 Amuse 3. 17.05 Dessins animés. 17.15 Série : Tom Sawyer. 17.40 The Muppets show. 18.00 Ascenseur pour l'aventure. 18.05 Magazine : Drevet vend la mèche. 18.30 Jeu : Questions pour un champion. 19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région. **19.53 Dessin animé : Les contes magiques. 20.05 Jeu : La classe. 20.30 Téléfilm : Champagne Charlie.** D'Allan Eastman, avec Hugh Grant, Megan Gallagher, Megan Follows (1re partie). **▶ 22.10 Série : Chroniques de France.** De Jean-Claude Bringuier. *La Haute-Provence, d'Alain Guesnier.* **23.10 Journal et Météo. 23.35 Magazine : Décibels.** Avec Les Rita Mitsouko, West and Bird, Nick Cave and the Bad Seeds, et un portrait de John Lennon. **0.20 Documentaire : La puce et les géants.** De Marc-Olivier Dupin. 1. La guerre des étoiles. **1.10 Espace 3 : Cinq minutes pour convaincre** (rediff.). *1.15* **Magazine médical : STV** (rediff.).

CANAL PLUS

13.30 Cinéma : Trop va trop bien □ Film américain de Jim Kouf (1986). Avec Tom Conti, Teri Garr, Paul Rodriguez. **14.50 Pochettes surprises.** Les saisons, d'Artavazd Pelechian. **15.30 Cinéma : Radio days** ■■■. Film américain de Woody Allen (1986). Avec Seth Green, Josh Mostel, Dianne Wiest, Renée Lippin. *16.55* **Pochettes surprises.** Charles et

LA 5

13.35 Série : L'inspecteur Derrick. 14.45 Série : Bonanza. 15.45 Série : Capitaine Furillo. De 17.00 à 18.55 Dessins animés. 17.00 Karine, l'aventure du Nouveau Monde. 17.25 Vas-y Julie ! 17.50 Laura ou la passion du théâtre. 18.15 Olive et Tom, champions du foot. 18.55 Journal images. 19.00 Jeu : Ali Baba. 19.30 Boulevard Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : La traite des blanches. De Joan Freeman, avec Mélissa Léo, Dale Midkiff. **22.20 Magazine : Ciné cinq. 22.30 Cinéma : Histoire d'O (no 2)** □ Film français d'Eric Rochat (1984). Avec Sandra Wey, Manuel de Blas, Rosa Valenty. **0.00 Journal. 0.05 Cinéma : Histoire d'O (no 2)** (suite). **0.15 L'inspecteur Derrick** (rediff.). **1.20 Feuilleton : Le journal** (rediff.). **2.15 Sam et Sally** (rediff.). **3.10 Journal de la nuit. 3.15 Vive la vie !** (rediff.). **3.25 Voisin, voisine** (rediff.) *4.25* **Le clan Beaulieu** (rediff.) *4.50* **Voisin, voisine.**

M 6

13.20 Feuilleton : Bergeval et fils (rediff.). **14.10 Les saintes chéries** (rediff.). **14.35 Jeu : Plein les baffles. 15.05 Jeu : Clip combat. 16.05 Jeu : Quizz cœur. 16.50 Hit, hit, hit, hourra ! 17.05 Série : Hawaï, police d'Etat. 18.05 Série : Daktari. 19.00 Série : Les routes du paradis.** *19.54* **Six minutes d'informations. 20.00 Série : Campus show.** Elle court, elle court. **20.35 Cinéma : Marche pas sur mes lacets** □ Film français de Max Pecas (1977). Avec Sylvain Green, Jean-Marc Longval, Dominique Jubelin. **22.10 Série : Drôles de dames. 23.05 Magazine : Destination santé** (rediff.). **0.00 Journal. 0.10 Variétés : Hexagone 60-80. 0.35 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Les saintes chéries** (3e épisode). **2.30 Feuilleton : Les roues de la fortune** (1er épisode). **3.25 Magazine : Destination santé** (rediff.). **4.20 Les roues de la fortune** (rediff.). **5.15 Les saintes chéries** (rediff.) *5.45* **Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.00 Ecrit pour la radio. Un air de blues dans la nuit, de Michel Velitchkov. **21.30 Profils perdus.** Adrienne Monnier. **22.40 Nuits magnétiques.** La passion Rabelais. 3. Le Tiers-livre. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Woodstock, Jimi, Carlos et les autres. 4. Jimi Hendrix, le voyageur psychédélique.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) ; *Concerto pour piano et orchestre no 3 en ut majeur*, op. 26, de Prokofiev ; *le Tricorne*, ballet intégral de Manuel de Falla, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Eduardo Mata ; sol. : Yefim Bronfman, piano, Jennifer Larmore, mezzo-soprano.

Audience TV du 6 décembre 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

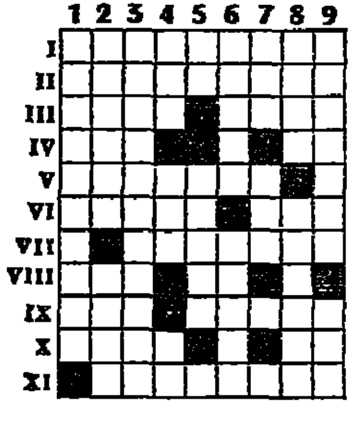
Audience instantanée. France entière 1 point = 193 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	55.6	Santa-Barbara 21.8	Actual. région. 11.3	Actual. région. 12.5	Top 50 2.9	Ali Baba 3.4	Routes paradis 3.4
19 h 45	59.7	Roue fortune 31.8	Baby sitter 9.5	19-20 info 8.5	Nulle part 2.1	Boulev. Bouvard 3.0	Routes paradis 5.1
20 h 16	71.0	Journal 32.4	Journal 15.1	La classe 12.0	Nulle part 1.8	Journal 4.8	Cosby show 5.1
20 h 56	76.8	7e Compagnie 34.4	Van Gogh 15.1	Voyage au... 15.2	Man on fire 3.3	Alien 6.4	Un amour 5.1
22 h 8	71.8	7e Compagnie 35.1	Van Gogh 14.6	...centre... 14.4	Flash 1.0	Alien 6.7	Drôle de... 2.6
22 h 44	45.2	Ciel mon mardi 13.4	Débat 8.4	...de la terre 19.6	Radio Days 0.1	Ciné 5 2.5	...dames 2.0

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME No 4891



HORIZONTALEMENT

I. Des relations auxquelles il ne faut pas faire crédit. – II. Traitée comme de la chicorée. – III. Mont, en Auvergne. Un homme pas bien élevé. – IV. Circule à l'étranger. Certains en font tout un drame. – V. Est moins séduisant quand il y a une ombre. – VI. Fournit de l'huile. Pas vilaine. – VII. Attirés par certains *plaisirs*. – VIII. Non évolué dans les régions désertiques. Intéressa des chercheurs. – IX. C'est le moment de foncer. Quand il est court, peut être assimilé à une bonne nouvelle. – X. Pas accompagné. N'a pas un grand lit. – XI. Mis hors service.

VERTICALEMENT

1. Femmes qui font des répétitions. – 2. *Qui* est privé d'un certain sens. Pas maintenue. – 3. Qui concerne quelque chose qu'on a dans la tête. – 4. Cri pour annoncer qu'on va faire une passe. Fit preuve d'attachement. Un panneau. – 5. Conjonction. Un certain développement. – 6. Amis autrefois. En été, peut attaquer les bovins. – 7. Un beau parleur. Plat. – 8. Est malade quand il y a des calculs. Très étonné. – 9. *Siège d'une abbaye. Pas présentables.*

Solution du problème no 4890

Horizontalement

I. Hallali. II. Ecueil. Gê. – III. Ures. Acis. – IV. Routine. – V. Ebre. Os. – VI. Sa. Essaim. – VII. Test. Roi. – VIII. Bec. An. – IX. Robinet. – X. Brille. Té. – XI. Aînée. Dés.

Verticalement

1. Heures. Baba. – 2. Acrobate. Ri. – 3. Lueur. Ecrin. – 4. Lestées. Olé ! – 5. Al. Stable. – 6. Llanos. Nie. – 7. César. – 8. G.I. Io. Eté. – 9. Pessimistes.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

JEUDI 8 DÉCEMBRE

« L'Opéra », 13 h 30, hall d'entrée (Ars conférences).

« De la chapelle des Lombards à la tour de Jean sans Peur », 14 h 30, place Sainte-Opportune (Sauvegarde et mise en valeur du Paris historique).

« Hôtels et église de l'île Saint-Louis », *14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).*

« L'hôtel de Lauzun », 14 h 45, métro Pont-Marie (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Les rembranesques au pavillon de Flore », 15 heures, sortie métro Tuileries (Paris et son histoire).

« Civilisation de l'Indus », 15 h 20, Musée Guimet, 6, place d'Iéna (l'Art pour tous).

« L 'hôtel de Chimay », 15 h 30, 13, quai Malaquais (I. Hauller).

MONUMENTS HISTORIQUES

« La Monnaie et son histoire », 14 h 30, 11, quai Conti.

« L'église Saint-Séverin et son pittoresque quartier », 15 heures, entrée de l'église, 1, rue des Prêtres-Saint-Séverin.

CONFÉRENCES

9 *bis*, avenue d'Iéna, 15 heures : « Les nobles dames de Vix et de Reinheim et leurs trésors », par O. Boucher (Antiquité vivante).

4, rue de Chevreuse, 17 h 30 : « L'Islam en Chine », par F. Aubin (Rencontres du CERI).

33, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 18 heures : « Mademoiselle George, un demi-siècle de théâtre », par R. Laplace (Cercle de l'Union interalliée).

Centre Georges-Pompidou, 18 h 30 *(petite salle) : « L'exposition comme* espace de démonstration », par Y.-A. Bois ; 18 h 30 (salle d'actualité de la BPI) : « De Moïse à Woody Allen, l'humour, l'âme du peuple juif », débat animé par M. Bulawko.

18, rue de Varenne, 19 heures : « D'un sommet à l'autre de l'espace francophone », par J. Leprette (Centre Varenne).

91, rue de Seine, 20 heures : « La traversée solitaire ou l'orientation vers l'essentiel », par M.-M. Davy (Espace bleu).

● *Exposition féline.* – l'Association féline internationale organise les 10 et 11 *décembre*, à Pontoise, une exposition sur les chats bleus : chartreux, sphynx bleu et blanc, chat sacré de Birmanie, etc.

★ Halle Saint-Martin, chaussée Jules-César. De 10 heures à 18 heures. Entrée : 25 F (15 F pour les moins de douze ans).

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France **entre le mercredi 7 décembre à 0 heure et le jeudi 8 décembre à minuit.**

Un puissant anticyclone (1 035 HPA) centré sur le golfe de Gascogne protège la France du courant perturbé océanique. Les systèmes pluvieux circulent sur les îles britanniques et les pays scandinaves épargnant en grande partie le territoire français affecté seulement par quelques débordements nuageux.

Jeudi : nuages, vent fort dans le Sud-Est.

En début de matinée, le soleil sera présent sur la plus grande partie des régions. Seules exceptions : la Franche-Comté, le nord des Alpes, les Pyrénées et les régions s'étendant de la Bretagne au Nord où les nuages resteront prédominants. On pourra même observer quelques bruines côtières. Des bancs de brouillard pourront se former sur le Poitou-Charentes, l'Aquitaine et le Limousin.

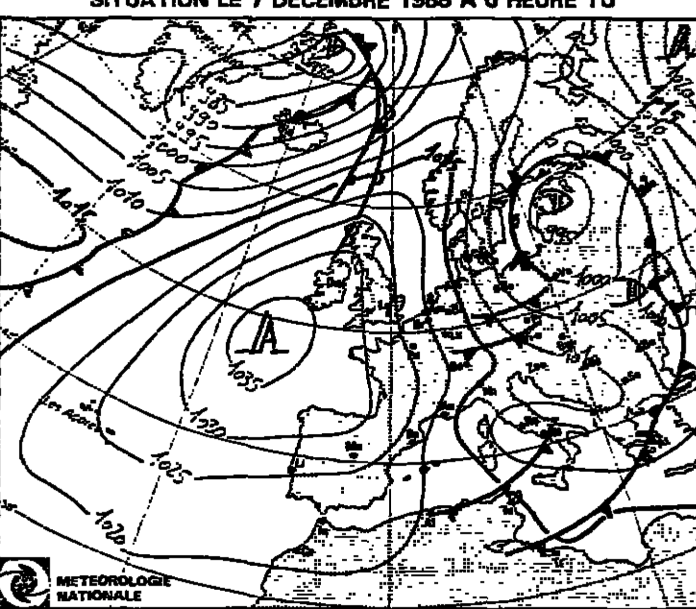
Dès le courant de la matinée, des nuages envahiront le ciel. Seules les régions méridionales seront épargnées, du sud de l'Aquitaine au Languedoc-Roussillon, aux Alpes du Sud et à la Corse. De petites bruines ou pluies localement verglaçantes pourront se produire au nord de la Seine et dans le Nord-Est. Le soleil reprendra le dessus dans l'après-midi du sud de la Bretagne au nord de l'Aquitaine.

Les températures minimales, généralement comprises entre – 2 et 4 degrés, avoisineront 0 à 4 degrés du Nord à l'Ile-de-France et à la Bretagne, 4 à 6 degrés près des côtes.

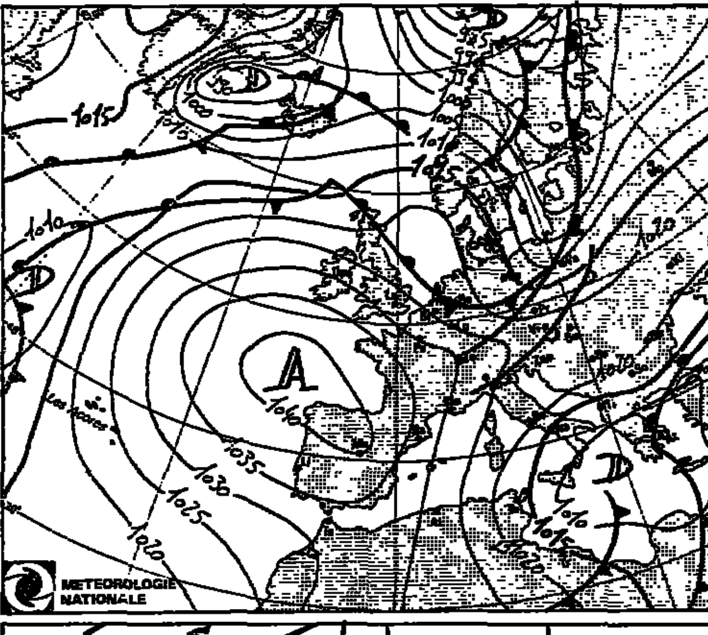
Les températures maximales ne dépasseront pas 0 à 3 degrés de l'Alsace et de la Lorraine à Rhône-Alpes et à l'Auvergne, mais atteindront 6 à 9 degrés près de l'Atlantique, 9 à 13 degrés près de la Méditerranée et 4 à 6 degrés partout ailleurs.

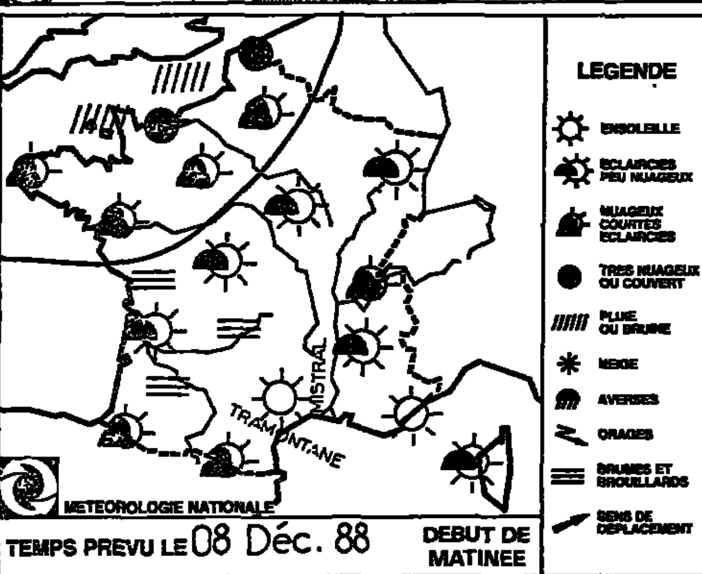
Mistral et tramontane continueront à souffler dans le Sud-Est. Partout ailleurs, le vent sera faible ou modéré de secteur Nord-Ouest.

SITUATION LE 7 DÉCEMBRE 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 9 DÉCEMBRE A 12 HEURES TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

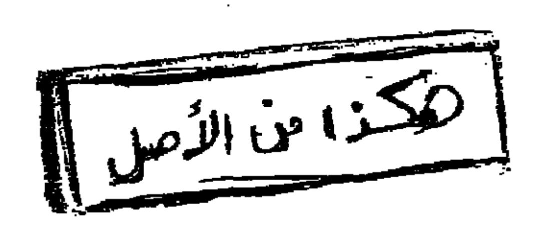
Valeurs extrêmes relevées entre le 6-12-1988 à 6 heures TU et le 7-12-1988 à 6 heures TU — le 7-12-1988

FRANCE			
AJACCIO	16	5	P
BIARRITZ	12	4	A
BORDEAUX	10	2	N
BOURGES	7	0	C
BREST	10	5	D
CAEN	9	4	D
CHERBOURG	8	5	D
CLERMONT-FERR.	7	1	C
DIJON	7	2	C
GRENOBLE St-M-H	6	3	P
LILLE	6	5	A
LIMOGES	6	1	A
LYON	7	2	•
MARSEILLE-MAR.	10	5	D
NANCY	4	3	P
NANTES	9	1	D
NICE	17	6	D
PARIS-MONTS.	7	5	N
PAU	9	0	D
PERPIGNAN	12	5	N
RENNES	9	2	D
ST-ETIENNE	4	1	•
STRASBOURG	6	3	P
TOURS	7	2	D
TOULOUSE	10	2	N
POINTE-A-PITRE	30	19	D

ÉTRANGER			
ALGER	19	11	P
AMSTERDAM	8	3	A
ATHÈNES	19	13	C
BANGKOK	30	20	C
BARCELONE	18	3	D
BELGRADE	12	9	N
BERLIN	4	2	•
BRUXELLES	6	3	N
LE CAIRE	22	14	D
COPENHAGUE	4	0	D
DAKAR	26	20	N
DELHI	25	9	D
DJERBA	18	14	N
GENÈVE	4	0	C
HONGKONG	19	17	C
ISTANBUL	14	13	C
JÉRUSALEM	15	6	B
LISBONNE	16	8	D
LONDRES	8	1	D
LOS ANGELES	23	9	D
LUXEMBOURG	3	2	D
MADRID	12	3	D
MARRAKECH	18	7	P
MEXICO	21	5	P
MILAN	14	0	D
MONTRÉAL	2	–10	D
MOSCOU	2	–1	•
NAIROBI	27	15	N
NEW-YORK	11	2	D
OSLO	4	–2	D
PALMA-DE-MAL.	16	6	N
PÉKIN	6	–2	D
RIO-DE-JANEIRO	27	20	N
ROME	16	5	N
SINGAPOUR	30	23	C
STOCKHOLM	–2	–3	•
SYDNEY	19	18	A
TOKYO	14	5	D
TUNIS	21	10	N
VARSOVIE	3	1	P
VENISE	14	1	D
VIENNE	5	3	A

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)



هكذا من الأصل



union européenne de radiodiffusion

association professionnelle des organismes de radio-télévision de service public

souhaite engager

un rédacteur (m/f)
(francophone)

pour le Service des publications de son Centre technique.

Le candidat retenu participera à l'édition de toutes les publications techniques de l'UER : Revue de l'UER, Spécifications, Rapports techniques, Normes, Recommandations, etc. Ces documents sont publiés dans les deux langues officielles de l'Union et le titulaire du *poste sera plus particulièrement* responsable de leurs versions françaises. Il devra faire quelques traductions en français.

Les candidats devront faire preuve :

- d'une excellente connaissance du français (francophones de naissance);
- de leur capacité à rédiger en un style clair et concis;
- d'une vaste connaissance des techniques de radiodiffusion et des télécommunications;
- d'une très bonne connaissance de l'anglais.

Les qualités suivantes seraient un avantage :

- expérience : du traitement de texte; de la redaction technique; de l'édition classique ou «desk-top publishing»;
- connaissance d'autres langues européennes;
- capacité de dessiner des projets d'illustrations techniques.

Les candidats doivent noter que le Centre technique de l'UER déménagera de Bruxelles à Genève pendant l'été 1989. Celui qui sera retenu devra prendre ses fonctions à Bruxelles le plus rapidement possible et se réinstaller ensuite à Genève avec son service.

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae détaillé, doivent être adressées *avant le 13 janvier 1989* au **Directeur du Centre technique de l'UER, avenue Albert Lancaster 32, B-1180, Bruxelles.**

Le CHUV, Centre hospitalier universitaire vaudois, situé à *Lausanne, Suisse,* au bord du lac Léman, est un hôpital de 1 200 lits.

Pour compléter ses équipes de soins dans les différents services de

MÉDECINE et ses spécialités
PÉDIATRIE et CHIRURGIE PÉDIATRIQUE
GYNÉCOLOGIE et OBSTÉTRIQUE
CHIRURGIE *et ses spécialités*

Il cherche des

INFIRMIERS(IÈRES) D.E.

au bénéfice d'un minimum de 6 mois d'expérience professionnelle.

Si vous êtes :

- Désireux(se) d'élargir votre champ d'activités ;
- Attiré(e) par le changement et la nouveauté ;
- Disponible pour une année ;
- Agé(e) de moins de 30 ans (autorisation de séjour).

Vous trouverez dans nos services :

- Une activité variée centrée sur la personnalisation des soins ;
- Un travail en équipe ;
- Des possibilités de logement ;
- Un restaurant d'entreprise ;
- Un salaire mini. de 3 300 FS, brut à partir de juil. 89 jusqu'en oct. 89.

Les engagements pourraient intervenir à partir de juill. 89 jusqu'en oct. 89.

Ecrivez à :

COORDINATION DES SOINS INFIRMIERS
Mont-Paisible, 16 - CHUV. CH - 1011 LAUSANNE

en joignant une lettre de motivation, un curriculum vitae détaillé, copies de diplômes et certificats d'employeurs.

Délai de postulation : 15 décembre 1988 au plus tard.

Des entretiens de candidature seront organisés à Nantes et à Paris ; vous serez renseigné(e) individuellement.

BCEOM Société Française d'Ingénierie

Pour traduction de documents et correspondances à caractère technique, recherche **URGENT :**



TRADUCTEUR (TRICE) CONFIRME (E)

(français, anglais, espagnol)

Diplômé(e) d'une école de traduction, expérience minimun 5 ans, connaissant bien le domaine des infrastructures (routes, ouvrages d'art, ports, ...)

Prière d'adresser lettre manuscrite + C.V. + photo s/réf. 88/85 à J.M. GLASMAN (D.R.H) **BCEOM** - 15, square Max- Hymans - 75741 PARIS Cedex 15

●RSA.-Pierre Lichau

BCEOM



Dans le cadre d'une mission d'assistance technique auprès d'une compagnie publique de transports urbains (bus-autocars) au PAKISTAN, nous recherchons :

INGENIEUR ECONOMISTE DES TRANSPORTS

(réf. 88/33)

Responsable de la mission (4 experts), il sera plus particulièrement chargé d'une mission de conseil auprès de la direction de la compagnie dans les domaines de **l'exploitation** et de la **planification.**

Pour ce poste, nous attendons la candidature d'ingénieurs (ENPC, CENTRALE, ESTP ou ETPE) + spécialisation en économie des transports. Expérience mini. 7 ans dans les tranports acquise en partie à l'étranger.
L'anglais doit être parfaitement maîtrisé.

EXPERT EN GESTION

(réf. 88/69)

Mission :• *mettre en place et développer les outils de* gestion permettant de déterminer le résultat d'exploitation des différentes lignes et de l'ensemble *de la compagnie.* • *proposer des procédures de* contrôle de consommation (carburant, pièce, main d'oeuvre...). Il assurera la formation de ses *homologues locaux. Gestionnaire confirmé* (DECS, ESSEC, Sup.de Co), expérience en audit, conseil ou société de transports urbains. **Anglais impératif.**

La mission est d'une durée d'un an (sur 89), basée dans un grand centre urbain. Conditions habituelles liées à l'expatriation, garanties sociales complètes. Les candidatures (lettre manuscrite C.V. + photo) sont à adresser à :

***BCEOM** - J.M. GLASMAN (D.R.H.)*
15, square Max Hymans -
75741 PARIS Cédex 15
(merci de préciser la référence du poste choisi)

●RSA.-Pierre Lichau










MEDECIN



DIRECTEUR MEDICAL REGIONAL

AFRIQUE OCCIDENTALE ET MAGHREB

CIBA-GEIGY, 2ème laboratoire pharmaceutique mondial recherche un Médecin - Directeur Médical Régional.

Responsable de l'ensemble des activités médicales et scientifiques sur ce secteur, le Directeur Médical Régional aura à superviser, conseiller, assister un certain nombre de Directeurs médicaux locaux et devra assurer lui-même, sur les territoires qui n'en sont pas pourvus, la fonction de Directeur médical local :

- mise en place et suivi des essais cliniques en liaison avec les médecins expérimentateurs
- enregistrement des produits
- *diffusion des informations au marketing*
- participation aux séminaires, relations publics, publications...

Le médecin recherché est diplômé d'une faculté de Médecine francophone, avec si possible, de bonnes compétences dans les domaines de l'épidémiologie et de la santé publique. Il possède une solide expérience de l'industrie pharmaceutique (développement, recherche ou formation...) et des pays en voie de développement.

Compte-tenu de la diversité et du niveau des contacts à entretenir, il doit avoir une excellente communi*cation, une forte stabilité émotionnelle, une grande adaptabilité.*
Parfaite connaissance des langues française et anglaise indispensable.

Ce poste est basé à Casablanca.

Envoyer c.v. détaillé avec photo à la Direction Médicale Pharma International, CIBA GEIGY CH, 4002 BALE (SUISSE).

CIBA-GEIGY

AXIAL

UNIVERSITÉ DE LAUSANNE
Nous ouvrons une inscription de professeur ordinaire de philosophie générale (systématique et problématique). Titre exigé : doctorat *ès lettres, doctorat d'Etat,* habilitation ou titre équivalent. Entrée en fonctions : 1er sept. 89. Les lettres de candidature, avec C.V. et liste des publications (en 7 exempl.), doivent parvenir avant le 16 janv. 89 au Doyen de la Faculté des Lettres, Université de Lausanne, BFSH 2, Dorigny. CH-1015 Lausanne.
Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la même adresse. 1941-21/692-45-52).

Au pair en Allemagne, près de Francfort.

Nous cherchons une jeune fille parlant allemand ou anglais pour garder notre fille d'un an.

Famille NUHN, Narzissenweg 11, D-6382 Friedrichsdorf.

L'ECOLE POLYTECHNIQUE FÉDÉRALE DE LAUSANNE

met au concours un poste de

PROFESSEUR EN ÉLECTROTECHNIQUE

Date d'inscription : 28 février 1989

Entrée en fonction : Automne 1989 ou à convenir.

Les personnes intéressées voudront bien demander le dossier relatif à ce poste au :

Secrétariat général de l'Ecole Polytechnique
Fédérale de Lausanne - CE - Ecublens
1015 LAUSANNE, SUISSE.

EUROCONTROL



THE EUROPEAN ORGANISATION FOR
THE SAFETY OF AIR NAVIGATION
Central Route Charges Office at Brussels

ADMINISTRATIVE ASSISTANT (no BA/63)
(M.F., AGE: 21-35)

FUNCT.: Verification and reconciliation of debtors accounts. Analysis, credit control and collection *of outstanding receivables. Liaison with* various National Administrations.

QUALIF.: Advanced level of secundary educ. or equiv prof exp. gained in an Int. environment/ private sector Excellent oral and written expr. in English or French. Good knowledge of other languages is an advantage. Basic knowledge of *E.D.P./wordprocessing related* to accounting and credit control. Initiative - Imagination and Zeal.

APPLY: Application forms to be returned before 31 12.88 to and obtainable from:
EUROCONTROL, Div. PF 1,
72 Rue de la Loi, B-1040 Brussels.

RESEAU FRANÇAIS DE DISTRIBUTION DE MICRO-INFORMATIQUE
Gammes : I.B.M., APPLE et COMPAQ.
Plus de 250 personnes. Plus de 250 Millions de FF de C.A. en 1987.

RECRUTE :

pour l'expansion de son réseau au niveau européen des

DIRECTEURS NATIONAUX

pour	**la GRANDE-BRETAGNE**	**Réf. MG 01**
	l'ESPAGNE	**Réf. ME01**
	l'ALLEMAGNE	**Réf. MA01**
	les PAYS-BAS	**Réf. MP01**

Mission : après une période de formation de quelques mois aux méthodes de la société en France (au siège parisien et dans certaines agences de province), ils ou elles prendront en charge l'implantation du réseau de distribution dans le pays concerné : recrutement, recherche de locaux, mise en place des procédures commerciales et administratives, développement des ventes, etc.
Profil : agé(e)s de 30 à 45 ans. ils ou *elles seront de préférence de la nationalité* du pays choisi mais parlant et lisant parfaitement le français. Ils ou elles auront une parfaite connaissance et une bonne pratique de la vente des produits technologiques aux sociétés dans ce pays. Une compétence dans le domaine de la *micro-informatique* serait un atout très important.

Envoyer curriculum complet à : W. SWEERTS publicité,
31, Champs-Elysées - 75008 PARIS sous réf. du pays demandé.

Le Monde CADRES

Le Centre d'informations financières recherche pour ses agences de Paris et région parisienne des
CONSEILLERS COMMERCIAUX (H.F.)
– Contact à haut niveau ;
– Formation assurée ;
– Rémunér. *incitative.*
Tél. : 45-53-20-00 p. 151.

SOCIÉTÉ DE PRESSE

cherche pour ses revues professionnelles

UN JOURNALISTE

diplômé d'école de journalisme, 6 ans d'exp. Dynamique et volontaire.

Merci d'envoyer lettre, C.V., photo et rémunération s/nº 8 041. Le Monde Publicité. *5, rue de Monttessuy.* 75007 PARIS.

LYCÉE PRIVÉ SOUS CONTRAT recherche

PROFESSEUR SCIENCES ÉCONOMIQUES

niveau maîtrise, temps complet. 43-74-79-52.

STÉ IMMOBILIÈRE

rech. comptable ht niveau *Directeur comptabilité* Administrateur de biens. Envoyer C.V. à M.B.T.G., 42, av. Victor-Hugo, 16e.

PME
30 personnes, fabricant matériel sonorisation et éclair. scénique, rech. un

ÉLECTRONICIEN

Ce cadre confirmé possédera au minimum un BTS ou DUT. Il devra prendre en ch. le BE, piloter l'ordonnancement-lancement, assurer la coordination technique de l'entreprise. Lieu de travail, Antony Z.I. Envoyer C.V. avec pré*tentions et photo à :*
Sté COLLYNS, B.P. 120, 92164 ANTONY Cedex.
A l'attent. de M. Brost.

formation professionnelle

JEUNES ARCHITECTES diplômés(es)

Stages rémunérés par l'Etat, à partir de décembre 88, pour un an, dans les Chambres de Métiers de Nanterre, Rouen, Caen, *Alençon, Chartres, Auxerre,* Nancy, Charleville, Arras et Beauvais.

Thèmes :
Urbanisme et implantation des entreprises artisanales et commerciales.

Réponse avec lettre de candidature et C.V. à :
A.P.C.M.
12, av. Marceau, Paris-8e, à l'att. de Mme THOMANN.

DEMANDES D'EMPLOIS

BRÉSIL, MISSION EXP.
Jeune retraité négociat. introduit milieu aff. Sao Paulo, ch. sté performante.
Écrire sous le nº 8000
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy
75007 Paris.

Homme, 30 ans, niveau maîtrise d'économie, justifiant de cinq années réussies dans la vente, étudie toutes pro*positions sérieuses.*
Tél. : 30-51-07-40.

24 ans. Titul. d'une maîtr. en droit des affaires. Exp. 8 *mois. Rédacteur juridique* dans la fonction personnelle. Rech. poste évolut., libéré OM, libre rapidement. Ecrire ou téléph. à Thomas Bousquet, 30, av. de Paris, 78000 Versailles. 39-50-50-75.

capitaux propositions commerciales

Faisons partie de fabricants dirigeants de pompes à main et moto-pompes en Europe. Cherchons pour France un *distributeur bien établi, p.* ex. de commerce technique de pompes. Offrons haute qualité et prix favorables. Contacter : Armaturenfabrik *Ernst Horn GmbH, Mlle Timm.* Tél. (RFA, 1949461 8696-21).

automobiles

ventes

moins de 5 C.V.

Vds R5, 5 p. TR, 4 CV, menthe, p. métal., boîte 5 vit., ess.-gl. arr. *Ordin. de bord,* rétro. ext. dr. 14 000 kms, millésime 88. 43 000 F.
Tél. : 69-86-91-40 p. 411. Après 18 h, 69-24-18-57.

J. HOMME TRILINGUE
Exp. commerce internat. recherche poste TRADUCTIONS, TELEX, *GESTION, COMMANDES.*
Tél. : 42-49-59-00.

Cinquante-six ans, licencié économique, recherche emplois gestion, prix de revient. Tél. : 48-20-78-02.

SECRÉTAIRE

Dactylo-facturière expérimentée rech. emploi stable. Mensualité désirée : 7.000 F net.
Tél. : 43-04-42-41.

J.F. 29 ans, traductrice tech. russe, français, russe lang. matern., *russe cherche* emploi traduct. ou mission interprète accompagnatrice.
Écrire sous le nº 8043
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy
75007 Paris.

J.F. 25 a., D.E. économie, angl./esp. courants, rech. emploi France ou étranger. Etudierait ttes propos.
Tél. : 63-57-51-84.

Américaine, professeur d'anglais diplômé, ch. emploi : cours d'anglais, niveau scolaire, universitaire, affaire.
Tél. : 43-29-51-85.

Un chef d'équipe de protection rapprochée, sérieux et efficace, *réf.* recherche *employeur France/étranger,* *court et long terme. Cannes.* 93-45-96-85/93-46-18-63.

J.H. 23 ans, maît. Sc. Po., DEA Socio., Po., qualités de *rédaction et synthèse offre* collaboration pour travail d'études ou autre.
Tél. : 46-64-05.33.

ENSEIGNANT ÉLECTRONIQ.
MICRO PROCESSEURS
SOFT ET HARD
Ch. emploi mi-tps de prêt. format. 45-57-82-21.

L'AGENDA

Antiquités

POUR JAPON et USA ACHETONS A VOTRE PRIX STATUES BRONZE, LAMPES et VASES GALLÉ-DAUM-LALIQUE ET TOUT OBJET D'ART.

43-87-92-80

62, bd Malesherbes, 8e.
Paiement comptant.
Tout déplacement gratuit.

Cours

Prof. agrégé. Ecole normale sup. donne cours français, latin, grec, philo, allemand, ts nivx + prépa. concours.
Tél. : 47-00-91-02.

HUITRES

LES HUITRES DE FRANCE
Lucien RIPOCHE
58-60, rue Louis-Rouquier
92300 LEVALLOIS-PERRET

Tél. : 47-57-86-76
47-57-81-83 (répondeur)

Décoration

L'ENTREPOT DU CANAPÉ
Les 9 et 10 décembre, vente exceptionnelle de canapés et fauteuils. Nombreux *modèles en cuir et tissu. Par* exemple canapé 3 places entièrem. déhoussable : 2 490 F.
Canapé 3 places cuir pleine *fleur aniline 9 900 F au lieu* de 17 400 F.
Venez vite pour avoir le choix, tous les modèles sont disponibles.
Entrepôt porte de Pantin, 28, rue des 7-Arpents, Le Pré-Saint-Gervais. 48-44-83-81.
Ouvert de 10 à 19 h.

Enseignement

ENSEIGNANTS

Vous êtes consternés par l'ignorance de nos enfants ! Vous souhaitez aider les « laissés pour compte » de l'Education nationale, c'est possible ! Créer vos propres soutiens scolaires. Je peux vous aider en vous fournissant mon livre
« Comment créer un centre de soutien scolaire de A à Z ».
70 F avec « Assistance télé*phonique permanente ».*
M. Chapman, BP 41 53, 66044 Perpignan.

Pensions de familles

SKI DE FOND HAUT JURA

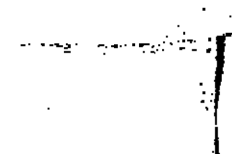
3 h de Paris par T.G.V.

Yves et Liliane vous accueillent (14 pers. maxi) dans *ferme du XVIIe,* confortablement rénovée, chbre avec s.d.b., w.c., table d'hôtes, cuis. mijotée et légère, pain maison cuit au feu de bois. Ambiance sympathique. De 2.060 F à 2.590 F par pers. et semaine tt compris, pension complète + vin, moniteur et matériel de ski.
T. : (16) 81-38-12-51 ou écrire : Le Crêt-l'Agneau, 25650 MONTBENOIT.

Vacances Tourisme Loisirs

SKI familial en Isère « Le Chauchari » 38930. 76-34-42-72, pens. compl. en gîtes de France, 115 F. Réduction pour enfants.




Le Monde

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

2e arrdt

(REX) PRES
Ravissant studio, cuis., salle d'eau, w.-c., chauff. cent., imm. sur rue. - 240 000 F.
MGN - 43-87-71-55
38, bd Batignolles, 75017 Paris.

3e arrdt

MARAIS GRAND DUPLEX
86 m², cuis. équipée, s. de bns, 2 chbres, belle récep. 1 700 000 F. 45-41-11-00.

MARAIS
dans bel imm. de caract., très beau stud. avec mezzanine, cuis. équip., s. de bs, 842 000 F.
TRANS OPÉRA
Tél. : 43-45-23-15.

Quartier Horloge (près) Liv. (2 pces) + chambre. Grande cuisine, bains. *Refait neuf.* 1 150 000 F - 45-26-10-44

5e arrdt

MONGE 85 m² +
3 pces, balcons, cuis., bains, 2e ét., asc., p. de taille. 43-36-17-36.

CLAUDE-BERNARD
Récent gd studio, tt cft, calme, soleil, sur jdin 740 000 F - 43-25-97-16

LUXEMBOURG
Séjour + 2 chbres en duplex, tt conft, perf. état, sol. 1 890 000 F - 43-25-97-16

CENSIER
Bel imm. p. de t., 2 pces, tt cft, T.B.E., exc. distrib., sol., 900 000 F. 43-25-97-16.

S/JARDIN DES PLANTES 180 m² + 3 terrasses + park. 7 500 000 F. LEGI.
45-46-26-25.

CLAUDE BERNARD. Stand., s/jard., sol., stud., tt cft, cuis. sépar., 30 m². 760 000 F.
43-35-18-36.

MONGE
dans imm. p. de t., stand., 2-3 pces, tt cft, 1 750 000.
TRANS OPÉRA
Tél. : 43-45-23-15.

P. ESTRAPADE, 5 P.
4e étage, soleil, calme. Prix : 3 300 000 F. 45-46-26-25/43-26-73-14.

Petite maison individuelle au grand calme, liv. + 2 chbres + box. 2 550 000 F.
45-46-26-25.

6e arrdt

PRES INSTITUT
Dern. ét., vue dég. Charmant 2 pces, calme, chem., tt cft. 1 300 000 F. Serge Kayser. (1) 43-29-60-60

RUE ST-SULPICE
Immeuble XVIIIe s., 100 m², 3e étage, 4 pces, tt cft. GDE CLASSE. 45-62-62-51.

CHERCHE-MIDI
Atelier commercial. FLEURUS.
45-44-22-36.

VAVIN. 5 pces, park. 3 200 000 F. FLEURUS.
45-44-22-36.

QUAIS 2 PIÈCES
Vue Seine et Louvre FLEURUS.
45-44-22-36.

ST-PLACIDE, 4 pces, 80 m², bon plan, 1 900 000 F. FLEURUS.
45-44-22-36.

FLEURUS
Spécialiste rive gauche
12, r. N.-D.-des-Champs, 6e
Sortie Mo St-Placide

St-Germain, st.	650 000
Bac, 2 pces, décor.	900 000
Odéon, 2 pces, caract.	950 000
Quais, Seine, 2 pces	1 600 000
St-Placide, 4 pces	1 900 000
Stanislas, réc. 80 m²	2 400 000
Vavin, 5 pces, park.	3 200 000

RECHERC. APPTS TTES SURFACES
45-44-22-36.

FACE LUXEMBOURG
Gd 5 pces, à rénover
F.-FAURE 45-67-95-17.

7e arrdt

CH.-DE-MARS Près de bel imm. ravalé, tapis, escal., dble liv., cheminée, 2 ch., tt cft. 46-34-13-18.

BOSQUET-RAPP
220 m², belles récept. + 4 chbres, à modern.
6 100 000 F
F.-FAURE 45-67-95-17.

BAC ST-GERMAIN. (Dans hôtel part.), 3 récept., 3 chbres, 2 bns, cuis. éq., déc. lux., belle, haut. ss/plaf., park. 47-05-61-91.

BAC-VARENNE. Sup. stud., cuis., bns, 40 m² envir., dans imm. p. de taille, de gde qualité. Vue dég. 47-05-61-91.

R. ROUSSELET 2 P.
45 m², cheminée, poutres
F.-FAURE 45-67-95-17.

10e arrdt

82, rue d'Hauteville, 5 pces. 119 m², 5e étage, ascens. Libre. Vis. vend. 9, 13 h-16 h Mr Jamar
Tél. : 42-33-21-18

CANAL ST-MARTIN
Possibilité commercial, imm. p. de taille, 3 pces RÉNOVÉ, DÉCORÉ 70 m². 1 000 000 F. A SAISIR. 45-75-81-67.

LOUIS-BLANC
4 pces, 100 m², balc., park., imm. réc., st., 1 785 000.
TRANS OPERA
Tél. : 43-45-23-15.

11e arrdt

RUE DE LAPPE
Près Opéra Bastille. 3e ét., soleil, 2 pces caract. Tt cft. 850 000 F. R.-V.(1)43-29-52-58

SAINT-AMBROISE
2-3 pces, 70 m², beauc. de charme, 1 628 000 F.
TRANS OPERA
Tél. : 43-45-23-15.

VOLTAIRE
Local comm., 120 m², en r.-de-ch., 2 000 000 F.
TRANS OPERA
Tél. : 43-45-23-15.

BD RICHARD LENOIR
4 pces, 100 m², récent, bon stand., box. 1 995 000 F
TRANS OPERA
43-45-23-15

12e arrdt

PORTE DORÉE
Imm. ancien, 1er ét., calme sur verdure, 2 p., cuis., s.-de-bs, w.-c. indép. sur 42 m². 550 000 F. Tél. : 47-71-78-01.

Mo LEDRU-ROLLIN
2 pces, 43 m², rénov. sur cour-jardin, idéal placement. 43-43-33-15.

Part. vds appt Daumesnil, 53 m², 850 000 F. M. Cartier, 8e ét., asc., plac. Calme.115, r. de Reuilly, esc. 8. Vis. 10, 11 déc., - 11 h à 15 h.

REUILLY-DIDEROT
Imm. anc., 2e ét., stud., cuis., tt cft. 282 000 F. MAS IMMOBILIER 43-45-88-53.

AV. DAUMESNIL
Dans imm. p. de t., proche Mo, tt cft, espace tr. intér. à aménag., prof. libér. poss. 1 207 000 F
TRANS OPERA
43-45-23-15.

NATION
2 pces, 47 m² envir., dans imm. p. de taille, 6e ét., sns asc. 910 000 F
TRANS OPÉRA
43-45-23-15.

GARE DE LYON
B. 2 pces, 38 m² env, tt cft, charges 150 F. 535 000 F
TRANS OPERA
43-45-23-15

DAUMESNIL
Dans imm. p. de t., rénov.de qual. 3 pces, 60 m² + 1 pce atten. 1 365 000 F
TRANS OPERA
43-45-23-15

DAUMESNIL EXCEPT.
LA CAMPAGNE A PARIS
appt 135 m² + 165 m², terrasse amén. au 11e ét., asc., box dble, px élevé justifié. 43-45-23-15
TRANS-OPERA.

PORTE DORÉE
Gd 5 pces, stand., vue s/Seine. 2 150 000 F.
TRANS OPERA
43-45-23-15.

PORTE DORÉE.
Imm. réc., 3/4 pces, tout confort, terr., park. 1 750 000 F
MAS IMMO. 43-45-88-53.

13e arrdt

Gobelins
Beau 2 pces, bains. Refait neuf
650 000 F - 45-26-69-04

CORVISART. Récent asc., liv., 3 chbres, 95 m², rue et jard., 3e ét., tr. bon état. 1 700 000 F. 43-35-18-36.

PARC MONTSOURIS
(près) beau 74 m² + 40 m² terr., ét. él., asc. 1 400 000 F. ICM 45-55-82-33.

14e arrdt

PLAISANCE
Beau 2 pces, tt cft. 46 m² + 6 m² balc. 995 000 F.
TRANS OPÉRA
43-45-23-15.

Denfert. Imm. 1930, 3/4 pces, orig., style, atel. 100 m², 2 600 000 F.
Alésia Coty. Imm. 58, 3/4 pces, tt cft, 65 m². 1 150 000 F.
Imm. 75. Lux. 2 pces, tt cft, 55 m², cuis. éq., park. 1 300 000 F.
Alésia. Bon imm., 3 pces. cft, parf. état. 1 180 000 F.
Montparnasse. Plus. st., à partir de 525 000 F.
43-35-18-36.

ALÉSIA MAISON
250 m² + terrasse, refaite récemment.
F.-FAURE. 45-67-95-17.

MONTPARNASSE GAITE.
Imm. récent, 1978, 2 pces 55 m², parking. 1 450 000 F. F. FAURE. 45-67-95-17

15e arrdt

PTE DE VERSAILLES
Imm. pierre de t., 3 PCES, cuis., s. de bains, chauffage cent. gaz. Prix : 980 000 F. Tél. : 43-79-04-96.

LIMITE 6e et 7e
Imm. p. de taille, 3e étage, ascenseur
3 PCES 65 m²
Chff. indiv., gaz, cave, parquet, chem., clair, s./rue et cour, s./pl. jeudi 8, de 11 h à 13 h et 15 h-17 h.
139 bis, r. de Vaugirard.
45-75-81-67.

CONVENTION
BEAU STUDIO, 45 m², séjour 32 m², 4e ét. avec asc. Bon état. 856 000 F.
TRANS OPÉRA
43-45-23-15.

FRONT DE SEINE - 4 P.
94 m² + park. Vue sur Seine. 2 450 000 F. - 43-26-73-14.

STUDIO GD STDG
R. de la Glacière, vue s/jard. Calme. Imm. récent. Prix : 525 000 F. PIARD, 43-36-03-16.

ALÉSIA
4 p. 100 m² + terrasse 28 m² immeuble récent, vue panoramique s/Paris 3 150 000 F
TRANS-OPÉRA
43-45-23-15

16e arrdt

FOCH/SUD, 300 m²
3 récept., 3 chbres service, box.
45-02-13-43.

PASSY-Standing
120 m², 5 pces, cuis. éq., bains, chbre serv., calme sur square. Poss. prof. lib.
3 120 000 F - 46-22-88-66

16e RANELAGH
Rare 5 p. gd stand. 120 m² env. 2e ét., calme sol., verd. 3 550 000 F - 43.35.15.55

BELLES-FEUILLES
Beau 75 m², double living, chbre, s. de bns, dressing, ét. neuf. 2 200 000 F.

R. JOUVENET
Studio, 38 m², s. de bns, dressing, ref. nf. 925 000 F. ICM 45-55-82-33.

ÉTUDE DUVERNET
EXPERTISE GRATUIT. VOTRE APPARTEMENT.
45-41-11-00.

VOUS VENDEZ ?
GROUPE DDL SPÉCIALISTE DU GD STANDING
45-63-11-88 +
SÉLECTION

SPONTINI 330 m²
Duplex, calme, 6e et 7e, asc., semi-indépendant

TROCADÉRO
Dble récept. + chbre + serv., 3e, asc., sup. décor.

FOCH 120 m²
soleil, récept. + 2 chbres, balc., terr., park.

WAGRAM 220 m²
3 récept., 3 chbres + serv. + box, idéal prof. libér.

NEUILLY ST-JAMES
Noyé dans la verdure, récept. + chbre + jard.
CHARME FOU
GROUPE DDL
45-63-11-88 +

GROUPE JPM

DEGAS 45 m²
Bon ét., 3e, asc. 950 000 F

MIRABEAU 75 m²
Réc., poss. park. en sus

ALBONI 6 PCES
200 m² + jardin
5 250 000 F

NOUS CONSULTER
Compétence et Dynamisme
45-24-25-25.

TROCADERO
Très beau 5 pces, 145 m² + service, pierre de t., gd standing, étage élevé. Vue dégagée, poss. park. France Conseil - 48-28-00-75.

PTE DE ST-CLOUD
Appt 58 m², rénové, ascens. 1 320 000 F
TRANS OPERA
43-45-23-15

17e arrdt

BATIGNOLLES
Cause départ Afrique (70 m²), entrée, cuis., dble-liv., avec terr., vue impren., sur Paris, 1 chbre + antichbre, s. de bns, w.-c., chff centr., park., ss, asc. 17 000 F le m², exclusiv. MGN 38, bd des Batignolles, Paris-17e. 43-87-71-55.

Part. vds, av. de Villiers près du métro, 7e ét., sud, dble liv., 2 ch., ent., cuis., s. de bns, w.-c., park. ss-sol. 2 600 000 F. Ag. s'abst. 42-77-03-34.

CARDINET
3 pces, 57 m², 4e ét., sns asc., parf. état. 909 000 F.
TRANS OPÉRA
43-45-23-15.

BD PEREIRE
Stud., 28 m², kitch. éq., s/gde cour claire. 655 000 F.
TRANS OPÉRA
43-45-23-15.

R. TRUFFAUT
3 pces, 65 m², appt rénov., imm. anc. 1 325 000 F
TRANS OPÉRA
43-45-23-15.

GROUPE JPM
PRÈS WAGRAM
85 m² 2 400 000 F
65 m² 2 000 000 F
Dans hôtel particulier
45-24-25-25.

NOUS RECHERCHONS POUR NOTRE CLIENTELE TOUS APPARTEMENTS HAUT DE GAMME

WAGRAM
Gd appt, triple réception 3 chbres + chbre serv., park.
TRANS OPERA
43-45-23-15

PALAIS DES CONGRES
2 pces, 55 m² à rénover. 1 260 000 F
TRANS OPERA
43-45-23-15

VILLIERS
2 pces, 47 m², chbre, séj., cuis. éq., cave. 1 050 000 F
TRANS OPERA
43-45-23-15

18e arrdt

BAS DE BUTTE (70 m²)
Gde entrée, 3 pces, cuis., s. de bns, w.-c., à rén.

RUE D'OSLO - 4 PIECES
Cuisine, salle de bns, w.-c., ascens. chauff. central indiv. gaz. 1 560 000 F.
MGN - 43-87-71-55
38, bd Batignolles, 75017 Paris.

19e arrdt

Part. Buttes-Chaumont 2 p., stand., 6e étag. v. s/Paris 52 m² + asc., park., 1 030 000 47-41-23-23.

20e arrdt

ST-FARGEAU
Loft, 2/3 pces, 100 m², bonne archit. 1 370 000 F.
TRANS OPÉRA
43-45-23-15.

PELLEPORT
3 pces, 60 m², imm. début du siècle, 6e ét., sns asc. 803 000 F.
TRANS OPÉRA
43-45-23-15.

Près Gambetta. 20e, 7e étage, calme, dble exp., s.-s., n.-o. ensol., 64 m² + balcon 12 m², vue dég. Ent., gd séj., 2 ch., cuis. éq., s. de bns, ch. coll. par radiat., interph., ascens., cave, park. 1 100 000 F. Tél. : 46-36-91-28.

PLACE DU GUIGNIER
71 m², 575 000 F
2 pces, s./2 niv., bon état, séj., cuis. aménag., coin bur., s. d'eau, w.-c., chbre. 45-75-81-67.

NATION
Superb. 2/3 pces, 85 m², rénov. à term. Px sacrifié. 43-45-23-15.
TRANS OPÉRA.

DAVOUT
Beau 3 pces, 63 m² envir., dns imm. réc., tt cft, park. compr. 856 000 F
TRANS OPÉRA
43-45-23-15.

PTE DE MONTREUIL
Bel imm. ancien, 2 pces, tt cft. 465 000 F.
43-45-88-53.

78-Yvelines

NOISY-LE-ROI
BEAU 5 P. 110 m². 1 070 000 F
Cab. Vermeille. 39-19-21-27.

NOISY-LE-ROI
Beau 4 P. 90 m². 1 000 000 F
Cab. Vermeille. 39-19-21-27.

PARLY-II
BEAU 4 P. 87 m². 91 000 F
Cab. Vermeille. 39-19-21-27.

SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE
SUP. DUPLEX 140 m² 1 470 000 F
Cab. Vermeille. 39-19-21-27.

RER SAINT-GERMAIN
2 P. ANCIEN RÉNOVÉ 820 000 F
Cab. Vermeille. 39-19-21-27.

PRÈS RER CONFLANS
SUPERBE 3 P., BOX
PRIX : 600 000 F
Cab. Vermeille. 39-19-21-27.

ANDRÉSY
(BORD SEINE) BEAU 4 P. 86 m² + terr., 745 000 F
Cab. Vermeille. 39-19-21-27.

MAISONS-LAFFITTE (parc)
Superbe 4 p., luxe, belle terrasse. 1 700 000 F.
Cab. Vermeille. 39-19-21-27.

VERNEUIL-S/SEINE
35 km ouest Paris ds résid. *stdg. part. vd bel appt* 75 m², t. clair, 3e ét., séj., 2 ch., logg., tennis privé, prox. base naut. 3' gare. 600 000 F. 39-71-10-97 ap. 19 h ou 42-35-69-00 *heure bureau, p. 242.*

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE
POINT DU JOUR
Récent dble séjour + 3 ch., tout conft, cft ss vis-à-vis. 1 550 000 F - 43-25-97-16

GARCHES PRÈS GARE
(300 m) superbe 4 p.
Prix : 1 890 000 F
Cab. Vermeille. 39-19-21-27.

BOULOGNE
Appt 85 m² + balc., belles prestations, parkings. 3 465 000 F
TRANS OPÉRA
43-45-23-15.

BOULOGNE
Dans imm., p. et briques, 3 pces, 70 m², 5e ét., asc. *1 840 000 F. 43-45-23-15.*
TRANS-OPÉRA.

BOULOGNE
2 p., 40 m² env. cft park. Poss ch. 856 000 F.
TRANS OPÉRA
43-45-23-15.

BOULOGNE
Gd 5 pces + balc., stand., box, cave. 2 200 000 F
TRANS OPÉRA
43-45-23-15.

BOULOGNE EXCEPT.
4 pces, 95 m² + balc., vue s./Seine, ét. élev., tt cft, park, 1 974 000 F.
TRANS OPÉRA.
43-45-23-15.

ST-CLOUD, HIPPODROME
résid. sur parc, vue Paris, soleil, verdure, 5 pces, 137 m², balcon, parking.Fleurus. Tél. : 45-44-22-36.

NEUILLY
Beau 5 pces, balc., stand. Prix : 3 990 000 F
TRANS OPÉRA
Tél. : 43-45-23-15

BOULOGNE
3 p., 65 m², imm. de stand., récent, park., 1 280 000 F
TRANS-OPÉRA
43-45-23-15.

SURESNES
Les rives de Bagatelle beau 2 pces, avec terr. 1 270 000. ICM 45-55-82-33.

94 Val-de-Marne

A RÉNOVER 240 m²
Ivry, pr. 13e, mo P.-Curie, s./beau jard. priv. R. + 2 divis. + belle cave. 40-26-42-74/40-26-42-47.

SAINT-MANDE
2-3 pces, 78 m², tt cft, fbles ch., 1 525 000 F.
TRANS OPÉRA
Tél. : 43-45-23-15.

appartements achats

Rech. 1 à 3 pces, Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e, 12e, av. ou sns trav. Paie cpt chez notaire. (1) 48-73-48-07, même soir.

CEP 34, CH.-ÉLYSÉES
Cherche, urgt, gd studio ou 2 pces, pour investisseurs. 43-59-91-31.

CABINET IMMOBILIER
RIVE GAUCHE
RECHERCHE
BEAUX APPARTEMENTS PARIS RÉSIDENTIEL
SERGE KAYSER
43-29-60-60.

J. FEUILLADE. 54, av. de la Motte-Picquet (15e), rech. pour bons clients IMM. et GDS APPTS 6e, 7e, 15e, 16e arr. 45-66-00-75.

Société paie comptant appts, villas et viagers, PARIS-12e et VAL-DE-MARNE. Tél. : 43-45-88-53.

M.G.N. (33e année)
38, bd Batignolles, 75017 Paris, 43-87-71-55, dans le cadre du réseau ORPI recherche pour notre clientèle locale et étrangère, appts, hôtels particuliers, Paris et proche banlieue.

AGENCE FRANÇOIS FAURE
45-67-95-17
11, rue Rousselet Paris-7e
rech. appts ttes surfaces, *préférence rive gauche, avec ou sans travaux,* pour nombreux clients. Paiement comptant.

locations non meublées offres

Paris

Appt 20e, 2 pces, 55 m², cuis. équipée, placards, 9e ét., clair, poss. parking s/sol. 3 600 F + 600 F ch. (chauff. + eau compris). 47-97-05-31.

Appt 17e, 2 pces, 43 m², entièr. refait à neuf, chauffage central gaz, neuf, Mo La Fourche. 3 700 F cc. 43-49-45-00.

MUETTE LUXE
Dans hotel particulier 160 m². 4 P, séj. dble, 2 chbs, cuis. équip., 2 bns marbre. Dernier étage, terrasse, parking. Libre 1er avril 15 000 + charges 47-54-90-51.

R. MICHEL-ANGE
7e asc., gd living + 1 chbre tt cft, refait nf 4 600 F + 1 000 F. *Tél. : 45-34-13-16.*

RUE DE LA TOUR
Bel imm. 3e asc. ref. nf sup., très gd 4 p. 125 m², 2 bns 12 500 F + 1 400 F *Tél. : 45-34-13-16.*

GROUPE JPM

16e STUDIO
Vue s/Seine, 3 000 F C.C.

16e URGT PASSY
87 m², 2 chbres, 8 100 F C.C.

16e QUAI L. BLÉRIOT
4 P., 100 m² park. 10 000 F C.C.

16e COPERNIC
2 chbres, 75 m² refait à nf

VINCENNES 2 P.
60 m², 5 000 F négociable

45-24-25-25.

Région parisienne

NOVIM
Groupe SEERI
Loue pour ses invest. Stand., neuf, jam. habité
A SÈVRES
CENTRE VILLE
2 pces, à part. 3 900 F + ch.
3 pces, à part. 5 000 F + ch.
4 pces, à part. 6 200 F + ch.
park., s/sol inclus.
47-23-33-74
49-06-81-48.

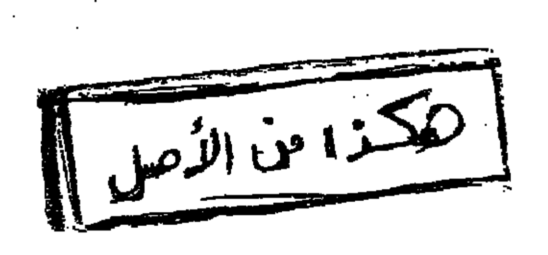
NOVIM
Groupe SEERI
loue pour ses investiss. Stand., nf, jam. habité
A VIROFLAY
Centre-ville, 2' du RER
2 pces, à part. 3 500 F + ch.
3 pces, à part. 4 800 F + ch.
4 pces, à part. 5 800 F + ch.
park., s/sol inclus.
47-23-33-74
49-06-81-48.

CHARENTON plein ctre 2 p. 56 m², 3e ét. ascens. très clair. Px 4 500 F ch. comp. Tél. 48-93-68-20, 9 h 30 / 10 h 30 — 14 h 30 / 15 h 30.

BAILLY (78)
BELLE MAISON 6 P. ss-sol total 13 000 F
Cab. Vermeille. 39-19-21-27.

SAINT-NOM CENTRE (78)
MAISON NEUVE 6 P. 9 000 F
Cab. Vermeille. 39-19-21-27.

VINCENNES TRÈS BEAU 3 P. REFAIT A NEUF PRÈS DU BOIS 5 000 F C.C. TRANS OPÉRA 43-45-23-15.



هكذا من الأصل

Le Monde

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine, 75008 Paris, recherche APPTS DE GRANDE CLASSE, belles réceptions avec minimum 3 chambres.
Tél. (1) 45-62-78-99.

RESIDENCE CITY
rech. pour multinationales et ambass. APPTS HAUT DE GAMME - VIDES et MEUBLÉS min. 2 chbres et VILLAS
Tél. : (1) 45-27-12-19.

INTERNATIONAL SERVICE
rech. pr BANQUES, STÉS MULTIN. et DIPLOMATES, GDS APPTS de stdg, 5, 6, 7 p. Tél. : 42-80-20-42.

CABINET IMMOBILIER
RIVE GAUCHE
RECHERCHE BEAUX APPARTEMENTS PARIS RÉSIDENTIEL GÉRANCE ASSURÉE
SERGE KAYSER
43-29-60-60.

UNION FONCIÈRE EUROPÉENNE
5, Rue BERRYER, 75008 PARIS
LOCATION, VENTE *GESTION*
RECHERCHE APPARTEMENTS VIDES OU MEUBLÉS POUR SA CLIENTÈLE
LOYERS GARANTIS
Par compagnie d'assurance
U.F.E. 42-89-12-52.

forêts

VDS SUD MEUSE
Forêt 104 ha (loi Serot) ds massif réputé, chêne, hêtre, fresne, charme, etc., accès fac. chasse.
(16) 26-73-95-73.

70 km AUTOR. OUEST 250 ha, forêt et terres libres. BELLE CHASSE. MGN - 38, bd des Batignolles. 75017 Paris.

FORETS ET TERRES, seul tenant 250 ha NORD EURE-ET-LOIR, divis. poss. IMMO 106 ÉPERNON ou PARIS 43-87-71-55.

immobilier information

PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER » L'annuaire des propriétaires des immeubles, recense 28 000 propriétaires de 38 000 immeubles. SESAM 46-22-99-33.

propriétés

SOLOGNE 103 HA
Région Neung-sur-Beuvron Propr. 103 ha, dont 80 ha bois, 5 étangs, tennis, piscine, 4 corps bât., hab. rustique, rest., chasse extra. Cabinet La Sologne Romorantin 54-76-02-92.

Cévennes, Gard, Anduze 41 ha de calme, 35 bois + 6 prés, aut. grd mas cévenol, tt cft, dépend. sourc. ruiss. 66-61-81-92, apr. 20 h.

Bretagne, moulin ent. rén., cadre except., bd riv., terr. boisé 1 ha, tt cft, fuel + p. chal., cuis. équ., 4 ch., gar. 880 000 F. 98-73-70-81.

RER LE PECQ
(10') gde maison 270 m² s/900 m², 2 logts poss. Tr. bon état. 3 000 000 F. Cab. Vermeille, 39-19-21-27.

CRÉTEIL
RÉSIDENTIEL. Superbe maison 13 p. s/PARC ARBORÉ. Prix : 7 500 000 F. MANAGER. 45-61-00-13.

Vds maison classée Lons-le-Saunier, square, 10 p., 900 m², terr. + pav., 2 stud., cave. A rénov. 1 300 000 F à débat. Tél. : 50-95-12-00 soir.

REGION HOUDAN
Anc. ferme fortif., au carré, à rénov., 2 ha atten. av. ruiss. à truites. Prix à déb.

– Moulin en état, fin de l'Ile-de-France, 300 m² habit. + bât. ruraux. 2 ha atten. avec îles. Poss. division. PECHE RÉPUTÉE. 2 500 000 F à débattre IMMO 106, 33, r. de la Madeleine 28 EPERNON - (16) 37-83-73-73.

RÉGION DREUX
80' PARIS, N. 12, belle ferme rénovée, entrée, cuis., dble séj., mezzanine, 3 pces, s. de bs, w.-c., gar., cave, grenier pouvant faire 2 chbres, 1 800 m² clos. Prix : 695 000 F. M.G.N. NOGENT-LE-ROI face égl. (16) 37-51-44-34

IMMO 106
33, rue de la Madeleine EPERNON (28230) Tél. : (16) 37-83-73-73 rech. pour sa clientèle *PARIS ET BANLIEUE* PPTÉS, TERR., ÉTANGS FORETS, ETC. PAIEMENT COMPTANT chez votre notaire.

SOLOGNE. 5 km ST-AIGNAN-S/CHER. Part. vd maison, centre bourg, ts comm., école, P.T.T. GD SÉJOUR, chem. pierres, poutres, cuis., s. d'eau, w.-c. GDE CHAMBRE, chff. central gaz. A L'ÉTAGE, mezz., chbre, sal., bur., tél. Cave voûtée, atel. 1 400 m² terr., arbres frut., potag., coin pelouse + rem. 3 voit. Le tt en très bon état. Px : 400 000 F. Tél. : 54-71-36-44.

terrains

Société rech. à l'achat : terr. et imm., Paris-Ile-de-France. Contact. Mme Piers. 47-50-21-82.

COTE D'AZUR - FRANCE
CAP BENAT

VOTRE TERRE A BATIR — DOMAINE PRIVÉ
Gardienne toute l'année — Face aux îles d'Or

2 200 m² — 1 140 000 FF TTC
2 800 m² — 1 460 000 FF TTC

VUE MER

Documentation sur demande
POSIDONIA : Département vente
Domaine privé du Cap BENAT, 83230 BORMES-LES-MIMOSAS.
Tél. : (33) 94-71-27-28 (29), Telefax : (33) 93-75-53-01.

LM3/12/88

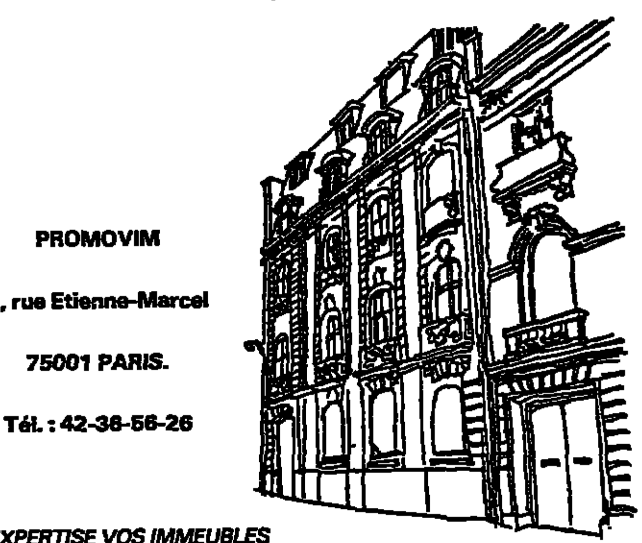
OHIO CENTRAL, ÉTATS-UNIS
Ferme d'environ 650 hectares à vendre. Idéal pour l'utilisation agricole ou industrielle.

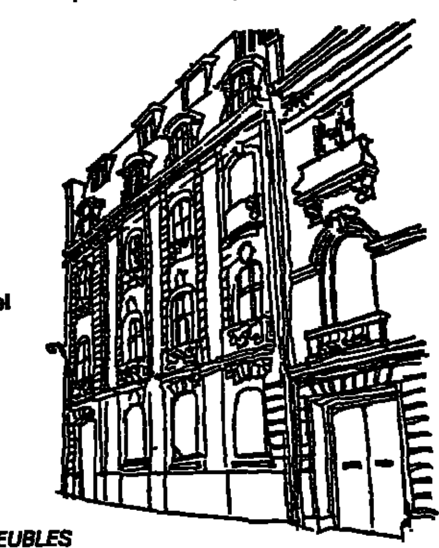
Contactez: Kuck Realty Co.
123 N. Main St.
New Bremen, Ohio 45869, États-Unis
Téléphone: 19-1-419/629-2683
Téléfaxe: 19-1-419/629-3256

LM3/12/08

GROUPE ZAUBERMAN

ACHÈTE
TERRAINS
IMMEUBLES LIBRES
OU OCCUPÉS
paiement comptant





PROMOVIM
3, rue Etienne-Marcel
75001 PARIS.
Tél. : 42-36-56-26

EXPERTISE VOS IMMEUBLES de toutes catégories PARIS & BANLIEUE
RÉNOVATION – PROMOTION

---

maisons individuelles

AU VERT A 20 KM PARIS
DRAVEIL
3 mais., 6 pces princip., s/sol, gar. 2 voit.
Terr. 370 à 530 m²
Vue imprenable sur vallée de la Seine
A partir de 950 000 F
Livraison déc. 1988
A visiter absolument
LE PAVILLON FRANÇAIS
43-78-76-25.

A SAISIR, VENDS
EN RAISON DE MUTATION
à 45' Paris direct aut. Sud NEMOURS (77), de village ts *comm.* SPLEND. MAISON RUST. de caract. habit. de ste sal. gd séj. 2 chemin., cuis. équip. 5 ch., bs, w.-c., ch. cent. + *dépendances*, sur son TERR. clos paysagé 1 000 m². *En raison du départ urg., px* sacrifié 479 000 F. Créd. 100 % remb. comme un loyer mens. constant 4 800 F. Tél. : (16) 38-92-72-32 ou le (16) 38-85-22-92, 24 h/24.

CONFLANS, 300 m gare
MAISON ANCIENNE, 5 PCES S/450 m². 700 000 F. *Cab. Vermeille, 39-19-21-27.*

TRIEL CENTRE
Maison de ville rénovée, *terrasse* Sud. 745 000 F. Cab. Vermeille, 39-19-21-27.

CONFLANS
MAISON PARFAIT ETAT, 5 pces, ss total. 870 000 F. Cab. Vermeille, 39-19-21-27.

CONFLANS
Maison anc., impecc., 5 pces, 320 m². 830 000 F. Cab. Vermeille, 39-19-21-27.

VERNOUILLET CENTRE
MAIS., VILLE RESTAURÉE 130 m² habit. 970 000 F. Cab. Vermeille, 39-19-21-27.

CONFLANS PRES GARE
(25' St-Lazare), b. meulière, 5 pces + ss-sol. 920 000 F. Cab. Vermeille, 39-19-21-27.

ANDRESY, près gare
BELLE MAISON, 5 pces sous-sol total. 940 000 F. Cab. Vermeille, 39-19-21-27.

ANDRÉSY, près gare
BELLE MAISON, 6 p., très bon état. 1 020 000 F. Cab. Vermeille, 39-19-21-27.

PRÈS RER CONFLANS
BELLE MAISON 7 P. ss-sol, total. 1 430 000 F. Cab. Vermeille, 39-19-21-27.

ORGEVAL
BELLE MAISON, 8 PIÈCES. Piscine. Prix : 2 050 000 F. Cab. Vermeille : 39-19-21-27.

VERNEUIL, près GARE
Belle maison 1980, 220 m² habit., 1 000 m². 1 630 000. Cab. Vermeille, 39-19-21-27.

ST-NOM-LA-BRETECHE
(pr.) b. mais. 8 p., 5 ch., s/900 m². 1 800 000 F. Cab. Vermeille, 39-19-21-27.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
BELLE MEUL., 8 pces. Prix : 1 525 000 F. Cab. Vermeille, 39-19-21-27.

CONFLANS
Belle mais., calme, 145 m² habitable, 4 ch. - 600 m². Prix : 1 600 000 F. Cab. Vermeille, 39-19-21-27.

CONFLANS-STE-HONORINE
MAISON 6 p., ss-sol, total *s/700 m²*. 1 110 000 F. Cab. Vermeille, 39-19-21-27.

PRÈS RER CONFLANS
BELLE MAISON, 5 p., s/sol. Total : *1 030 000 F.* Cab. Vermeille, 39-19-21-27.

ANDRÉSY PRÈS GARE
Belle meulière 1930, sup. terr. Prix : 1 530 000 F. Cab. Vermeille, 39-19-21-27.

VILLECRESNES, beau pav. réc. 5-6 p.-cuis. tt cft, garage, 515 m² terrain. Prix : 1 250 000 F. Mas immobilier 43-45-88-53

pavillons

MANCHE OUEST
A vendre mais. anc., en pierre, 6 pces princ. + *dépend., 3 ch. + ch. centr.*, T.B.E., 300 m² habit., 1 000 m² terr., 15 km mer. Libre. Px : 450 000 F. (16) 35-98-87-87.

villas

Isle-sur-Sorgue 84, bord Sorgue, villa F5, coop., *4 chbres, s. de bs, surf. hab.* 92 m², gar. 14 m², ch. centr., chem. ext. et int., prox. comm. et lois. Tél. : (16) 90-72-32-70, H.R.

maisons de campagne

Sud-Bretagne, 20' mer, mais. pierre, cuis., 2 chbres, gren. aménag., gar., terr. 2 100 m². 175 000 F. Campaner Vannes. (16) 97-47-54-85.

hôtels particuliers

MONTMARTRE. *Belle maison*
400 m². VUE JARD.
4 garages, très bon état DORESSAY - 46-24-93-33.

bureaux

Locations

DOMICILIATION 8e
bureaux, télex, télécopie
AGECO 42-94-95-28.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compét. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

CENTRE D'AFFAIRES
COLOMBIA
Reste à louer environ 12 000 m² sur 38 750 m²
BUREAUX STANDING
divisibles à partir de 100 m²
COLOMBES, en bord. A.86
A proximité gare S.N.C.F. et 15' SAINT-LAZARE
LOYERS, de 850 à 1 100 F le mètre carré suiv. le stand.
J.-P. BRETZ
Tél. : 45-63-17-50.

DOMICILIATIONS
Forum des Halles, Bureaux, Constitution de Sociétés Télex, Secrétariat
ACCESS – *40-26-15-12.*

OPÉRA
Bureaux prestige équipés, *salle de réunion, domiciliation*, téléphone, télé, télex. Tél. : (1) 42-60-01-60.

80 à 500 m²
Paris banlieue
Tél. : 40-26-42-31.

CIDES
DES ADRESSES DE PRESTIGE POUR VOTRE SIÈGE OU VOTRE ANTENNE A PARIS
VOTRE SIÈGE SOCIAL A L'ÉTOILE
DANS NOS CENTRES D'AFFAIRES
* **Av. Champs-Élysées**
* **Av. Victor-Hugo**
* **R. de Ponthieu, 8e**
* **Etoile, Iéna, 16e**
* **Passy, Trocadéro**

Bur. équip. 1/2 j., secrét. tél., serv., Télex, fax, surveignal. Domiciliation, 190 à 390 F/m Constitution de sociétés
CIDES - 47-23-82-10

DOMICILIATION depuis 80 F Av. Ch-Élysées ou rue St-Honoré ou bd des Italiens ou Paris 9e, 12e et 15e. INTER DOM, 43-40-68-60.

SIÈGE SOCIAL
Burx équipés, ts services Démarches R.C.–R.M. SODEC SERVICES CHPS-ELYSÉES 47-23-55-47 *NATION* 43-41-81-81.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL – RC – RM Constitutions de Sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
43-55-17-50.

fonds de commerce

Ventes

A vdre murs et fond mag. de *meubles*. Hte gamme Rég. ouest, Paris 100 km, poss. finan., à saisir. Conv. à prof. Tél. : (16) 32-33-63-34.

ORLEANS (45)
Direct. aut. Sud, 1 h de Paris, ligne *directe* SNCF. A saisir, sur son ILE PRIVÉE de 1,50 ha, bordée par 2 riv., AUTH. MOULIN D'AUTREF., roue à aube, *bief en eau*,
400 m² HABIT.
Cachet *rare*, site except., amén. en vieille auberge *rust.*, lic. IV, terr. *sur l'eau*, nombr. dépend. Px total 2 200 000 F. Créd. 100 % remb. comme un loy. const. (16) 38-51-16-86 ou (16) 38-96-22-29, apr. 20 h.

9e, av. Trudaine, superbe restaurant, lic. IV, beau C.A. à dével., 70 places, 1 700 000 F. DOLEAC. 42-33-61-15.

immeubles

INVESTISSEURS ACH. CPT Appts, immeubles, terrains, *hôtels, murs de boutiques*. Intermédiaires sollicités. 45-63-91-45 poste 10.

GROUPE DORESSAY
rech. urgt achat compt. imm. Paris intra-muros. Interm. sollicité, 3, r. du Vieux-Colombier, *6e, ou* 46-24-93-33.

ANTIBES.
près mer, particulier vend immeuble de rapport 8 appts + 1 magasin. Tél. : 93-34-24-86.

viagers

F. CRUZ 42-66-19-00
8, RUE LA BOÉTIE, PARIS-8e Garantie financière 5.000.000 F. 49 ans expér. Estimation gratuite. Rente indexée. Avantage fiscal.

LIBRE HOUDAN (78), propr. sur 1 800 m terr. paysagé, tr. belle villa, 6 pces, 2 bns, gar., dépend., 1 000 000 + rente 11 000 1 tête. LODEL 43-55-60-44.

Les Belles Propriétés du Monde

LA FAMILIALE



A 49 km Paris RN1, indép., accès porche monumental, hall, séjour, poutres, s. à m., cuisine, tomettes, 4 belles chbres, s. jeux, combles, bns, w.-c., chff. cent., magnif. cave voûtée, 800 m² jar. clos, dépend. fonctionn. 699 000 F seulement.



ACB BEAUMONT-SUR-OISE
25, r. Nationale.
30-34-69-40.

10 MN STIE A6



Courtenay, stie bourg, tous commerces *sur place, jolie bourgeoise de* charme, parfait état, séjour en L 45 m², cheminée, cuisine, 2 grandes chambres, bains, beau jardin d'agrément.
Prix : 491.000 F.



AVIS SENS
2, r. Gal-de-Gaulle.
(16) 86-64-12-44.

PAVILLONS S/BOIS



Pavillon 130 m² habitables, séjour *double, 5 chambres*, superbe terrasse, tt cft, sous-sol total sur 330 m² terrain. Total : 975 000 F.



AVIS PAVILLONS S/B.
19-21, av. A.-Briand.
(16) 48-48-19-18.

LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE



45 mn par *A4*, jolie chaumière s/env. 5 600 m² arborés clos, sous-sol total, entrée, cuisine, beau séjour, cheminée, poutres apparentes, *3 chambres, bains, garage*, belles prestations.
Total : 1 080 000 F.



AVIS FERTÉ
26, bd Turenne.
60-22-28-18.

1 H PAU RTE ESPAGNE

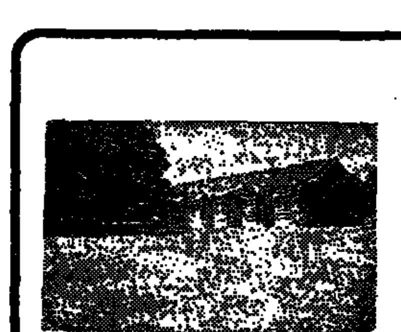




Maison 18e siècle, surface habitable. 278 m² sur 4 000 m², ENTRÉE, 2 séjours, ANCIEN SALON, cuisine, douche. *Etage* : 4 chambres, 2 mansardes, salle de bains, GRENIER, GRANGES aménageables.
Prix : 750 000 F.

Tél. M. MAUPAS.
43-50-22-22.

TOURAINE



Le *retour à la nature*, le calme, les bois, le sport, tout y est avec cette SUPERBE PROPRIÉTÉ CONTEMPORAINE, sur 6 ha avec tennis, *prairie*, bois, vaste entrée, séjour, cheminée, cuisine spacieuse avec coin repas, 7 chambres, tt cft, *dépend.*, maison aménagée en s. jeux. 650 000 F.



AVIS TOURS
6, pl. des Halles.
(16) 47-38-50-10.

MAINTENON 3MN



45 MN DIRECT MONTPARNASSE SNCF, belle MAIS. QUALITÉ s/1 470 m² clos paysagé, entr., *séj.*, cuis. équipée chêne, *4 chbres*, dressing, bns, s. eau, 2 w.-c., gd gar., chaufferie, buanderie, tt cft, excellent état. BELLE AFFAIRE. 760 000 F.



AVIS MAINTENON
23, C.-D'Harleville.
(16) 37-23-02-29.

Pour paraître dans cette rubrique
« BELLES PROPRIÉTÉS »
Contacter : 45-55-91-82
poste 43.24.

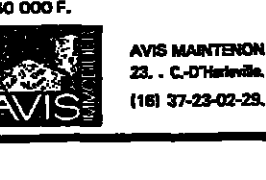
VAR

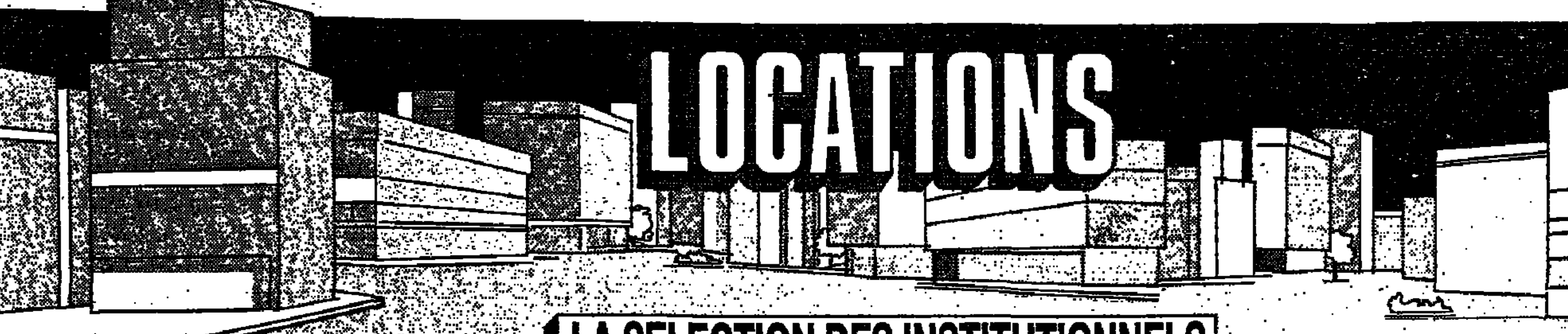
Très belle propriété. Vue exceptionnelle panoramique imprenable. Surface totale 13 036 m², *surf. maison 310 m², 7 pièces*, séjour 41 m², salle billard 32 m². Cuisine équipée, 2 salle de bains, 2 w.-c. Garage-cave 133 m². Grand patio. Nombreuses possibilités. 5 km autoroute Paris-Nice, 15 minutes golf 18 trous.

Prix : 1 700 000 F
(facilités de paiement)

Téléphone : 94-78-70-98 (le soir).







LOCATIONS

LA SELECTION DES INSTITUTIONNELS

Compagnies d'Assurances - Sociétés Immobilières - Caisses de Retraites
Ici, le MONDE publie une sélection d'appartements ou de maisons individuelles, appartenant à des propriétaires institutionnels

PARIS - 4e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Loyer brut + Prov./charges	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
3 Pièces 93 m², 2e étage	8 370 1 375		18, rue Quincampoix SAGGEL 47-42-44-44	Imm. XVIIe, rénové Vis./r.-v.. Duplex.

PARIS - 9e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Loyer brut + Prov./charges	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
3 Pièces 76 m², 1er étage	5 700 643	OUI	8, rue Pigalle AXA 40-75-59-24	Proche Trinité Vis./r.-v.

PARIS - 12e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Loyer brut + Prov./charges	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
3 Pièces 68 m², 3e étage	5 200 430	OUI	94, av. Michel-Bizot PRÉBAIL 43-48-74-00	Imm. récent, chauff., eau chaude ind. électr.
4 Pièces 87 m², 14e étage	6 600 1 080	OUI	62, cours de Vincennes AGF 42-44-00-44	Vis./r.-v.
3 Pièces 81 m², 1er étage	6 350 930	OUI	8-10, rue Jules-César AGF 42-44-00-44	Vis./r.-v.

PARIS - 14e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Loyer brut + Prov./charges	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
4 Pièces 96 m², RC	6 900 800	OUI	66 *bis*, av. Jean-Moulin PRÉBAIL 45-40-55-66	Imm. neuf, gde terrasse, tél. mar./sam. 11-19 h

PARIS - 15e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Loyer brut + Prov./charges	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
3 Pièces 72 m², 5e étage	5 916 990	OUI	45, rue d'Alleray AGF 42-44-00-44	Vis./r.-v. Dble séjour, 1 chambre

PARIS - 16e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Loyer brut + Prov./charges	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
Studio, 3e étage	4 900 300	OUI	*4, r. F.-David (angle r. Gros)* SOLVEG 45-01-06-99	*Imm. neuf, haut stand.,* chauff. ind., vis./r.-v.
3 Pièces 89 m², 3e étage	11 500 760		4, rue F.-David (angle rue Gros) SOLVEG 45-01-06-99	Imm. neuf, haut stand., chauff. indiv., vis./r.-v.
5 Pièces 129 m², 3e étage	17 000 1 100	OUI	4, r. Félicien-David SOLVEG 45-01-06-99	Imm. neuf, haut stand., chauff. indiv., vis./r.-v.
3 Pièces 81 m², RC	6 075 914		82, rue Lauriston SAGGEL 47-42-44-44	Vis./r.-v.
2 Pièces 63 m², 1er étage	4 900 749		24, av. de Versailles SAGGEL 47-42-44-44	Vis./r.-v.
2/3 Pièces 60 m², RC	4 750 976		136, quai Louis-Blériot SAGGEL 47-42-44-44	Vis./r.-v.

PARIS - 17e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Loyer brut + Prov./charges	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
3 Pièces 92 m², RC	5 150 1 138		48, bd des Batignolles GCI 40-16-28-71	Chauff. collectif
2/3 Pièces 86 m², 3e étage	7 400 1 702		185-187, bd Malesherbes SAGGEL 47-42-44-44	Prox. place Wagram Vis./r.-v.

PARIS - 18e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Loyer brut + Prov./charges	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
3 Pièces 68 m², 2e étage	4 624 1 097	OUI	40, av. de Saint-Ouen SAGGEL 47-42-44-44	Vis./r.-v.

PARIS - 19e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Loyer brut + Prov./charges	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
3 Pièces 66 m², 3e étage	3 000 1 222	OUI	14, rue de Cambrai AXA 40-75-59-24	Libre au 31-01-89
4 Pièces 80 m², 9e étage	4 350 800	OUI	3, villa Curial PRÉBAIL 43-48-74-00	*Double living,* 2 chambres

PARIS - 20e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Loyer brut + Prov./charges	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
4 Pièces 88 m², 4e étage	4 576 1 434	OUI	18, rue Lisfranc SGI/CNP 47-42-17-61	Mo Pte-de-Bagnolet Libre de suite

78 - YVELINES

Type Surface/étage	Loyer brut + Prov./charges	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
2 Pièces 60 m², 3e étage	2 000 590	OUI	Fontenay-le-Fl., 5, r. Pasteur AXA 40-75-59-24	Vis./r.-v.
3 Pièces 75 m², 3e étage	3 992 644	OUI	Le Chesnay 11, rue des Deux-Frères SGI/CNP 47-42-17-61	
2/3 Pièces 65 m², 2e étage	3 400 475	OUI	Le Chesnay, 27, r. de Versailles AXA 40-75-59-24	Vis./r.-v.
4 Pièces 98 m², 3e étage	5 282 1 191	*OUI*	*Rocquencourt, 13, r. des Erables* SGI/CNP 47-42-17-61	*Appt stand. av. balc.,* pche Ctre commerc. Parly II et tennis
5 Pièces 107 m², 1er étage	10 700 1 567	OUI	Saint-Germain-en-Laye 1, rue des Arcades GCI 40-16-28-68	Vue dir. s./parc, chauff. indiv. électr.
4 Pièces 84 m², 2e étage	5 250 800	OUI	Saint-Germain-en-Laye 19 ter, rue des Bouffers PRÉBAIL 45-27-06-37	Imm. récent
4 Pièces 97 m²	4 290 354	OUI	Verneuil-sur-Seine 4, allée Frédéric-Chopin SGI/CNP 47-42-17-61	Maison indiv. avec cheminée et jdin privatif
5 Pièces 93 m²	4 992	OUI	Villepreux, 8, av. de la Maladrerie SGI/CNP 47-42-17-61	Maison indiv. avec cheminée et jdin privatif
5/6 Pièces 121 m²	6 048 392	OUI	Villepreux, 13, imp. de Chantepie SGI/CNP 47-42-17-61	Maison indiv. avec cheminée et jdin privatif
4 Pièces 86m², 1er étage	3 662 422	OUI	Viroflay 10-12, bd de la Libération CGI 40-16-28-69	Chauff. indiv. électrique

91 - ESSONNE

Type Surface/étage	Loyer brut + Prov./charges	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
4 Pièces 76 m², 3e étage	3 350 899	OUI	Gif-sur-Yvette, Résidence les Grandes-Coudraies GCI 40-16-28-70	Dans parc, chauffage collectif
4 Pièces 80 m², 11e étage	4 780 1 300	OUI	Massy, 7, squ. Yves-du-Manoir AGF 42-44-00-44	Vis./r.-v.

92 - HAUTS-DE-SEINE

Type Surface/étage	Loyer brut + Prov./charges	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
2 Pièces 46 m², RC	2 760 419	OUI	Bois-Colombes 50-56, av. Charles-de-Gaulle AXA 40-75-59-24	Vis./r.-v.
4 Pièces 127 m², 2e étage	9 906 1 984	2	Boulogne, 2, rue du Château SGI/CNP 47-42-17-61	
3 Pièces 68 m², RC	2 237 856		Colombes, 32, rue du Bournard AXA 40-75-59-24	Vis./r.-v.
4 Pièces 85 m², 6e étage	5 600 706	OUI	Courbevoie, 3, place Charras AXA 40-75-59-24	Vis./r.-v.
2 Pièces 51 m², 2e étage	3 600 587	OUI	Levallois, 56-60, rue Rivay AXA 40-75-59-24	Vis./r.-v.
4 Pièces 77 m², 1er étage	6 930 958		Neuilly, 41, bd Cdt-Charcot SAGGEL 47-42-44-44	Vis./r.-v.
Studio 51 m²	4 080 594		Neuilly, 19, r. Ernest-Deloison SGI/CNP 47-42-17-61	Libre de ste. Prox. Bois de Boulogne et métro Pont-de-Neuilly
3 Pièces 78 m², 14e étage	5 050 1 250	OUI	Puteaux, 12, square Léon-Blum AGF 42-44-00-44	Vis./r.-v.
4 Pièces 113 m²	5 990 348	OUI	Rueil-Malmaison 31, allée Marcel-Jouhandeau SGI/CNP 47-42-17-61	Maison indiv.
Studio 40 m², RC	2 900 300		Saint-Cloud, 1, square Clotilde SAGGEL 46-08-80-36	Vis./r.-v.
3 Pièces 72 m², 3e étage	5 550 600	OUI	Saint-Cloud, 2-6, sq. Ste-Clotilde AGF 42-44-00-44	Vis./r.-v.
2/3 Pièces 70 m², 4e étage	4 600 900		Sèvres, 745, av. Gal-Leclerc SAGGEL 46-08-80-36	Vis./r.-v.
3 Pièces 62 m², 2e étage	3 550 798	OUI	Sèvres, 10, rte des Postillons SAGGEL 46-08-80-36	Pet. imm. ds parc boisé, chauff. en +, vis./r.-v.
5 Pièces 100 m², 2e étage	6 000 1 500	OUI	Suresnes, av. G.-Pompidou/ S.-de-Rothschild AGF 42-44-00-44	Vis./r.-v.

93 - SEINE-SAINT-DENIS

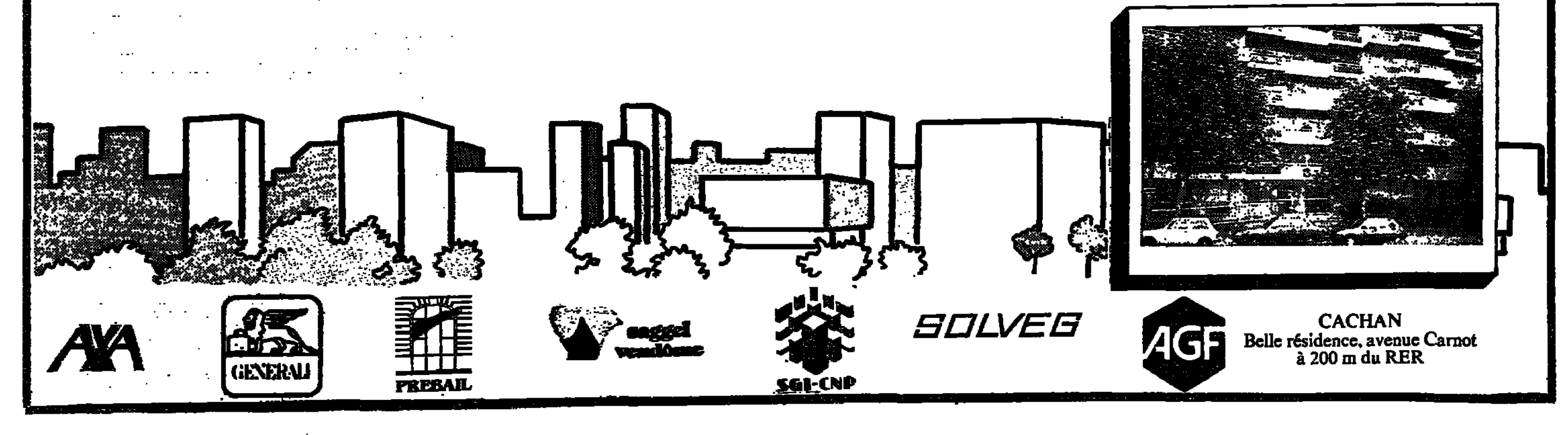
Type Surface/étage	Loyer brut + Prov./charges	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
4 Pièces 88 m², 12e étage	3 252 1 230		Pierrefitte, 52-64. 52-64, av. du Général-Galliéni AGF 42-44-00-44	Vis./r.-v.
3 Pièces 68 m², 1er étage	3 000 500	OUI	Neuilly-sur-M., 26, r. F.-Mauriac PRÉBAIL 43-48-74-00	Balcon, chauff. indiv. gaz

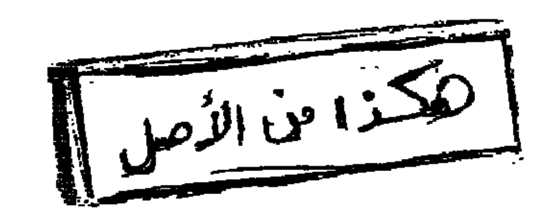
94 - VAL-DE-MARNE

Type Surface/étage	Loyer brut + Prov./charges	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
4 Pièces 88 m², 6e étage	5 480 850	2	Cachan, 34, av. Carnot AGF 42-44-00-44	Vis./r.-v.

95 - VAL-D'OISE

Type Surface/étage	Loyer brut + Prov./charges	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
2 Pièces 56 m², 12e étage	2 090 900	OUI	St-Gratien, allée des Raguenets AGF 42-44-00-44	Vis./r.-v.Pr parking : 205 F/mois
5 Pièces 101 m²	4 918 509	OUI	Montmorency, 8, r. de l'Oseraie SGI/CNP 47-42-17-61	Maison indiv. av. chem. et jardin privatif





هكذا من الأصل

Paris

Les Grands Prix de la Ville

Huit Grands Prix couronnant des œuvres artistiques, scientifiques et techniques devaient être décernés le mercredi 7 décembre à l'Hôtel de Ville par Jacques Chirac. Les dotations financières varient de 25 000 F à 50 000 F.

ROMAN : Philippe Sollers. – Né en 1936 à Talence près de Bordeaux. Philippe Sollers fit une entrée remarquée en littérature en 1960 avec un court récit, *le Défi* et un premier roman *Une curieuse solitude* qui reçurent les louanges conjointes de Mauriac et d'Aragon. Depuis lors, l'animateur de la revue *Tel quel* puis de *l'Infini* n'a jamais cessé d'occuper le devant de la scène littéraire, se frottant à tous les styles et à toutes les idéologies. Son dernier roman, *les Folies françaises* (Gallimard), jette un regard à la fois ironique et gourmand sur l'ensemble de son œuvre.

ESSAI ET CRITIQUE : André Thirion. – Né en 1907 à Baccarat, André Thirion a fait partie du groupe surréaliste dont il s'est séparé dans les années 30. De cette expérience, il a dressé le bilan dans *Révolutionnaires sans révolution*, en 1972 (Laffont), et dans *Révisions déchirantes* en 1987 (le Pré aux Clercs). Il a écrit plusieurs romans, du *Grand ordinaire*, son premier livre, en 1943 (réédité chez E. Losfeld en 1970) à *Béatrice*, en 1975 (Laffont). Il a réuni quelques-uns de ses textes dans *l'Éloge de l'indocilité*, en 1973.

MUSIQUE : Georges Aperghis. – Né à Athènes en 1945, Georges Aperghis est venu à Paris en 1963. Il s'est tourné rapidement vers le théâtre musical où il s'est montré un pionnier et un inlassable expérimentateur, inscrivant au milieu d'une production abondante, mais inégale, quelques chefs-d'œuvre : *Histoires de loups*, *Liebestod*, ou ses récentes *Enumérations*.

ART DRAMATIQUE (Prix Gérard-Philipe) : Dominique Valadié. – Elève au Conservatoire dans les classes de Marcel Bluwal, Pierre Debauche et Antoine Vitez, Dominique Valadié a joué dans plusieurs pièces de Molière montées au Théâtre national de Chaillot. Cette comédienne aime les rôles difficiles et ambigus. Avec Alain Françon elle a interprété Herculine Abel Bardin présenté à Avignon en 1985 puis *Hedda Gabler*, d'Ibsen à l'Athénée. Elle a enfin tenu le rôle de la Lune dans *le Soulier de satin*, mis en scène par Antoine Vitez à Avignon.

PEINTURE : Christian Boltanski. – Né à Paris en 1944, Boltanski a pris pour sujet l'exploration ironique de la mémoire et de l'histoire par le biais de l'image et de l'assemblage. Son œuvre a évolué vers l'utilisation conjointe de la sculpture et de la photo qu'il anime par la lumière et le mouvement. C'est l'un des artistes français parmi les plus connus à l'étranger. Il enseigne à l'Ecole des beaux-arts de Paris.

ROMAN HISTORIQUE (Prix Sola-Cabiati) : Diane Ribardière. – Née en 1916 à Tours, Diane Ribardière, historienne, a publié quatre livres : *Franziska*, roman-reportage sur la vie d'un collège de Düsseldorf en 1936 (Fayard), *Hurlupapin*, chronique d'un village haut-poitevin au milieu du siècle dernier (France-Empire) *les Lionnes de Dieu*, biographie de deux Française reines de Pologne (France-Empire) et *la Princesse des Ursins* (Perrin), récemment paru. Elle prépare une biographie de Mme de Maintenon.

SCIENCES : Claude Manus et Gérard Mainfray. – Né en 1927, M. Claude Manus, diplômé de l'Ecole polytechnique de Lausanne, est chef du service de physique atomique au Commissariat à l'énergie atomique.

Né en 1935, M. Gérard Mainfray est ingénieur au Centre d'études nucléaires de Saclay (CEA).

Ces deux chercheurs, qui travaillent ensemble, ont développé des méthodes d'ionisation par plusieurs photons, permettant une meilleure connaissance des atomes.

TECHNIQUE : M. Edgar Hugues. – Né en 1915, M. Edgar Hugues a fait des études d'optique et a fondé le Centre d'études, de recherches et de calcul optique, société qui construit des appareils principalement pour le cinéma et la télévision.

Salle reconstituée, acoustique meilleure

Le Châtelet rénové

Le Châtelet rouvrira le 17 décembre. Un Châtelet rénové : les architectes ont profité d'une intersaison à peine prolongée pour améliorer considérablement le confort des spectateurs. L'an prochain, de mai à septembre, une deuxième tranche de travaux complètera ces premiers aménagements.

Théâtre municipal – comme son jumeau d'en face, le Théâtre de la Ville, – le Châtelet appartient à la Ville de Paris. En saison normale, il vit de ses recettes propres et des subventions municipales, les deux se partageant en moitié, ce qui correspond à un taux relativement faible de subventions (51 millions de francs en 1989). Salle à vocation populaire, le Châtelet tente d'élargir les goûts de son public, et aussi de mieux répondre aux exigences nées de son lieu d'implantation : ainsi la saison qui débute dans quelques jours verra-t-elle, parmi les nouveautés, la présentation de concerts classiques, d'une durée de quarante-cinq minutes, à la mi-journée, dans le foyer, avec possibilité de déjeuner sur place.

Mais le Châtelet souffrait de mauvaises conditions de visibilité et d'acoustique. Si la scène offre des possibilités multiples avec son légendaire élévateur, la salle est mal conçue. Plus exactement, ses directeurs successifs, pour augmenter sa capacité, lui ont fait subir des transformations qui ont multiplié à la fois le nombre de sièges et celui de places « aveugles ». Sur les deux mille deux cents places théoriques, seulement mille cinq cents répondaient à des critères acceptables de visibilité. Les autres débouchaient sur une forêt de piliers ou ne donnaient la vue que sur le quart inférieur de la scène. Désormais, la capacité totale sera de mille neuf cents places seulement, mais toutes seront bonnes. Surtout quand, en septembre prochain, la seconde tranche de travaux prévue pendant l'été 1989 sera terminée.

Les places « aveugles » ont été supprimées par un remodelage de la corbeille, qui constitue d'ailleurs un retour aux plans d'origine, lorsque le Châtelet fut construit en 1860. Sous ce premier étage, qui a été reculé, les places du rez-de-chaussée auront désormais une bien meilleure visibilité. D'autant que neuf piliers ont été enlevés et que vingt supplémentaires le seront l'an prochain. La pente du sol a été modifiée et les sièges sont maintenant disposés en quinconce. Tous sont orientés... vers la scène, ce qui n'était pas le cas pour les places sur les côtés de la corbeille.

L'accoustique du Châtelet était réputé morte, c'est-à-dire que le son était « mangé » par les matériaux trop absorbants du plafond, par la moquette du sol et par les sièges « tout tissu ». Le sol est maintenant revêtu d'un beau bois sombre comme le revers du dossier des sièges. Le plafond, ce sera pour l'an prochain. Mais, d'ores et déjà, le gain acoustique est considérable.

Pour éviter les bruits parasites, un sas équipe chaque porte d'accès à la salle et une loge a été aménagée derrière une grande vitre où les retardataires se regrouperont en attendant la fin de l'acte. Une loge spéciale, elle-aussi au rez-de-chaussée, accueillera les handicapés.

Enfin, le chauffage est désormais discret et efficace ; il se diffuse imperceptiblement au pied des sièges des spectateurs. L'an prochain, le froid complétera le chaud ; ainsi la salle sera-t-elle climatisée en toute saison.

Une nouvelle programmation

Avec ses aménagements, qui coûteront à la Ville de Paris 46,6 millions de francs au total (22,5 millions cette année), le Châtelet deviendra une vaste salle confortable. Le théâtre pourra voguer vers sa nouvelle programmation, dont la saison 1988-1989 dessine les premiers traits. C'est une combinaison de grands cycles musicaux (Malher cette année, musique française l'an prochain), de trois coproductions lyriques par an qui seront montées avec Genève, la Scala de Milan, Amsterdam ou Lyon : cette année, *le Couronnement de Popée* de Monteverdi avec Genève, l'an prochain *Fidelio* avec la Scala de Milan. Ces co-productions commenceront leur carrière à Paris et la continueront avec la ville associée. Des spectacles « grand public » présenteront des artistes comme Charles Trenet (du 17 au 31 décembre prochain), des comédies musicales auxquelles le nom et le lieu du Châtelet restent liés, de la danse, outre les concerts du dimanche après-midi et les midis musicaux au foyer, trois jours par semaine.

CHARLES VIAL.

Le Carnet du Monde

Naissances

– François et Deborah FURET sont heureux de faire part de la naissance de

Charlotte.

Paris, le 28 novembre 1988.

– **Brigitte JULLIEN** et **Serge DAVIDOUX**, ont la joie d'annoncer la naissance de

Julie,

le 2 décembre 1988.

19, rue Raymond-du-Temple,
94300 Vincennes.

– **Nathalie LABOURDETTE, Jean-Louis DOUBLET,** et Quentin, sont heureux de faire part de la naissance de

Geneviève,

le 18 novembre 1988.

– Le 17 novembre 1988,

est arrivé

Yann,
Olivier, Guillem, Alexandre,

fils de
Bernard BAROUCH
et de
Françoise, née Porzier,
et frère de
François.

Décès

– Mme Michel Berruelle,
son épouse,
Mlle Sylvaine Berruelle,
sa fille,
Mme Boucher,
sa belle-mère,
M. et Mme Azoulay-Rives,
ses beau-frère et belle-sœur,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel BERRUELLE,

survenu le 2 décembre 1988.

La cérémonie religieuse aura lieu le 9 décembre, à 11 heures, en la basilique de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) et sera suivie d'une inhumation dans le caveau de famille de Saint-Denis.

Ce présent avis tient lieu de faire-part.

99, rue Victor-Hugo,
92270 Bois-Colombes.

– Le président
Et tous ses collaborateurs,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Michel BERRUELLE,
secrétaire général
du groupe CRIT SA,

survenu le 2 décembre 1988, à l'âge de cinquante-deux ans,

et vous prient d'assister au service religieux le 9 décembre, à 11 heures, en la basilique de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis).

CRIT SA,
2, rue Toulouse-Lautrec,
75017 Paris.

– *Le président* de l'université Pierre-et-Marie-Curie
Et ses collaborateurs,

ont le grand regret de faire part du décès de

M. Jean BRICARD,
professeur honoraire de l'Université,

survenu le 4 décembre 1988.

– Mme Rita Aymerito,
Et les familles Salandin, Mazzoleni et Orelli,
ont la grande tristesse de faire part du décès, après une brève et douloureuse maladie supportée avec foi et courage *qui couronne une vie empruntée* à l'honnêteté, dignité et sens du devoir, du

docteur Renato CARNEVALE,
médaille d'argent sur le champ,
membre de l'Académie européenne
des sciences et arts et des lettres,

qui s'est éteint le 30 juin 1988, à Gênes (Italie).

Une pensée de reconnaissance à la ville de Paris, où il a su être apprécié et stimulé dans son art, et à tous ceux, artistes, critiques et membres d'académies qui lui ont été amis.

– Mme Gérard Fourrier,
M. et Mme Jean-Louis Fourrier,
Mlle Marie-Thérèse Fourrier,
Maël, Glenn et Euriell,
M. et Mme Robert Haucomat
et leurs enfants,
M. Lucien Naudé
et ses enfants,
Mme Marie-Thérèse Woessem,
Les familles Barth et Pailhous,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gérard FOURRIER,

leur époux, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin, parent et ami,

pieusement décédé le 5 décembre 1988, à l'âge de soixante-quatre ans, en son domicile, à Eaubonne.

La cérémonie religieuse célébrée le jeudi 8 décembre 1988, à 11 heures, en l'église Notre-Dame d'Eaubonne, avenue de Budenheim, sa paroisse, sera suivie de l'inhumation au cimetière d'Eaubonne (Val-d'Oise).

29, rue Joseph-Bethenod,
95600 Eaubonne.

– On nous prie d'annoncer la mort de

Bernadette FUSTIER,
née Charreton,

le 5 décembre.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Ses parents et amis qui le désirent pourront se retrouver en sa mémoire le dimanche 11 décembre, à 17 heures, dans le studio Claude-Mazodier, au lieu-dit La Cour-des-Miracles, 4 *ter*, quai Jean-Jacques-Rousseau, La Mulatière (sur le quai de la Saône, à 400 mètres de la montée de Choulans). L'Ensemble vocal de Lyon y chantera.

De la part de
Michel Fustier,
4, rue Chambfort, 69100 Villeurbanne
Et de Caroline (Harris), Jacques, Pierre et Cécile (Simon).

– *Le comité de l'Amicale juive* des anciens résistants (AJAR), très touché par la mort de son camarade

Albert GOLDMAN,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre *1939-1945*,
médaille militaire,
croix du combattant de la Résistance,

exprime à sa famille ses sincères condoléances.

(*Le Monde* du 5 décembre.)

– Annemasse-Poisy.

Mme Marius Hugot,
Mme et M. Michel Dombre
et leurs enfants,
Joëlle, Anne-Laure, Emmanuel,
Les familles Hugot, Dombre, Lebras, Guillou, Bonget, Garles, André,

ont le regret de faire part du décès de

M. Marius HUGOT,
chevalier de la *Légion d'honneur*,

survenu le 4 décembre 1988, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Les obsèques civiles ont eu lieu à Annemasse dans la stricte intimité familiale.

– M. et Mme Van Wash,
Mme Adrienne Viennet,
Mme François,
Ainsi que toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Fernande LECLERCQ,
née François,

survenu le 4 décembre 1988, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 7 décembre 1988, en l'église du Cœur-Immaculé-de-Marie, 1 *bis*, rue de Nanterre, à Suresnes, à 15 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Claudie Marx,
Brigitte et Jean-François Rullière,
Xavier et Laurent,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Jacqueline RULLIÈRE,
née Cahn,

survenu le 4 décembre, à Cannes.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale en Avignon.

Cet avis tient lieu de faire-part.

355, avenue du Golf-Mougins,
06250 Cannes.

– Les familles Hartmeyer, Saulnier et Cauvin,
Et ses amis,
ont la grande peine de faire part du rappel à Dieu, de

Mme Monique
SAULNIER-HARTMEYER,

survenu le 3 décembre 1988.

Une messe sera célébrée le jeudi 8 décembre, à 11 heures, en l'église d'Hermival-les-Vaux (Calvados) où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille au cimetière d'Hermival-les-Vaux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Mme Marie-Louise Hartmeyer,
1, rue Gambetta,
68000 Colmar.
M. et Mme Aimery Cauvin,
93, rue Joseph-Guillonneau,
14100 Lisieux.

– M. et Mme Jean-Claude Wieber
et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Allinne
et leurs enfants,
M. et Mme *Michel* Wieber
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Charles WIEBER,
directeur d'agence honoraire de la
Société générale
et compositeur,

survenu le 5 décembre 1988.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 9 décembre 1988, à 11 heures, en la chapelle des franciscaines, à Saint-Germain-en-Laye.

14, boulevard Victor-Hugo,
78100 Saint-Germain-en-Laye.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

Remerciements

– Vittorio Pedrazzoli
remercie ceux qui se joignirent à sa grande douleur lors des obsèques de

François PLUCHART,
écrivain,
critique d'art,
professeur,

qui ont eu lieu le 1er décembre 1988.

Anniversaires

– Le

docteur BENDJELLOUL

aurait eu quatre-vingt-quinze ans cette année.

Il nous a quittés il y a trois ans et demi.

Nous pensons toujours à lui.

– Nous pensons avec ferveur à

Elisabeth BUFNOIR

ce 8 décembre 1988.

– *Il y a dix ans,*
le 8 décembre 1978,

Hélène FROSTIN,
née Baudouin,

disparaissait.

Que tous ceux qui l'ont connue et aimée se souviennent.

– Il y a onze ans,

Barbara (Braji)
GIMET HONIGOVA

s'en est allée.

Une pensée affectueuse est demandée pour elle, de tous ceux qui l'ont connue et aimée.

Avis de messes

– Une messe sera célébrée le jeudi 8 décembre 1988, à 11 heures, en l'église Saint-André (centre) à Saint-André (Nord), à la mémoire du

président fondateur
de la Compagnie générale de chauffe,
M. Léon DEWAILLY,

décédé le 28 novembre 1988 et inhumé le 2 décembre à Mougins (Alpes-Maritimes).

De la part de
Sa famille
Et des membres de la société.

Il n'y aura pas de condoléances. l'offrande en tiendra lieu.

Soutenances de thèses

– *Université Paris-III*, le vendredi 9 décembre, à 9 h 30, salle Bourjac, Mlle Masako Shimizu : « Malraux et le Japon ».

– Université Paris-I, le vendredi 9 décembre à 15 h 30, Mme Brigitte Ringadoo, née Narassiguin : « Les forces de maintien de la paix des Nations unies. Aspects récents ».

– Université Paris-VIII, le lundi 12 décembre, à 9 heures, salle G 201, M. Sylvain Querany : « Les lieux de vie sont-ils une alternative à l'échec des institutions médico-éducatives traditionnelles ? ».

– Université Paris-II, le lundi 12 décembre à 9 h 30, salle des Conseils, Mlle Ioanna Anastassopoulou : « La multinationalisation des entreprises. Le cas des entreprises grecques ».

– Université Paris-III, le lundi 12 décembre, à 14 heures, salle Bourjac, M. Abdulah Ahmed : « Essai sur l'histoire de la littérature kurde au Kurdistan méridional (de 1820 à 1920) ».

– Université Paris-I, le jeudi 15 décembre à 14 heures, salle 308, entrée 1, rue Victor-Cousin, galerie J.-B. Dumas, escalier L, M. Eric Roudepierre : « Une esthétique de l'indifférence. Le passage de l'écrit à l'image dans un texte frontière de Marguerite Duras : « Les yeux verts », n°s 312-313 des *Cahiers du cinéma* ».

– Université Paris-I, le vendredi 16 décembre à 9 h 30, salle 308, entrée 1, rue Victor-Cousin, galerie J.-B. Dumas, escalier L, M. Syng-Ho-Kim : « La question de Port-Hamilton (1885-1887) dans le contexte de la politique étrangère des grandes puissances ».

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 7 décembre 1988 :

DES ARRÊTÉS

● *Interdisant*, en application de l'article L. 552 du code de la santé publique, la publicité pour un objet, un appareil ou une méthode présenté comme bénéfique pour la santé lorsqu'il n'est pas établi que ledit objet, appareil ou méthode possède les propriétés annoncées.

Économie

SOMMAIRE

Détente dans les transports parisiens

Quatre syndicats appellent à la reprise du travail

(Suite de la première page.)

Très vite, *on a pu penser* que cinq syndicats se laisseraient persuader d'accepter ce compromis. Quatre d'entre eux avaient déjà donné une réponse positive : FO *encadrement*, le Syndicat autonome traction, très influent chez les conducteurs, la CGC et les indépendants. Un autre, le Syndicat autonome du personnel technique, *devait donner selon toute* vraisemblance son accord. En additionnant les poids respectifs de ces organisations, on approchait de 20 % des voix obtenues aux *dernières élections professionnelles.*

Très vite, aussi, la CGT (46,73 % des voix) avait fait savoir que 80 % des salariés *consultés rejetaient le protocole* d'accord et que le mouvement de grève devait se poursuivre.

La réponse des quatre syndicats dit « modérés » était donc déterminante. En effet, autant qu'on puisse y voir clair dans une situation syndicale fort émiettée, FO exécution, la CFDT, la CFTC et les autres autonomes représentent environ 35 % des voix exprimées. Ils auraient dû indiquer, le 6 décembre, à 18 heures, leur position. En fait, à 20 heures, leurs représentants se trouvaient dans le bureau du directeur général de la RATP, M. Michel Rousselot, pour demander des « *éclaircissements* » sur le protocole d'accord et repoussaient au 7 décembre toute *décision*. Ils avaient même tenté de trouver une position d'accord avec la CGT.

Le mécontentement de la base

S'il a bien jeté le trouble dans l'esprit de nombreux grévistes, le protocole ne règle pas tout. En globalisant la négociation, la direction a court-circuité les ouvriers d'entretien du RER, qui avaient ouvert le conflit et réclamaient une augmentation substantielle (1 000 francs mensuels). De même, le protocole était incapable de satisfaire les autres corporations souffrant d'un sentiment de frustration comme les machinistes des bus. Certains agents refusaient aussi d'entendre leurs délégués affirmant que l'intégration de certaines primes dans leur salaire représente une amélioration significative, notamment pour la retraite.

Il n'est donc pas étonnant que ce mécontentement et cette incompréhension de la base aient été entendus par les quatre syndicats « modérés ». Les résultats des votes dans les établissements exprimaient ces hésitations. Certes, les ateliers d'entretien de Montrouge, de Massy et de Rueil-Malmaison ont voté, mardi, la reprise du travail. Pourtant, à *Boissy-Saint-Léger, le premier* atelier en grève, ainsi que dans les établissements d'entretien du métro de Choisy, Fontenay et Saint-Ouen, des majorités de *70 % à 80 % avaient opté pour la* poursuite du mouvement.

Cette cacophonie s'est traduite pour les usagers par des variations surprenantes dans le service. Le 6 décembre, deux lignes de métro étaient fermées au trafic et les sections extrêmes de la ligne A du RER fonctionnaient aux heures de pointe. Le 7 au matin, l'amélioration était nette aussi bien dans les bus (63 % contre 40 %) que dans le métro. La ligne A du RER devait être rouverte totalement dans l'après-midi et même la ligne B rouvrait ses portes entre Denfert-Rochereau et Saint-Rémy-les-Chevreuse. Mais une amélioration ne signifiait pas la reprise et des retours de flamme restaient possibles.

En tout cas, la CGT n'a pas perdu de temps dans sa stratégie de tension sociale catégorielle. Au moment où paraissait s'amorcer une baisse de tension à la RATP, elle déposait un préavis de grève de deux jours à la SNCF à partir du dimanche 11 décembre à 20 heures, afin de saluer à sa *manière la reprise des négociations salariales...*

ALAIN FAUJAS.

Les propositions salariales de la direction

Les propositions salariales de la direction de la RATP sont, comme d'habitude, très complexes, comportant des augmentations générales et des mesures catégorielles. Les augmentations générales sont de 1,1 % au 1er mai et autant au 1er décembre, au lieu du 1er mars et du *1er novembre, ce qui a permis de* gagner de la masse salariale (1) pour améliorer les augmentations catégorielles suivantes au 1er janvier 1989 :

— *les 6 700* ouvriers auront 6 points (2), dont 1 prélevé sur les primes (au lieu de 5 points net) : les 750 salariésdes ateliers du RER travaillant sur matériel interconnecté auront en plus une prime mensuelle de 100 F ;

— les 3 000 agents (ouvriers, techniciens, cadres et maîtrise) des trains recevront une prime exceptionnelle de 600 F ;

— les 3 500 conducteurs de trains auront 6 points, dont 3 par intégration de primes (au lieu de 5 points prélevés en totalité sur les primes) ;

— les 10 000 machinistes des autobus bénéficieront de la même mesure (au lieu de 5 points, dont 3 prélevés sur les primes) ;

— tous les autres salariés (cadres, employés, techniciens, maîtrise) auront 6 points, dont 3 par intégration de primes — mesure entièrement nouvelle.

D'autre part au 1er janvier 1990, tous les salariés gagneront 4 points (dont 2 seront prélevés sur les primes. Cette augmentation sera comptée sur 1990.

— Enfin, au 1er janvier 1989, tous les salariés de la RATP bénéficieront d'une avance d'un an sur les augmentations d'échelon accordées à *l'ancienneté ;* cela représentera un gain de 150 F pour un machiniste débutant. Cette avance représentant environ 1 point de masse salariale sera incorporée dans le GVT.

(1) Le total représente 3,13 % en masse, dont 0,8 % pour les mesures catégorielles au lieu de *3,07 %, dont 0,64 %.*

(2) 1 point vaut 30 F environ.

POINT DE VUE

P et T : un débat pour le service public

Par Paul Quilès,
ministre des postes, des télécommunications et de l'espace

LA poste et les télécommunications occupent une place essentielle dans la vie de la nation. *La poste transporte plus de* 17 *milliards d'objets chaque année et gère 28 millions de comptes. France* Télécom assure le service de 27 millions de lignes téléphoniques. Plus de 450 000 personnes aux qualités professionnelles reconnues mettent en œuvre un chiffre d'affaires de 181 *milliards de francs, comportant* 35 milliards d'investissement par an. Ces deux branches des PTT constituent, en fait, le plus grand service à caractère industriel et commercial de France.

Pourquoi en parlerait-on à la « une » des journaux seulement lorsque telle ou telle partie du dispositif se bloque comme ces jours derniers ? Ou quand les agents manifestent leur hostilité face aux menaces contre leur statut, comme l'an passé ? Des services aussi performants méritent mieux que cet hommage « en creux ». La France est déjà entrée dans la société de communication qui caractérise cette fin de siècle ; elle s'apprête à aborder le grand marché unique européen. Elle doit pour cela compter sur ses services publics.

Dans cette perspective, la place du *service public de la poste et des télé*communications dans notre pays est un thème qui justifie un débat devant l'opinion pour que soient mieux compris les vrais enjeux.

J'ai décidé de lancer ce débat. Pour cela, j'ai fait appel à une person*nalité connue pour son attachement à* une conception à la fois exigeante et dynamique du service public : M. Hubert Prévôt, conseiller-maître à la Cour des comptes, qui a notamment exercé les fonctions de commissaire général au Plan de 1981 à 1984. Il sera mon délégué pour préparer et organiser cette vaste consultation.

Améliorer la vie quotidienne

Celle-ci permettra, au cours des prochaines semaines, l'expression de la *« demande de service public »* que *les divers secteurs de l'opinion* adressent à la poste et aux télécommunications. Les organisations syndicales seront évidemment entendues, ainsi que les représentants des usagers-clients, les dirigeants d'entreprise, mais aussi les responsables politiques, nationaux ou locaux. Au terme de cette première phase d'auditions, dans le courant du printemps 1989, les questions les plus marquantes *pour le service public de la poste et* des télécommunications seront soumises à une série de débats publics, permettant à la fois d'éclairer l'opinion et de faire progresser les idées.

Quelles idées ? Je ne souhaite pas enfermer dans un carcan un débat qui doit au contraire ouvrir des perspectives. Je crois cependant que quatre axes de réflexion devront dominer cet exercice collectif.

1) Des services immergés dans la *société comme la poste et les télé*communications doivent *améliorer la vie quotidienne des Français.* Cela passe par une adaptation diversifiée de leur offre de prestations et de produits. On connaît le caractère véritablement explosif des technologies des télécommunications ; on connaît aussi la politique de personnalisation et de contractualisation menée par la poste dans les domaines du courrier et des produits financiers. Comment, face à une demande sociale en mutation, adopter une « stratégie de produits » à la fois offensive et proche des préoccupations des gens ? Plus concrètement encore, il s'agira de montrer la capacité de la poste et des télécommunications à faciliter en toutes circonstances l'accès de tous au service public, d'améliorer les conditions d'accueil, de renforcer la transparence des procédures et des *règles de tarification.*

A ces différents titres, l'apport des élus locaux au débat sera très précieux : ils constituent, par leur « connivence » avec le secteur public, qu'ils connaissent bien, un lien indispensable avec la société.

2) *La modernisation économique et le renforcement de la compétitivité des entreprises françaises* forment le second thème fort de ce débat. Nombreux sont les chefs d'entreprise qui ont compris que la facture « poste » ou « télécom » est aussi un investissement, illustrant la part prise par la communication interne et externe dans leurs activités. Comment prolonger cette relation commerciale en un véritable *partenariat destiné à* apporter l'efficacité maximale à notre appareil productif ?

Le secteur industriel des télécommunications est en lui-même un pôle de développement de notre écono*mie, illustré par son effort de recher*che et ses performances à l'exportation. Il nous faudra trouver les moyens les plus adaptés pour permettre au service public d'accompagner les efforts de ses entreprises.

3) Pour répondre à ces défis, la poste et les télécommunications doivent illustrer au plus haut point la notion de *« service public entreprenant »* que j'ai mise en exergue dès ma prise de fonctions. Cette expression rend compte de la dualité de nature de ces organismes : placés sous statut d'administration, ayant une vocation de service public, mais aussi une activité d'entreprise, ils doi*vent concilier des impératifs en appa*rence contradictoires.

Le document préparatoire au Xe Plan (1989-1992) met bien en relief cette spécificité de services publics voués à la production de biens et services marchands et *souligne la* nécessité où ils se trouvent d'adapter leur cadre et leur mode de gestion. Quelle forme doit prendre cette recherche d'une plus grande autonomie de gestion dont tout le monde ou presque reconnaît la nécessité ? La réponse doit, de toute façon, rencontrer l'adhésion des agents et intégrer leur volonté compréhensible de maintenir les garanties fondamentales liées à leur statut.

Réglementation et concurrence

4) Enfin, le service public de la *poste et des télécommunications* doit *se préparer, notamment dans la perspective européenne, à vivre autrement les rapports entre réglementation et exercice de la concurrence.* Il est nécessaire d'organiser de manière *rationnelle les fonctions de régulation* des activités des secteurs de la poste et des télécommunications et les fonctions d'exploitation. Selon quelles modalités l'Etat doit-il exercer sa mission de régulation dans des domaines aussi stratégiques que les réseaux et les services de télécommunications ou l'exercice de l'activité postale ?

La nécessité *d'opérateurs publics* forts en Europe a été soulignée par la France en matière de télécommunications. Il en est, en fait, de même dans le domaine postal, où une coopération active se met en place au plan européen. Quelles alliances et quelles stratégies ces opérateurs devront-ils mettre en œuvre pour participer activement à la construction d'une Europe consciente de son identité, dans un monde marqué par un mouvement de déréglementation qu'il faut savoir maîtriser ?

Beaucoup de questions, et d'importance, mais toutes sous-tendues par une conviction : la poste et les télécommunications et les personnes qui y travaillent possèdent en *elles-mêmes* le *ressort* suffisant pour répondre aux aspirations de la société française.

Le débat peut commencer.

(Les intertitres sont de la rédaction du Monde.)

Coup d'envoi

Un mois après la grève thrombose des conducteurs des *camions jaunes de la poste*, le ministre des postes, des télécommunications et de l'espace donne le coup d'envoi d'une grande *réflexion* nationale sur les PTT. *Pour mener ce débat, il a choisi* une des personnalités les plus originales de la vie économique et sociale française, M. Hubert Prévot. Conseiller *maître* à la Cour des comptes, M. Prévot, par son passé de commissaire du Plan, est *un* homme aguerri à la réflexion à moyen terme, indispensable à un sujet comme l'évolution des télécommunications. Par son passé de syndicaliste à *la* CFDT, il rassurera aussi les partenaires sociaux inquiétés par les implications sociales de toute évolution des PTT. Par son passé politique au *PSU*, enfin, il a la confiance du premier ministre.

M. Prévot devra faire preuve de doigté pour aborder ces questions éminemment épineuses. Le dernier conflit à la poste a donné un aperçu du mal-être dont souffre le personnel de cette administration, mal payé, mal considéré, aux carrières souvent bouchées. Les télécoms, administration « sœur » par l'histoire et le statut juridique, sont devant des défis d'une toute autre ampleur et d'une complexité encore plus grande.

Le Parlement en discute justement à propos du Conseil supé*rieur de l'audiovisuel. En septem*bre dernier, le gouvernement avait promis d'ici à la fin 1989 une nouvelle loi qui devait organiser *« les fonctions de réglementation et d'exploitation des télécommunications en France ».* Il s'agissait dans son esprit de se mettre en conformité avec les recommandations de la Communauté pour 1993 visant à distinguer clairement l'instance qui exerce le pouvoir réglementaire dans les télécommunications (autorisation d'émettre, agréments de matériels...) de celle qui se charge de l'exploitation des réseaux, à savoir France Télécom (nouveau nom donné à la direction générale des télécoms).

Sans le dire officiellement, le débat sur la concurrence dans les télécoms était rouvert, et en parallèle la question du statut de France Télécom posée (*le Monde* du 14 octobre 1988). Mercredi soir, les députés ont amendé ce texte : la loi promise est repoussée au 31 mars 1990 et elle n'organisera plus que la *« fonction de réglementation ».* Toute allusion à la question de *l'exploitation*, et donc à France Télécom, est gommée, pour ne pas « agiter le chiffon rouge » face au personnel des administrations concernées, qui élira ses représentants en mars 1989.

Vague, dans sa première formulation, ce texte est encore plus prudent dans sa seconde. Toute la question est pourtant de savoir si le gouvernement aura le courage *politique* de *faire évoluer* France Télécom, enserré dans des contraintes juridiques, financières et de gestion du personnel qui risquent de l'handicaper face à des concurrents aux mains plus libres. Les télécommunications dépassent aujourd'hui largement le simple téléphone pour véhiculer des données informatiques et des images, et il conviendrait de mettre l'organisation à jour.

FRANÇOISE VAYSSE.

[M. Hubert Prévot, qui vient *d'être chargé d'une mission sur* la poste et les télécommunications, a été commissaire général du Plan de 1981 à 1984. Né le 2 octobre 1928 à Neuilly-sur-Seine, ancien élève de l'ENA et ancien administrateur civil au ministère de l'économie et des finances, il a choisi de servir le syndicalisme, en prenant le poste (de 1974 à 1981) de secrétaire confédéral de la CFDT. Ami de Michel Rocard, Hubert Prévot a été membre du bureau national du PSU de 1967 à 1971, avant d'adhérer au Parti socialiste. Depuis son départ du commissariat au Plan, il était conseiller-maître à la Cour des comptes.]

Postes et transports

Les difficultés d'un éventuel service minimum

Pour la deuxième fois, M. Michel Rocard a évoqué publiquement la nécessité de définir un service minimum pour cer*tains services publics. Le premier* ministre, lors d'une réunion électorale en Seine-Saint-Denis, le 6 décembre, a même proposé que les syndicats réfléchissent à ce thème et puissent esquisser des solutions. Une méthode qu'il préférerait, manifestement, à l'intervention législative du gouvernement ou des parlementaires, pressés par l'opinion. Ce faisant, M. Michel Rocard va plus loin que M. Michel Delebarre, ministre des transports, qui s'était lui aussi, et très prudemment, interrogé sur le service minimum, lors d'une réponse à une question orale à l'Assemblée nationale. D'une certaine façon, également, il se saisit de la perche tendue par M. Jean-Pierre Gualezzi, secrétaire général de la Fédération générale des fonctionnaires autonomes (FGAA), qui avait fait état de ses préoccupations à ce sujet et avancé quelques hypothèses.

D'insondables problèmes techniques

Ritournelle habituelle, dès qu'un service public paralyse la France, la question du service minimum n'est pourtant pas facile à régler. Sous des formes diverses et sans remettre en cause le droit de grève, des dispositions allant dans ce sens existent dans les services de santé et les hôpitaux, à EDF-GDF où les coupures d'élec*tricité doivent être épargnées aux* établissements stratégiques, dont les hôpitaux. De la même manière, les grèves sur les chaînes publiques de l'audiovisuel *n'empêchent* pas la publication quotidienne de bulletins d'information et des journaux télévisés. A l'éducation nationale, les établissements scolaires sont supposés rester ouverts pour pouvoir recevoir les élèves, sous la responsabilité des directeurs.

En revanche, il n'existe rien de tel pour la distribution du courrier, aux PTT, pas plus pour les transports en commun, qu'ils soient aériens ou ferrés, avec la SNCF et la RATP, par exemple.

Dans ces cas, la mise en place d'un service minimum poserait d'insondables problèmes techniques. Comment, et sur quels critères, peut-on sélectionner dans *les sacs postaux le courrier* indispensable ? Il serait difficile de choisir entre les particuliers et les entreprises, et tout aussi risqué d'opérer un tri en fonction de la valeur d'oblitération, selon les tarifs à deux vitesses.

Partiellement, un service minimum pour le trafic banlieue de la SNCF, pour le RER et le métro *amène naturellement* à s'inquiéter des risques encourus par les usagers. On l'a bien vu la semaine passée avec la fermeture des lignes A et B du RER. La décision de la direction a été prise non seulement en raison du manque de rames entretenues, mais parce que l'on frôlait l'accident grave à tout moment. Les voitures surchargées, les mouvements de foule dans les stations, au bord des quais, faisaient craindre des bousculades, des chutes sur les voies. On redoutait même que des voyageurs ne grimpent sur les tampons, entre deux voitures.

Continuellement à la limite de ses possibilités d'exploitation, la situation de la ligne A résume à elle seule le risque. Quand on fonctionne au maximum, comment peut-on définir un minimum, compatible avec la sécurité ? On peut d'ailleurs estimer que le maintien de la navette, à certaines heures, comme cela est pratiqué depuis la fin de la semaine dernière, constitue une première réponse.

Mais les usagers ne sont sans doute pas prêts à considérer cela comme un authentique service minimum. Il faudra beaucoup d'imagination, et de sens des responsabilités, pour répondre à l'invitation du premier ministre. Et il n'est pas certain que les syndicats puissent le faire seuls.

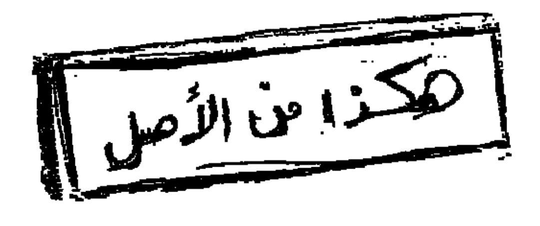
ALAIN LEBAUBE.

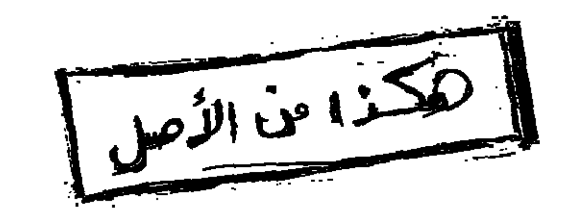
La CGT dépose un préavis de grève à la SNCF

Un préavis de grève a été déposé à la SNCF, par la Fédération CGT des cheminots. Il couvre la période allant du dimanche 11 décembre à 20 heures au mercredi 14 décembre à 8 heures. Les actions, elles, se dérouleraient le lundi 12 et le mardi 13 décembre.

C'est le lundi 12 que se poursuivront les négociations salariales pour 1989, à la SNCF. Lors de la troisième rencontre le 1er décembre, la direction avait formulé ses dernières propositions qui prévoient une augmentation en niveau de 2,2 % avec une revalorisation de 1 % au 1er mars et de 1,2 % au 1er septembre. De plus, la série de mesures comprend une augmentation d'un demi-point d'indice et 0,4 % de la masse salariale, consacrés aux mesures catégorielles.

La CGT juge ces propositions insuffisantes et affirme que « *les cheminots disposeraient d'un pouvoir d'achat encore plus faible en 1989 qu'en 1988* ». Elle rappelle les pertes de pouvoir d'achat cumulées ces dernières années et fait observer que les cheminots, comme tous les assurés sociaux, verront leurs cotisations vieillesse relevées de 1 % l'an prochain et le prélèvement de 0,4 % sur les revenus imposables a été prorogé. « *La CGT fera tout pour qu'un tel accord ne voie pas le jour* », conclut la CGT dans un communiqué.





Économie

ÉTRANGER

Selon le rapport annuel du Comité d'aide au développement

Le Japon est en passe de devenir le premier pays pour l'assistance au tiers-monde

Dépassant le simple bilan de l'aide publique accordée au tiers-monde, le rapport 88 du Comité d'aide au développement (CAD) (1) dégage les grandes tendances qui domineront les années 90 : l'irrésistible percée du Japon, la réorientation des priorités du soutien financier aux pays en développement, la nécessité de mieux planifier les flux de capitaux à moyen terme. Trois thèmes à la mesure d'une « *époque de mutation exceptionnellement rapide* » mais aussi d'« *ouverture* » avec l'espoir d'un règlement des conflits régionaux, souligne le président du CAD, M. Joseph Wheeler.

Des chiffres à relativiser

Le plus frappant en cette fin d'année quatre-vingt demeure sans conteste la consécration du poids financier japonais. En 1987, l'aide du Japon a atteint 7,45 milliards de dollars, en hausse de 13,5 % en termes réels. Compte tenu des engagements pris lors du sommet des nations industrielles à Toronto, en juin dernier – une enveloppe de 50 milliards pour la période 1988-92 – les Japonais dépasseront les Etats-Unis et lui raviront la première place de donateur « *en 1988 ou en 1989* ».

Ces chiffres globaux doivent être maniés avec prudence. En pourcentage de son produit national brut (PNB) le Japon ne consacrait, l'an dernier, que 0,31 % de son revenu à l'aide publique au tiers-monde, moins que la moyenne de 0,35 % des pays du CAD. Mais sa remontée est impressionnante. Il y a vingt-cinq ans, cette part n'était que de 0,16 %.

Cette ascension rend d'autant plus spectaculaire le repli parallèle des Etats-Unis. L'aide publique au développement accordée par Washington représentait 0,58 % du PNB en 1962. En 1987 elle n'était plus que de 0,20 %. La « *faible priorité* » accordée par les Américains à ce type de soutien constitue une « *déception* » souligne M. Wheeler qui préconise la généralisation d'une approche adoptée par de « *nombreux membres* » du CAD : orienter les efforts budgétaires en faveur du tiers-monde selon une stratégie à moyen terme.

Satisfait de voir le pragmatisme l'emporter sur « *les vieux débats idéologiques* », le président du CAD estime par ailleurs que, tout en continuant à accorder la priorité à l'Afrique, l'idée d'une distinction plus précise entre « *pays pauvres et populations pauvres* » devrait faire son chemin. La pauvreté ne connaît guère de frontières et s'il faut continuer de lutter pour réduire le nombre de ceux qui sont condamnés à survivre – un cinquième de la population mondiale actuellement – il faudra tenir compte de la situation de la population vivant dans des pays ne figurant pas sur la liste des « moins avancés » comme l'Inde ou la Chine, l'Indonésie, les Philippines ou le Nigeria. Donner une plus large part à l'éducation et notamment à l'enseignement primaire et secondaire, se pencher sur les problèmes d'environnement : autant de nouveaux objectifs fixés à l'aide publique.

Encore faudrait-il parvenir à rendre plus efficaces les sommes allouées. Sur ce thème, les pays membres du CAD ont entériné, mardi 6 décembre une série de « *principes* » pour mieux coordonner et améliorer le processus complexe aboutissant à l'octroi de crédits publics. Ces bonnes intentions ne peuvent masquer l'amenuisement des flux financiers dont bénéficie le tiers-monde. En dollars et à prix constants l'aide publique au développement a baissé de 4 % en 1987. Pour les pays du CAD qui représentent à eux seuls 80 % de ce type de soutien, le recul a été limité à 1 % et les sommes allouées ont représenté 41,5 milliards de dollars. Après *avoir progressé, en moyenne* annuelle, de 4,5 % durant la période 1975-81, leur effort s'est effrité même si, comme l'espère l'organisation, une progression de 2 % par an jusque « *vers 1990* » reste probable.

(1) Le CAD réunit 18 pays industriels et l'Organisation de développement et de coopération économique (OCDE).

Les droits du plus riche

DEPUIS trois ans déjà, le balancier nippo-américain évolue en faveur de Tokyo. La flambée du yen et l'accumulation d'excédents extérieurs ont permis au Japon d'accéder au rang enviable de premier créditeur mondial. Dans le même temps, les Etats-Unis s'enfonçaient dans des déficits dont l'enjeu s'est concrétisé par une triste place de premier débiteur au monde. Ce nouvel équilibre entre les poids lourds de l'économie internationale n'a pas fini de provoquer tensions et suspicions mutuelles.

En détrônant Washington, cette année ou l'an prochain, pour devenir le principal fournisseur d'aide publique au tiers-monde, les Japonais ne feront que confirmer un rôle de premier plan acquis en 1987 auprès des organismes multilatéraux comme le FMI ou la Banque mondiale (BIRD). Le rapport annuel du CAD rappelle que, dès cette année-là, Tokyo assurait 21,6 % de l'apport global des pays industriels à ces organismes, les Américains 21,1 %. Un écart appelé à se creuser.

Ce tournant, chacun le sait inéluctable sans encore en mesurer toutes les implications. Entre le soulagement et les accusations d'arrogance qui commencent à fuser, les partenaires de Tokyo hésitent. Certains ont applaudi lorsque, sortant d'une longue réserve, les Japonais ont lancé leur propre plan d'allégement de la dette du tiers-monde lors de l'assemblée annuelle du FMI, en septembre. En revanche, l'agacement évident des Etats-Unis en dit long sur les réticences de Washington à voir son frère ennemi lui prendre une part de leadership ou, pire encore, lui imposer, même discrètement, des solutions dont l'initiative lui échappe.

Le partage du pouvoir semble moins gênant lorsqu'il s'agit de demander au Japon – et aux Européens – d'aider les Etats-Unis à piloter le dollar à la baisse puis à le stabiliser, ironisent certains Japonais. A l'égard du tiers-monde, l'attitude américaine est pour le moins paradoxale. Après avoir demandé haut et fort que Tokyo recycle une part des surplus accumulés afin d'alléger le fardeau de l'aide accordée par les autres pays industriels au tiers-monde, Washington répugne à en payer le prix : faire un peu de place au Japon. *Car il ne s'agit plus uniquement de commerce ou de finance* mais bien de poids stratégique envers les pays en développement.

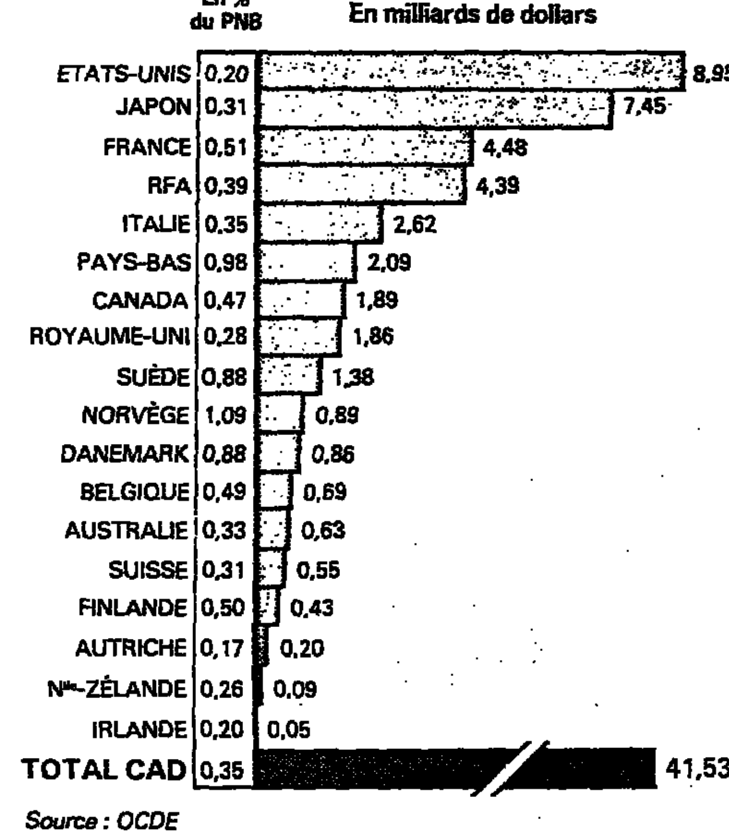
La promesse japonaise d'accorder 50 milliards de dollars entre 1988 et 1992 a pu être tranquillement applaudie. Mais lorsque le gouvernement Takeshita demande, au sein des instances multilatérales comme le FMI et la Banque mondiale un droit de vote correspondant mieux à l'effort consenti, les Américains traînent les pieds.

Les tests ne vont pas manquer ; à l'horizon de 1990, les fonds octroyés à condition privilégiée aux pays les plus démunis par la BIRD comme par les banques régionales d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine donneront lieu à d'instructives passes d'armes. Sans exclure les arrière-pensées mercantiles de l'assaut de générosité de ce nouveau riche asiatique, un fait demeure avec lequel il faudra compter : puissance régionale hier, le Japon confirmera sa place de puissance internationale demain.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

DEMAIN

Un supplément sur l'économie japonaise : *la force de la richesse.*



Source : OCDE

REPÈRES

Assurance-maladie

Relative stabilité des dépenses

L'évolution des dépenses de santé est restée relativement modérée en octobre, selon la Caisse nationale d'assurance-maladie, qui, en raison de la grève des PTT, ne dispose encore que de résultats provisoires. En rythme annuel, les dépenses progressaient fin octobre de 6,1 % (4,3 % à prix constants), contre 5,8 % fin septembre. Seuls les remboursements de médicaments paraissaient s'accélérer (+ 6,4 % contre + 4,7 % fin septembre) par suite des correctifs apportés au plan Séguin sur les remboursements à 100 %. En revanche, de la progression des autres prescriptions (auxiliaires médicaux, analyses biologiques) restait la même qu'en septembre, de même que les versements aux établissements hospitaliers publics. Une certaine décélération apparaît même pour les honoraires médicaux (10,9 % contre 11,4 % fin septembre), à la fois en raison d'effets-prix (les revalorisations de tarifs s'éloignent dans le temps) et par baisse du volume.

Comparées aux prévisions des comptes de la Sécurité sociale, les dépenses sont inférieures sur presque tous les postes, mais nettement supérieures pour les médicaments.

Conjoncture

Révision en hausse de la croissance des pays industriels

Le directeur général du Fonds monétaire international, M. Michel Camdessus, a annoncé, mardi 6 décembre à Montréal, une révision en hausse de la croissance des sept principaux pays industriels. Celle-ci atteindra 4,25 % en 1988 et non 4 %, comme l'organisation le prévoyait à la fin du mois de septembre. L'inflation, en revanche, n'a pas été revue en hausse et reste estimée à 3,2 %.

Économie

COMMERCE INTERNATIONAL

La conférence ministérielle du GATT

Le dossier agricole donne lieu à une vive empoignade entre Européens et Américains

MONTRÉAL
de notre envoyé spécial

Les Etats-Unis et la Communauté se sont vivement heurtés sur l'agriculture au cours des deux premières journées de la session ministérielle dite *« à mi-parcours »* de l'« Uruguay round » qui se tient du 5 au 8 décembre à Montréal dans le cadre du GATT (Accord général sur le commerce et les tarifs). Mardi 6 décembre, M. Richard Lyng, le ministre américain de l'agriculture, a brutalement annoncé la couleur : *« Le GATT devrait déclarer illégales les subventions qu'accorde la Communauté pour exporter ses produits agricoles vers les pays tiers »*, a-t-il expliqué, révélant ainsi le peu de cas que faisait l'administration américaine de l'engagement pris en 1986 à Punta-del-Este de rechercher une méthode équilibrée où chacun acquitterait son dû pour assainir l'agriculture mondiale.

Le commissaire européen chargé des affaires agricoles, estimant que la discussion dans ces conditions n'avait guère de sens, a alors quitté la salle. L'incident, même s'il n'a pas eu de suites, témoigne du fossé qui sépare la position des Etats-Unis de celle de la CEE. *« J'ai pu constater que la position des Etats-Unis était très fermée, et qu'on pouvait s'interroger sur les chances d'arriver à un accord »*, estimait mardi M. Henri Nallet, le ministre français de l'agriculture.

De fait, un négociateur américain rappelait au même moment que tout compte fait l'« Uruguay round » était prévu pour durer jusqu'à la fin de 1990 et qu'un échec à Montréal ne serait guère qu'un contretemps sans gravité. Un langage qui laisse perplexe quand on se souvient de l'insistance avec laquelle les porte-parole de Washington réclamaient il y a peu de temps encore des résultats tangibles pour cette réunion *« à mi-parcours »*. C'est, il est vrai presque la règle dans ce genre de rencontres : la tension monte au cours de la première phase des pourparlers. Et il reste deux jours pleins aux quatre-vingt-dix ministres présents à Montréal pour rapprocher les points de vue. Trouver un compromis autre que de pur habillage entre les thèses américaines et communautaire constituera cependant une performance de taille.

Impavides sur leur position

Les Etats-Unis campent en effet, impavides, sur leur position initiale : *il faut décider l'élimination complète des subventions accordées à l'agriculture d'ici dix ou à la rigueur quinze ans.* Faute d'entente sur un tel objectif à long terme, ils refusent de débattre des mesures d'effet plus immédiat que préconise la CEE pour entamer le processus d'assainissement des marchés et consolider le raffermissement des cours. Cette tactique du tout ou rien déconcerte la Communauté, mais aussi certains pays du groupe de Cairns (1), tels l'Australie ou le Canada. Ces derniers ne voient pas pourquoi faire ainsi la fine bouche devant des mesures à court terme qui, conçues par la CEE comme une première étape, auraient comme résultat de grossir les recettes des pays exportateurs.

« Que veulent exactement les Etats-Unis ? », se demandait M. Henri Nallet. *« Sur le point de quitter l'administration, face à un Congrès supposé hostile à tout programme d'assainissement qui imposerait des sacrifices aux « farmers », la position maximaliste à laquelle ils s'accrochent est encore pour eux la plus confortable, car ils seraient incapables d'imposer des mesures à court terme »*, commentait un fonctionnaire de la Commission européenne. MM. Richard Lyng et Clayton Yeutter, le ministre de l'agriculture et le représentant spécial du président pour les négociations commerciales, s'ingénient eux-mêmes à brouiller les cartes, en faisant valoir en privé qu'il ne leur est pas possible d'envisager de mettre l'administration Bush dans l'embarras, alors qu'ils sont sur le point de quitter leur poste. De fait, la désignation mardi par le président Bush, en pleine session du GATT, de Mme Carla Hills pour succéder à M. Yeutter au poste de représentant spécial pour les négociations commerciales n'est de nature ni à renforcer la main de ce dernier ni à éclairer les Européens sur ce que cherchent vraiment les Etats-Unis.

Les trois points de la Communauté

La position de la Communauté *tient en trois points :*

1. Elle refuse d'envisager la suppression complète des subventions accordées aux paysans, une solution jugée irréaliste, mais elle est prête à délibérer d'un programme progressif de réduction du soutien aux agriculteurs.

2. La réduction du soutien devra porter sur l'ensemble des aides à l'agriculture, et pas uniquement sur les subventions à l'exportation. Les Etats-Unis, la Nouvelle-Zélande et d'autres, qui jusqu'ici n'ont guère agi pour maîtriser leur production, doivent prendre en charge une part du fardeau.

3. *La Communauté entend faire* reconnaître et prendre en compte ce qu'elle a fait depuis 1986 pour réformer sa politique agricole commune et réduire ses excédents. Selon les calculs de la Commission européenne, le soutien accordé aux agriculteurs de la CEE a été réduit de 12 % à 15 % depuis 1986, et la mise en œuvre des *« stabilisateurs »* agricoles décidée par le conseil européen en février 1988 entraînera une diminution supplémentaire de 5 % à 6 % d'ici à 1990. *Ce total* d'environ 20 % doit en quelque sorte figurer au crédit de la CEE.

D'autres embûches

Cette position a été réaffirmée avec force par les Douze, qui se sont mis d'accord sur une série d'amendements à apporter à un texte préparé par le groupe de négociations agricoles du GATT afin de servir de base aux débats de Montréal. Un document qui comportait des dérives jugées dangereuses, et que la Commission comme les Etats membres n'ont pas voulu laisser passer.

« La cohésion communautaire a joué comme jamais », a constaté, très satisfait, M. Henri Nallet. Cependant, le blocage du dossier agricole préoccupe le camp européen, où l'on hésite sur la manière d'interpréter l'attitude américaine. Quoi qu'il en soit, on redoute, en cas d'échec, la mise en chantier accélérée à Washington d'un *farm bill* par lequel les Etats-Unis s'arrogeraient le droit de régler leurs difficultés agricoles par des décisions unilatérales.

La négociation sur la libéralisation des échanges de services — un des quatres grands chapitres du rendez-vous de Montréal — paraît, elle aussi, semée d'embûches. Aux réticences traditionnelles de plusieurs pays du tiers-monde, qui craignent que l'opération ainsi projetée ne profite exclusivement aux pays industrialisés, est venue s'ajouter une nouvelle dispute entre la Communauté d'une part, les Etats-Unis et le Japon d'autre part. Quelle forme doit prendre une telle libération ? Les Japonais, les Américains, répondent qu'ils sont prêts à accorder le *« traitement national »* aux banques, aux compagnies d'assurances ou à toute autre entreprise de services de pays partenaires du GATT qui voudraient s'installer chez eux.

« Le « traitement national » ne suffit pas ; ce qui compte, c'est l'accès effectif aux marchés », a expliqué M. Jean-Marie Rausch, le ministre français du commerce extérieur. Telle est en effet la position de la CEE, qui, à la veille du grand marché sans frontières de 1993, redoute de se faire duper. Serait-il sage, en effet, d'ouvrir un marché de trois cent cinquante millions de consommateurs aux entreprises américaines ou japonaises, pour se satisfaire en contrepartie d'un *« traitement national »* en principe non discriminatoire, mais néanmoins, l'expérience le prouve chaque jour, bien incertain ?

PHILIPPE LEMAITRE.

(1) Treize pays, producteurs agricoles, faisant valoir qu'ils ne subventionnent pas leurs exportations.

RFA

Légère hausse du chômage

En données brutes, le nombre des chômeurs s'est légèrement accru en RFA pour atteindre, en novembre, 2,09 millions de personnes, annonce l'Office du travail. Le taux de chômage *par rapport à la population* salariée s'établit ainsi à 8,1 %, contre 8 % en octobre et 8,5 % en novembre 1987. Cette petite hausse est attribuée par le président de l'Office, M. Heinrick Franke, à des facteurs *« uniquement saisonniers »*. Hors variations saisonnières, *« la tendance à l'amélioration de l'emploi »* s'est poursuivie le mois dernier, avec 2,21 millions de chômeurs, contre 2,23 millions en octobre et 2,25 millions en novembre 1987.

CONJONCTURE

Devant la progression des crédits à la consommation

La Banque de France veut surveiller l'endettement des ménages

Les ménages français, dont le taux d'épargne *diminue* régulièrement depuis des années, s'endettent de plus en plus. La progression des crédits à la consommation, dits de trésorerie, est encore de 22 % l'an, après les augmentations de 33 % en 1987 et de 40 % en 1986 et ce rythme peut engendrer des situations difficiles. En conséquence la Banque de France va étudier la mise en place d'un dispositif de surveillance de cet endettement, actuellement très mal connu puisque les crédits consentis aux particuliers ne sont pas centralisés, pas plus en principe que les incidents de paiement, à la différence de ceux des entreprises, tous consignés à la Centrale des bilans auprès de l'Institut d'émission.

Il s'agirait de mettre en fiches soit la connaissance des engagements globaux des ménages — objectif très large et très ambitieux, — soit, mesure plus limitée, la centralisation des impayés. Selon M. de Larosière, gouverneur de la Banque de France, c'est une *« action de surveillance à caractère macro-économique et pas seulement un outil donné aux établissements de crédit pour déceler les mauvais payeurs »*.

Le projet, qui sera discuté avec la profession et soumis à la Commission nationale informatique et liberté (CNIL) ne revêtira pas un caractère inquisitorial mais devrait *permettre de mieux maîtriser le phénomène* de l'endettement. Interrogé sur la possibilité de limiter le crédit *à la consommation en cas d'excès*, M. de Larosière a rejeté tout recours à l'encadrement sélectif et quantitatif de ce crédit. En revanche, il recommandera aux établissements d'être plus conscients de ce phénomène et d'éviter toute publicité trop agressive, notamment auprès des jeunes.

Ce faisant, il rejoint les préoccupations de Mme Véronique Neiertz, secrétaire d'Etat chargé de la consommation, qui, au début de novembre, a demandé au comité des usagers des services bancaires, présidé par M. Denis Kessler, et au Conseil national de la consommation, *une étude sur l'endettement* des Français, certes encore moins important qu'à l'étranger, mais qui, dans certains cas, peut devenir préoccupant.

Une croissance contenue de la masse monétaire

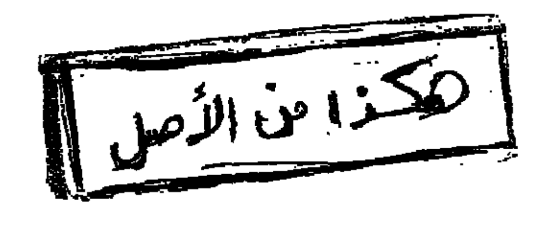
L'Association des sociétés financières (ASF) qui regroupe les établissements de crédit spécialisés a mis en route depuis octobre dernier un centre professionnel des incidents de paiement, auquel participent trente-cinq établissements, représentant 70 % de l'endettement des particuliers et dont le fichier contient déjà *un million* de noms, avec l'accord de la CNIL et donc, en principe, celui des associations de consommateurs.

M. de Larosière a indiqué par ailleurs que le rythme global des crédits, après une accélération en début d'année, *tendait à se stabiliser* après la fin du trimestre sur une tendance annuelle de 11,8 %. En revanche, le rythme de progression des seuls crédits *bancaires reste proche de 17 %* par an, plus important que prévu.

En ce qui concerne la progression de la masse monétaire M2 (monnaie en circulation, dépôts à vue, placements à vue, tels que livrets de Caisse d'épargne et de banques) elle aura respecté en 1988 les objectifs fixés en début d'année, soit 4 % à 6 % par an.

Cette performance a été obtenue *en dépit d'une croissance plus rapide* que prévu du produit intérieur brut (PIB), 3,5 % en volume et 7 % en valeur en 1988, contre une estimation *initiale de 2,2 % et 4,8 %*. Si la masse M2 n'a pas augmenté davantage, c'est en raison d'un net renforcement de la vitesse de circulation de la monnaie, phénomène classique en période de croissance de l'économie. Il est prévu pour 1989 une progression du PIB de 5 % en valeur, dont 2,6 % en volume, en retrait par rapport à 1988. L'objectif de croissance de M2 restera fixé de 4 % à 6 %, la politique monétaire de la Banque de France devant lui permettre de rester vigilante pour éviter tout déparapage de nature à relancer l'inflation et à dégrader encore davantage la balance commerciale.

FRANÇOIS RENARD.



Marchés financiers

Le japonais Nomura et le britannique Natwest entrent dans des sociétés de Bourse

Dans le cadre de la modernisation de la Bourse qui autorise l'ouverture du capital des sociétés de Bourse à des établissements français ou étrangers, deux nouvelles associations ont été présentées mardi 6 décembre.

Tout d'abord, Nomura Securities, la première firme de courtage au monde, a annoncé son entrée progressive dans le capital de François *Dufour Kervern*. Sa prise de participation initiale de 3 % sera rapidement portée à 10 %. Le géant japonais rejoint ainsi dans la sixième charge française trois autres partenaires : la Banque NSM (30 %), la Caisse de dépôts (10 %) et l'UAP *(10 %)*, entrés *au mois de février* dernier. Les 40 % restant sont entre les mains des associés et du personnel de la société de Bourse.

Au même moment, le premier groupe bancaire britannique, National Westminster Bank (Natwest), présentait les modalités de la société Sellier. Aux termes de l'accord signé entre les deux parties, la filiale française de Natwest reprendra, dès le *début de l'année 1989, l'intégralité* du capital de cette société qui, avec ses 176 millions de francs de chiffre d'affaires, s'inscrit parmi les dix premières de la place. La firme sera présidée par son actuel directeur général, M. Patrick Poupon, en remplacement de M. Patrick Sellier, nommé conseiller du président. Elle participera au réseau international du groupe britannique présent à Londres, à New-York et à Tokyo.

Amorcés *dès le mois de juillet* 1987, les prises de participations minoritaires et les rachats de sociétés de Bourse se sont accélérés jusqu'au mois de février dernier. Après une pause, le mouvement a repris récemment et, à ce jour, sur les *quarante-cinq établissements* parisiens, trente et un d'entre eux ont concrétisé leurs projets. Avec ces deux nouvelles arrivées, les étrangers sont présents à des degrés divers dans onze sociétés de Bourse.

Les britanniques sont désormais au nombre de cinq (James Capel, Warburg, Barclays, Kleinwort Benson et Natwest). Viennent ensuite les américains (J.-P. Morgan et Bankers Trust), suivis par les suisses (Société de banque suisse), le néer*landais Amro Bank, l'italien Istituto* Bancario San Paolo di Torino et désormais le japonais Nomura.

D. G.



NEW-YORK, 6 décembre ↑

La hausse se poursuit

Pour la *seconde séance consécutive*, les cours ont monté, mardi, à Wall Street. Amorcé peu après l'ouverture, le mouvement s'est poursuivi en s'accélérant durant presque *toute* la *séance*. A la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 2 149,36, soit à 25,61 points au-dessus de son niveau précédent. Le bilan de la journée a été conforme à ce résultat. Sur 1 967 valeurs traitées, 899 ont monté, 546 ont baissé et 522 n'ont pas varié.

La stabilisation du dollar et la détente observée sur le front des taux d'intérêt ont encouragé les opérateurs à prendre des positions.

Mais le marché a surtout été favorablement influencé par une rumeur selon laquelle l'URSS pourrait proposer une forte réduction des forces armées des deux camps. Dans la mesure où la nouvelle se vérifierait et que les Etats-Unis accepterait la proposition, le résultat en serait une réduction des dépenses *militaires* et *partant* du déficit budgétaire.

L'activité a encore un peu augmenté, et 158,34 millions de titres ont changé de mains, contre 144,7 millions la veille.

VALEURS	Cours du 5 déc.	Cours du 6 déc.
Alcoa	52 3/8	53
A.T.T.	29 1/8	29 1/2
Boeing	64 1/8	63 5/8
Chase Manhattan Bank	27 3/4	27 3/4
Du Pont de Nemours	82 1/2	83 1/2
Eastman Kodak	45 1/2	45 3/4
Exxon	43	44 3/8
Ford	52 5/8	52 7/8
General Electric	45	45 5/8
General Motors	85 3/4	87
Goodyear	48 3/4	48 1/8
I.B.M.	120 7/8	122
I.T.T.	51	51 5/8
Mobil Oil	44 3/8	44 5/8
Pfizer	58	57 1/4
Schlumberger	33 1/4	33 1/4
Texaco	47 3/4	48 3/4
UAL Corp. ex-Allegis	109 1/2	107 3/4
Union Carbide	25 1/8	25 3/4
U.S.X.	27 3/4	28 1/2
Westinghouse	52 1/4	53 1/4
Xerox Corp.	55 3/4	57 1/8

LONDRES, 6 décembre ↑

Légère hausse

La journée de mardi a été placée sous le signe de la fermeté à Londres, et l'indice Footsie a terminé en hausse de 5,8 points, à 1 767,4. L'ambiance était, à nouveau, redevenue calme, *avec 466 millions de titres échangés*, contre plus de 600 millions la veille. La cotation du titre British Steel décevait une fois encore les opérateurs, la valeur perdant 1,5 penny pour revenir à 60,75 pence. Sur le front des OPA, le groupe d'ingénierie australien Australian National Industries (ANI), qui avait lancé, le 3 novembre dernier, une offre de rachat amicale sur la firme britannique du même secteur Aurora, annonçait, en milieu d'après-midi, qu'il détenait 58 % de la société. *Le raider new-yorkais Asher Edelman* était signalé comme s'intéressant au groupe de distribution Storehouse. Des rumeurs affirmaient qu'il aurait acquis près de 5 % de ce groupe *constitué fin 1985 par la fusion de* Habitat, Mothercare et British Home Stores. La banque d'affaires Morgan Grenfell était en hausse après l'annonce de sa décision de cesser ses activités de mainteneur de marché (market maker) sur les actions et les fonds d'Etat. Le groupe électronique Plessey était orienté à la hausse, soutenu par des bruits selon lesquels un chevalier blanc allait lancer une contre-OPA après l'offre conjointe de GEC et de l'allemand Siemens.

PARIS, 7 décembre ↑

Ennui

L'ennui semble avoir gagné la place parisienne, qui a peu réagi à la nouvelle performance de Wall Street ni au nouveau record de la Bourse de Tokyo, où l'indice Nikkeï a franchi, pour la première fois, la barre des 30 000 yens. A l'image de la veille, la progression de l'indicateur instantané restait modérée. Il s'appréciait de 0,58 %, contre 0,45 % mardi. *« Il n'y a rien d'inquiétant », estimait un gérant, rappelant* que nombre de ses collègues préfèrent actuellement consolider les perfor*mances réalisées depuis le début de* l'année sur le marché français, qui a gagné plus de 50 %. Pour l'heure, le volume des transactions *continue* d'être réduit, preuve de l'attentisme ambiant. Les investisseurs réfléchissent à l'année 1989 et chacun y va de son analyse. Les experts de la Banque Indosuez prévoient un relatif ralentissement de la croissance mondiale dans l'ensemble des pays de l'OCDE, qui *reviendrait* de 4 % à 3 %. Toutefois, cette évolution serait amorcée, le Japon et l'*Espagne se* situent nette*ment au-dessus, les Etats-Unis dans* la moyenne et la France légèrement en dessous. Sa croissance s'établirait entre 2,8 % et 2,9 %, contre 3,5 % pour l'année en cours. Ces spécialistes envisagent une certaine instabilité monétaire durant le premier semestre à l'échelle internationale avec une tension sur les taux à court terme américains. Le franc devrait rester fragile sans pour autant conduire dans l'immé*diat à un réaménagement* au sein du SME. La Banque d'affaires Shearson Lehman Hutton, a, pour sa part, confirmé *son intérêt pour le marché* français des actions, tout comme d'autres sociétés d'études.

Durant cette journée calme, les hausses étaient emmenées par Intertechnique, qui s'appréciait de plus de 10 % tout comme TRT. Les valeurs du BTP étaient aussi recherchées, notam*ment GTM et Auxiliaire d'entreprise*. En baisse, figuraient les Avions Dassault et Essilor. Le Crédit commercial de *France (CCF) a déclaré avoir franchi, le* 15 novembre dernier, le seuil des 5 % dans le capital de la société Salomon, dont il possède 5,37 % des parts. La Sicav Uni Région (groupe Crédit agricole) a ramené, quant à elle, de 5,04 % à 4,72 % son niveau dans la firme de distribution Alsacienne de supermarchés.

Sur le MATIF, l'ensemble des contrats était orienté à la hausse.

TOKYO, 7 décembre ↑

Au-dessus des 30 000 points

Et de deux. La Bourse de Tokyo a encore une fois battu, mercredi, un record d'altitude. Mais timide la veille, son ascension a été fulgurante. A telle enseigne que, pour la première fois, de l'histoire, l'indice Nikkeï *a* non seulement atteint la barre des 30 000 points, mais l'a franchie. A la clôture, il s'établis*sait à la cote 30 050,82* avec un *gain* de 381,44 points (+ 1,3 %). L'événement avait été pronostiqué dès le début de l'année. Bien vu.

Selon un professionnel, cette *envolée s'explique essentiellement* par les opérations d'arbitrage effectuées entre les marchés du terme et du comptant. L'attention s'est surtout concentrée sur les valeurs de l'électronique, telles que Sony, Nec et TDK, bénéficiaires de la remontée du dollar. Une très forte activité *a régné, et près de 2 milliards de* titres ont changé de mains.

VALEURS	Cours du 6 déc.	Cours du 7 déc.
Akai	835	679
Bridgestone	1 300	1 320
Canon	1 350	1 390
Fuji Bank	3 460	3 500
Honda Motors	1 930	1 950
Matsushita Electric	2 380	2 410
Mitsubishi Heavy	1 070	1 020
Sony Corp.	6 630	6 820
Toyota Motors	2 470	2 490

FAITS ET RÉSULTATS

● **Matra : 1,5 milliard de francs d'obligations à durée indéterminée.** – *Pour renforcer ses* fonds propres, Matra va émettre pour 1,5 milliard de francs d'obligations à durée indéterminée (emprunt perpétuel), a indiqué, lundi 5 décembre, M. Jean-Luc Lagardère, président du groupe devant l'assemblée des actionnaires. Il a, par ailleurs, confirmé que son groupe comptait réaliser un bénéfice net consolidé de 330 millions de francs en 1988. Il a fourni pour 1989 *« une prévision qualitative très favorable avec une amélioration de tous les secteurs privilégiés du groupe (défense, espace, télécommunications, transport et automobile) »*. Dans la restructuration de l'industrie européenne de la défense qui s'engage, les partenaires privilégiés de Matra devraient être ses actionnaires étrangers actuels, Daimler-Benz (5 %), GEC (5 %) et Wallenberg (2 %), sans oublier Fiat.

● **Givaudan rachète Riedel-De Haoen.** – La firme suisse Givaudan (groupe Hoffmann-Laroche), un des « leaders » mondiaux de l'industrie des arômes et parfums (2,8 milliards de francs suisses de chiffre d'affaires), se propose de racheter la société allemande Riedel-De Haoen AG. Une lettre d'intention a été signée et l'accord ne nécessite plus que l'approbation des autorités fédérales pour se *matérialiser. Riedel-De Haoen* fabrique et commercialise des arômes et colorants principalement destinés au marché allemand. Son chiffre d'affaires est de l'ordre de 35 millions de deutschemarks (120 millions de francs).

● **Morgan Grenfell supprime 450 emplois.** – La banque d'affaires britannique Morgan Grenfell a décidé de cesser ses acti*vités de « mainteneur de marché »* (market maker) sur les actions, les fonds d'Etat, les titres convertibles et les options. Cela implique la suppression de 450 emplois, soit un quart environ de son personnel. *Elle* poursuivra néanmoins ses activités en tant que société de courtage.

La banque, créée il y a cent cinquante ans, a *déclaré que le coût* total de ces suppressions d'emplois et indemnités atteindrait environ 10 millions de livres (près de 110 millions de francs). Elle a également *précisé qu'il y aura « d'autres coûts importants »*, dont elle n'a pas fait connaître la nature.

● **Clubs d'investissement : le différé d'imposition est porté à dix ans.** – M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, a annoncé, mardi 6 décembre, qu'il avait décidé de porter à dix ans, contre cinq actuellement, la durée du différé d'imposition dont bénéficient les clubs d'investissement. *Lors du vingtième anniversaire de* l'association Femmes de valeurs, un des premiers clubs d'investissement, créé en 1968, M. Bérégovoy a précisé que cette décision avait *été prise pour « permettre un développement plus rapide des clubs d'investissement, formule appropriée aux besoins des petits et des nouveaux actionnaires »*.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amault & Associés	....	495
Asystel	270	268
B.A.C.	340	354 d
B. Demachy & Assoc.	559	564
B.I.C.M.	520	525
B.I.P.	....	700
Boiron	430	430
Bolloré Technologies	839	838
Bertoni	1050	1050
Câbles de Lyon	1455	1460
Calberson	716	716
Cardif	850	855
C.A. L-de-Fr. (C.C.I.)	....	*315*
C.A.T.C.	135 50	135 50
C.D.M.E.	1200	1200
C. Equip. Elect.	372	370
C.E.G.I.D.	760	760
C.E.G.E.P.	....	225
C.E.P.-Communication	1505	1505
C.G.I. Informatique	1030	1040
Ciments d'Origny	530	526
C.N.I.M.	....	406
Concept	250	248
Conforama	....	656
Creeks	430	427
Dalas	161 20	167 50
Dauphin	....	1080
Devanlay	902	905
Deville	590	595
Duménil-Leblé	985	1000
Editions Belfond	....	111
Finacor	218	218
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	237	236 50
Guintoli	....	600
I.C.C.	....	221 20
IDIA	213	219
I.G.F.	98	95
IN2	214	207
Int. Metal Service	....	500
La Commande Electro.	300	300

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Le gd livre du mois	....	281
Loca Investissement	270	278
Locamic	....	158
Metallurg. Minière	....	145
Métrologie internat.	....	498 10
Métroservice	169	169
M.M.B.M.	618	620
Molex	200 10	200 10
Navale-Delmas	....	718
Olivetti-Logabax	....	230
Om. Gest.Fin.	....	340
Picault	362	360
P.F.A.S.A.	385	400
Presbourg (C. In. & Fin.)	....	99
Présence Assurance	455	455
Publicat. Filipacchi	....	457
Razel	662	638
St-Gobain Emballage	....	1490
St-Honoré Matignon	....	230
S.C.G.P.M.	....	250
Segin	415	....
Sema-Metra	498	488
S.E.P.	....	338
S.E.P.R.	....	1180
S.M.T.Goupil	....	260
Sodexorg	800	745
Supra	....	232
TF 1	320	320
Unilog	175	177 50
Union Financ. de Fr.	394	394

Marché des options négociables le 6 décembre 1988

Nombre de contrats : 11 185

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Décembre dernier	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Décembre dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier
Accor	560	4	–	22	–
CGE	360	38	52	1	8,50
Elf-Aquitaine	320	36	42	–	–
Lafarge-Coppée	1 300	36	87	9	26
Michelin	182	1,60	9,80	8,60	13
Midi	1 645	22	81	72	–
Paribas	440	15	38,50	5,50	18
Peugeot	1 200	38	97	17	46,50
Saint-Gobain	560	3	20	27	35
Société générale	560	30	50	–	51,10
Thomson-CSF	200	6,80	17,99	2,95	10,49

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 6 déc. 1988

Nombre de contrats : 44 491.

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 88	ÉCHÉANCES Mars 89	ÉCHÉANCES Juin 89
Dernier	106,60	105,90	105,35
Précédent	106,20	105,55	105

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Mars 89	OPTIONS D'ACHAT Juin 89	OPTIONS DE VENTE Mars 89	OPTIONS DE VENTE Juin 89
104	2,16	2,25	0,36	0,99

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,96 F ↑

La reprise du dollar s'est poursuivie, mercredi 7 décembre, sur toutes les places financières internationales, en s'accentuant rapi*dement. La devise américaine est* ainsi remontée à 5,9550 F (contre 5,8970 F la veille). Selon les cambistes, le dollar a été dopé par la rumeur selon laquelle M. Gorbatchev proposerait une réduction bilatérale des armements, ce qui permettrait aux Etats-Unis de réduire leurs dépenses militaires, donc le déficit budgétaire.

FRANCFORT	6 déc.	7 déc.
Dollar (en DM)	1,7303	1,7459
TOKYO	6 déc.	7 déc.
Dollar (en yens)	121,54	122,43

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (7 déc.)	7 5/8-7 3/4 %
New-York (6 déc.)	8 9/16-8 5/8 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31-12-87)

	5 déc.	6 déc.
Valeurs françaises	135,3	135,8
Valeurs étrangères	115,3	116,1
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	391,2	389,7
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 465,37	1 469,81
(OMF, base 100 : 31-12-81)		
Indice OMF 50	404,60	406,48

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

Industrielles	2 123,76	2 149,36

LONDRES (Indice « Financial Times »)

Industrielles	1 439	1 444,8
Mines d'or	180,7	180,6
Fonds d'Etat	86,94	87,22

TOKYO

	6 déc.	7 déc.
Nikkeï Dow Jones	29 669,38	30 050,82
Indice général	2 295,24	2 314,28

Marchés financiers

BOURSE DU 7 DECEMBRE

Cours relevés à 14 h 52

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
3642	C.N.E. 3% ★	3810	3785	3800	- 0 26
1048	B.N.P. T.P.	1058	1056	1056	....
1146	C.C.F. T.P.	1166	1164	1166	....
1076	Créd. Lyon. T.P.	1088	1088	1088	....
1385	Renault T.P.	1398	1398	1396	- 0 14
1630	Rhone-Poul. T.P.	1647	1647	1647	....
1271	St-Gobain T.P.	1295	1297	1295	....
1274	Thomson T.P.	1297	1295	1295	- 0 15
525	Accor	544	545	549	+ 0 92
525	Air Liquide	525	527	529	+ 0 76
2400	Alcatel ★	2380	2393	2400	+ 0 84
1460	Als. Superm.	1551	1551	1551	....
310	A.L.S.P.I.	316	317 50	317	+ 0 32
370	Alsthom ★	370	370 20	369	- 0 27
2250	Arjom. Prioux ★	2232	2250	2226	- 0 31
570	Aussedat-Rey ★	565	563	561	- 0 71
1040	Aux. Entrepr. ★	1006	1005	1041	+ 3 48
625	Av. Dassault ★	650	652	631	- 2 92
....	BAFIP ★	....	....	....	....
290	Bail-Equipem. ★	295	297	294	- 0 34
860	Bail Investiss.	860	854	856	- 0 47
290	B.N.P. C.I. ★	278	284 50	285	+ 2 52
475	Cie Bancaire ★	480	475	489 30	+ 1 94
540	Bazar H.-V.	479	488 90	477	- 0 42
510	Béghin-Say ★	538	536	525	- 2 42
905	Berger (Me)	880	885	886	+ 0 57
820	Bic ★	822	816	818	- 0 49
2180	B.I.S.	2085	2078	2125	+ 1 92
2720	Bongrain S.A. ★	2775	2775	2845	+ 2 52
675	Bouygues ★	588	590	590	+ 0 34
64	B.P. France ★	71 30	72 50	71 80	+ 0 70
5600	B.S.N. ★	5620	5650	5650	+ 0 53
580	Canal Plus	580	595	591	+ 1 90
2300	Cap Gem. S. ★	2250	2250	2260	+ 0 44
515	Carnaud ★	520	525	524	+ 0 77
2750	Carrefour ★	2907	2960	2984	+ 2 65
177	Casino	169 50	171	172 10	+ 1 53
120	Casino A.D.P.	128	127 20	128 10	+ 0 08
830	Cerec. Dub. Inv.	850	....	....	....
1030	C.C.M.C.	1030	1030	1030	....
615	Cetelem	629	628	622	- 1 11
390	Cerus ★	397	406 10	406	+ 2 27
1810	C.F.A.O. ★	1865	1865	1853	- 0 64
390	C.G.E.	395 10	398	396 10	+ 0 25
1270	C.G.I.P. ★	1300	1300	1300	....
1220	Chargeurs S.A. ★	1165	1165	1170	+ 0 43
1060	Ciments franç. ★	1066	1080	1083	+ 1 59
490	Club Méditerr. ★	509	510	513	+ 0 79
178	Codetel ★	192	185 10	188	- 2 08
345	Cofimeg	348	349	354	+ 2 31
650	Colas ★	661	669	663	+ 0 30
225	Compt. Entrepr.	210	210	216	+ 2 86
765	Compt. Mod. ★	779	779	775	- 0 51
880	Créd. Foncier ★	856	870	878	+ 2 57
455	C. F. Internat. ★	474 50	470	467	- 1 58
168	C.C.F.	172 10	173 10	173 20	+ 0 64
460	Cr. Lyon. (CI) ★	472	475	479	+ 1 48

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
895	Crédit Nat. ★	943	945	945	+ 0 21
575	CSEE (ex-Sign.) ★	562	566	568	+ 1 07
455	Crouzet ★	455	460	454	- 0 22
3300	Damart S.A. ★	3232	3290	3281	+ 1 52
1700	De Dietrich	1618	1606	1608	- 0 62
220	Dév. R.d.C. (Li)	227 20	....	....	....
425	D.M.C.	411	418	426 90	+ 3 87
....	Drouot Assur. ★	344	344	342	- 0 58
2580	Docks France ★	2549	2620	2560	+ 0 43
720	Dumez ★	707	712	745	+ 5 37
1470	Eaux (Gén.)	1530	1535	1521	- 0 59
1600	Ecco ★	1705	1700	1700	- 0 29
860	Electrofinanc. ★	908	892	877 c	+ 0 40
405	El. S. Dassault	411	407	415	+ 0 97
345	Elf-Aquitaine	352	351	354	+ 0 57
305	– (certific.) ★	307 50	308	307 50	....
3330	Essilor	3675	3633	3582	- 2 53
1700	Essilor Int. (DP)	1785	1798	1780	- 0 28
280	Esso S.A.F. ★	296	300	300	+ 1 35
1500	Eurafrance	1481	1500	1500	+ 1 28
1360	Eurocom ★	1349	1364	1356	+ 0 52
2250	Euromarché	2275	2271	2275	....
625	Europe n° 1 ★	596	600	620	+ 4 03
46	Eurotunnel ★	47 20	47 50	47 75	+ 1 17
1230	Exor ★	1199	1190	1190	- 0 75
1100	Facom	1062	1058	1062	....
995	Fichet-Bauche	967	970	977	+ 1 03
198	Financial ★	207	207 90	207 90	+ 0 43
153	Fives-Lille ★	152 10	151	153	+ 0 59
1480	Fromageries Bel	1549	1540	1561	+ 0 77
1340	Gal. Lafayette ★	1245	1220	1241	- 0 32
425	Gascogne	454	454	454	....
1700	Gaz et Eaux	1635	1605	1605	- 1 83
440	Géophysique ★	442	444	447	+ 1 13
535	Gerland	538	538	542	+ 0 74
3100	Groupe Cité ★	3200	3199	3200	....
790	GTM-Entrepose	763	772	810	+ 6 16
740	Guyenne-Gas. ★	727	725	710	- 2 34
260	Hachette ★	259	263 70	268 50	+ 3 67
685	Havas ★	691	700	695	+ 0 58
575	Hénin (La)	580	573	572	- 1 38
1160	Hutchinson ★	1149	1140	1150	+ 0 09
280	Imétal ★	285	285	287	+ 0 70
320	Imm. Plaine-M.	332	320 20	323	- 2 71
340	Ingénico ★	356 70	364 50	369 90	+ 3 70
5280	Inst. Mérieux	5290	5300	5300	+ 0 19
540	Interbail ★	541	545	542	+ 0 18
1300	Intertechnique	1352	1360	1465	+ 8 36
980	J. Lefebvre	970	981	985	+ 1 55
890	Labinal ★	836	835	832	- 0 38
1530	Lab. Bellon	1730	1730	1769	+ 2 25
1340	Lafarge-Coppée	1320	1330	1324	+ 0 30
1200	Lebon ★	1200	1210	1195	- 0 42
3220	Legrand ★	3288	3280	3265	- 0 70

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
2420	Legrand (DP) ★	2430	2425	2425	+ 0 21
970	Leroy-Somer ★	1045	1056	1050	+ 0 48
2100	Lesieur	1991	2080	1993	+ 0 10
710	Locabail Immob.	717	725	721	+ 0 56
415	Locafrance ★	435	435	431	- 0 92
855	Locindus	851	860	865	+ 1 65
290	Luchaire	283	290	296	+ 1 02
3170	L.V.M.H. ★	3181	3194	3180	- 0 03
1420	Lyonn. Eaux ★	1450	1468	1465	+ 1 03
58	Mais. Phénix	58 95	58 60	58 65	- 0 51
205	Majorette (Ly)	201 10	204	204	+ 1 44
365	Mar. Wendel ★	371	369	371	....
220	Matra ★	220	222	229	+ 4 09
3260	Merlin-Gerin ★	3211	3207	3210	- 0 03
....	Métal Europ	85 50	85 05	85 25	- 0 29
174	Michelin	173 20	173 50	173	- 0 12
1590	Midi (Cie)	1586	1585	1585	- 0 06
182	Midland Bk SA ★	185 10	182	184	- 0 59
410	Min. Salsig. (Ms)	420	414	414	- 1 43
103	Moulinex	103	102 90	104 70	+ 1 65
1180	Navig. Mixte ★	1183	1184	1174	- 0 76
121	Nord-Est ★	124 50	123 20	123	- 1 20
385	Nordon (Ny)	370	376	376	+ 1 62
590	Nouvelles Gal.	628	630	629	+ 0 16
730	Occid. (Gén.) ★	802	806	806	+ 0 50
1410	Omn.F.Paris	1469	1465	1477	+ 0 54
395	Olida-Caby ★	426	425	425	- 0 23
3790	Oréal (L')	3861	3890	3946	+ 2 18
455	Paribas	448	449	450	+ 0 45
420	Paris-Réesc. ★	415	417 80	414	- 0 24
1080	Pechelbronn ★	1009	1009	1011	+ 0 20
370	Penhoet	380	380	380	....
1180	Pernod-Ricard ★	1171	1174	1180	+ 0 77
1200	Peugeot S.A.	1217	1218	1217	....
565	Poliet ★	558	558	564	+ 1 08
1070	Prétabail Sic.	1128	1129	1123	- 0 44
680	Primagaz	688	685	682	- 0 87
580	Printemps ★	578	583	575	- 0 52
2500	Promodès	2500	2500	2499	- 0 04
660	Radiotechn. ★	629	627	623	- 0 95
67	Raff. D. Total ★	73 90	70 50	72	- 2 57
3070	Redoute (La) ★	3190	3145	3170	- 0 63
325	Rober financière	318	315	315	- 0 94
1290	Roussel-Uclaf ★	1240	1250	1245	+ 0 40
865	R.-Uclaf-CNI ★	835	834	837	+ 0 24
3340	R. Impériale (Ly)	3250	3250	3250	....
170	Sade	173 10	173	173	- 0 06
1630	Sagem ★	1599	1560	1599	....
530	Saint-Gobain	532	534	534	+ 0 38
1040	St-Louis ★	1015	1007	1008	- 0 69
2030	Salomon	2145	2150	2150	+ 0 23
670	Salvepar	650	649	649	- 0 15
770	Sanofi ★	785	780	775	- 1 27
800	S.A.T. ★	821	825	824	+ 0 37

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
280	Saul.-Chât. (E) ★	272 10	271 50	273 50	+ 0 51
1000	Saupiquet (Na)	1010	1001	1001	- 0 89
550	Schneider ★	557	560	569	+ 2 15
50	S.C.O.A.	51 55	51 55	51 90	+ 0 68
650	S.C.R.E.G. ★	660	660	655	- 0 76
770	Seb ★	764	770	765	+ 0 13
425	Sefimeg ★	440	438	431	- 2 05
1400	S.F.I.M.	1370	1403	1447	+ 5 62
167	S.G.E.	170	170	171	+ 0 59
730	Silic	724	721	722	- 0 28
565	Simco-U.P.H. ★	541	545	542	+ 0 18
1210	Skis Rossignol	1244	1248	1250	+ 0 48
815	Sligos ★	825	829	830	+ 0 61
525	Société Générale	587	586	585	- 0 34
138	Sodecco	140	141	141	+ 0 71
170	Sodero (Na)	175	175 50	175 50	+ 0 29
2950	Sodexho ★	2970	2930	2995	+ 0 84
108	Sogenal (Ny)	111	111 90	111 90	+ 0 81
285	Sogerap	290	290	291	+ 0 34
2260	Somm-Allib. ★	2139	2150	2169	+ 1 40
1300	Source Perrier ★	1357	1361	1363	+ 0 44
885	Sovac ★	693	700	698	+ 0 72
445	Spie-Batignol. ★	435	441	440	+ 1 15
750	Strafor ★	783	800	780	- 0 38
310	Suez	301 50	301 50	303	+ 0 50
390	Synthelabo ★	361	377 50	370	+ 2 49
....	Talcs Luzenac ★	1200	1200	1210	+ 0 83
4120	Tél. Elect.	3700	....	....	....
199	Thomson-C.S.F.	201 50	204	205	+ 1 74
305	Total (CFP) ★	344	344	344 90	+ 0 26
72	– (certific.)	74 30	75 50	75 40	+ 1 48
1120	T.R.T. ★	1220	1235	1315	+ 7 79
370	U.F.B.-Locab. ★	370	370	373	+ 0 81
840	U.I.C. ★	856	851	855	- 0 12
545	U.I.F. ★	545	541	542	- 0 55
825	U.I.S.	846	850	847	+ 0 12
170	U.C.B. ★	181 50	182	184	+ 1 38
705	Unibail	731	731	730	- 0 14
605	Valéo ★	580	581	581	+ 0 17
240	Vallourec ★	232 50	235	236 50	+ 1 72
365	Via Banque	372 50	371	372	- 0 13
675	Elf-Gabon ★	729	718	718	- 1 51
133	Amax Inc.	134 60	133 70	133 70	- 0 59
180	Amer. Express	160	169 80	169 80	+ 6 13
164	Amer. Teleph.	171 20	174 30	174 30	+ 1 81
91	Anglo Amer. C.	103 50	102 80	103	- 0 48
415	Amgold	438	433	429	- 2 06
930	BASF (Akt)	959	962	962	+ 0 31
1010	Bayer	1021	1026	1025	+ 0 39
78	Buffelsfont.	83 80	82 50	82 60	- 1 43
163	Chase Manh.	164 80	164 90	164 90	+ 0 06
89	Echo Bay Mines	91	90 90	90 05	- 1 04
62	De Beers	66 50	66 20	66 20	- 0 45
1740	Deutsche Bank	1776	1832	1830	+ 3 04

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
985	Dresdner Bank	1015	1027	1029	+ 1 38
51	Driefontein Ctd	56 15	55 90	55 50	- 1 16
480	Du Pont-Nem.	488 50	500	500	+ 2 35
270	Eastman Kodak	269 50	273 80	275	+ 2 04
27	East Rand	29 05	28 15	28 15	- 3 10
250	Electrolux	278	279 50	279 50	+ 0 54
315	Ericsson	336 80	340 50	340 50	+ 1 10
255	Exxon Corp.	255	265 50	265 50	+ 4 12
295	Ford Motors	307 20	313 50	313 50	+ 2 05
47	Freegold	50 50	50	50	- 0 99
50	Gencor	99 70	98	98	- 1 71
255	Gén. Electr.	266	273 20	273 20	+ 2 71
690	Gén. Belgique	687	692	692	+ 0 73
480	Gen. Motors	509	521	521	+ 2 36
128	Goldfields	132 50	131 90	131 90	- 0 45
49	Gd Metropolitain	48 50	48 80	48 80	+ 0 62
36	Harmony	37 90	37 20	37 10	- 2 11
73	Hitachi	76 50	78	78	+ 1 96
1020	Hoechst Akt.	1028	1043	1042	+ 1 36
107	Imp. Chemical	106 10	106 70	106 70	+ 0 57
685	IBM	713	731	732	+ 2 66
290	ITT	300	308	308	+ 2 67
199	Ito-Yokado	206 10	208 90	208 90	+ 1 36
275	Mac Donald's	284 50	286 50	286 50	+ 0 70
112	Matsushita	116 90	118 50	118 50	+ 1 37
325	Merck	340 80	351	351 50	+ 3 14
355	Minnesota M.	362	373	375	+ 3 59
250	Mobil Corp.	263 60	270	270	+ 2 47
205	Morgan J.P.	207	214 50	214 50	+ 3 62
26940	Nestlé	28300	28280	28280	- 0 07
1220	Nixdorf	980	986	980	....
86	Norsk Hydro	98 10	99 10	99	+ 0 92
121	Olsif	127	127 50	127 50	+ 0 39
2070	Petrofina	2097	2094	2095	- 0 10
565	Philip Morris	570	585	585	+ 2 63
92	Philips	91	93 70	93 80	+ 3 08
77	Placer Dome	81 90	81 50	81 50	- 0 49
375	Quilmès	369	369 50	369 50	+ 0 14
420	Randfontein	438 50	430	430	- 1 94
680	Royal Dutch	674	685	684	+ 1 48
47	Rio Tinto Zinc	46 50	46	46	- 1 08
38	Saat. & Saatchi	36 50	35 50	35 50	- 2 74
46	St Helena Co	48 70	47 60	47 50	- 2 46
193	Schlumberger	197 90	197	197	- 0 45
104	Shell transp.	107 90	108 20	108 20	+ 0 28
1620	Siemens A.G.	1665	1666	1667	+ 0 73
295	Sony	320	329	329	+ 2 81
46	Telefonica	45 30	45 80	45 80	+ 1 10
196	T.D.K.	215	224	224	+ 4 19
47	Toshiba Corp.	48 50	48 65	48 65	+ 0 30
340	Unilever	343 50	345	345	+ 0 44
230	Unit. Techn.	238 10	242 50	242 50	+ 1 85
410	Vaal Reefs	447	430 50	430 50	- 3 69
335	Volvo	347 50	352 50	352 50	+ 1 44
156	West Deep	175	175	175	....
320	Xerox Corp.	335	342	341	+ 1 79
194	Yamanouchi	196 50	199	198 10	+ 0 81
2 10	Zambia Corp.	2 28	2 25	2 25	- 0 44

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	124 98	4 774
9,80 % 78/93	102 70	3 974
10,80 % 79/94	105 60	2 781
13,25 % 80/90	104 45	6 789
13,80 % 81/89	100 53	12 330
16,20 % 82/90	108 18	14 562
16 % juin 82	110 64	7 934
14,60 % fév. 83	112 29	11 568
13,40 % déc. 83	119 85	12 887
12,20 % oct. 84	112 05	2 005
11 % fév. 85	113 90	8 716
10,25 % mars 86	108 30	7 580
ORT 12,75 % 83	1998	..
OAT 10 % 2000	108 15	5 315
OAT 9,90 % 1997	108 63	9 738
OAT 9,80 % 1996	106 02	8 354
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	102 78	4 018
CNB Paribas	102 88	4 018
CNB Suez	102 88	4 018
CNI janv. 82	102 75	4 018
PTT 11,20% 85	111 40	0 331
CFF 10,30% 86	105 60	8 156
CNE 11,50% 85	108 86	5 303
CNT 9% 86	101	5 415
CRH 10,90% déc. 85	111 15	9 194
C.N.C.A. T.P.	1054	105
Drouot Ass. Obl. conv.	2200	..
Mécrologie I. 6% 6/7	....	..

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté. Fin.)	....	1795
A.G.F. (St Cent.)	....	608
Applic. Hydraul.	....	750
Arbel	520	520
Astorg	235	225 90 o
Avenir Publicité	940	870
Bain C. Monaco	340	350
Banque Hypoth. Eur.	397	400
Béghin-Say (C.I.)	350	354 90
Blanzy-Ouest	....	....
B.N.P. Intercontin.	232	241
Bénédictine	6050	6060
Bon-Marché	....	1049
B.T.P.	....	115 10
Caff	640	640
Cambodge	....	615
C.A.M.E.	157	158
Carbone-Lorraine	665	665
Case-Poclain	....	48
C.E.G.Frig.	....	540
Centen. Blanzy	....	1530
Centrest (Ny)	210	213
Cerabati	....	155
Champex (Ny)	157	159
C.I.C. (Financ. de)	....	162
C.I. Maritime	....	700
Citram (B)	1985	1985
Clause	....	891
Cofradel (Ly)	1095	1170
Cogifi	....	356
Comiphos	....	350
Cie Industrielle	....	2873
Comp. Lyon-Alem.	....	447 10
Concorde (La)	....	690
C.M.P.	....	16 50
Créd. Gén. Ind.	510	530
Cr. Universel (Cie)	....	575
Créditel	....	153
Darblay S.A.	....	600
Degremont	....	259 90
Delalande S.A.	....	1380
Delmas-Vieil. (Fin.)	....	1830
Didot-Bottin	....	910
Eaux Bass. Vichy	....	1000
Eaux Vittel	2410	2360
E.C.I.A.	1352	1380
Electro-Banque	....	319 90
Elf-Antargaz	725	725
E.L.M. Leblanc	....	580
Emin-Bretagne	....	....
Entrepôts Paris	....	470
Epargne (B)	4155	4150
Epeda-Bertrand-Faure	....	....
Europ. Accumul.	....	82 10
Europe Soudure Indust.	....	120
Eternit	2600	2550
Finalens	214	213
FIPP	435	437
Fonc	1170	1150
Foncière (Cie)	510	495
Fonc. Lyonnaise	439	450
Foncina	....	451
Forinter	....	1082
Fougerolle	....	385
France I.A.R.D.	....	265
France (La)	....	5700
From. Paul Renard	....	....
GAN	....	830
G.F.I.I.	311	311
Gaumont	652	658
Gévelot	....	900
Gr. Fin. Constr.	....	386
Gds Moul. Paris	....	601
Groupe Victoire	765	760
G. Transp. Ind.	560	550
Hailio-Ricqlès-Zan	....	222
Immindest	....	....
Immobail	388	390
Immobanque	....	730
Immob. Marseille	....	6200
Immofice	457	455
Invest. (Sté Cent.)	....	770
Jaeger	195	199 80
Lafitte-Bail	450	450
Lambert Frères	....	331 10
Lille-Bonnières	....	884
Loca-Expansion	....	256
Locafinancière	....	353 40
Locatel	....	430 40
Louis Vuitton	700	700
Louvre (Sté)	2200	2200
Lucia	1400	1390
Machines Bull	....	85
Magasins Uniprix	....	159
Magnant S.A.	....	105 60
Maritimes Part.	....	378 90
Métal Déployé	452	460
Mors	....	135
Navig. (Nat. de)	....	99 90
Nozal	288	285 10
Optorg	420	420
Oréal (L') C.I.	2005	2000
Origny-Desvroise	1260	1252
Palais Nouveauté	....	623
Paloel Marmont	....	622
Parfinance	201 50	201 70
Paribas-CIP	392	376 30 o
Paris France	....	232 80
Paris-Orléans	....	235
Partecha	....	318
Patern. Risq. Div.	1330	1340
Pathé-Cinéma	....	....
Pechiney (cert. inv.)	325	326
Piles Wonder	1400	....
Piper-Heidsieck	1950	1990
P.L.M.	....	170
Porcher	....	485
Promodès	....	....
Providence S.A.	....	....
Publicis	....	3500
Rhône-Poul. (c. inv.)	450	460
Rochefortaise S.A.	....	710
Rochette-Cenpa	68 10	68 10
Rosario (Fin.)	706	678
Roudière	192 10	192 10
Rougier et Fils	200	200
Secer	582	580
SAFAA	400	372 50 o
Safic-Alcan	....	937
SAFT	....	1591
Saga	....	198
Salins du Midi	480	470
Santa-Fé	146	148 80
Saram	....	79 90
Savoisienne (M)	223 60	223 60
SCAC	507	505
Senelle Maubeuge	....	450
S.E.P. (M)	159	152 60
Sici	....	408
Sicotel	....	297
Simnor (Li)	....	....
Sinvim	....	305
Siph (Plant. Hévéas)	....	325
Sofal financière	....	1930
Soficel	....	825
Soffo	600	600
Soficomi	....	741
S.O.F.I.P. (M)	192	192
Sofragi	1076	1115
Sopagri	175	175
Soudure Autog.	585	570
Sovabail	....	609
Suez (Fin. de)-CIP	255	259
Stemi	....	796
Taittinger	2940	2920
Testut-Aequitas	300	295
Tour Eiffel	....	385
Ulliser S.M.D.	....	653
Ugine A. Chat. Gueug.	244	....
U.A.P.	306	306
U.T.A.	....	2050
Vicat	....	1805
Viniprix	....	1200
Virax	126	131
Waterman S.A.	....	660
Brass. du Maroc	130	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	820	....
Akzo	420	440
Alcan Alum.	189 50	181
Algemene Bank	120	122
American Brands	340	342
Am. Petrofina	400	400
Arbed	580	....
Asturienne Mines	175	....
Banco de Santander	349 50	350 40
Bco Pop Español	455	457
Banque Ottomane	2100	....
B. Régl. Internat.	39000	35650
Br. Lambert	580	580
Canadian-Pacific	95	95 10
Chrysler corporation	153	156
CIR	26 50	25 70
Commerzbank	780	801
Dart. and Kraft	620	620
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	520	514
Gén. Belgique	687	692
Gevaert	1230	1243
Glaxo	116	115
Goodyear	293	292
Grace and Co	146	148
GTE corporation	250	....
Honeywell Inc.	345 10	350
Johannesburg	800	855
Kubota	45 50	45
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	46 50	45
Mineral-Ressourc.	66 10	....
Noranda	107 80	108 10
Olivetti	25	23 80
Pakhoed Holding	290	290
Pfizer Inc.	334	334
Procter Gamble	488	482 10
Ricoh Cy Ltd	62 50	57
Rolinco	267	270
Robeco	281	283 60
Rodamco	477	475 50
Sapem	9	9 30
Sema Group	34 65	34 70
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	350	365
Steel Cy of Can.	98	104
Squibb	395	403
Tenneco	290	....
Thorn EMI	67 50	67
Toray Indust. Inc	43 90	43 90
Vieille Montagne	1900	1900
Wagons-Lits	1360	1380
West Rand	8 60	8 50
Whitman Corporation	194	199

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	285	....
Calciphos	181	185
Chambourcy (M.)	978	978
Cochery	261	....
Cogenhor	122	118
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	350 10	350 40
Gachot	62	63
Guy Degrenne	689	690
Hoogovens	170	....
Merlin Immobilier	240	....
Metroservice (bons)	22	....
Nicolas	600	735 d
Particip. Percier	351	....
Rémy et Associés	287	288
Rorento N.V.	185 70	185 40
Serv. Equip. Véh.	55 30	....
S.P.R.	484	484
Sté Lecteurs du Monde	505	....
Ufinex	380	....
Union Brasseries	142	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 7/12	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 897	5 964	5 700	6 200
ECU	7 102	7 104	....	....
Allemagne (100 DM)	341 590	341 400	331	351
Belgique (100 F)	16 303	16 287	15 700	16 700
Pays-Bas (100 fl.)	302 880	302 680	292 500	312 500
Danemark (100 krd)	88 680	88 650	84 500	91 500
Norvège (100 k)	91 720	91 950	87 500	94 500
Grande-Bretagne (£ 1)	11 018	11 038	10 650	11 350
Grèce (100 drachmes)	4 102	4 104	3 400	4 200
Italie (1 000 lires)	4 622	4 624	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	407 900	406 040	394 500	416 500
Suède (100 krs)	98 250	98 630	94 500	101 500
Autriche (100 sch)	48 570	48 520	47 050	50 050
Espagne (100 pes.)	5 243	5 251	4 900	5 400
Portugal (100 esc.)	4 120	4 124	3 700	4 400
Canada ($ can 1)	4 958	4 984	4 800	5 200
Japon (100 yens)	4 853	4 858	4 690	4 910

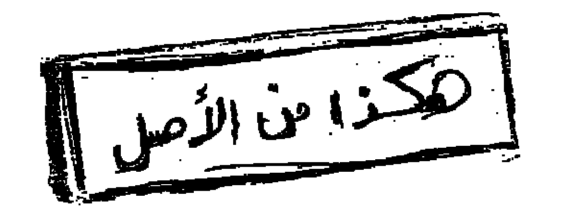
Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 7/12
Or fin (kilo en barre)	81500	81600
Or fin (en lingot)	81750	81350
Pièce française (20 fr)	475	475
Pièce française (10 fr)	380	.....
Pièce suisse (20 fr)	500	500
Pièce latine (20 fr)	472	471
Souverain	594	595
Pièce de 20 dollars	2690	2670
Pièce de 10 dollars	1400	1370
Pièce de 5 dollars	780	.....
Pièce de 50 pesos	3035	3025
Pièce de 10 florins	485	489
Or Londres	.....	.....
Or Zurich	.....	.....
Or Hongkong	.....	.....
Argent Londres	.....	.....

SICAV (sélection) 6/12

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	908 13	884 03
Actilion	212 44	206 76
Actions France	477 76	460 49
Actions sélectionnées	558 92	548 36
Aedificandi	620 95	598 51
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1062 07	1036 17
A.G.F. 5000	580 09	565 94
A.G.F. ECU	1105 69	1094 74
A.G.F. Foncier	110 11	107 42
A.G.F. Interfonds	433 78	423 20
A.G.F. Invest	112 68	109 93
A.G.F. OBLIG.	1098 36	1092 90
A.G.F. Sécurité	10727 92	10727 92
Agimo	614 30	599 32
Altefi	219	211 08
A.L.T.O.	189 90	183 04
Amari-Gen	5399 08	5144 71
America-Valor	656 16	640 16
Amplitude	555 88	539 69
Arbitrages court terme	5615 90	5610 29
Associc	1194 57	1194 57
Atout Futur	316 73	306 32 ◆
Aurecic	1380 17	1339 97
Avenir C.I.C.	104 92	101 86
Axa Europe	119 09	113 69
Axa Investissements	114 49	109 29
Axa Valeurs Per	108 07	103 17
Bred Associations	2651 62	2653 66
Capital Plus	1741 24	1741 24
Cardan-Pierre	29 01	27 76
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Comptavalor	5138 66	5130 95
Compterstaite	113 01	109 72
Conventionnel	362 02	348 10
Credinter	491 25	476 94
Drouot-France	727 49	694 50
Drouot-Investiss.	979 09	934 69
Drouot-Sécurité	254 59	243 05
Drouot-Sélection	143 93	137 40
Ecucic	1211 82	1193 91
Ecureuil Monétaire	31072 89	31072 89
Ecureuil Privatisations	366 11	355 45
Elicash	2021681	2021681
Energie	230 41	219 96
Eparcic	2819 73	2819 73
Eparcourt Sicav	4292 96	4282 25
Epargne Associations	25357 91	25319 93
Epargne-Capital	8361 26	8278 48
Epargne Court-Terme	508 29	508 29
Epargne Croissance	1458 62	1419 58
Epargne-Industr.	78 34	72 88
Epargne Inter	589 72	573 94
Epargne J	55041 13	55041 13
Epargne Long-Terme	180 08	176 28
Epargne Monde	1134 78	1104 41
Epargne Première	12057 49	11967 73
Epargne-Oblig.	200 79	195 42
Epargne-Croiss	1116 88	1086 99
Epargne-Unie	1213 51	1168 65 ◆
Epargne-Valeur	430 21	418 70
Eparoblig	1320 01	1317 38
Epsilon	1126 82	1115 66
Eurocic	9388 22	9249 48
Eurodyn	1088 83	1033 58 ◆
Euro-Gan	5465 15	5217 33
Euro-Maïz	26 51	26 12
Fiord Placement	61474 52	61474 52
Fiord Valorisation	13972 15	13698 19
Fonsicav (div. par 10)	11172 18	11172 18
Foncival	259 78	251 60
France-Gan	6830 95	6521 19
France-Garantie	281 24	280 68
France-Investiss.	404 86	386 50
France-Obligations	458 43	453 89
Francic	407 77	395 89
Francic Pierre	104 17	101 14
Francic Régions	1040 65	1010 34
Fructi-Associations	28 13	28 13
Fructi-Epargne	28 20	27 51
Fructicapi	32 95	32 46
Fructicourt	111467 33	111467 33
Fructidor	245 18	241 58
Fructifrance	795 52	776 12
Fructimmo	27 62	26 95
Fructivar	4344 90	4333 97
Fructi ECU	584 93	578 29
Fructi-Première	11308 67	11141 55
Futuroblig	1135 84	1098 49 ◆
Gestilion	59862 39	59713 11
Gestion Associations	150 33	147 02
H.L.M. Monétaire	10136 72	10136 72
Horizon	1125 83	1093 04
Interoblig.	12264 58	11792 87
Intersélect France	464 76	451 22
Invest. net	15350 38	15319 74
Invest.Obligataire	18909 40	18771 86
Japacic	191 97	186 38
Jeune épargne	240 51	237 05
Laffitte-Amérique	232 22	221 69
Laffitte Europe	252 90	241 43
Laffitte-Expansion	272 94	260 56
Laffitte-France	319 74	305 24
Laffitte-Immobilière	245 32	234 20
Laffitte-Japon	393 36	375 52
Laffitte-Oblig.	145 93	139 31
Laffitte–Rend.	211 60	202
Laffitte-Tokyo	360 81	344 46
Lemode	5188 06	5180 29
Lion-Associations	11865 12	11865 12
Lion-Institutionnels	24084 70	24024 64
Lionplus	768 75	759 16
Lion Trésor	2112 31	2091 40
Livret Bourse Investis.	468 90	453 30
Livret portefeuille	659 76	640 54
Méditerranée	169 88	162 18
Mondiale Investissem.	422 55	403 39
Monecic	5685 02	5685 02
Monedan	52969 24	52969 24
Moné.J.	56641 94	56641 94
Morgan court terme	14574 19	14574 19
Mutuelle Unie Sél.	152 50	145 58
Natio.-Epargne	14201 51	14060 90
Natio.-Epargne Trésor	6438 36	6425 51
Natio.-Court terme	219121	219121
Natio.-Inter.	1236 26	1203 17
Natio.-Obligations	566 88	551 81
Natio.-Patrimoine	1411 24	1373 47
Natio.-Placements	67185 84	67185 84
Natio.-Revenu	1056 57	1046 11
Natio.-Sécurité	11154	11154
Natio.-Valeurs	723 13	703 78
Nippon-Gan	6080 96	5805 20
Nord-Sud Développ.	1218 48	1216 05
Normatif	13575 23	13309 05
Obli Association	126 06	124 81
Oblicic Régions	1078 84	1062 90
Obligations Convert.	429 82	410 33
Oblig. toutes catég.	159 62	154 60
Oblilion	1132 84	1121 62
Oblisécurité	10082 53	10082 53
Optimavalor	207 88	202 81
Oraction	1198 59	1159 18 ◆
Orvalor	5759 67	5551 49
Paribas Croissance	589 87	565 63
Paribas Epargne	16300 59	16268 05
Paribas France	98 68	93 84
Paribas Oblimonde	1014 68	999 66
Paribas Opportunités	114 40	111 07
Paribas Patrimoine	522 49	501 19
Paribas Revenu	94 26	93 33
Parnasse-Valor	1111 13	1110 02
Patrimoine Retraite	175 72	172 27
Penelor	629 61	611 27
Phenix Placements	257 77	256 49
Pierre Investiss.	693 78	662 32
Placement A	999 33	999 33
Placement crt-terme	73628 83	73628 83
Placement J	56378 57	56378 57
Placement Premier	55172 38	55172 38
Plénitude	114 09	111 04
Première Obligations	10939 13	10917 30
Prévoyance Ecureuil	112 38	109 37
Priv'Association	22918 32	22918 32
Quartz	116 40	113 63 ◆
Quatre-quarts Retraite	1 09	1 06
Rentacic	165 41	162 97
Revenus Trimestriels	5530 22	5476 47
Revenu Vert	1187 24	1169 69 ◆
St-Honoré Assoc.	14647 03	14574 16
St-Honoré Bio-aliment.	776 64	741 42
St-Honoré Pacifique	556 23	531 01
St-Honoré P.M.E.	469 11	447 84
St-Honoré Real	11885 31	11818 04
St-Honoré Rendement	12021 31	11961 50
St-Honoré Services	503 89	484 51
St-Honoré Technol.	753 44	719 27
St-Honoré Valor	12404 40	12404 40
Sécuricic	5569 67	5564 11
Sécuri Taux	10890 74	10890 74
Sélection Croissance	523 96	508 70
Sicasden (Cardeo BP)	726 16	715 43
Sicav-Associations	1446 63	1443 46
S.F.I. fr. et étr.	638 11	619 52
Sicav 5000	387 21	357 38
S.I.G.	779 37	743 69
Sivafrance	572 37	557 06
Sivam	415 47	404 35
Sivarente	214 16	212 04
Siventar	428 32	416 86
S.N.I.	1159 62	1125 84
Sogepargne	351 30	338 60
Sogevar	1008 24	962 52
Sognitar	1322 95	1262 96
Soleil Investissement	495 11	472 66
Stratégie Actions	1091 51	1049 53
Stratégie Rendement	1145 27	1109 22
Technocic	1126 34	1093 53
Techno-Gan	6067 86	5792 71
Transcontinents	83 37	81 74
Trilion	5372 98	5319 78
U.A.P. Investiss.	409 04	394 26
U.A.P. moyen terme	107 68	103 79
Uni-Associations	116 86	116 86
Unifrance	498 84	480 81 ◆
Unifoncier	1240 64	1195 80 ◆
Uni-Garantie	1388 61	1361 36 ◆
Uni-Régions	2819 96	2718 03 ◆
Urssecta	2375 22	2297 12 ◆
Univar	190 12	190 12
Univers-Actions	1121 86	1084 97 ◆
Univers-Obligations	1629 88	1576 27 ◆
Valorem	515 83	503 25
Valorg	1623 83	1622 21
Valrest	41613 08	41592 26
Vauban	23844 19	23620 55

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu



Le Monde

Le conflit à la RATP

Détente dans les transports parisiens

C'est finalement à 13 h 30 le mercredi 7 décembre, après une ultime entrevue avec la direction de la RATP, que les quatre syndicats dits « modérés » (CFDT, CFTC, FO-exécution et machinistes autonomes), qui avaient fait front commun pour obtenir 300 F (dix points) d'augmentation pour tous les salariés en 1989, ont finalement annoncé qu'ils signaient le protocole d'accord mis au point avec la direction dans la nuit de lundi à mardi.

Ils ont, néanmoins, déclaré que cet accord *« ne répondait pas à toutes les aspirations des salariés »*, mais ils ont rejeté sur la CGT la responsabilité de la situation, expliquant qu'ils lui avaient demandé d'établir avec eux *« des propositions chiffrées et claires susceptibles de recueillir l'adhésion de tous les agents »*. La CGT ayant rejeté cette *« démarche unitaire »* et refusé ainsi de *« renforcer l'action »*, ils ont *« pris leurs responsabilités à l'égard des usagers comme à l'égard des salariés »*.

De son côté, le directeur général de la RATP se félicitant de cette signature, a appelé les agents de la RATP à *« reprendre le travail le plus vite possible pour que cesse le dommage causé aux habitants de la région parisienne »*. Pour les autobus, a-t-il indiqué, la reprise aurait un effet très rapide ; le retour à la normale serait un peu plus long pour le réseau ferré, mais deux ateliers ayant repris le travail, on pourrait revenir très rapidement au service des samedis et des dimanches, même si quelques points durs pouvaient subsister sur les lignes équipées de voitures à pneus.

Avant même que soit annoncée cette signature, une certaine détente s'était manifestée mercredi matin sur les transports parisiens.

– Sur le RER, les lignes A et B étaient toujours arrêtées, à l'exception des services réduits aux heures d'affluence sur la ligne A, entre Nation et Boissy-Saint-Léger d'une part, Torcy de l'autre, ainsi qu'entre Auber et Saint-Germain-en-Laye, sur la ligne B entre Denfert-Rochereau et Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

– Dans le métro, quatre lignes fonctionnaient normalement vers 9 heures (3, 7, 9, 12), trois (5, 6, 10) à 85-95 %, quatre (4, 8, 13, et surtout la 1, partiellement interrompue) étaient très perturbées, deux (2 et 11) totalement interrompues, faute de matériel.

– Sur le réseau des autobus, le trafic était assuré à 63 % en début de matinée. Aucun dépôt n'avait été bloqué. Deux dépôts (Lagny, Gonesse) fonctionnaient normalement, quatorze entre 60 % et 75 %. Trois seulement fonctionnaient à nettement moins de la moitié de la normale.

(Lire nos informations page 35.)

Reprise à l'atelier de Rueil-Malmaison

Le travail a repris mercredi 7 décembre au matin, dès 7 h 30, à 100 %, à l'atelier RATP de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine) où sont réparées et entretenues un tiers environ des rames de la ligne A du RER.

Cette décision a été prise mardi soir au terme d'une journée marathon, au cours de laquelle les salariés ont tenu plus de cinq heures d'assemblées générales, reportant d'heure en heure leur décision et laissant filtrer des informations contradictoires. Vers 16 heures mardi, les représentants du personnel ont eu une longue entrevue avec le chef de centre, en liaison téléphonique avec la direction générale de la RATP. Ils ont obtenu la levée de toutes les sanctions disciplinaires et la promesse d'une *« ouverture imminente de négociations spécifiques aux ateliers de réseau ferré »*, notamment sur le paiement des jours de grève.

Curieusement, les représentants syndicaux et les délégués du personnel ont catégoriquement refusé de s'expliquer devant la presse, niant même qu'une reprise du travail ait été décidée. Les raisons de cette attitude résident vraisemblablement dans le climat de demi-défaite et d'amertume qui a marqué, ici, la reprise : les agents n'ont pas obtenu ce qu'ils souhaitaient mais ont dû finalement s'incliner, victimes d'une évidente lassitude de leur base.

La reprise d'un trafic minimum sur la ligne A est techniquement possible dans un délai de deux ou trois jours, mais elle ne serait que de courte durée si l'atelier de Boissy-Saint-Léger décidait, de son côté, de poursuivre la grève.

FRANÇOIS ROLLIN.

Quatre firmes échangent des actions contre de nouveaux titres à Wall Street

Quatre firmes américaines : American Express, Dow Chemical, Pfizer et Sara Lee, ont décidé de réaménager leur capital pour décourager les « raiders » éventuels. Sous la houlette de la banque d'affaires Shearson Lehman Hutton, elles vont proposer d'échanger une partie de leurs actions contre des titres d'un genre nouveau appelés USU (Unbundled Stocks Unit).

Ainsi, en cas d'accord de la SEC (Securities Exchange Commission), les groupes proposeront à chaque fois contre une action un panier de trois titres : une obligation à trente ans, une action privilégiée et un droit de souscription à une action ordinaire. Cette mesure leur permettra de réduire le nombre de titres en circulation afin de se prémunir contre toute tentative de prise de contrôle hostile. Les nouveaux titres seront cotés au New York Stock Exchange.

Selon Shearson Lehman, les échanges, s'ils sont totalement réalisés, devraient porter sur 5 milliards de dollars (30 milliards de francs). American devrait racheter 14 % de son capital, Dow Chemical 6 %, Pfizer et Sara Lee 20 %.

Un séisme en Arménie aurait fait de nombreuses victimes

Un violent tremblement de terre de magnitude 7 s'est produit mercredi 7 décembre à 11 h 45 (heure locale, 8 h 45 heure de Paris), dans le nord de l'Arménie, faisant un nombre indéterminé de morts et de grands dégâts, a déclaré à l'Agence France-Presse un journaliste de l'agence arménienne de presse Armenpress. Selon des sources informées à Erevan, capitale de la République d'Arménie, plus de 100 personnes auraient trouvé la mort. Le journaliste d'Armenpress a déclaré que cinq ou six régions d'Arménie, situées près de la frontière avec la Géorgie, ont été touchées par ce tremblement de terre. Les villes de Leninakan, Kirovakan, Spitak et Stepanavan ont été, notamment, endommagées. L'agence soviétique *Tass* n'avait pas encore publié de détails sur la catastrophe à 12 h 30 (heure de Paris).

Rappelons que le couvre-feu est imposé dans un tiers de l'Arménie, y compris dans les régions du Nord, à la suite des affrontements récents entre Azéris musulmans et Arméniens chrétiens.

Selon le *U.S. Geological Survey*, l'épicentre aurait été situé à 80 kilomètres au sud-ouest de Tbilissi, capitale de la Géorgie, donc à 120 kilomètres au nord-est d'Erevan. Il est ainsi très probable que la Géorgie, elle aussi, ait été très durement touchée *(AFP, Reuter, UPI.)*

M. de Wissocq remplacé à la tête de la COGEMA

M. François de Wissocq, PDG de la COGEMA, sera remplacé par M. Jean Syrota, directeur général de l'énergie et des matières premières au ministère de l'industrie, selon *le Canard enchaîné* du mercredi 7 décembre. Tant au ministère de l'industrie qu'au siège de la COGEMA, on se refusait mercredi à tout commentaire, mais l'information de l'hebdomadaire était confirmée au *Monde* par d'autres sources.

Le mandat de M. de Wissocq vient à expiration en juin prochain, mais M. Fauroux, ministre de l'industrie, a décidé *« d'accélérer »* son remplacement selon l'hebdomadaire. M. de Wissocq, nommé président en 1984 de la filiale du commissariat à l'énergie atomique chargée de l'uranium et du retraitement, se verrait reprocher d'avoir perdu 259 millions de francs l'an passé à la suite de mauvais placements sur le MATIF, réalisés par M. Jean-Marc Aletti, financier, recherché depuis.

Au conseil des ministres

La mise en œuvre du RMI

Le premier ministre a demandé, mercredi 7 décembre, au conseil des ministres, l'autorisation d'engager la responsabilité de son gouvernement en vertu de l'article 49-3 de la Constitution, si nécessaire, sur deux projets de loi actuellement en discussion au Parlement, le Conseil supérieur de l'audiovisuel et le collectif budgétaire.

Le conseil des ministres a entendu d'autre part une communication de M. Claude Evin sur la mise en œuvre du revenu minimum d'insertion. M. Evin a souligné que cette disposition, approuvée par le conseil des ministres du 13 juillet, adoptée par le Parlement le 30 novembre dernier, et dont les textes d'application, actuellement soumis à l'examen du Conseil d'Etat, seront publiés au *Journal officiel* au plus tard le week-end prochain, va être appliquée très rapidement. Les premiers versements pourront intervenir à la fin du mois de décembre, sous forme d'avances. Les organismes prévus pour accompagner l'insertion se mettront en place au début de 1989. Le président de la République se rendra lundi 12 décembre à Belfort, la ville dont M. Chevènement est le maire, dans une région qui a eu une action-pilote dans ce domaine.

Enfin, le conseil des ministres a nommé M. Bertrand Fragonard, délégué interministériel au revenu minimum d'insertion.

Nomination de préfets

Le conseil des ministres du 7 décembre a procédé aux nominations suivantes dans le corps préfectoral :

● M. Gérard Deplace, préfet de la Haute-Savoie, est nommé directeur de l'administration du territoire et des affaires politiques au ministère de l'intérieur, en remplacement de M. Mansillon, nommé préfet de l'Ain.

● M. Bernard Gauthier, préfet hors cadre, est nommé préfet de la Haute-Savoie.

● M. Jean Thieblemont, délégué national à la lutte contre la délinquance, est nommé préfet de police pour les départements de Corse.

● M. Arsène Lux, préfet délégué pour la police auprès du préfet des Bouches-du-Rhône, est nommé préfet hors-cadre et il sera remplacé à son poste par M. Marcel Morin, jusqu'alors préfet délégué pour la police auprès des préfets de la Corse-du-Sud et de la Haute-Corse.

● **Augmentation du nombre des détenus au 1er décembre.** – Le nombre des détenus dans les prisons françaises s'élevait à 45 792 au 1er décembre alors que le chiffre était de 43 352 au 1er novembre. Sur ces 45 792 personnes (43 698 hommes et 2 094 femmes), 24 322 sont des condamnés définitifs, et 21 470 se trouvent juridiquement en détention provisoire, soit qu'ils n'aient pas encore comparu devant une juridiction de jugement – tribunal correctionnel ou cour d'assises, – soit, s'ils y ont comparu, en raison des appels ou pourvoi en cassation qu'ils ont interjetés ou formés et dont le caractère suspensif fait qu'ils ne peuvent être considérés comme des condamnés.

● **SKI ALPIN : Coupe du monde.** – Le Luxembourgeois Marc Girardelli a remporté, mardi 6 décembre, le slalom de Sestrières (Italie), première épreuve de la saison.

Le numéro du « Monde » daté 7 décembre 1988 a été tiré à 507 272 exemplaires

A C D E F G H

Sur le vif

Incapables

Vous, je sais pas, mais moi j'en ai marre, vraiment marre, ras le bol ! On est là à ruminer nos emmerdes, pauvres veaux, parqués depuis des semaines sur des quais bondés, bloqués dans des embouteillages géants, traînant les pieds dans le froid, dans les flaques, sur des kilomètres de trottoirs noirs de monde. Et on dit rien. Et parce qu'on dit rien, ils font rien, nos princes, rien de rien. Ils règnent, ils ne gouvernent pas. Ils planent, ils survolent en Mirage, en hélicos ou en Concorde, ils traversent en voitures de fonction entourées de motards, nos fatigues et nos misères.

Ils palabrent : ouais, on pourrait peut-être envisager un service minimum, faut voir, faut réfléchir. C'est ça, prenez tout votre temps, nous on n'est pas pressés ! Ils pleurnichent : on peut rien faire, on est bloqué par la grille des salaires. Si on verse des sous aux infirmières, ça va réveiller les huissiers des ministères. Ben, faites-la sauter, bon Dieu, cette putain de grille toute rouillée, toute pourrie. Qu'est-ce que vous attendez ? C'est pour ça qu'on vous a confié nos affaires, c'est pour que vous les preniez en main. Là, maintenant, tout de suite. Au lieu de vous défiler laissant pourrir la situation histoire de préserver la vôtre.

Et l'autre, là, le Jacquot, qui a le culot de réclamer qu'on lui confie les problèmes de la circulation. C'est moi, c'est moi le maire de Paris ! Et c'était qui, le premier ministre pendant les grandes grèves de 1986, dis, chéri ? Quelles mesures t'as prises pour les régler quand t'avais tous les pouvoirs, on peut savoir ? Là aussi, là encore, on cause, on discute, on envisage : et si on interdisait le stationnement et si on augmentait les parcmètres et si on fermait le centre-ville aux bagnoles et si on construisait des autoroutes souterraines... Et si ma tante avait des roues, ce serait un autobus !

C'est de notre faute, aussi. Qu'est-ce qu'on leur a demandé quand on les a engagés, ces commis, en mai dernier ? Aucune promesse, aucun programme, aucun engagement précis. Mon Mimi s'est contenté d'envoyer à certains d'entre nous, moi je l'ai même pas reçue, une belle lettre bien polie, bien propre, pas une tache, pas une rature, pour nous demander de le garder. Et on a dit : OK. La prochaine fois, faudrait peut-être mettre la barre un peu plus haut et leur faire faire la dictée de Pivot.

CLAUDE SARRAUTE.

Des œuvres de Freud seront publiées en URSS

Plusieurs ouvrages de Sigmund Freud seront publiés en 1989 à Moscou. Les œuvres du père de la psychanalyse n'avaient plus été éditées en URSS depuis les années 20, Freud étant considéré comme *« réactionnaire »* et *« contre-révolutionnaire »* par les tenants de l'idéologie stalinienne.

C'est à l'occasion de la visite d'un groupe de psychanalystes français en URSS que l'annonce de la prochaine publication des œuvres de Freud a été faite par M. Mikhaïl Yarochevski, un responsable de l'Institut de l'histoire des sciences naturelles et des techniques, qui dépend de l'Académie des sciences. Ce dernier nous a confirmé que trois maisons d'éditions moscovites – la Science, Prométhée et Instruction publique – allaient publier en 1989 *l'Introduction à la psychanalyse*, ainsi que des morceaux choisis de *Leçons de psychanalyse* et *Rêves*. Un troisième ouvrage, intitulé *la Psychologie de l'inconscient*, composé d'extraits de l'œuvre de Freud, paraîtra également en 1989. Ces volumes seront destinés à un large public puisque leur tirage atteindra trois cent mille exemplaires.

En juillet dernier, un article publié par le quotidien moscovite *Komsomol*, intitulé « Bonjour docteur Freud », avait évoqué l'hypothèse d'une publication prochaine des œuvres de Freud en URSS, mais, au dire des responsables des principales maisons d'édition, celle-ci semblait improbable avant plusieurs années.

Selon le docteur Roland Broca (hôpital psychiatrique de Prémontré, Aisne), qui dirigeait la délégation des psychanalystes français, des œuvres de Jacques Lacan pourraient également être prochainement traduites et éditées en URSS. Plus de cent vingt personnes pratiqueraient actuellement l'analyse freudienne à Moscou sans être inquiétées.

F. N.